TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 859 — VENDREDI 28 DÉCEMBRE 1979

La libération des marges du commerce

LES COMMERÇANTS ET LES GRANDES SURFACES « GÈLERONT » LES PRIX PENDANT LES PREMIERS MOIS

LIRE PAGE 24



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 95 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C. C. P. 4207-23 Paris Télex Paris n° 650572 Tél. : 246-72-23

L'engagement soviétique en Afghanistan

L'U.R.S.S. achemine d'importants renforts militaires à Kaboul pour lutter contre la rébellion islamique

Une nouvelle étape

L'U.R.S.S., qui avait nettement accru son influence en Afghanistan à l'issue de la révolution communiste d'avril 1978, vient de franchir une nouvelle et grave étape en accentuant son engagement militaire dans ce pays. En amenant ouvertement des troupes de combat et des matériels *lourds*, notamment des blindés, les Soviétiques apportent plus que jamais leur soutien à un régime honni par la population. Kaboul mène une lutte désespérée contre une rébellion à la fois islamique et tribale, mais à laquelle le rôle joué désormais par les Soviétiques — déjà détestés pour des raisons historiques par la population — va donner un caractère de plus en plus nationaliste.

Moscou avait semblé pris de court par la révolution de palais, en septembre, au cours de laquelle M. Hafizullah Amin évinça l'ancien président Taraki, alors que celui-ci avait reçu à Moscou, quelques jours auparavant, l'appui remarqué des responsables du Kremlin. *Ils se trouvent* aujourd'hui amenés à accroître notablement leur soutien au gouvernement « ultra » de M. Amin, qui veut en finir avec la révolte musulmane. Or l'extrême brutalité des méthodes utilisées par le régime communiste afghan — des milliers de gens ont disparu, des villages entiers sont rasés par l'aviation ou pilonnés par l'artillerie — a conduit le peuple à se soulever largement contre lui. Plus de trois cent mille réfugiés ont fui vers le Pakistan, où ils campent, généralement dans des conditions désastreuses, le long de la frontière. S'alimentant de ce courant de réfugiés, la rébellion avait ces derniers mois gagné du terrain dans les régions frontalières. Elle a même pu réaliser quelques coups de main à proximité de la capitale.

Affaiblie par les désertions, les épurations consécutives aux luttes internes d'un régime qui repose davantage maintenant sur un petit clan que sur un parti unique, l'armée afghane n'aurait guère de chance de venir seule à bout de la rébellion. En volant au secours de Kaboul, l'U.R.S.S. va au devant de difficultés et risque de s'enliser dans une guerre civile étrangère, qui pourrait avoir des répercussions sérieuses dans le monde musulman et dans ses propres républiques d'Asie centrale. Sans doute, les dirigeants soviétiques ont-ils voulu se prémunir contre un risque de contagion. Sans *doute* aussi ont-ils voulu profiter de ce que les Etats-Unis sont absorbés par la crise iranienne pour pousser leurs pions dans un pays qui possède une position-clé vers l'accès aux « mers chaudes ». Mais ont-ils assez mesuré la détermination et la combativité des rebelles afghans ? Ne risquent-ils pas de tomber dans un piège s'ils croient pouvoir liquider la résistance en un tournemain, fût-ce en « mettant le paquet » ?

Fort de leur expérience au Vietnam et s'inquiétant, à juste titre, des conséquences que pourrait avoir l'engagement soviétique dans une région particulièrement instable, les Etats-Unis ont vainement tenté de mettre en garde le *Kremlin. Les Occidentaux* seront évidemment amenés à dresser un parallèle entre le pont aérien soviétique et l'entrée de l'armée rouge en Tchécoslovaquie en 1968. La Chine, qui ne s'était pas fait faute de dénoncer ces derniers temps le rôle de l'U.R.S.S., a démenti apporter toute aide aux différents mouvements de résistance. Les rebelles ne bénéficiaient guère jusqu'à maintenant que d'une modeste assistance saoudienne, comme de celle, plutôt verbale, de la révolution iranienne. Pourra-t-il en être longtemps ainsi ?

L'U.R.S.S. a franchi ces derniers jours une nouvelle étape dans son engagement militaire en Afghanistan. Un véritable pont aérien a acheminé des troupes de combat et des équipements lourds à Kaboul, où le régime communiste de M. Amin fait face à une rébellion islamique et tribale. Les Soviétiques renforcent, d'autre part, leur présence militaire le long de leur frontière avec l'Afghanistan.

Washington a dénoncé cette « ingérence militaire flagrante *(soviétique)* dans les affaires d'un Etat souverain », *et exprimé la crainte que celle-ci ne représente une* « menace » *pour une* « région de grande instabilité ».

Les Etats-Unis supportent de plus en plus difficilement d'être mis en cause pour leur action passée en Iran, alors que l'U.R.S.S. contribue à la répression d'une révolte d'inspiration islamique en Afghanistan sans provoquer de vives réactions dans les pays musulmans, indique notre correspondant à Washington.

WASHINGTON : une « ingérence flagrante »

De notre correspondant

Washington. — Est-ce une nouvelle opération du type Tchécoslovaquie 1968 ou Cambodge 1978 qui se prépare en Afghanistan ? Les responsables américains semblent le penser, qui ont attiré l'attention avec une insistance croissante ces derniers jours sur l'ampleur des activités militaires soviétiques tant à l'intérieur du pays qu'à sa frontière nord. Le porte-parole du département d'Etat a même évoqué cette question sans y être invité, mercredi 26 decembre, ajoutant de nouvelles précisions aux révélations antérieures.

Le personnel militaire soviétique présent en Afghanistan était estimé jusqu'au début de décembre à cinq mille hommes, mais il s'agissait alors surtout de conseillers opérant auprès des unités de l'armée afghane, forte de cent mille hommes (son effectif aurait été réduit de moitié en un an, du fait surtout des désertions). Mais depuis lors, deux phénomènes nouveaux sont intervenus, toujours selon les sources américaines.

Des troupes soviétiques « de combat » ont été introduites à un rythme croissant dans le pays. Le 15 décembre, on parlait ici de deux bataillons de parachutistes, soit d'environ mille hommes récemment débarqués sur la base aérienne de Bagram, au nord de Kaboul. Très vite, ce chiffre était réévalué en hausse : le 21, il s'agissait de trois bataillons, ou d'un régiment entier, soit mille cinq cents hommes arrivés au cours des deux semaines précédentes. Mercredi 26 décembre, le département d'Etat a ajouté à ces effectifs *« plusieurs centaines de militaires soviétiques »* acheminés au cours des deux journées précédentes par un véritable pont aérien, de cent cinquante vols d'Antonov 22 et 12.

Plus étonnant encore, ce renforcement s'est produit au vu et au su de tout le monde, puisque le point d'arrivée a été l'aéroport international de Kaboul et non plus seulement la base de Bagram : des passagers civils débarquant à New-Delhi ont déclaré mercredi avoir vu sur l'aérodrome de la capitale afghane des *« centaines de militaires soviétiques »* sortant de *« plusieurs dizaines d'avions »*. Le total des troupes soviétiques combattantes présentes en Afghanistan serait maintenant, selon le département d'Etat, de quelque six mille hommes, et il augmente encore.

L'autre développement a été la concentration de troupes en territoire soviétique à proximité immédiate de la frontière afghane. Le 22 décembre, on parlait ici de deux divisions et des éléments d'une troisième, soit d'un peu moins de trente mille hommes. Mercredi 26, le département d'Etat a porté ce nombre à *« l'équivalent de cinq divisions »*, soit à environ cinquante mille hommes.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 6.)

La course aux armements nucléaires

LA LISTE DES PAYS « SUSPECTS » S'ALLONGE

(Lire page 8.)

Le rappel du Parlement

Avant de reprendre l'examen du budget l'Assemblée est saisie d'un projet autorisant la perception des impôts

M. Valéry Giscard d'Estaing a convoqué, mercredi soir 26 décembre, le Parlement en session extraordinaire pour examiner deux projets de loi, qui sont auparavant soumis à l'approbation du conseil des ministres, réuni ce jeudi matin 27 décembre.

L'Assemblée nationale devait discuter dès jeudi après-midi le premier de ces textes, qui autorise le gouvernement à percevoir, dès le 1er janvier 1980, les impôts et taxes sur la base des taux de 1979. Le second texte reprend les dispositions initiales — à deux exceptions près — du projet de loi de finances pour 1980 élaboré par la commission mixte paritaire (qui rassemble députés et sénateurs) et considéré comme adopté le 17 décembre, après que le gouvernement eut engagé sa responsabilité et que les motions de censure déposées par l'opposition eurent été repoussées.

Tourbillon...

par NOËL-JEAN BERGEROUX

La convocation du Parlement en session extraordinaire signée mercredi après-midi 26 décembre par le chef de l'Etat, est la dernière péripétie d'une fin d'année politique riche en conflits et en rebondissements de tous ordres. Une sorte de « final » où tous les acteurs du spectacle reviennent en scène portés par un tournoiement dont ils ne sont plus nécessairement les maîtres. Un tourbillon dont aucune des institutions ou des personnes qui y sont impliquées ne semble devoir sortir indemne.

Le Parlement d'abord. A peine mis en vacances, le voilà rappelé. Et rappelé comme pour recommencer un devoir qu'il aurait bâclé. Rappelé pour avoir suivi une procédure dont le président d'une de ses Assemblées, M. Chaban-Delmas, avait pris la responsabilité en s'entourant — du moins le semblait-il à l'époque — de précautions sérieuses et argumentées. Un Parlement rappelé au travail et mis à l'index après une session ordinaire qui lui avait pourtant valu son lot de désagréments.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Bicéphalite

Tout au long de l'automne, M. Barre menait allègrement et tambour battant la ronde du 49-3, à tel point qu'on n'entendait pas l'écho réservé de l'Elysée répondant par trois fois à l'usage de ce troisième alinéa et chantant déjà sur le même ton que l'avis du Conseil constitutionnel.

La morale de cette petite crise de bicéphalite bien typique de la Ve République peut se résumer par l'adage : « Quand le train sifflera trois fois, une tête carrée dans un corps rond rencontrera une tête glacée dans un corps long. »

BERNARD CHAPUIS.

Nouvelle hausse de l'or

L'once dépasse pour la première fois 500 dollars

Nouvelle et forte hausse de l'or après les déclarations de l'ayatollah Khomeiny et le développement de la situation militaire en Afghanistan. Le cours a été fixé par opposition, jeudi matin à Londres, à 508,75 dollars l'once, soit environ 35 dollars d'augmentation depuis vendredi dernier. Le dollar est légèrement plus faible sur toutes les places. Il était coté à Paris 4,035 francs.

Le prix de l'or poursuit son mouvement ascensionnel. Les déclarations de l'imam Komeiny, selon lesquelles la *« guerre économique »* entre les Etats-Unis et l'Iran pourrait déboucher sur un conflit monétaire, ont déterminé une nouvelle hausse, d'abord (à cause de l'heure) sur le marché à terme de New-York mercredi soir, puis jeudi matin sur les deux places européennes qui commandent le marché (Londres et Zurich). Du coup, le prix a franchi le « seuil » comme on dit, des 500 dollars l'once de 31,103 grammes, pour s'inscrire à l'ouverture de la séance entre 505,5 et 507,5 dollars.

Doublement en un an

Depuis le début de l'année, le prix de l'or n'a cessé de franchir des « seuils » qui sont chacun censé constituer un nouvel obstacle à la monté de son prix. C'est le 22 février qu'il a dépassé pour la première fois les 250 dollars l'once. Depuis son cours a plus que doublé (il s'incrivait autour de 225 dollars au début de l'année). Après une légère détente, le prix excédait de nouveau les 250 dollars le 8 mai et les étapes vers le doublement se sont rapidement succédé : 300 dollars à la mi-juillet ; 35 0dollars à la mi-septembre ; 400 le 1er octobre, alors que s'ouvrait l'assemblée générale du Fonds monétaire international à Belgrade. — ce qui, symboliquement mesure le peu de confiance qu'inspirent les institutions monétaires internationales et leurs vaines délibérations. Le 2 octobre, la spéculation prend un tour frénétique, le cours atteignant ce jour-là 444 dollars pendant la matinée pour s'affaisser ensuite d'une bonne quarantaine de dollars !

Si les événements n'eurent pas d'impact immédiat sur le marché, l'ascension re prend, cependant, de plus belle à partir de la fin novembre. Depuis lors, le prix a monté... de plus de 100 dollars, passant de 393 dollars le mardi 27 novembre à plus de 507 le jeudi 27 décembre !

P. F.

Au secours du peuple cambodgien

L'ambassadeur du Kampuchéa démocratique à Pékin, M. Pich Cheang, a précisé, jeudi 27 décembre, au cours d'une conférence de presse, les circonstances dans lesquelles a été décidé le remplacement de M. Pol Pot par M. Khieu Samphan au poste de premier ministre du gouvernement des Khmers rouges. La décision d'un remaniement a été prise au cours d'une conférence à laquelle participaient cent soixante-sept représentants des autorités civiles et militaires du Kampuchéa démocratique, qui s'est tenue, du 15 au 17 décembre, en un lieu non précisé.

Alors que les responsables du génocide cambodgien lancent un appel à l'unité pour lutter contre la présence vietnamienne, la situation dramatique de la population khmère appelle plus que jamais une mise en œuvre efficace de l'aide internationale.

par FRANÇOIS DE ROSE (*)

Chargés par la Croix-Rouge française d'une mission d'information et de liaison avec les responsables de la Croix-Rouge thaïlandaise et les représentants du Comité international de la Croix-Rouge, nous avons passé, le professeur Delaude, de la faculté de médecine de Toulouse, et moi, une semaine en Thaïlande. Nous arrivions, nous fut-il dit, à une période de détente. La température était fraiche et sèche ; là où il mourait, il y a un *mois*, une cinquantaine de réfugiés par jour, il n'en mourait plus que quatre ou cinq ; le nombre des Cambodgiens passant la frontière quotidiennement était stabilisé à quelques milliers. Le Haut Commissariat pour les réfugiés, responsable devant les Nations unies et les autorités de Bangkok, de l'organisation matérielle des camps et du ravitaillement des quelque trois cent mille réfugiés qui, depuis 1975, sont entrés en Thaïlande, d'une part, la Croix-Rouge et l'UNICEF responsables des probèlmes sanitaires, de l'autre, se préparaient à l'arrivée éventuelle des cinq ou six cent mille Cambodgiens concentrés dans la région frontalière et qui passeraient en territoire thaïlandais si les forces de Phnom-Penh décidaient d'en finir avec les Khmers rouges et les Khmers nationalistes.

Pour qui vient d'Europe, ces signes d'amélioration sont pourtant moins sensibles que l'immense détresse des victimes de cette formidable migration et que l'énormité des difficultés à venir.

Les reportages écrits et télévisés nous ont décrit et montré ces enfants squelettiques, ces adultes aux traits émaciés, survivants des massacres et des exodes qui ont vidé le Cambodge de la moitié peut-être de sa population par vagues successives, en 1975, lors de la prise du pouvoir par Pol Pot, en février 1979, lorsqu'il en fut chassé par les forces vietnamiennes, et en mai et octobre, lors des poussées des mêmes forces en direction de la Thaïlande.

(Lire la suite page 5.)

(*) Ambassadeur de France, vice-président de la Croix-Rouge française.



« LE MISANTHROPE » A BERLIN

Molière allemand et contemporain

L'histoire se passe à Berlin, dans l'entourage d'une divorcée encore jeune. Elle est riche, indépendante, reçoit beaucoup. Les milieux intellectuels, politiques, d'affaires, et leurs inévitables parasites, se rencontrent chez elle. Fille des égéries qui au dix-neuvième siècle tenaient salon, elle se situe entre Mme de Staël et Mme Verdurin. Elle aime le remue-ménage des ragots et des idées. Quand ses familiers souhaitent quelque tranquilité, ils se réfugient dans une sorte de bureau-boudoir, meublé moitié brocante, moitié design, avec une grosse boule affreuse suspendue au plafond et des gadgets-luminaires. Ce n'est pas beau, ce n'est pas pratique — en particulier les sièges — mais après tout on y est bien. On s'y laisse aller à des sincérités, qu'ailleurs rendent impossibles la promiscuité mondaine, l'obligation de paraître.

La scène se passe à la Freie Volksbühne, l'un des grands théâtres de Berlin-Ouest. Quand le rideau se lève, un homme robuste, légèrement dégarni, du genre bourru et velours côtelé, est assis. Seul. Pas longtemps. Une porte s'ouvre sur une bouffée de musique. Entre un M. Tout-le-monde étriqué, dont l'allure provinciale n'est pas dépourvue d'élégance britannique. On voit ensuite une belle femme aux formes un peu lourdes soulignées par les drapés mous d'une robe gris perle. A la fois bon genre et provocante, elle découvre ses cuisses à chaque fois qu'elle s'assoit en reposant ses pieds sur les accoudoirs du divan.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 15.)

Le Monde

idées

SOCIÉTÉ

La fin du ripuaire

par
MAURICE LE LANNOU

SOMMES-NOUS aujourd'hui *mieux informés des gens et* des choses de la mer qu'il y a trente ans ? M. André Vigarié, grand *spécialiste universitaire* de la géographie maritime, voudrait nous en persuader (1). Je *dirais bien plutôt que* l'Europe, qui établit sur l'océan sa suprématie, est en train de lui tourner le dos. Les foules estivales de nos rivages ne doivent pas faire illusion. D'ici peu, les terriens que nous sommes n'auront plus une occasion de voir un marin, un navire marchand, un port de commerce de quelque importance. Comment embrasserait-on d'un regard Rotterdam, qui s'allonge sur près de 40 kilomètres, et dont les installations anciennes représentent *« à peine plus du millième de l'extension actuelle »* ? Combien de Génois, pour qui le Porto-Vecchio était si intimement lié à l'existence citadine, entreront dans la familiarité de l'annexe de Voltri, distante de 4 lieues ? Les paysages portuaires se font insaisissables. Comment pourraient-ils encore nous enseigner ?

Si les œuvres littorales, s'estompant dans l'immensité des lointains, échappent à nos curiosités, ce n'est pourtant pas qu'elles tendent à s'amenuiser. André Vigarié lui-même expose avec force combien la révolution, toujours en cours, des transports de mer a introduit de gigantisme non seulement dans les tonnages usités, mais dans les profondeurs et les surfaces nécessaires aux grands ports. Il montre aussi les raisons de ces démesures, dues à l'appétit industriel d'un monde avancé qui doit chercher de plus en plus loin, et fatalement au-delà des mers, son énergie et ses matières premières. Il rend compte du fait essentiel qu'est la littoralisation de certaines grandes industries de base attirées par l'extrême bon marché des acheminements océaniques, en contraste avec la lenteur et la faible puissance relatives des transports terrestres. De ces faits, qui semblent donner les privilèges majeurs aux *littoraux, résulte* à l'évidence une *« maritimisation »* de l'économie internationale assez *remarquable dans notre vieille* Europe hercynienne, laquelle comptait autrefois sur son charbon *et sur ses minerais*, et à qui la maîtrise des océans n'importait guère que pour le superflu.

Cela ne signifie pas que, dans ce déplacement de forces, le continent soit le perdant. Il en est même sans doute le principal moteur. Le pétrole qu'il appelle compte pour plus de la moitié du commerce maritime international. Et l'industrie prend désormais dans les grands ports le meilleur rôle, imposant de massifs trafics de vrac, tandis que diminue la part de ces « diverses » qui furent les frets les plus caractéristiques et les plus enrichissants de l'économie traditionnelle. Mais si la transformation la plus voyante est dans les paysages — la zone industrielle portuaire écrasant les vieux bassins, — c'est dans les chiffres et par les hommes qu'elle se traduit en mutation profonde, exprimant l'accroissement de ce qu'on a appelé la dépendance continentale, c'est-à-dire *« une soumission plus affirmée des activités littorales à des mécanismes de commandement terrestre »*.

Tout dans la révolution présente des transports pousse, en dépit de la montée des trafics globaux, à réduire en ressources et en autorité, la part des gens de mer. Les fonctions de « dépendance océanique », les plus marquées par les *vieilles traditions* du négoce (la bourse, le marché, l'entrepôt...), qui sont les plus profitables (*« toutes les tonnes de marchandises n'ont pas le même poids dans la vie du port »)*, sont en régression, ce qui diminue les revenus perçus à partir des cargaisons. Et les bénéfices de nature commerciale ne sont pas les seuls à s'affaiblir.

Une régression générale

C'est toute une société foncièrement originale qui s'affadit et s'affaiblit : bourgeois du négoce, multiples acteurs (courtiers, transitaires...) d'opérations compliquées, travailleurs hautement spécialisés des manutentions essentielles (lamanage, acconage, arrimage...), sont en perte de puissance quand la masse triomphe dans les statistiques. Le peuple des navigants participe lui-même à cette régression. Bien que l'automatisation diminue le recours à l'homme sur les unités modernes, le recrutement des équipages est un peu partout difficile, au point que les armements européens doivent de plus en plus faire appel, même en dehors des pavillons de complaisance, à des étrangers lointains. Toutes les vieilles nations marines, y compris la Norvège, connaissent une crise des vocations, qui sévit particulièrement dans le corps des officiers. Ceux-ci, obligés par l'électronique de devenir plus ingénieurs que marins, et vite las d'un métier monotone (les suicides ne sont plus rares sur les navires les plus automatisés), sont attirés par l'industrie de terre, qui ne méprise par leur compétence, à condition d'en profiter assez tôt : la marine marchande ne sera bientôt plus pour les capitaines par le jeu de la carrière courte, qu'un apprentissage.

Et les vieilles sociétés ripuaires, si caractéristiques des rivages européens, de s'effacer au moment où l'Europe recourt de plus en plus à la mer ! André Vigarié analyse finement cette « nouvelle écologie », montrant combien les enchaînements de la technique à l'âme sont stricts et nuancés. Il ajoute que dans ce domaine toutes les conséquences de la transformation des flottes marchandes ne sont point encore apparues. Mais le fait est là : se dégageant des économies locales, des privilèges urbains traditionnels, des organisations sociales fondées sur l'exploitation de la mer transporteuse, les ports sont en risque de perdre poids et rôle dans une civilisation *technique* bouleversée.

Nous n'en sommes pas à ce point, mais il reste qu'il n'est pas fabuleux d'imaginer avec Vigarié une transformation profonde des géographies littorales. Non seulement les étendues industrielles greffées sur les vieux bassins s'étalent hors de vue, mais les organismes les mieux assurés sont menacés d'avoir a se perdre dans des complexes multiportuaires qui, dépassant la simple entente, deviendraient des régions littorales commandées de l'intérieur et rigoureusement soumises aux arbitrages de l'Etat, voire de quelque communauté supérieure à l'Etat. Déjà depuis 1966 le gouvernement néerlandais, soucieux de l'aménagement global du pays, contrecarre « *la dynamique propre* » de « *l'énorme puissance rotterdamoise* », avant que ne se réalise, par un gigantesque étalement des Z.I.P., par la création d'une grosse ville nouvelle dans l'île de Voorne, ce fameux Delta d'Or qui marquerait à la fois l'exaltation de Rotterdam et son abaissement.

Tout cela est remarquablement analysé par André Vigarié. Pourquoi faut-il que ce beau livre, joliment présenté par l'éditeur comme destiné à un public étendu, sente encore un peu l'école ? Quel besoin de vouloir démontrer et justifier à toute force la géographie ? Pourquoi perdre tant d'efforts à rechercher les « *causalités* » (les causes ?) et les « *déterminations* » mutuelles de tous ces faits grandioses dont on aperçoit d'emblée l'inextricable cohérence ? Pourquoi se préoccuper de cerner le « *concept de port* » ? Etait-il nécessaire d'affirmer que l'étude des littoraux et de leurs destins « *exige la définition préalable d'une optique d'appréhension des problèmes rencontrés* » ? J'ai souvent dénoncé ces tics — si néfastes au style — du géographe trop soucieux d'être savant. L'ouvrage de Vagarié en eût été quelque peu gâté si son objet n'avait pas été d'un aussi puissant intérêt, et aussi magistrale, par l'information et le jugement, la façon de le traiter.

(1) André Vigarié, *Ports de commerce et vie littorale*, Hachette (Coll. Hachette-Université), 1979, 492 pages.

Chefs et citoyens

par J.-C. BARREAU (*)

A un moment où la crise d'autorité est générale, il n'est pas inutile de réfléchir sur le rôle des chefs.

Et tout d'abord, il faut rappeler qu'ils existent partout et à tous les niveaux de la société. Il y en a de grands et des petits qui *ont souvent plus* mauvaise réputation que les grands. Rien n'est plus dangereux, en ce domaine comme en tant d'autres, que le refus de voir la réalité. *Combien en avons-nous connu* de ces groupes « autogérés », égalitaires en paroles, et soumis *en fait à la tyrannie de quelque* grande gueule ! Mais comme il est communément admis que *l'idée de chef est une idée de* droite, on préfère recourir aux euphémismes pour en parler. A *gauche, on les appelle* « responsables », « secrétaires », et l'ambition politique est mal vue. La *droite, depuis qu'elle est devenue* giscardienne, utilise le terme américain de « leader » qui fait plus « *décrispé* » et moins musclé. C'est précisément ce camouflage qui explique qu'un peuple aussi égalitaire que le nôtre soit livré au système des castes et aux abus de pouvoir.

Nous sommes le pays des castes parce que les dirigeants ne s'y renouvellent pas. Quelques milliers d'héritiers et d'élèves des grandes écoles (ce sont de plus en plus souvent les mêmes) font tourner les *entreprises et les banques*. L'idéologie de la nouvelle droite essaye aujourd'hui de nous faire croire *qu'ils sont* issus d'une juste sélection naturelle et donc les plus capables. Mais notre *histoire nationale* est trop encombrée de chefs médiocres et imbéciles (que l'on songe à l'immense veulerie du pétainisme) pour qu'on y croie un instant. Au parti communiste, la cooptation d'appareil touche à la perfection, et les pseudo-ouvriers du comité central n'ont plus serré un boulon depuis longtemps. Et, même, au parti socialiste, les dirigeants ne sont pour ainsi dire jamais issus de la base et les congrès voient les *militants* délégués relégués au rôle de spectateurs des jeux politiques de la direction. Il faudrait donc d'urgence réfléchir sur le mode de désignation des chefs, afin de permettre l'accès des fonctions dirigeantes à toutes les capacités qui en ont l'ambition, quelles que soient leurs origines sociales.

Nous sommes le pays des abus de pouvoir. *Il est*, par exemple, scandaleux que des technocrates inconnus aient décidé seuls en ce pays de tous les choix fondamentaux *qui concernent vraiment les gens*, par exemple de notre politique de l'énergie nucléaire. Le Parlement *est devenu une ombre*, la police se croit tout permis. Mais, de l'autre côté, les sections *locales du P.S. n'ont pratiquement* pas de part à l'élaboration du « projet socialiste », et la *bureaucratie d'appareil des léninistes* représente de moins en moins la classe ouvrière : où *donc et à quel niveau* a été décidée la rupture de l'union de la gauche contre la volonté *générale* des électeurs de ce bord-là ? Comment après cela s'étonner de la morosité de citoyens qui en viennent inconsciemment à faire leur le slogan gauchiste : « *Election = piège à cons* », et à confondre tous les *dirigeants* dans une même réprobation. Pour y remédier, il faudrait que les citoyens soient conscients d'être les juges suprêmes de ceux à qui ils délèguent une autorité. Ce qui justifie pour eux la clause de conscience et même, à titre exceptionnel, le refus d'obéissance quand l'autorité se dévoie (ce que fit de Gaulle en 40). Il faudrait qu'ils comprennent que, s'il est *inévitable qu'il y* ait des dirigeants, il n'est pas indifférent qu'ils soient ou non à la hauteur de leurs responsabilités.

(*) Directeur d'édition.

Le slogan qui tue

par
MONIQUE DIFRANE (*)

ET si le plus sot des slogans de 1968, année où pourtant la concurrence était grande, se trouvait à l'origine des catastrophes recensées un peu partout dans les hôpitaux, dans la famille, dans les écoles ? Et s'il était devenu impossible de dire simplement : « *Lavez-vous les mains ; respectez l'hygiène sur vous et autour de vous ; coupez ces cheveux hirsutes, malpropres, que vous secouez sur les plaies* », parce que la mode est à la crasse et que le chef de service, la surveillante, l'infirmière, le père ou la mère de famille, n'osent plus prescrire fermement ces règles élémentaires de santé et de correction ? Ne parle-t-on pas de gale dans tel hôpital, de poux dans les établissements scolaires ?

Puisqu'il est « interdit d'interdire », puisque tout conseil, toute *défense, tout ordre* raisonnable, sont proscrits, sous peine d'être qualifiés de « fascistes », de « *nazis* » — *qualificatifs assénés* par une génération qui n'a pas su dans sa chair et dans son âme ce *que signifiaient ces mots*, — qui osera encore s'étonner de l'état lamentable où se dissolvent les *liens entres individus sur le plan* professionnel et familial ?

M. Debré aura beau « sauter comme un cabri » en criant « *Des bébés, des bébés !* », les hommes et les femmes conscients et responsables ne s'engageront pas sur une voie que n'éclaire plus « *tes père et mère honoreras* » mais au contraire, sinistrement, « *tes père et mère haïras* ». Selon les décrets des tout-puissants Freud et Marcuse, l'être nouveau à aimer, signe de fusion et du plus grand amour qui devient la bombe explosive au milieu du couple — car le retentissement de cette éducation à l'envers, sans morale, sans respect d'autrui — « *Des droits, seulement des droits, plus de devoirs !* » — nous le constatons chaque jour autour de nous à travers d'innombrables confidences, — voilà ce qui paralyse aujourd'hui l'extension des foyers. Et ce ne sont pas des allocations multipliées qui changeront quelque chose, ni des exhortations qui dissiperont l'énorme angoisse diffuse devant le siècle qui vient.

Le mal est ailleurs, bien plus grave, bien plus profond. C'est moins le manque d'argent que la peur de voir son amour repoussé, rejeté, insulté, d'être cloué sans cesse au pilori qui stérilise le développement familial. Puisque les parents ont toujours tort, quoi qu'ils fassent, quelle que soit l'éducation qu'ils ont tenté de donner dans un environnement hostile à leur simple fonction, comment ne se diraient-ils pas un jour : « *Nous n'avons eu qu'un tort, oui, celui d'avoir fabriqué cet enfant* » ?

« Il est permis d'interdire »

Les dépressions nerveuses, la destruction intérieure, les troubles graves déclenchés par le chagrin, n'ayons pas peur du mot, conduisent un grand nombre *d'adultes* à une *véritable abdication* qui leur sera bien vite reprochée par ceux-là mêmes qui l'ont appelée de leurs vœux. *Les rapports* sont faussés, oblitérés, comme jamais ils *ne* le furent. *Dans le fossé*, dans l'abîme creusé délibérément entre les générations, surtout depuis 1968, se sont *englouties les grandes et petites* joies du quotidien et l'harmonie des couples.

Puisqu'il est « interdit d'interdire », toute règle, toute organisation est réputée contrainte intolérable. Bientôt ce sera le menu préparé par la mère de famille qui portera atteinte à la liberté de choix de chacun ! Et demain le « feu rouge », pourquoi pas ?

Où sont-ils nos instituteurs d'autrefois, exemplaires dans leur tenue, dans leur langage, bâtisseurs de « têtes bien faites » et de caractères droits ? Au lycée, la réforme Edgar Faure a expulsé les élèves des trésors de la sagesse antique. Il était plus urgent, plus formateur sans doute, de faire entrer la politicaillerie dans le *secondaire, avec la drogue et la* pornographie. Il est vrai que, pour tout cela, on n'a pas besoin *de savoir lire ni de connaître* l'orthographe. Pas de contraintes ! pas de contraintes ! Et la *religion chrétienne ? Nous connaissons*, hélas ! des aumôniers qui dressent systématiquement, par *démagogie, les enfants contre les* parents, ces « ennemis de classe », lesquels doivent se borner à jouer le rôle du banquier muet.

Toutes les couches sociales sont malades, de Billancourt au Trocadéro, du village, jadis préservé, à la petite ville qui imite Paris, comme l'Europe imite l'Amérique, avec un temps de retard, dans ses plus mauvais choix. Fausse libé*ration, soumission à des mœurs* de singes ouvertement affichées et complaisamment commentées. Notre Occident ne va-t-il pas faire enfin une crise de rejet ? L'excès ne commence-t-il pas à *engendrer le dégoût ? Crise* bienfaisante, purge de l'organisme qui éviterait à la jeunesse de se tourner vers les pays communistes — les pays du goulag ! — pour y trouver, car elle ne voit que l'apparence, de l'autorité et cette pudeur d'autrefois, ce style « koultourny » qu'évoquait Brejnev, *le* bon apôtre, au onzième Festival du cinéma. « *L'influence du cinéma doit être utilisée pour le bien et non pour le mal de l'homme, afin d'élever l'individu et d'éveiller chez lui des sentiments et des pensées nobles.* »

Cela m'a rappelé qu'au début des années 60, lors de l'Exposition *française* de Moscou, j'avais vu Khrouchtchev, ce paysan d'Ukraine, tourner les talons devant telle toile en grommelant : « *Chez nous, nous aimons mieux montrer notre visage que notre derrière.* » Et 1968 n'était pas encore passé par là ! Un étudiant, retour d'U.R.S.S., m'a dit : « *J'ai eu l'impression, et cela m'a plu, de découvrir le climat moral de l'avant-guerre, tel qu'on me le décrivait. Pas de nudistes sur les plages, ni de films porno, un effort de tenue, on « fait la cour » aux filles, on ne commence pas par coucher, sécurité dans les rues...* » C'est là que les Soviets risquent de gagner la guerre, dans l'esprit des jeunes qui sont allés au bout du slogan stupide et commencent peut-être à en revenir.

« *La liberté sans limite représente un danger de mort* », dit Samuel Pisar, qui sait de quoi il *parle. Alors l'anarchie qui partout* règne !

Et si, pour le bien de tous et au nom du simple bon sens, à l'hôpital, à l'école, dans la famille, on lançait un slogan révolutionnaire, un slogan qui sauve : « *Il est permis d'interdire.* »

(*) Ecrivain.

Le vandale politique

par FRANÇOIS FONVIEILLE-ALQUIER

LA moleskine des banquettes rageusement tailladée tout au long d'un wagon du métro... Un « abribus » dont il ne reste plus qu'un tas de verre émietté au pied de sa carcasse métallique... Au coin des rues, des poteaux indicateurs, ailleurs des parcmètres, arrachés ou rendus inutilisables... Des dégâts qui se chiffrent par millions, mais voici qu'à son tour le téléphone public est l'objet d'une attention particulière : les cabines sont saccagées, ouvertes à tous les vents ; quant à l'appareil lui-même, systématiquement étripé, ses entrailles de laiton pendent lamentablement... Peut-on se contenter de ranger les délits ainsi catalogués sous la rubrique : actes de vandalisme, et tourner la page, après avoir déploré les progrès de la délinquance et l'indulgence d'une société exagérément « permissive » ?

Les choses ne sont pas si simples. Il existe une délinquance classique, fondée sur l'intention de s'approprier le bien d'autrui. Il est possible de comprendre et même d'excuser l'homme qui vole parce qu'il a faim : l'on est tenté de voir en lui une victime et d'incriminer aussitôt « la société ». On comprendra, de même, mais, cette fois sans l'excuser, le gangster qui demande au hold-up l'essentiel de ses moyens d'existence, convaincu que, malgré ses risques, ce mode d'acquisition des richesses est préférable au travail à la chaîne. On a, dans les deux cas, affaire à des mobiles intéressés, et l'on reste dans la logique de l'économie libérale. Avec le vandalisme, la délinquance tourne à l'acte gratuit et nous entraîne dans un tout autre monde. Sans doute le vandale du métro ne s'est-il pas nourri de la pensée gidienne et ignore-t-il jusqu'au nom de Lafcadio. *Mais, à gravité égale dans* la faute, il faudra cependant ouvrir une rubrique spéciale, dans la *mesure où la délinquance* sans profit apparent ne saurait, valablement, être assimilée à l'autre. *Et, parce que nous sommes ainsi* faits, avec notre manie de tout vouloir expliquer, nous nous efforcerons de découvrir un mobile de remplacement, fût-il étranger aux catégories rationnelles, aux leçons de l'expérience, à la vraisemblance psychologique et au sens commun... Faut-il, dès lors, faire intervenir dans le débat un vandalisme à dimension politique, marqué de la lettre A inscrite dans un cercle, fortement implanté dans l'irrationnel mais obéissant à une certaine exigence militante ?

Le geste du vandale aurait-il la signification d'un défi lancé à un ordre social fondé sur l'injustice ? Un geste raisonné sans être raisonnable pour autant puisque l'ordre social ne s'en portera pas plus mal et que la justice n'a rien à gagner de l'augmentation des impôts locaux destinés à la réparation des dommages... Mais, enfin, restons dans l'absurde, et l'absurde, ici, n'est-il pas atteint par la voie du symbole ? *Le vandale agissant seul*, protégé par une nuit complice et opérant à froid, un pavé à la *main, ne serait que la version* militante de l'homme isolé, impuissant face à des forces qui le dépassent et qui l'écrasent (lui et ses semblables, les humbles, les faibles, les petits). Et, parce qu'il *se sentirait incapable* (faute d'avoir pu le cerner, le reconnaître, le combattre) de s'attaquer à *visage découvert à l'ennemi* responsable de ses misères, il chercherait à l'atteindre tout de *même, fût-ce symboliquement*, à travers des objets inanimés qui n'en peuvent mais... Et il n'est pas *indifférent que les asociaux s'en* prennent, au nom d'un certain ascétisme spartiate, d'un refus des avantages d'une *civilisation* corrompue aux moyens de transport et au téléphone, manifestations visibles d'un goût malsain pour le bien-être et même si de telles motivations restent au niveau de l'inconscient...

Certes, l'« ennemi » ne souffrira que modérément des coups qui lui sont ainsi portés. L'homme en qui s'incarne la « société injuste », président, premier ministre, préfet de police ou président du C.N.P.F., ne ressentira *pas directement la blessure dans* sa chair, pas plus que les animaux sauvages dont les habitants des cavernes transperçaient de flèches l'effigie n'avaient à souffrir de cette blessure à distance. *Ces importants personnages* n'ont pas l'habitude de descendre trois étages pour donner un coup de *fil et ils ne fréquentent pas* les transports en commun. Ce sont les pauvres bougres seulement qui *feront les frais du vandalisme*, mais ce n'est pas ainsi que la question se pose. Jamais le vandale à *prétentions politiques* n'a songé à l'efficacité et aux conséquences réelles de ses agissements. *Il avait un message à lancer*, il l'a lancé d'une main ferme, et tant mieux si les vitres ont *fait grand bruit en se brisant et* ont réveillé les dormeurs. L'Etat, en tant que monstre froid, le corps social en tant que complice muet de l'injustice, ne seront atteints que par ricochet, à travers un écran cotonneux, mais peu importe. Le coup est porté et le justicier improvisé doit en ressentir un immense soulagement. Mais s'il ne s'agissait, en définitive, que d'un défoulement, n'aurait-il pas pu le choisir moins coûteux ?

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

AFRIQUE

Algérie

Le comité central du F.L.N. examine trois dossiers délicats : le logement, l'hydraulique et l'éducation

Alger. — Un an presque jour pour jour après la mort du président Boumediène, le comité central du F.L.N. s'est réuni mercredi 26 décembre au Palais des nations du club des Pins, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest d'Alger. Il va tenir, sans doute jusqu'au 31 décembre, sa seconde session de travail, depuis sa mise en place par le congrès du F.L.N. au début de l'année, pour déterminer les grandes lignes de la politique nationale.

De notre correspondant

Cette réunion, qui devait initialement se tenir au début de l'été, avait été une première fois repoussée à l'automne, puis à la fin de l'année. Ces reports successifs s'expliquent autant par les difficultés qui ont surgi pour installer les structures du parti décidées par le congrès que par la complexité des dossiers. Les commissions, qui sont en principe au nombre de douze, ne sont pas toutes pourvues. Les commissions des affaires économiques, des questions sociales et de l'éducation, présidées respectivement par MM. Belaïd Abdesselam, Mohamed Amir et Boualem Benhamouda, ont commencé à travailler, ainsi d'ailleurs que le Conseil supérieur de la jeunesse et de l'enfance animé par M. Ahmed Bencherif. D'autres, comme la commission de l'information et le Haut Conseil de la planification et du développement, ne sont toujours pas constituées.

Le problème des prérogatives réciproques du gouvernement, du parti et de la présidence dans le domaine de l'information semble particulièrement délicat. En témoigne le fait que les principaux organes d'information du pays, l'agence A.P.S., les quotidiens *El Moudjahid*, *El Chaab* et *An Nasr* n'ont plus depuis deux mois de directeurs, ceux-ci ayant dû remettre leur démission et ayant été appelés pour certains à d'autres fonctions. En outre, plusieurs commissions du parti sont dirigées par des membres du comité central et non du bureau politique, comme le voudraient les statuts. MM. Slimane Hoffman et Mohamed Ali Ammar sont ainsi chargés, le premier des relations internationales, le second des études et de la formation politiques.

Les conflits de personnes et de tendances sont d'autant plus vifs que les dossiers sont délicats. Les grands efforts accomplis en matière d'industrialisation et de scolarisation durant ces douze dernières années, combinés à la très forte croissance démographique, ont été à l'origine de graves déséquilibres et ont suscité des besoins nouveaux et pressants. Les dirigeants ont décidé, ainsi que le souhaite le président Chadli Bendjedid, d'aborder en priorité les questions concernant l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Trois dossiers figurent à l'ordre du jour du comité central : l'habitat, l'hydraulique et l'éducation.

Les deux premiers ne sont pas nouveaux : la situation dans le domaine du logement est dramatique. La construction d'un million de logements dans les dix prochaines années — objectif déjà très ambitieux — *« permettrait seulement*, écrit *Révolution africaine*, hebdomadaire du F.L.N., *de maintenir la pénurie à son niveau actuel sans pour autant régler à fond le problème »*.

L'insuffisance des équipements hydrauliques est également criante : l'eau est sévèrement rationnée dans la plupart des villes, l'industrie comme les installations d'irrigation agricole étant des gros consommateurs du précieux liquide. Pour répondre aux besoins, il faut construire d'ici vingt ans une centaine de barrages. Cinq seulement ont été réalisés depuis l'indépendance, et six projets ont été lancés en 1978.

Le dossier de l'éducation présente des *difficultés* d'un autre ordre. Le problème n'est pas quantitatif — 4 millions de jeunes sont scolarisés — mais politique. L'enseignement est, en effet, encore largement bilingue, et le français est utilisé dans les administrations et les sociétés nationales. Des « filières arabisées » ont, cependant, été mises en place, en droit, en littérature et en sicences sociales surtout, conformément aux orientations de la Charte nationale et du quatrième congrès du F.L.N.

La grève des étudiants « arabisés »

Les étudiants « arabisés » se plaignent aujourd'hui du manque de débouchés et estiment être victimes d'une discrimination lorsqu'ils cherchent du travail. Ils ont déclenché, à Alger à la fin du mois de novembre (*le Monde* du 7 décembre), une grève qui va entrer dans sa cinquième semaine. Ils réclament des emplois et un plan d'arabisation totale de l'administration et de l'enseignement. Les meetings se succèdent à la faculté de droit de Ben Aknoun sur les hauts d'Alger comme dans les facultés de lettres et de sciences économiques en plein cœur de la capitale. Ces derniers jours, les murs de l'université se sont couverts de dazibaos en arabe rappelant les revendications des grévistes, et de dessins dénonçant l'emprise culturelle française sur les cadres algériens. L'atmosphère est telle que les affiches rédigées en français ont été arrachées alors qu'elles appelaient... au soutien du mouvement.

Fait nouveau, le conflit est évoqué depuis deux jours dans la presse. Mardi, *El Moudjahid* publiait en première page une déclaration de l'Union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA), — sévèrement critiquée par les grévistes — demandant que *« le mouvement de l'arabisation soit mis à l'abri des éléments réactionnaires et des ennemis de la révolution »* et dénonçant *« les attitudes d'obstruction et le refus de toute discussion constructive »*.

L'agitation estudiantine s'est étendue ces derniers jours à l'importante cité universitaire d'El Harrach, à une dizaine de kilomètres à l'est de la capitale, où de violents affrontements ont eu lieu entre militants de l'UNJA et d'autres étudiants à la suite d'élections au comité de résidents où l'organisation officielle avait été largement battue. Les heurts ont fait plusieurs blessés dont deux auraient été hospitalisés dans un état grave, et le ministre de l'enseignement supérieur a du se déplacer en pleine nuit pour venir rétablir le calme.

Forte augmentation des salaires dans l'agriculture

C'est donc un dossier explosif que doit examiner le comité central. Il traitera par ailleurs des problèmes de rémunération, autre sujet délicat. En ouvrant les travaux, le président Chadli Bendjedid a certes annoncé un certain nombre de mesures sociales : la distinction entre le salaire minimum de l'industrie et celui de l'agriculture va être abolie. Le salaire minimum national garanti (S.M.N.G.) sera le même pour tous. Le SMIG est actuellement de 800 dinars (1) et le SMAG se situait entre 500 dinars et 600 dinars. L'augmentation pour les paysans est donc considérable.

D'autre part, le président a annoncé que les salaires des fonctionnaires seraient augmentés en 1980 de 15 %, dont 10 % au 1er janvier. Pour les enseignants du primaire et du secondaire, la majoration sera au total de 25 %. Des « incitations à la production » seront appliquées dans les entreprises nationales, mais aussi des sanctions pour les négligences. Ces décisions suffiront-elles à restaurer un climat social assez dégradé ? De très nombreuses grèves se sont déroulées en 1979, et, tout récemment encore, le personnel de la régie des transports urbains d'Alger a débrayé durant vingt-quatre heures. Certaines grèves comme celles des postiers, en juillet dernier, et d'Air-Algérie ont duré plusieurs jours et ont revêtu une ampleur nationale.

L'inflation a atteint 18 % en 1978, et avoisine les 16 % en 1979, soit quelque 35 % en deux ans, alors que la dernière augmentation générale des salaires, qui était en moyenne de 25 à 30 % selon les catégories, remonte au 1er octobre 1977, et avait été appliquée en quatre étapes, la dernière ayant eu lieu en novembre 1978. Le SMIG n'a plus bougé depuis. Or il s'agissait déjà à l'époque d'une augmentation de rattrapage, décidée à la suite d'une vague de grève durant l'été et l'automne 1977.

Le comité central doit enfin avoir un premier débat sur les grandes orientations du prochain plan qui sera quinquennal et doit être discuté et adopté fin 1980 par un congrès extraordinaire du parti.

DANIEL JUNQUA.

(1) 1 dinar vaut 1,12 F.

Mme Mohamed Khider veut réhabiliter la mémoire de son mari

De notre correspondante

Genève. — Mme Mohamed Khider, la veuve de l'ancien trésorier du F.L.N. algérien, assassiné à Madrid le 3 janvier 1967, poursuit la campagne qu'elle a entreprise pour défendre la mémoire de son mari. Ce dernier, estimant que, sous le régime de Ben Bella, le F.L.N. n'était pas représentatif du peuple algérien, avait déclaré, le 8 juillet 1964, que les fonds, dont il assurait la garde, étaient à l'abri en attendant qu'ils soient remis à ses véritables destinataires. Le trésor du F.L.N. était, en fait, déposé à la Banque commerciale arabe de Genève (B.C.A.), administrée à l'époque par un ressortissant syrien, M. Zouhair Mardam, et un banquier suisse, François Genoud, connu à la fois en sa qualité de détenteur des mémoires posthumes des principaux dirigeants algériens, et celle d'administrateur de la Banque populaire d'Alger.

Le gouvernement de Ben Bella porta plainte contre la B.C.A., celui de Boumédiène prit le relais. L'affaire, riche en rebondissement divers, s'est achevée à la suite d'une décision de la justice genevoise : le 11 décembre dernier, l'Algérie a définitivement et officiellement prit le contrôle de la B.C.A. La veuve de Mohamed Khider, qui s'était portée, dès 1974, partie civile contre la B.C.A., a déclaré au quotidien *la Suisse* qu'elle entendait parvenir à une reconnaissance *« claire et nette de l'honnêteté de son mari »*, et a ajouté : *« Il faut que les opposants à Ben Bella, qui ont reçu de l'argent de mon mari, en particulier MM. Mohamed Boudiaf et Rabah Bitat, actuel président de l'Assemblée populaire nationale, expliquent ce qu'ils ont fait. Enfin, puisqu'il y a eu assassinat, il faut que les criminels soient jugés et que toute la lumière soit également faite sur les circonstances de ce drame. Car, finalement, pourquoi Mohamed Khider est-il mort ? Je rappelle que la police espagnole avait identifié les coupables et que leurs photos et leurs identités ont été publiées, mais que l'affaire fut classée par le régime franquiste d'entente avec le gouvernement algérien d'alors. »*

ISABELLE VICHNIAC.

[Mme Khider a publié, par ailleurs, une longue déclaration dans laquelle elle précise qu'immédiatement après l'accession au pouvoir le 19 juin 1965 du président Boumediène, le contact avait été établi avec ce dernier. Un processus de règlement avait été mis au point, Alger ayant été informée du rôle de la B.C.A. par M. Khider, mais celui-ci a été assassiné le 3 janvier 1967 à Madrid. Mme Khider indique qu'elle s'est rendue en juillet 1970 à Alger et qu'elle a remis au président Boumediène tous les documents en sa possession. « La lumière peut être faite à tout moment sur la destination des fonds puisque le gouvernement algérien possède depuis 1970 les comptes que je lui ai transmis... et qu'il est en possession maintenant de toute la comptabilité de la B.C.A. », écrit Mme Khider en soulignant qu'elle a accompli sa « mission » et rempli ses « devoirs de militante ».]

Mauritanie

LE CONTINGENT MAROCAIN ÉVACUE BIR-MOGHREIN

Nouakchott (*A.F.P.*). — Les derniers éléments du contingent marocain de près d'un millier d'hommes, stationné à Bir-Moghrein, dans l'extrême nord de la Mauritanie, se sont retirés, a annoncé, mercredi 26 décembre, l'agence mauritanienne de presse.

Ce retrait met fin à la tension prévalant depuis le mois de novembre entre le Maroc et la Mauritanie, Rabat ayant fait la sourde oreille aux demandes réitérées de Nouakchott à la suite des accords signés avec le Polisario en août dernier.

Le gouvernement mauritanien avait finalement décidé de porter plainte devant le Conseil de sécurité de l'ONU, et auprès de la Ligue arabe et de l'O.U.A.

Le retrait du contingent a été accueilli avec satisfaction et soulagement par les milieux autorisés à Nouakchott qui affirment qu'il marque le *« désengagement total »* de la Mauritanie du conflit du Sahara occidental.

Rhodésie

EN VIOLATION DES ACCORDS DE LONDRES

L'armée s'est jointe à la police pour canaliser les manifestants lors du retour des guérilleros

De notre envoyé spécial

Salisbury. — L'arrivée dans la capitale rhodésienne, mercredi *26 décembre*, des officiers de liaison du Front patriotique s'est achevée sur une scène que ses partisans eurent sans doute voulu symbolique : M. Masuku, numéro deux de la ZIPRA, l'armée de M. Nkomo, étreignant son homologue de la ZANLA, M. Nhongo, avant de le conduire vers l'autobus qui attendait les guérilleros. Au-delà des accolades, les brèves déclarations faites par les deux hommes lors de leur arrivée soulignent déjà de sensibles différences entre les deux branches du Front patriotique.

Agé de trente-neuf ans, le chef adjoint de la ZIPRA a retrouvé son pays après seize ans d'exil. Sur l'entrée en application du cessez-le-feu, il s'est montré résolument optimiste : *« Je pense qu'il fonctionnera, pour de nombreuses raisons »*, a-t-il dit. Il s'est toutefois refusé à préciser ces raisons. Plus prudent, M. Rex Nhongo a déclaré que la réussite du cessez-le-feu dépendrait de *« l'attitude de l'autre camp »*, notamment de l'armée rhodésienne. Conscient de ces divergences d'appréciation, les autorités britanniques précisent que la paix interviendra plus rapidement dans les zones où opère l'armée de M. Nkomo.

Ce n'est donc pas un hasard, si les quatre points de rassemblement où se rendront, jeudi, quatre équipes de journalistes ont été choisis dans le Matabeleland situé dans l'ouest de la Rhodésie et contrôlé largement par la ZIPRA.

« Le mot d'ordre de cessez-le-feu serait mieux transmis du côté de la ZIPRA que du côté de la ZANLA », a déclaré, mercredi, le général John Acland, conseiller militaire de lord Soames. Il a ajouté que les activités de la presse seraient strictement contrôlées au cours des premiers jours suivant la date du cessez-le-feu, faute de quoi les résultats d'*« une opération très délicate »* pourraient être remis en cause.

Les manifestations de liesse populaire, qui s'étaient déroulées mercredi matin à l'arrivée des officiers de la ZIPRA, se sont poursuivies toute la journée dans une atmosphère sensiblement plus tendue. Après avoir défoncé les grilles d'enceinte de l'aéroport, la foule a envahi l'immense parking où elle a stationné jusqu'au crépuscule en dansant et chantant des slogans favorables au Front. Les milliers de manifestants se sont assis avec calme, face à une cinquantaine de policiers, blancs pour la plupart. Au cours de l'après-midi, une brigade anti-émeutes a repoussé la foule, à plusieurs reprises, à l'aide d'une douzaine de chiens policiers. Le comportement des forces de l'ordre a paru souvent proche de la provocation. Un cameraman américain, Bill Woodmann, a, d'ailleurs été sérieusement mordu par un chien.

Le déroulement de cette journée de manifestations pose deux questions. D'une part, des militaires rhodésiens, appartenant notamment à l'armée de l'air, se sont joints aux forces de l'ordre, en violation flagrante des accords de *Lancaster House*, selon lesquels le maintien de l'ordre relève, pendant la période de transition, de la responsabilité exclusive de la police. D'autre part, les policiers ont fait montre d'une nervosité aussi excessive qu'injustifiée. Sauront-ils, dans les deux prochains mois, se cantonner dans l'attitude de stricte neutralité qui leur a été assignée par les accords de Londres ?

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *Les combats* ont fait trente-neuf morts (dont trois membres des forces rhodésiennes et dix-neuf *maquisards africains*), selon un communiqué militaire publié mercredi à Salisbury. Le communiqué précédent, faisant état de vingt-six tués, datait du 21 décembre. En outre, l'explosion d'une bombe dans un autobus a fait deux morts et huit blessés graves dans une « township » africaine de Salisbury le jour de Noël. *(A.F.P.-Reuter.)*

Le témoignage d'un mercenaire

« L'Occident nous laisse tomber »

De notre envoyé spécial

Salisbury. — *« Je suis venu ici par idéal, mais mon idéal se démolit lentement. »* Mercenaire depuis seize mois dans l'armée rhodésienne, Christian n'a plus beaucoup le cœur à la tâche. Le combat du gouvernement de Salisbury représente toujours, à ses yeux, une cause juste. Mais dans le contexte politique actuel, son métier n'a guère d'avenir, et il le sait.

De son enfance au Congo belge, il a conservé le souvenir des violences katangaises où s'est ancrée, semble-t-il, sa vocation guerrière. Militant d'extrême droite, prompt à en découdre dans les bars de Bruxelles, il s'engage dans l'armée belge avant de servir au sein des forces de l'OTAN : *« J'étais spécialiste du char Léopard, ce n'était pas de la rigolade. »* Puis il commet ce qu'il appelle une *« grosse connerie » : « J'étais trop individualiste. J'ai déserté. »* Il avait, à l'époque, le grade de sergent. Aujourd'hui, il n'est que caporal, mais s'en moque apparemment.

Lorsqu'il prend du service dans l'armée rhodésienne, les mercenaires y sont légion : *« Les étrangers ont constitué jusqu'à 50 % des effectifs opérationnels. »* Il signe un contrat de trois ans auquel la tenue des élections d'avril dernier met un terme prématuré. Il signe à nouveau, mais cette fois pour un an seulement. Depuis, il a participé à tous les « gros coups ». Contre le Mozambique, il se trouvait en première ligne. *« J'appartenais à un groupe de cinquante fantassins, appuyés par une unité d'automitrailleuses Panhard* (il s'agit des A.M.L. fabriquées sous licence en Afrique du Sud). *Les soldats mozambicains ont déguerpi avant notre arrivée. Avec les types de la ZANU, c'était autre chose. On s'est beaucoup accroché. Nous avions repeint les véhicules aux couleurs du Frelimo pour tromper l'ennemi. A l'intérieur, il y avait des* Selous Scouts (unité de choc réputée pour ses atrocités envers la population civile). *Ce stratagème*, explique-t-il, *a trompé les conseillers cubains. Ils criaient :* « Camarade ! Camarade ! »*, et se sont aperçus trop tard de leur erreur. Pendant la nuit, les terroristes sont venus rechercher les morts et les blessés. On a fait une vingtaine de prisonniers. »*

« Des interrogatoires poussés »

Pendant le conflit rhodésien, il y a eu relativement peu de prisonniers de guerre. *« Les prisonniers*, explique Christian, *c'est pas mon job. On les livre à la Special Branch (police politique) qui les interroge. »* Ceux qui ont commis des atrocités sont liquidés. La plupart des autres sont *« retournés »* contre la guérilla. Un *« terroriste, ça se retourne vite »*. Parmi les troupes auxiliaires (sortes d'armées privées recrutées en 1978 par l'évêque Muzorewa et le révérend Sithole), *il y a beaucoup d'anciens « terros »*.

Au sujet des tortures, fréquemment pratiquées, selon de multiples témoignages, par les forces de sécurité, notre interlocuteur poursuit : *« Il y en a, mais pas tant que ça. Ce sont plutôt des interrogatoires poussés. Rien à voir avec les mutilations auxquelles on se livre de l'autre côté : lèvres coupées, chefs de village brûlés vifs pour l'exemple. Bien sûr, quand on arrive dans un village, où on a perdu certains des nôtres, on n'est pas gentil, quoi. Mais enfin, ce n'est pas Oradour. »* Notre mercenaire a l'euphémisme plutôt cynique.

Sur la nature et l'enjeu du conflit, il a des vues très arrêtées : *« La guerre n'est pas perdue militairement. Mais l'Occident nous laisse tomber. Je comprends que les jeunes Européens préfèrent danser sur du disco plutôt que venir se battre ici. On ne demande rien d'autre que des armes et des munitions. Seule l'Afrique du Sud intensifie ses livraisons actuellement. »* Christian ne croit pas au cessez-le-feu. *« Beaucoup de « terros » obéissent avant tout à leur chef de bande. Ils échappent à l'autorité supérieure. »*

En Rhodésie, Christian n'a pas fait fortune : 1 600 francs mensuels environ, auxquels s'ajoute une prime de brousse de 7 francs par jour. *« On en a marre d'être payé comme des queues de rat. En opération, on n'a pas de besoins, mais en ville... »* Son contrat expire en avril 1980. *« J'irai passer deux mois en Europe, faire un peu la bringue. Ensuite, je reviens ici comme paramilitaire. Je m'occuperai de la garde d'une plantation de bois, un bon job. »* Christian est né en 1954 : *« Demain, c'est mon anniversaire, je fête mes vingt-cinq ans. »* — J.-P. L.

Somalie

MOGADISCIO DÉMENT AVOIR OFFERT AUX ÉTATS-UNIS LA BASE DE BERBERA

La Somalie a catégoriquement démenti, mercredi 26 décembre, les informations selon lesquelles elle aurait offert une base militaire aux Etats-Unis (*le Monde* du 25 décembre).

Le ministre somalien de l'information, M. Abdelsalam Sheikh Hussein, a indiqué, au cours d'une conférence de presse, que *« la délégation américaine qui a récemment visité la Somalie n'a pas réclamé qu'une base lui soit offerte »* sur le territoire somalien. *« En conséquence, il n'y a eu aucune concession de base militaire de notre part »*, a-t-il ajouté.

Dimanche, des sources proches du Pentagone avaient déclaré que Mogadiscio avait offert aux Etats-Unis l'utilisation de la base de Berbera, sur le golfe d'Aden, qui avait été aménagée et utilisée par les Soviétiques avant leur expulsion, en 1977. — *(A.F.P.)*

ASIE

Chine

L'anniversaire de la naissance de Mao a été célébré très discrètement

De notre correspondant

Pékin. — La mémorie de Mao Tse-toung s'estompe doucement à Pékin. L'anniversaire de la naissance du fondateur de la révolution chinoise a été célébré cette année avec beaucoup plus de discrétion que l'an passé, et aucun des dirigeants du régime n'a jugé utile de se déranger pour une quelconque cérémonie. Le 26 décembre 1978, la plupart des membres du bureau politique avaient au moins assisté à une soirée artistique commémorative.

Rien de tel cette semaine, où la seule presse a rendu un hommage ambigu au président défunt.

Une photographie des années 60, une gravure sur bois et surtout trois textes inédits datant de près de cinquante ans, dans lesquels Mao Tse-toung fait lui-même le procès du maoïsme. Il s'agit de notes et de messages où l'ancien dirigeant révolutionnaire insiste sur la valeur de la pratique, de l'expérience concrète, par opposition à la théorie, et condamne ce qu'il *appelle des « formulations irréalistes »* de sa pensée. En même temps est annoncée la publication *en langue chinoise* des entretiens de Mao Tse-toung avec Edgar Snow en 1936.

C'est une occasion supplémentaire de souligner que Mao s'était opposé au culte de sa propre personnalité, puisqu'en aucune autre circonstance il ne s'est permis d'évoquer en détail sa propre biographie.

Au point où en sont les choses, il est presque remarquable que les formes d'un respect pour la mémoire de Mao soient ainsi observées. Les formes seulement, car les idées qu'on lui fait exprimer à travers des idées d'un autre âge n'ont qu'un rapport lointain avec son héritage politique, et en constituent même la répudiation implicite. Mais, pour l'instant du moins, il apparaît que l'on ne veut, ou ne peut, aller plus loin. Historiquement, le personnage de Mao Tse-toung a sans doute occupé en Chine une place plus importante que celle de Staline en U.R.S.S. Si des rapprochements sont tentés dans certains cercles qu'encombre *un mode de pensée et* d'analyse dont plusieurs générations sont encore marquées, la *nouvelle direction chinoise* ne se sent apparemment pas en mesure de donner sa propre version d'un « *vingtième congrès* » et de remplacer la mémoire du défunt par le culte encore très flou des « *quatre modernisations* ». — A. J.

LE NOUVEL AÉROPORT DE PÉKIN SERA PLUS ADAPTÉ AU TRAFIC ACTUEL

De notre correspondant

Pékin. — Le nouvel aéroport de Pékin entrera en principe en service le 1er janvier prochain. L'ouverture des installations avait déjà été annoncée pour le 1er octobre et *il n'est pas exclu que la mise en* fonction de certains équipements soit encore *retardée*. La nouvelle tour de contrôle, équipée d'appareils d'origine française, ne sera d'ailleurs pas achevée avant le mois de juillet 1980, et les hangars destinés à certains types d'appareils *commencent seulement à sortir de terre*.

Les bâtiments destinés aux passagers sont cependant achevés. Ils ont été, paraît-il, inspirés par l'exemple de Roissy et doivent permettre le passage de mille cinq cents voyageurs à l'heure.

Deux pistes de 3 800 mètres chacune *pourront accueillir tous* les types d'appareils actuellement en service sur les lignes internationales, Boeing-747 et DC-10 compris. La compagnie chinoise d'aviation doit elle-même recevoir quatre Boeing-747 au printemps prochain.

Quatre fois plus vaste, avec ses 60 000 mètres carrés, que *l'ancien* aéroport, le nouveau terminal de Pékin devrait aisément permettre d'éliminer les embouteillages qui se produisaient immanquablement à certaines heures dans les anciennes installations. Les systèmes d'enregis*trement des passagers et de* livraison des bagages perdront de leur caractère folklorique pour se conformer aux normes et méthodes en usage dans les grandes capitales du monde. A une échelle relativement modeste toutefois, et qui, compte tenu de l'important trafic inté*rieur, laisse prévoir qu'un jour ou* l'autre Pékin devra ouvrir un autre aérodrome.

La décoratio ndu nouvel aéroport a été conçue dans un esprit résolu*ment novateur et apolitique*. Si quelques fresques relèvent d'une inspiration chinoise traditionnelle mais modernisée, d'autres font penser *au modern style* des années 20. Des nus féminins, dans un ensemble folklorique et tropical, apparaissent même sur les murs d'un des res*taurants et provoquent des réactions* mélangées dans un public chinois peu habitué à ces « audaces ». —

A. J.

Les enfants-prolétaires du tiers-monde

II. — THAILANDE : l'exploitation jusqu'à la mort

De notre envoyé spécial

Le travail des enfants est un phénomène très répandu *dans le tiers-monde et plus* particulièrement en Asie du Sud (« le Monde » du 27 décembre). En Asie du Sud-Est, le B.I.T. (Bureau international *du travail) estimait, en 1977*, que 9,9 millions de moins de quinze ans avaient une activité et que, par exemple, 25,4 % des enfants de dix à quatorze ans en Thaïlande et 14,5 % en Indonésie. Cette forme d'exploitation humaine est certes la conséquence de l'extrême pauvreté, mais aussi de conditions socio-économiques spécifiques, comme à Hongkong et en Thaïlande.

Bangkok. — « *Descente de police sur l'usine de l'enfer : soixante-trois enfants sauvés de l'esclavage* ». Ce genre de titre dramatique n'est pas exceptionnel à la « une » des journaux de Bangkok. Il est plutôt commun et reflète une tare socio-économique largement répandue et en voie de développement. Les autorités ne s'opposent pas à la révélation de ses symptômes, à défaut d'agir sur ses causes. Si le titre est tristement banal, l'histoire qui suit est exemplaire, celle d'une situation de sous-développement rural et scolaire qui alimente à bas prix l'activité industrielle et commerciale d'un capitalisme dévorant anarchiquement des ressources et une main-d'œuvre mal protégées.

Les soixante-trois enfants — quarante-neuf filles et quatorze garçons âgés de huit à seize ans — travaillaient « *dans des conditions comparables à celles d'une prison* », dans l'une des quelque cinq mille *sweat shops (boutiques à sueur)* illégales qui prolifèrent en Thaïlande et qui, étant dans l'illégalité, ne se soucient guère des lois censées régir l'emploi, les salaires et les conditions de travail. Celle-ci produisait du papier d'étain. Tous les enfants souffraient de maladie de peau provoquées par la manipulation, sans précautions, de composants chimiques nocifs et de l'absence de toute hygiène et de tous soins dans l'entreprise.

Selon la police, tous venaient des provinces de Buriram, Sisaket et Surin (régions agricoles déshéritées du Nord-Est), où ils avaient été loués pour une période indéfinie à leurs parents par des intermédiaires sans scrupules et pour des sommes allant de 900 à 2 000 baths (de 220 à 450 francs). Oume Bunluen, une fillette de treize ans, déclarait : « *Ma mère m'a dit d'aller à Bangkok voir la personne qui m'a amenée ici pour travailler. (...) Notre village était si pauvre que la terre était craquelée. Nous n'avions ni poulets ni cochons. Avec quatre autres enfants à nourrir, ma mère n'avait pas d'autre choix.* » Une autre, âgée de seize ans, ajoutait : « *Bien que mon village soit très pauvre, on mangeait quand même mieux qu'ici.* »

Les enfants travaillaient et dormaient dans les mêmes vêtements. Ils avaient le droit de se laver tous les quatre jours. Ils étaient gardés en permanence à l'intérieur de l'entreprise. Lorsque l'un d'eux mourut dans des convulsions, sans soins et sans secours, la propriétaire, Mme Somphit, se rendit au poste de police local pour déclarer le décès d'un ouvrier de dix-sept ans. Sans résultat. Au lendemain de cette affaire, sa sœur s'était rendue au poste de police pour récupérer, sans opposition des autorités, dix des enfants. Les officiels du département du travail, théoriquement chargés de réprimer de pareils abus, se déclarent impuissants à faire fermer les *sweat shops*. Les licences d'exploitation — c'est bien le mot — dépendent, en effet, du ministère de l'industrie.

Le gouvernement lui-même...

Une crise économique profonde d'une part, l'exode rural qui jette vers les bidonvilles urbains une masse de jeunes chômeurs sans qualification et un excès de tolérance profondément ancré dans les mœurs de l'autre ne facilitent guère la résorption de l'esclavage infantile. Au contraire. Selon une enquête récente de l'Office national des statistiques, « *deux cent mille enfants de onze à quatorze ans sont actuellement employés (officiellement) dans des usines* », bien que la loi interdise cette pratique au-dessous de l'âge de douze ans. Elle la tolère partiellement de douze à quinze, pour des travaux légers et après notification du ministère de l'intérieur, mais le gouvernement ne donne pas l'exemple : les statistiques révèlent qu'il emploie dans les services plus de deux mille enfants de moins de douze ans.

Le rapporteur de cette enquête, M. Vichit Rawawong estimait en outre qu'un nombre bien plus élevé d'enfants travaillent dans des entreprises illégales et échappent à tout contrôle du bureau du travail. Dans un rapport publié en 1978, la Banque mondiale situait le nombre des enfants de onze à quatorze ans employés à des tâches d'adultes à « près de deux millions », soit 10 % des enfants de quatre à quinze ans. Bien que les chiffres varient selon les sources, tous reflètent l'ampleur du problème.

La Banque mondiale estimait encore en 1978 sous la ligne de de paysans — soit le quart de toute la population — vivaient en Corée, en 1978, sous la ligne de pauvreté absolue.

Une étude gouvernementale sur l'enfance et la jeunesse — dont les constatations restent valables trois ans après sa publication — révèle les raisons de cet état de choses et les mécanismes du cercle vicieux de l'exploitation : « *Au total, des enfants et jeunes de quatre à vingt-quatre ans, 26 % dans les campagnes et 13 1/2 % dans les villes n'ont aucune instruction. Dans les zones rurales, 87 % de jeunes de vingt à vingt-quatre ans n'ont pas dépassé le niveau élémentaire. En 1976, huit millions de jeunes et d'enfants allaient à l'école, douze millions n'y allaient pas, six millions travaillaient à plein temps dans les campagnes comme aides non payés dans leurs familles et cinq cent mille dans les secteurs secondaires et tertiaires des villes.* » Sur le nombre des enfants interrogés, 80 % donnent comme cause première de cet absentéisme scolaire le « *manque de soutien financier* » et 10 % n'expriment pas d'intérêt à poursuivre leurs études. L'immense majorité souhaiterait donc pouvoir le faire.

Ces données sont corroborées par une enquête effectuée récemment pour le compte de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) à l'occasion de l'Année de l'enfant. Quarante pour cent *des enfants du groupe*, de sept à quatorze ans, ne vont pas à l'école pour cause de pauvreté *familiale et d'insuffisance* de locaux scolaires publics dans les zones rurales. Cette situation favorise, et même encourage, un véritable racket par de prétendues « agences d'emploi » qui font miroiter aux parents l'appât d'un gain immédiat — mais dérisoire — pour passer de véritables contrats-location de leurs enfants. Certains ne les reverront jamais plus. Cette activité coïncide avec la recherche du profit maximal et des contraintes légales minimales par des employeurs de l'industrie et du commerce. Ils peuvent payer le travail des enfants à n'importe quel prix et les traiter comme bon leur semble ; souvent la corruption des fonctionnaires assure l'impunité. Pour des durées de travail quotidien égales ou supérieures à dix heures, les salaires mensuels varient de 150 baths à 550 baths par mois (de 45 francs à 150 francs), soit, dans le meilleur des cas et quand ils sont payés, la moitié du salaire d'un manœuvre non qualifié et non syndiqué.

Si les conditions de travail sont déplorables, celles de l'hygiène et de la santé ne le sont pas moins. Selon ce rapport, 7 % des enfants sont fréquemment malades, 35 %, de temps à autre, peu d'employeurs *offrent ne fût-ce* qu'un cachet d'aspirine ou un pansement. La Thaïlande est un pays *où le travail des enfants* est très étendu. Les lois pour les protéger existent, mais illes restent très peu appliquées dans un secteur privé intouchable, précise cette enquête, qui conclut : « *Dans de nombreuses entreprises illégales, les enfants sont traités de façoninhumaine.* »

R.-P. PARINGAUX.

Prochain article :

AFRIQUE ET PROCHE-ORIENT

Hongkong : au paradis de la libre entreprise

Correspondance

Hongkong. — « *Soit trois chevaux noirs et six chevaux blancs*, dit l'inspectrice. *Je soustraits deux chevaux blancs. Combien de chevaux faudra-t-il que j'achète pour qu'on ait douze chevaux ?* » Xiao Hong, qui a six ans, pose son doigt sur sa bouche, se concentre du mieux qu'il peut, mais reste muet. L'inspectrice enchaîne :

« *Soit trois chevaux noirs et six chevaux blancs. Combien cela fait-il de chevaux en tout ?* »

Xiao Hong, cette fois, se ronge les ongles en louchant. Il sait qu'il vient d'échouer à son premier concours. La couleur des chevaux, mentionnée dans les deux questions, n'avait d'autre *fonction que de dérouter* les moins « intelligents », de sélectionner une « élite » à l'entrée de l'école primaire.

Xiao Hong, au désespoir de *ses parents, devra tenter d'entrer* dans une autre école moins cotée. La plupart des gosses de Hongkong passent ainsi quatre ou cinq concours avant d'être admis en *première année* dans une école. Certains jardins d'enfants préparent à l'entrée à *l'école primaire. Le problème*, c'est qu'ils pratiquent eux-mêmes une sélection sévère... Pauvre Xiao Hong... Sa vie désormais va se passer entre deux concours : *il y a en a un à la* sortie du primaire, un autre à l'entrée du secondaire, plusieurs *dans le cours du secondaire*. Pour se maintenir dans son « collège », pour ne pas se faire éliminer, ce sont des livres entiers à ingurgiter et à réciter par cœur. La compétition, déjà... Le résultat est consternant. S'il n'y a pas, comme c'est le cas *au Japon, de suicides d'enfants*, la plupart d'entre eux réagissent par une sorte d'hébétude à la condition qui leur est faite. Souvent ils tombent malades : migraines, insomnies, tics nerveux, troubles de l'attention. Les médecins et psychiatres de la colonie *connaissent bien ces* symptômes.

Un fonctionnaire du département des affaires sociales a reconnu récemment : « *Les enfants de Hongkong sont soumis à la pression constante d'un système d'éducation hautement compétitif, et ils ne sont pas épargnés par toutes les tensions qu'entraînent le surpeuplement, le surtravail.* » Bel euphémisme quand on sait qu'au moins trente-six *mille enfants à Hongkong* ont une activité. Ce chiffre est probablement très en dessous *de la réalité. Une enquête effectuée* par une association privée et qui portait sur dix ateliers de confection de vêtements a révélé que huit de ces ateliers *employaient des enfants*.

Système d'alarme perfectionné

Le terme enfant recouvrant à Hongkong les moins de quatorze ans. La *plupart du* temps, les patrons de ces ateliers avaient *recours à des* « entremetteurs ». Ceux-ci fournissent un certain nombre d'enfants pour une période déterminée et touchent les salaires qu'ils redistribuent ensuite aux *parents, non sans* avoir prélevé leur commission. Les tâches effectuées par les *enfants sont celles* d'une main-d'œuvre non qualifiée : manutention, emboutissage de pièces en métal léger ou plastique. Outre la confection des vêtements, c'est dans la fabrication des jouets que la main-d'œuvre enfantine est importante. Il y a *deux ans, la télévision de Hong*kong diffusa un film qui fit scandale. Tourné dans la colonie par une équipe britannique et intitulé « made in Hongkong », il dévoilait les conditions de travail des enfants dans certaines usines de jouets. Ces conditions *différaient peu de* celles des adultes : salaire aux pièces, journées de travail pouvant atteindre *dix heures*. Le film montrait certains enfants, qui avaient eu les mains mutilées par leur machine et n'avaient jamais touché la moindre indem*nité, ni même reçu de soins* médicaux gratuits. Il aurait fallu pour cela que les patrons — et les parents, complices — se dénoncent. Après la projection de ce *film, un débat avait été* organisé, et la réaction d'un des participants — un membre de la chambre de commerce de Hongkong — vaut la peine d'être rapportée. Il disait donc : « *Etait-il opportun de diffuser un tel film en Grande-Bretagne juste avant les fêtes de fin d'année, quand un grand nombre de jouets « made in Hongkong » sont lancés sur le marché ?* »

En principe, il est illégal *d'employer des enfants...* à plein temps et pendant les heures de scolarité. Mais Hongkong, en dépit de l'afflux d'immigrants chinois, illégaux ou légaux, manque de *main-d'œuvre*. Pour certaines petites usines, les enfants constituent *un appoint* presque indispensable. Les patrons sont d'autant plus enclins à y avoir recours qu'ils savent qu'ils risquent peu : une amende de 5 000 à 6 000 dollars de Hongkong. C'est *peu* au regard des profits tirés. Un salaire d'enfant est en général *inférieur d'un tiers au salaire* d'un adulte. Du reste un système d'alarme perfectionné est mis en *place dans toutes les* usines qui emploient des enfants.

Une personne suspecte est-elle annoncée, une sonnerie ou des clignotants rouges se mettent à fonctionner, *en un clin* d'œil les enfants disparaissent. L'inspection du travail est, *comme on peut l'imaginer*, particulièrement inefficace dans ce paradis de la libre entreprise. Mais le problème est plus profond.

La *morale chinoise* a plutôt tendance à protéger les vieillards que les enfants. Il est de tradition de verser à ses parents une part importante de son salaire. *En revanche, peu* de gens trouveraient à redire au fait d'envoyer ses enfants travailler à l'usine, même si cela est illégal. Les enfants sont encore considérés *comme une* sécurité sociale donnée par la nature. Sur ce point, Hongkong, c'est encore le tiers-monde.

HENRI LEUWEN.

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

● DEUX DETENUS BASQUES accusés d'appartenir à l'ETA, MM. Eduardo Barinaga et José Maria Uriarte, ont été mis, mercredi 26 décembre, en liberté provisoire contre le versement d'une caution de 100 000 pesetas (environ 64 000 francs), a-t-on appris à Madrid. Seize détenus basques ont ainsi été élargis depuis que l'ETA a libéré le 12 décembre M. Javier Ruperez, député du parti gouvernemental, que l'organisation séparatiste avait enlevé. Le gouvernement avait officiellement déclaré qu'il n'y avait pas eu de négociations, mais il apparaît de plus en plus nettement que des contacts avaient été pris et qu'un accord tacite avait été conclu. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● LE GENERAL ALEXANDER HAIG, ancien secrétaire général de la Maison Blanche sous le président Nixon et ancien commandant en chef des forces de l'OTAN en Europe, a été nommé président de la firme United Technologies, a-t-on annoncé officiellement mercredi 26 décembre au siège de cette dernière, à Hartford (Connecticut). United Technologies, qui possède notamment les fabriques de moteurs d'avion Pratt et Whitney et d'ascenseurs Otis, est une des vingt plus grandes compagnies industrielles américaines. Le général Haig avait déclaré il y a quelques jours qu'il ne solliciterait pas l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle de 1980 comme on lui en avait prêté l'intention. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Grande-Bretagne

● LORD CASTLE, ancien membre de l'Assemblée européenne et époux de Mme Barbara Castle, ancien ministre travailliste, est décédé, mercredi 26 décembre, à son domicile du Buckinghamshire, des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-douze ans.

[Ancien journaliste, Edward Cyril Castle avait notamment travaillé au « Manchester Evening News », au « Daily Mirror » et au « Picture Post », dont il avait été rédacteur en chef au début des années 50, avant de commencer une carrière politique au sein du parti travailliste. Il avait été élevé à la pairie en 1974, et avait siégé à l'Assemblée des Communautés européennes de 1975 à 1979.]

● LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BRITANNIQUE a augmenté de 2 % environ en octobre, après les grèves dans la métallurgie, qui l'avaient *freinée. Toutefois, pour l'en*semble des trois mois août-septembre-octobre, elle a été *en baisse de 4 % par rapport* au trimestre précédent, avec une diminution de 6 % dans la seule industrie manufacturière. Selon l'Office central de la statistique, la production serait, sans les grèves, probablement restée, dans l'ensemble, au niveau de l'an dernier.

Mali

● TRENTE ET UN NOUVEAUX ELEVES ET ETUDIANTS maliens ont été incorporés dans l'armée par décision du chef d'état-major de l'armée de terre à la suite de la grève des cours dans les lycées et facultés (*le Monde* du 22 décembre), rapporte Radio-Bamako. Cette décision porte à trois cent vingt-huit le nombre de jeunes ainsi « appelés » sous les drapeaux. — *(Reuter.)*

République fédérale d'Allemagne

● APRES LA MORT AU DANEMARK DE RUDI DUTSCHKE (*le Monde* du 27 décembre), la police a estimé, mercredi 26 décembre, que l'ancien dirigeant des étudiants contestataires ouest-allemands était probablement mort d'une crise d'épilepsie dans sa baignoire. A Bonn, les Jeunes Socialistes, organisation de jeunesse du *parti social-démocrate, ont* rendu hommage à Rudi Dutsche, « *partenaire de discussion sincère et véritable ami* ». — *(A.F.P.)*

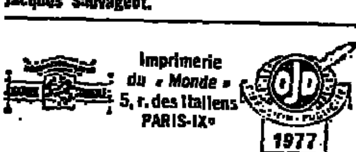
Turquie

● UN PROCUREUR a été assassiné dans la nuit du mardi 25 au mercredi 26 décembre à Tunceli, à 820 kilomètres à l'est d'Istanbul. A Ankara, deux dirigeants régionaux du Parti de l'action nationaliste (extrême droite) ont été tué par des inconnus. Par ailleurs, le bureau d'Ankara du quotidien *Hergun*, organe de ce parti, a été dynamité. L'explosion n'a pas fait de victime, mais d'importants dégâts matériels. Le bilan définitif des émeutes de lundi (*le Monde* du 26 décembre), s'établit à deux morts et plusieurs dizaines de blessés. *Le lendemain, des affrontements* ont opposé la police et des étudiants de gauche à Mecatibey, un quartier d'Ankara. L'un des étudiants a été sérieusement blessé, et douze autres ont été arrêtés. — *(A.P., A.F.P.)*

Zaïre

● *LA FERMETURE DES FRONTIERES* et l'interdiction du survol du territoire zaïrois jusqu'au *31 décembre (le Monde* du 27 décembre) seraient consécutives non à une réforme monétaire, mais à une tentatives avortée de coup d'Etat, selon M. Bétou, opposant en exil. Ce dernier a déclaré, mercredi 26 décembre, à l'agence Belga que des militaires avaient tenté, la semaine dernière, de s'emparer de l'aéroport de Kisangani (ex-Stanleyville) mais que leur rébellion avait échoué. — *(A.F.P.)*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.



هكذا من الأصل

ASIE

Cambodge

Le nouveau gouvernement des Khmers rouges bannit toute référence au communisme et propose « une grande union nationale »

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — La Radio du gouvernement du Kampuchéa démocratique (Khmers rouges) a confirmé, ce jeudi 27 décembre, les révélations officieuses faites la semaine dernière à Bangkok au sujet d'un remaniement ministériel, de la suspension de la constitution socialiste et de l'appel à la coopération et au regroupement de toutes les composantes de la résistance antivietnamienne au sein d'un *« front de grande union nationale »* (*le Monde* du 22 décembre). Comme prévu, Hanoï a condamné, mercredi 26 décembre, ces changements : *« Toute tentative pour ressusciter un régime fantôme afin de tromper l'opinion mondiale est une illusion vouée à l'échec »*, écrit le quotidien de l'armée, *Quan Doi Nhan Dan*.

Selon la radio des Khmers rouges (qui émet du sud de la Chine), M. Pol Pot est effectivement remplacé dans ses fonctions de premier ministre, mais à titre provisoire seulement, par le chef de l'Etat, M. Khieu Samphan. Il devient officiellement commandant en chef de l'armée nationale. Aucune mention n'est faite de sa qualité de secrétaire général du parti communiste. Ce sont là deux concessions majeures.

Ces décisions, ainsi que l'élaboration d'une stratégie politique adaptée à la situation actuelle, auraient été prises du 15 au 17 décembre par les représentants de l'Assemblée (nationale) du peuple, ceux du gouvernement et ceux de l'armée. Emanant d'un régime discrédité par sa cruauté, démantelé, privé de soutien populaire, acculé dans des réduits montagneux le long de la frontière thaïlandaise et dépendant pour sa survie de l'aide matérielle étrangère, elles sont considérées ici comme une tentative quasiment désespérée.

Imposé à l'initiative des pays de l'ASEAN — et, affirme-t-on ici de bonne source, de la Chine, — ce ravalement de façade a notamment pour but : de faciliter et de prolonger l'existence légale des Khmers rouges au sein des instances internationales en évitant des lâchages diplomatiques, à l'exemple de la Grande-Bretagne, de priver Hanoï de *l'épouvantail Pol Pot* qui reste l'un de ses meilleurs atouts et de favoriser la coopération des divers mouvements de la résistance avec un front patriotique d'où est bannie toute référence au parti communiste.

Dans un chapitre intitulé « la Nouvelle stratégie », le gouvernement khmer rouge indique : *« Tout Cambodgien, qu'il adhère au Front patriotique et démocratique de grande union nationale ou pas, est chaleureusement accueilli par le front, dès lors qu'il combat les agresseurs, expansionnistes et exterminateurs vietnamiens, de quelque manière que ce soit. »*

Se basant sur les enseignements de l'histoire, le gouvernement estime que : *« (...) Même si la clique de Le Duan* (premier secrétaire du P.C. vietnamien) *était contrainte de retirer ses troupes du Kampuchéa, le peuple cambodgien sait parfaitement qu'elle ne renoncera jamais à sa stratégie d'agression, d'expansion et d'extermination de la race kmère. C'est pourquoi le Front patriotique et le gouvernement du Kampuchéa doivent poursuivre une très longue lutte, pendant des générations encore, pour défendre leur indépendance, leur souveraineté, leur intégrité territoriale et leur propre race. Nous avons également besoin du soutien, de l'assistance et de la coopération du monde entier. »*

Dans leur programme politique futur, les dirigeants khmers rouges se livrent à une véritable autocritique en promettant, une fois de plus, le respect des principes démocratiques les plus élémentaires à un peuple qu'ils ont asservi brutalement de 1975 à 1979, et qui leur voue désormais une haine tenace. Enfin, sur le plan militaire ils estiment que la stratégie vietnamienne, *« attaque éclair-victoire éclair »*, se solde *par un échec. Ils admettent*, cependant, que les Vietnamiens *« ont réussi à prendre Phnom-Penh et plusieurs provinces du Kampuchéa (...), et détruit un certain nombre de soldats de l'armée démocratique, particulièrement dans la première phase de leur offensive »*. Ils les accusent d'avoir *« pillé et complètement détruit l'économie et la nation cambodgiennes et exterminé plusieurs millions de Khmers par divers moyens »*.

Les forces armées vietnamiennes sont *« de plus en plus enlisées »* et la guérilla se poursuit *« partout dans le pays »*, affirme encore la radio. Elle prévoit le déclenchement de la seconde phase de l'offensive vietnamienne *« en décembre 1979 et en janvier 1980, dans l'ouest du Cambodge »*, le long de la frontière thaïlandaise. — R.-P. P.

DES MINISTRES FRÈRES OU APPARENTÉS ?

Voici la composition du gouvernement remanié du Kampuchéa démocratique :

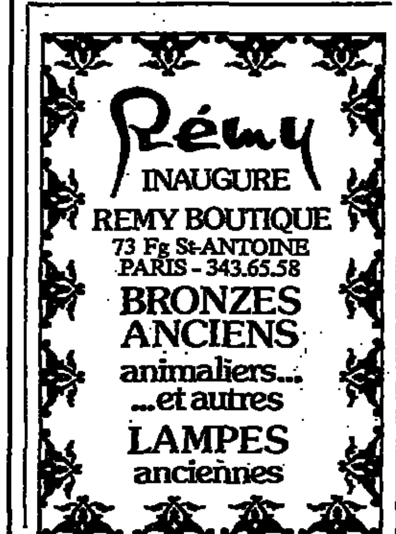
Premier ministre : M. Khieu Samphan (également chef de l'Etat). Vice-premier ministre, chargé des affaires étrangères : M. Ieng Sary. Vice-premier ministre, chargé de la défense nationale : M. Son Sen.

Ministre de l'économie et des finances : M. Thiounn Thioum. Santé : M. Thiounn Thoeun. Affaires sociales : Mme Ieng Thirit (épouse de M. Ieng Sary). Culture et éducation : Mme Yun Yat (épouse de M. Son Sen).

Ministre attaché au cabinet du premier ministre : M. Keat Chhon.

Président du comité national des sciences et de la technologie, avec rang de ministre : M. Thiounn Mumm.

On remarque principalement dans ce gouvernement l'absence du troisième vice-premier ministre chargé de l'économie, M. Vorn Vet — liquidé en novembre 1978 — et la promotion de deux des quatre frères Thiounn, MM. Thiounn Thioum et Thiounn Mumm, qui rejoignent leur aîné, ministre de la santé, aux plus hauts postes. Le quatrième et cadet de la famille, M. Thiounn Prasit, est le représentant du régime aux Nations unies à New-York.



Au secours du peuple cambodgien

(Suite de la première page.)

Tout cela reste vrai, à cette différence peut-être que ceux qui devaient mourir sont morts comme ceux qui ne pouvaient survivre à leur naissance, et que les autres commencent à ressentir les effets d'une alimentation sommaire, mais régulière.

Toutefois, le nombre de tuberculoses, de malarias, de dysentries et de parasitoses est très élevé. Les effets d'une sous-alimentation prolongée ne seront peut-être pas récupérables chez les adolescents. Quand des enfants de trente mois pèsent cinq kilos et que ceux de dix ans ont la taille et le poids qu'ils auraient dû avoir à cinq, les dégâts risquent d'être définitifs.

La condition physique n'est d'ailleurs pas la même pour tous les réfugiés. Les plus atteints sont les non-combattants qui ont été entraînés par les Khmers rouges en retraite pour leur servir de support démographique et politique en vertu, sans doute, du principe maoïste suivant lequel le révolutionnaire doit vivre dans le peuple comme le poisson dans l'eau. Mais là, le poisson était le seul nourri, et le contraste est frappant entre la bonne condition physique des combattants, vêtus de noir et reconnaissables au foulard qu'ils portent autour du cou, et la condition déplorable des « civils » qui les suivent, de gré ou de force, et qu'ils continuent d'ailleurs à encadrer jusque dans les camps.

Les autres, ceux qui appartiennent aux Khmers serei ou nationalistes et qui combattent, eux aussi, Phnom-Penh parce que, peur eux, c'est le Vietnam qui y commande, sont physiquement moins délabrés. Sans doute parce qu'ils rencontraient un meilleur soutien dans la population et se trouvaient dans des régions moins pauvres. Les uns et les autres se retrouvent d'ailleurs dans certains camps tel celui de Sakeo, où ils sont regroupés, bien que séparés suivant leur allégeance politique, sauf à l' « hôpital ». La réalité qui se cache sous ce mot est à peu près la suivante : de grandes tentes qui abritent en tout mille cent malades que soignent quarante et un médecins et cent cinq infirmières appartenant en nombre sensiblement égal à des sociétés nationales de Croix-Rouge ou à des « volags » (agences volontaires).

Certaines de ces tentes ont un coin réservé aux interventions chirurgicales, qui nous ont paru beaucoup plus sommaires que les antennes avancées des services de santé des armées que nous avons connues au cours de la dernière guerre ; mais on trouve tous les médicaments sur place, et l'arrivée depuis quelques jours au camp Sakeo 2 des installations d'Hôpital sans frontières, servies par cinq médecins et chirurgiens et dix infirmières de la Croix-Rouge française, va sérieusement renforcer les possibilités d'interventions.

Une imbrication saisissante

Le camp de Mak-Mun, situé sur la frontière, donne une vision saisissante de cette imbrication. Là, environ deux cent mille Khmers sont installés dans des paillotes, dont chacune est flanquée d'un abri où tous se réfugient en cas de tirs trop denses de roquettes. Les pro-vietnamiens sont à 5 kilomètres environ et l'on entend de temps à autre des rafales d'armes automatiques. C'est une équipe de médecins et d'infirmières de la Croix-Rouge française qui sont sur place dans des conditions de rusticité qui sont peut-être les plus frappantes que nous ayons vues. La salle d'accouchement était, dans une salle commune, une encoignure séparée du reste par une couverture accrochée sur une corde et tenue par des pinces à linge.

Qu'il nous soit permis ici une incidente qui sera aussi une mise au point. Nous avons déjà mentionné la Croix-Rouge internationale et Médecins sans frontières. On sait que certaines polémiques ont mis en cause les actions ou les inactions de l'une ou l'autre de ces associations. Vues à 10 000 kilomètres par les hommes et les femmes qui coopèrent étroitement sur le terrain au service de la même cause pour soulager les mêmes détresses, ces querelles d'état-major sont non seulement désolantes : elles ne sont pas dignes des efforts et des sacrifices prodigués chaque jour. Quant à l'image de la France, elle est donnée par les quelque cent Françaises et Français qui s'y trouvent déjà. Car il faut savoir que sur les quatre cents médecins et infirmières qui, du nord au sud de ce pays de plus de 2 000 kilomètres de long, servent dans la vingtaine de camps en exercice, les Français, avec le quart des effectifs, fournissent le plus fort contingent.

Un mot d'explication n'est peut-être pas ici inutile. Lorsque les premiers réfugiés sont entrés en Thaïlande en 1975 (Laotiens fuyant le Pathet-Lao, Cambodgiens fuyant les Khmers rouges et Vietnamiens fuyant les forces de Hanoï), la Croix-Rouge internationale est intervenue, conformément à sa mission, qui est de répondre aux situations d'urgence. Puis elle a passé la main à des organisations de volontaires, tels Médecins sans frontières, International Rescue, Committee, Le Cama (catholique), etc., qui depuis de trois ans assurent le service de santé de ces camps.

Avec les vagues de 1979, en présence d'un afflux qui a fait traverser la frontière à soixante-dix mille Khmers rouges dans les seules journées des 13 et 14 octobre au sud d'Aranya-Prathet, la communauté internationale, reppésentée par les Nations unies, est tombée d'accord avec le gouvernement de Bangkok pour confier, sous l'autorité suprême du haut *commandement thaïlandais*, la responsabilité de l'organisation des camps et du ravitaillement au Haut Commissariat pour les réfugiés et celle des problèmes sanitaires au Comité international de la Croix-Rouge et à l'UNICEF.

C'est donc le C.I.C.R. qui coordonne l'action de toutes les sociétés de Croix-Rouge et agences de volontaires et c'est en réponse à son appel que la Croix-Rouge française a recruté et commencé à envoyer ses équipes. Si l'offensive vietnamienne que l'on attend se produit, ce sont mille infirmières et deux cents médecins de plus que le C.I.C.R. enverra là-bas. La Croix-Rouge française fournira six nouvelles équipes de sept personnes (un médecin, cinq infirmières, un administratif) mais elle ne prétend à aucune exclusivité et il y a place pour tous les dévouements, comme dans ce camp de Songkhla, à 1 000 kilomètres au sud de Bangkok, où sont accueillis les « boat people », Vitenamiens qui arrivent entassés à soixante ou quatre-vingts dans de méchantes embarcations, souvent rançonnés en route par des pirates qui leur prennent l'argent qu'ils ont pu emporter, violent les femmes (nous avons vu une fillette de douze ans qui avait été violée *quinze fois*) et massacrent qui leur résiste. Dans ce camp, travaille depuis six mois un de nos compatriotes de Médecins sans frontières dont le rayonnement se voit dans le regard que lui portent les cinq à six mille réfugiés dont il a la charge, en même temps qu'une équipe itinérante de *la Croix-Rouge suisse*.

S'il convient donc de rendre une égale justice à tous ceux qui sont venus d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Australie pour faire face à cette situation exceptionnelle, ce serait une grave injustice que de ne pas souligner la gravité des problèmes qui se sont posés aux autorités thaïlandaises.

L'on imaginera ce que représente l'afflux de centaines de milliers de réfugiés, étrangers, en condition physique déplorable, dès maintenant acculés à la frontière. Devant cette invasion d'hommes et de femmes mourant de faim, se jetant sur les ressources des villages-frontières en faisant fuir les habitants, dévorant leurs récoltes et allant, paraît-il, jusqu'à brûler le bois des maisons pour cuire ces nourritures, un problème politique grave était posé, et le gouvernement hésita sur la conduite à tenir.

Fallait-il les refouler ou les admettre ? Les deux attitudes ont été successivement adoptées. Décision de refoulement en mai et décision d'admission en octobre. En faveur de cette dernière, nous savons, de la meilleure autorité, que la reine, présidente de la Croix-Rouge, et sa fille, la princesse Sirinthorn, la jeune et très efficace vice-présidente, ont joué un rôle éminent dans la décision d'ouvrir la frontière. Mais la presse de Bangkok est attentive aux réactions de Phnom-Penh, où déjà il est dit que la Thaïlande doit désarmer les soldats qui combattent le gouvernement Heng Samrin s'ils pénètrent sur son territoire.

Progressivement, la situation sanitaire se rétablira grâce aux soins prodigués et à une alimentation régulière et suffisante. Alors, sans doute, l'immense élan de solidarité, qui mobilise aujourd'hui tant d'énergie, se ralentira.

Sans doute aussi les conditions d'habitation deviendront-elles meilleures.

Mais, *même lorsque cela* sera fait, restera la question de leur avenir. Retourneront-ils dans leur pays ou deviendront-ils des Palestiniens d'Asie ? S'ils préfèrent les conditions indicibles où ils se trouvent à ce retour, ce n'est sans doute pas, pour la plupart, par option politique car dans un tel *état de dénuement peu importe* le régime sous lequel on vit. Ils ont fui parce que le choix était entre la vie et la mort. La situation se stabilisera-t-elle au point de permettre le retour du plus grand nombre ? Sans doute pas avant plusieurs années. D'ici là, il faudra nécessairement pourvoir à l'occupation des adultes et à la scolarisation des jeunes. Déjà nos infirmières nous ont demandé de leur envoyer des livres pour enfants et des jeux les plus simples, tels que papier et crayons de couleur. Ceux qui leur ont déjà été donnés montrent que leur source d'inspiration à peu près exclusive est constituée par des scènes de guerre !

Nous avons cherché à nous rendre à Phnom-Penh et en avons fait la demande par l'intermédiaire du C.I.C.R. Aucune réponse ne nous a été donnée. La Croix-Rouge et l'UNICEF y ont des missions permanentes, un médecin français du Secours populaire s'y trouve. Les moyens qui pourraient être mis en œuvre au Cambodge même par les grandes organisations d'entraide françaises, qui ont patronné l'appel du gouvernement pour une campagne nationale d'aide au peuple cambodgien, seraient importants. Ils permettraient, et c'est la seule chose qui importe au-delà des calculs des politiques, de sauver des vies humaines et d'alléger les souffrances d'un peuple décimé par la guerre, la maladie et la malnutrition.

Il y a un énorme effort à faire et la Croix-Rouge et l'UNICEF constituent des stocks de vivres dans le port de Kompong-Sum qui seront distribués aussitôt que seront assurées les garanties de bonne arrivée à la population.

Pour sa part, la Croix-Rouge française est prête à apporter tout concours en son pouvoir au Cambodge même. D'où notre regret de n'avoir pu rencontrer sur place les responsables de la Croix-Rouge khmère et les services officiels de Phnom-Penh.

Un mot encore pour conclure. Si, en Thaïlande, la langue véhiculaire est l'anglais, avec les réfugiés, qu'ils soient Vietnamiens ou Cambodgiens, c'est le français qui permet de communiquer. Il faut avoir vu les regards qui se tournent vers ceux qui, parlant notre langue, sont les interprètes attitrés de nos médecins et infirmières, il faut s'être entendu demander cent fois : *« Pouvons-nous aller en France ? Que peut la France pour nous ? »*, pour mesurer l'étendue de la confiance qui nous est faite.

Pour beaucoup, c'est la qualification intellectuelle que la France leur avait apportée qui les a mis en danger de mort de la part du régime de Pol Pot. Pour ceux qui ont survécu, cette qualification est aujourd'hui sinon la planche de salut, du moins le support de leur espoir.

Nos compatriotes qui sont là-bas répondent par leur compétence et leur dévouement à l'idée que se font de notre pays des foules qui sont peut-être les plus *déshéritées* et les plus malheureuses de la planète.

FRANÇOIS DE ROSE.





EUROPE

Union soviétique

L'hebdomadaire « Temps nouveaux » critique violemment le « projet » du P.S. français

De notre correspondant

Moscou. — Si le parti communiste français a été récemment à l'honneur dans la presse soviétique, le parti socialiste est maintenant sur la sellette. Dans son premier numéro de janvier, l'hebdomadaire *Temps Nouveaux* lui consacre un long article que l'agence Tass a diffusé par avance le mercredi 26 décembre. Jusqu'à maintenant, les Soviétiques avaient été très prudents dans leurs commentaires sur la division de la gauche française, et ils s'étaient efforcés d'éviter les attaques directes contre le parti socialiste, dont plusieurs dirigeants avaient été reçus ces derniers mois par des responsables du comité central du parti communiste. La publication par la *Pravda*, la semaine dernière, d'un article de M. Gaston Plissonnier, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., dans lequel celui-ci s'en prenait vigoureusement au P.S., annonçait-il un changement d'attitude des Soviétiques ?

Toujours est-il que l'hebdomadaire *Temps Nouveaux*, qui examine le texte du « projet socialiste », critique sans ménagement les passages de ce document consacrés aux sociétés socialistes de l'Europe de l'Est et à la politique internationale. Il prend tout d'abord la précaution d'affirmer que les questions de stratégie et de tactique sont *« une affaire intérieure au parti socialiste »*, puis il regrette que les socialistes français *« s'associent de plus en plus souvent à la cacophonie* (anti-soviétique et anti-communiste) *des adversaires bourgeois du socialisme »*. *« Malheureusement*, ajoute l'article, le *« projet socialiste » en est une illustration »*.

L'article passe en revue quelques thèses qu'il trouve contestables. Ainsi l'analyse de la société soviétique proposée par le document du parti socialiste manque de *« bonne foi et d'honnêteté »*. *« On sent des relents de guerre froide (...). C'est, il faut le croire, le poids du passé, quand les socialistes français fondaient toute leur politique sur l'anticommunisme et l'antisoviétisme. »* La révolution d'Octobre a-t-elle été une *« impasse stratégique »*, comme le proclame le parti socialiste ? Pas du tout, réplique *Temps Nouveaux*, même les historiens bourgeois reconnaissent que c'est le plus grand événement du vingtième siècle : *« Il est étonnant que cela échappe à ceux qui prétendent représenter une partie du mouvement ouvrier français. »*

Les sociétés de l'Est n'auraient rien à voir avec le *socialisme*, affirme encore le « projet socialiste ». L'hebdomadaire rappelle à ce propos le communiqué commun publié en avril 1975, à l'issue de la visite à Moscou de M. François Mitterrand, qui constatait *« les succès du développement de l'Union soviétique dans la voie du socialisme »*. Il reproche au parti socialiste de s'ingérer dans les affaires intérieures du parti communiste et de l'État soviétique et de se faire *« le protecteur des ennemis du régime socialiste, de ceux qui violent l'ordre et les lois soviétiques »*.

Les missiles en Europe

Sur les problèmes internationaux, les Soviétiques créditent les dirigeants du parti socialiste de bonnes intentions pour le renforcement de la détente, de l'amitié et de la coopération franco-soviétique, mais ils estiment qu'elles ne s'accordent pas avec les attaques contre la politique extérieure de l'U.R.S.S., qualifiée par les socialistes d'expansionniste et d'hégémoniste. *Ils* regrettent de ne pas avoir *« entendu la voix du parti socialiste »* s'élever contre le déploiement des nouveaux missiles américains en Europe occidentale. *Temps nouveaux* fait référence à ce propos aux déclarations de M. Mitterrand, qui est mentionné une seule fois dans cet article, déclarations sur le caractère pacifique de la politique extérieure de l'U.R.S.S., sur son rôle décisif pour le maintien de la paix internationale.

Deux autres dirigeants du parti socialiste sont cités : MM. Rocard et Martinet. Pour eux, écrit l'hebdomadaire soviétique, *« Soljenitsyne, ce fieffé réactionnaire, dont le credo politique trouble même certains propagandistes bourgeois, fait autorité en ce qui concerne les questions du socialisme. »*

Dans sa conclusion, le journal trace le cadre et les limites de la coopération possible entre le parti socialiste et le parti communiste. *« La lutte commune pour la détente, le désarmement, l'amitié et la compréhension mutuelle entre les peuples français et soviétique, telle est la base sur laquelle il est possible de développer aujourd'hui et demain la coopération entre le parti communiste soviétique et le parti socialiste français. Pour ce qui est de l'antisoviétisme et de l'anticommunisme, cette arme éculée n'a jamais rien rapporté à personne, et elle ne rapportera rien non plus aux militants du parti socialiste qui l'ont incluse dans leur arsenal. »*

Des responsables du comité central du parti communiste soviétique avaient déjà, en privé, fait part à des dirigeants du parti socialiste de passage à Moscou de leur mécontentement à propos de cette partie du « projet socialiste ». Cependant, pourquoi les Soviétiques ont-ils cru bon de rendre publiques maintenant ces critiques ? Trois raisons peuvent être avancées. La visite que M. Christian Pierret, député socialiste des Vosges, a faite récemment à l'académicien André Sakharov, auquel il a transmis un message de solidarité de M. Mitterrand, a certainement déplu aux dirigeants soviétiques. Ceux-ci regrettent d'autre part l'attitude qu'ils jugent pour le moins ambiguë des sociaux-démocrates européens face au nouveau plan de l'OTAN en Europe occidentale ; enfin, les Soviétiques apportent leur soutien à la politique du parti communiste français avec lequel leurs relations semblent s'être sensiblement améliorées ces derniers temps.

Dans ces conditions, on peut se demander si les dirigeants *soviétiques souhaitent toujours* recevoir M. François Mitterrand, dont la visite à Moscou est prévue depuis longtemps.

DANIEL VERNET.

UN PRISONNIER POLITIQUE UKRAINIEN A TENTÉ DE S'IMMOLER PAR LE FEU

(De notre correspondant.)

Moscou. — L'académicien André Sakharov a annoncé, le mercredi 26 décembre, que M. Oleksa Tikhy, membre du groupe ukrainien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, avait tenté, le mercredi 19 décembre, de s'immoler par le feu, dans un camp de Mordovie, près de Perm. On ne sait d'ailleurs pas si M. Tikhy a survécu à ses blessures.

Agé de cinquante-deux ans, ancien directeur d'une école pédagogique, M. Tikhy avait été condamné en 1977, en même temps que M. Nicolas Roudenko, à dix ans de camp de travail à régime sévère, plus cinq ans de relégation pour *« activités antisoviétiques »*. M. Tikhy, très affaibli à la suite de la perforation d'un ulcère, avait été puni pour de *« simples violations du règlement du camp »* par plusieurs séjours en cachot.

D'autre part, le physicien Lev Regelson, membre d'un « séminaire orthodoxe » non officiel de Tallin, a été arrêté le 24 décembre. Il devrait être transféré à Moscou. Il est l'auteur de *la Tragédie de l'Eglise orthodoxe*, qui a été publiée uniquement en Occident. Le principal organisateur de ce séminaire, M. Alexandre Ogorodnikov, est incarcéré à Leningrad, depuis novembre, sous l'inculpation de *« propagande antisoviétique »*.

Rappelons que plusieurs arrestations ont été opérées, ces dernières semaines, dans les milieux orthodoxes contestataires, dont celle du père Gleb Yakounine, animateur du Comité de défense des croyants. — D. Vt.

LE COMITÉ DE DÉFENSE DES BIOLOGISTES S'INQUIÈTE DU SORT DE SERGE KOVALEV INTERNÉ DEPUIS CINQ ANS

Il y a cinq ans, le 27 décembre 1974, l'électrophysiologiste Serge Kovalev, militant des Droits de l'homme et d'Amnesty International, était arrêté à Moscou. Un an plus tard, après une parodie de procès, il était condamné à sept ans de camp à régime sévère et à trois ans de relégation.

Il est interné depuis dans un camp de Perm, dans l'Oural. Il y a fait plusieurs grèves de la faim, car, comme l'écrivait en juin dernier l'un de ses codétenus, *« il jouit auprès des prisonniers de la réputation de porte-parole désintéressé et de combattant inflexible pour leurs droits élémentaires. C'est justement pourquoi sa situation est si terrible et si dangereuse »*.

Le comité de défense des biologistes prisonniers d'opinion est inquiet à son sujet. La dernière lettre reçue par sa femme date du mois de septembre. Pour que *« sa voix ne s'éteigne pas »* et pour lui manifester soutien et sympathie, le comité souhaite que nombreux soient ceux qui acceptent de lui écrire. Le comité fournira toutes les indications utiles aux intéressés (c/o C. Caussanel, laboratoire de physiologie des insectes, université Paris VI, 7, quai Saint-Bernard, Paris 5e).

1979 a été une année record pour l'émigration des juifs

De notre correspondante

Vienne. — 1979 a été une année record pour l'émigration des juifs soviétiques en Israël, estime-t-on dans les milieux des organisations juives de Vienne, où l'on évalue à 50 000 le nombre des visas de sortie qui ont été accordés par l'U.R.S.S. Le précédent record remonte à 1973, lorsque 34 733 juifs avaient été autorisés à quitter l'Union soviétique.

Selon les chiffres publiés par le ministère de l'intérieur autrichien, 23 049 émigrés soviétiques ont transité par Vienne entre janvier et août 1979. Au cours du seul mois d'octobre, les organisations qui prennent en charge les émigrés à leur arrivée dans la capitale autrichienne ont accueilli 4 700 personnes.

On s'attend à une baisse sensible des chiffres au cours des mois d'hiver : les autorités soviétiques *ont donné un premier coup* de frein au mouvement d'émigration après la signature des accords SALT 2, en juin dernier, et l'on commence maintenant à en ressentir les effets. La colonie juive de Vienne craint que cette baisse ne soit le signe avant-coureur d'un arrêt brutal de l'émigration, qui pourrait survenir après les Jeux olympiques de Moscou, l'été prochain.

En juillet dernier, les autorités soviétiques ont commencé à refuser les autorisations d'émigrer aux candidats présentant des « invitations » reçues d'Israël et émanant de parents éloignés. Selon les nouvelles directives, seules les parentés du premier degré (père, mère, enfants, frères et sœurs) sont désormais prises en considération. Auparavant, aucun lien de parenté n'était exigé entre les personnes qui demandaient un visa et celles qui les invitaient à les rejoindre.

La raison principale de ce durcissement est, selon les milieux juifs viennois, le nombre élevé de ressortissants soviétiques désireux de quitter l'U.R.S.S., nombre qui dépassait largement celui qu'escomptaient les autorités : 140 000 juifs soviétiques environ ont demandé l'autorisation d'émigrer. Quant au gouvernement israélien, il constate avec quelque amertume que plus de la moitié des émigrés choisissent, à leur arrivée à Vienne, d'émigrer aux Etats-Unis ou au Canada plutôt qu'en Israël : sur les 28 000 juifs qui ont quitté l'U.R.S.S. en 1978, 12 000 seulement ont opté pour Israël.

WALTRAUD BARYLI.

[Nouvelle correspondante du « Monde » à Vienne, chargée de suivre l'actualité autrichienne, Waltraud Baryli succède à Anita Rind (qui regagne la rédaction parisienne du journal).]

Afghanistan

L'engagement soviétique

(Suite de la première page.)

Les officiels américains se refusent à spéculer sur les raisons de cet important déploiement. On croit seulement savoir ici qu'il *n'est pas lié apparemment* à la situation en Iran. Les troupes concentrées à la frontière afghane auraient même été puisées en partie dans les effectifs qui font face d'ordinaire à l'Iran, plus à l'ouest. D'autre part l'attention des stratèges soviétiques semble se porter davantage sur la situation à l'est de l'Afghanistan, donc loin de l'Iran. On rapporte encore que les parachutistes soviétiques n'auraient pas été engagés à ce jour dans les combats contre les rebelles musulmans et que leur effectif n'est pas encore suffisant pour permettre une opération massive contre ceux-ci. Il s'agirait plutôt de contrôler certains points et axes stratégiques dont la protection leur serait confiée. Mais cette situation peut évoluer.

Le gouvernement américain se gêne d'autant moins pour dénoncer l'engagement soviétique « sans précédent » qu'il n'a guère d'autres moyens de le contrer pour le moment, sauf à aider en sous main à l'occasion les insurgés afghans (c'est là un sujet sur lequel on se refuse à tout commentaire ici). Il trouve injuste de se voir mis en accusation dans divers pays musulmans à l'occasion de la crise iranienne, alors que Moscou peut mater en toute impunité dans le pays voisin une insurrection islamique tout aussi authentique que celle d'Iran. Aussi bien, les responsables ne craignent-ils pas d'aborder de front le *« parallèle vietnamien »*. *« L'ordre international*, a dit mercredi le porte-parole du département d'Etat, *dépend en fin de compte de la question de savoir si suffisamment de gens tireront la leçon du passé et prendront des mesures pour éviter de le voir se répéter encore et encore. »*

Après avoir indiqué que *« ni les rebelles ni le gouvernement afghan ne devraient mériter un soutien international »*, M. Hodding Carter a fait valoir que la situation dans ce pays représente une *« menace »* pour *« une région de grande instabilité en une période de grande instabilité »*. *« Nous croyons*, a-t-il dit encore, *que les membres de la Communauté internationale devraient condamner une intervention militaire aussi flagrante dans les affaires intérieures d'un pays souverain et indépendant »*.

Ce *« souci »* a été exposé à plusieurs reprises aux dirigeants soviétiques dans le courant du mois de décembre, sans aucun succès jusqu'à présent.

MICHEL TATU.

RÉBELLIONS ET PUTSCHS EN SÉRIE

17 JUILLET 1973. — Un ancien premier ministre, Mohammed Daoud, renverse la monarchie et proclame la République.

1er MARS 1977. — La loi martiale en vigueur depuis le coup d'Etat de 1973 est abrogée. Un cabinet civil est formé.

27 AVRIL 1978. — Un putsch renverse le président Daoud. Un conseil révolutionnaire des forces armées est créé.

30 AVRIL 1978. — Nour Mohammed Taraki est nommé chef de l'Etat. L'U.R.S.S. est le premier pays à reconnaître le nouveau régime.

12 MARS 1979. — Les trois principaux mouvements rebelles appellent les musulmans à la lutte en commun contre le gouvernement « communiste et antireligieux » de M. Taraki.

28 JUILLET 1979. — Les pouvoirs spéciaux sont accordés à M. Taraki pour lutter contre l'insurrection.

16 SEPTEMBRE 1979. — Le président Taraki est tué lors d'un coup de force *organisé par son premier* ministre, M. Hazfizullah Amin. Moscou affirme son soutien à celui-ci quand il devient chef de l'Etat.

● *Les animateurs de l'Association des amis de l'Afghanistan*, présidée par M. Jean-José Puig, ingénieur, *se déclarent « conscients de la gravité de la situation et de l'horreur du génocide qui se perpétue en Afghanistan, et ont décidé de donner tout son sens à la préservation de la culture afghane. Ils feront état de sa mutilation actuelle en portant à la connaissance du public les arrestations arbitraires, tortures, disparitions et exécutions qui frappent sauvagement l'ensemble des populations afghanes et plus particulièrement leurs élites. »*

(*) L'Association des Amis de l'Afghanistan, 92, boulevard Barbès, 75018 Paris.

DIPLOMATIE

CORRESPONDANCE

Recherche et politique étrangère

A la suite de l'article sur l'Institut français des relations internationales (IFRI) paru dans le Monde *du 30 novembre, nous avons reçu une lettre de M. Hermet, directeur du Centre d'études et de recherches internationales, dont voici l'essentiel :*

Il me semble nécessaire de rappeler qu'il existe d'autres centres, de nature universitaire et scientifique, qui assurent depuis un grand nombre d'années le développement de la recherche française en matière de relations internationales.

Le plus important d'entre eux est le Centre d'études et de recherches internationales (CERI) de la Fondation nationale des sciences politiques, créée en 1952 à l'initiative de Jean-Baptiste Duroselle et Jean Meyriat, et associé au C.N.R.S. depuis 1967. Ce « laboratoire » rassemble présentement une cinquantaine de collaborateurs à temps plein, dont quarante chercheurs auxquels s'ajoutent une dizaine d'universitaires associés. Il a un caractère largement interdisciplinaire, puisqu'il repose sur la coopération de « politologues, de juristes, d'économistes, de slavisants, d'historiens, de sinologues, d'arabisants et autres spécialistes d'aires culturelles nécessitant un investissement linguistique considérable.

Cependant, l'activité du centre se circonscrit à l'analyse des phénomènes politiques dans une perspective qui couvre — imparfaitement — l'ensemble du monde moins la France. L'étude comparative des systèmes politiques nationaux y tient une large place, mais celle des relations internationales y est non moins privilégiée, en fonction d'une démarche qui met en rapport les facteurs internes et externes du jeu politique mondial.

● *Le gouvernement français* a versé une contribution spéciale *de 100 000 dollars (400 000 francs)* à l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR). Cette contribution est destinée à l'Institut international de recherche pour le désarmement, qui fonctionnera sous l'égide de l'UNITAR. — (A.F.P.)



هكذا من الأصل

LA TENSION ENTRE L'IRAN ET LES ÉTATS-UNIS

La crise peut tourner à la guerre

déclare l'imam Khomeiny

Me Nuri Albala, avocat, membre de l'Association des juristes démocrates, de retour à Paris après un bref séjour à Téhéran, a confirmé que le Conseil de la révolution iranien avait pris la décision de libérer trois otages pour les fêtes de Noël. Cependant, les « étudiants islamiques » qui occupent l'ambassade américaine avaient mal réagi aux indiscrétions faites à ce sujet par Mme Brigitte Gros, sénateur des Yvelines. « Estimant que l'on tentait ainsi d'exercer des pressions sur eux, a ajouté Me Nuri Albala, les étudiants avaient renoncé à libérer les trois otages. »

D'autre part, sur l'invitation des autorités iraniennes — rapporte l'Agence télégraphique juive, — le rabbin Avraham Hirshberg est arrivé à Téhéran, où il espère célébrer un office religieux pour les otages de confession juive. Au cours d'une interview téléphonique accordée *à la radio israélienne à partir de Téhéran, le* rabbin Hirshberg a *indiqué qu'il avait reçu un* « chaleureux accueil », semble-t-il, de la part de la communauté juive de Téhéran. Venant de Mexico, le rabbin était arrivé en Iran via la Jordanie et la Syrie.

Le cardinal Duval, qui s'est entretenu avec l'ayatollah Montazeri, a rendu hommage à la République islamique pour avoir « ouvert la voie » à la défense de la « cause des déshérités » à travers le monde. L'archevêque d'Alger devait quitter Téhéran ce jeudi 27 décembre.

Téhéran. — « *A présent, nous sommes en guerre, une guerre politique et économique, à laquelle pourrait peut-être s'ajouter encore une guerre militaire* » : c'est un nouvel appel à la mobilisation qu'a lancé l'imam Khomeiny, le mercredi 26 décembre, en prenant la parole devant les responsables de la Fondation des mostazafin (les déshérités). Quelques instant plus tôt, évoquant la menace de blocus par les Etats-Unis, l'imam avait déclaré que, « *si beaucoup de gouvernements ont approuvé la façon d'agir des Américains* », en revanche, « *les peuples* (dépendant de ces gouvernements) *avaient, eux, réprouvé leur attitude* ».

Reprenant le thème de la guerre économique, « *une guerre qui est en fait une lutte entre l'islam et le blasphème* », le chef religieux a convié toutes les forces vives de la nation, hommes et femmes, jeunes et vieux, à travailler ferme pour redresser la situation : « *Aucune catégorie de citoyens n'a à se croiser les bras en attendant que d'autres fassent le travail... Les agriculteurs doivent fournir un dur effort, comme les ouvriers. C'est un ordre de Dieu, pour que nous ne restions pas sous la bannière du blasphème. C'est le devoir de tous*, a poursuivi l'imam, *de développer, dès cette année, notre agriculture, de telle sorte qu'elle puisse d'abord nourrir nos propres besoins avant de devenir exportatrice dans les années futures.* »

En tenant de tels propos, que la radio iranienne a largement diffusés, et qu'on peut assurément qualifier d'alarmistes — « *La crise entre les Etats-Unis et l'Iran peut tourner à la guerre* » titre ce jeudi le *Téhéran-Times* reprenant les paroles de l'imam, — le chef de la révolution islamique a-t-il voulu, tout en battant le rappel des bonnes volontés, d'abord et surtout préparer le pays à entrer dans une période difficile, voire critique, dont les tout premiers signes commencent à faire, discrètement il est vrai, leur apparition dans la capitale ?

Des files d'attente

Il est encore trop tôt pour parler de réelle « pénurie », mais, au hasard d'une promenade à travers Téhéran, que recouvre depuis mercredi la première neige du rude hiver iranien, et que les multiples chantiers abandonnés depuis de longs mois dressant contre le ciel gris leur carcasse de béton et leurs grues immobiles ne font qu'enlaidir un peu plus, on remarque, *ici et là*, des

De notre envoyé spécial

files d'attente devant certains magasins d'alimentation. En fait, nous disait-on, aucune denrée essentielle n'a disparu, mais, désormais, et de plus en plus souvent, il arrive que tels produits — le riz, les œufs, le sucre notamment — fassent momentanément défaut dans tel quartier, alors qu'ils sont disponibles dans un autre, d'où cette affluence dans certaines boutiques.

En toute logique, ce sont les aliments de première nécessité, tels que le riz, dont les Iraniens font le plus clair de leur ordinaire, l'huile végétale et le blé, qui devraient se raréfier les premiers puisque l'Iran, qui les importait pour 80 % des Etats-Unis, ne peut plus, d'ores et déjà, compter que sur des stocks aléatoires.

D'autre part, le pays est tributaire des importations de toutes provenances pour 30 % des produits alimentaires dont il a besoin, et ces importations ont déjà diminué de moitié au cours des derniers mois. Si l'essence ne coûte toujours que l'équivalent de 60 de nos centimes le litre, les prix commencent à monter lentement mais régulièrement, mettant le kilo de riz à 150 rials (1), la viande surgelée à 120, la viande fraîche à 350, les œufs à 150 rials... le kilo, puisqu'ils sont vendus au poids, un kilo représentant environ quinze œufs de calibre normal. Quant au thé, que les Iraniens consomment en abondance, il varie, selon les qualités, de 300 à 1 200 rials le kilo.

Si, à court terme, la situation ne peut être qualifiée de « dramatique », il est évident que l'avenir a de quoi inquiéter. Les exhortations de l'imam Khomeiny seront-elles suivies d'effet, et si oui, l' « union sacrée » qu'il préconise saurait-elle suffire à assurer demain sa subsistance à un pays qui est tributaire de tant d'autres nations ?

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) 1 franc = 16,75 rials.

« M. LE PAPE IGNORE-T-IL LES CRIMES DE M. CARTER ? »

L'imam Khomeiny, recevant les prêtres américains dans sa résidence de Qom, a vigoureusement critiqué « *Monsieur le pape* » pour son « *soutien aux puissants de ce monde et ses silences* ». Il a ajouté : « *Monsieur le pape ignore-t-il les crimes de M. Carter et des autres présidents des Etats-Unis au Vietnam, en Palestine et au Sud-Liban ? S'il le sait, pourquoi s'entoure-t-il de cette chape de silence ? Pourquoi protège-t-il les puissants au détriment des faibles ?* »

Enfin, l'imam Khomeiny a insisté auprès de ses visiteurs pour qu'« *ils transmettent le message du Christ non pas aux pauvres et aux faibles, mais aux puissants et aux nantis qui les exploitent* ». — (A.F.P.)

● *La dette israélienne* au premier semestre s'élevait à 13885 millions de dollars, en augmentation de 19 % par rapport à juin 1978. L'essentiel de cette somme — 84 % — consistait en devises étrangères, 16 % représentant des dettes intérieures (obligations émises par l'Etat) ; 82,5 % des dettes sont à long terme (cinq ans et plus). Ainsi, chaque citoyen israélien doit à sa naissance environ 4 000 dollars. Près de 28 % du budget ont été consacrés, durant l'année en cours, soit au remboursement de dettes venues à échéance, soit au paiement d'intérêts. — (A.F.P.)

Washington réclame une « action concrète et efficace » du Conseil de sécurité

De notre correspondante

New-York. — M. McHenry, chef de la mission américaine aux Nations unies, a commencé ses consultations en vue de la réunion prochaine du Conseil de sécurité qui doit statuer sur les sanctions demandées par Washington contre Téhéran.

La lettre adressée le 22 décembre par M. McHenry au président du Conseil de sécurité, et rendue publique le mercredi 26, énumère les étapes diplomatiques qui ont conduit à cette dernière requête des Etats-Unis : 25 novembre, appel de M. Waldheim, le secrétaire général, au Conseil de sécurité ; 4 décembre, adoption d'une résolution du Conseil demandant la libération immédiate des otages ; 15 décembre, ordre similaire de la Cour internationale de justice de la Haye.

« *L'Iran*, indique la lettre de M. McHenry, *a défié toutes les décisions de la communauté internationale.* » Rappelant que les Etats-Unis ont, jusqu'ici « *agit avec mesure* » et qu'ils se sont même déclarés prêts à discuter « *les griefs formulés par l'Iran* » (*à leur endroit*), le représentant américain déclare que « *le mépris affiché par l'Iran pour les lois internationales et les règles universellement acceptées pour la conduite des relations entre les nations* » doit maintenant « *faire l'objet d'une action concrète et efficace du Conseil de sécurité* ». « *Le respect des lois internationales et de la diplomatie civilisée des temps modernes, ainsi que les capacités des Nations unies à remplir leurs obligations de maintien de la paix et de la sécurité* » sont en jeu, conclut M. McHenry.

Malgré leurs précautions oratoires et diplomatiques, les Américain semblent prêts à agir avec fermeté et toute la célérité compatible avec une situation aussi mouvante. Ils souhaiteraient que le vote ait lieu avant le 1er janvier, date à laquelle certains des membres du Conseil de sécurité seront remplacés — le Koweït par les Philippines, la Tchécoslovaquie par la République démocratique allemande, le Gabon par la Tunisie, le Nigéria par le Niger, et la Bolivie par la Colombie ou par Cuba, si, toutefois, un vote arrive à départager les deux adversaires qui sont en lice depuis le 4 novembre.

Une décision difficile

Mais il n'est pas exclu que les cinq pays qui s'apprêtent à passer le relais soient enclins à faire traîner les choses pour laisser leurs successeurs prendre la responsabilité d'une décision difficile.

Tout dépendra sans doute des mesures proposées par les Américains qui devront obtenir au moins 9 voix sur les 15 du Conseil dont les décisions se prennent à la majorité plus 1 voix, les membres permanents (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, U.R.S.S.) pouvant opposer leur veto.

Les pays occidentaux — France, Grande-Bretagne, Portugal et Norvège — soutiendront, en principe, la résolution américaine. La Chine pourrait, au pire, s'abstenir. Le veto soviétique reste possible, mais ne paraît pas certain dans la mesure où la délégation de Moscou paraît tentée de faire porter aux pays non alignés la responsabilité du « non ». Elle pourrait trouver des alliés dans le Koweït, qui attend toujours que le Conseil se décide à voter des sanctions contre Israël, et dans les pays africains qui rechigneront à voter des sanctions contre l'Iran alors qu'ils ne les ont pas obtenues contre l'Afrique du sud.

Un durcissement ?

Les *Américains pourraient* proposer une gamme de sanctions suffisamment souples pour ne pas inquiéter leurs alliés traditionnels qui ont besoin du pétrole iranien, ni les pays peu enclins à soutenir le régime de Khomeiny mais soucieux de ménager l'avenir de leurs relations avec Téhéran. Ces sanctions pourraient se traduire par un embargo graduel sur les pièces détachées d'équipements de pointe ou pour l'industrie pétrolière, certains produits alimentaires particulièrement pour l'élevage industriel, et surtout les diverses facilités de financement dont l'économie iranienne fait un important usage.

Les Américains, qui ne manquent pas une occasion de souligner qu'ils sont en train d'épuiser les dernières solutions diplomatiques susceptibles d'entraîner la libération des otages, laisseraient aussi entendre à leurs interlocuteurs qu'un vote négatif *du Conseil de sécurité* pourrait inciter à une action plus brutale leurs dirigeants, poussés par une opinion qui s'impatiente et qui a été très déçue que la traditionnelle trêve de Noël n'apporte aucun changement dans la situation des otages. Une opinion qui, de surcroît, s'inquiète maintenant des disparités apparues dans les récits des ecclésiastiques qui ont visité l'ambassade américaine et le nombre des otages avancé depuis deux mois par le département d'Etat.

Mercredi matin, le secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, a refusé de commenter la pleine page publiée par la princesse Ashraf dans le *Washington Post* de dimanche. Accusant l'imam Khomeiny de méprises les Nations unies, la sœur jumelle du chah indique que sa famille a, au contraire, toujours entretenu des relations privilégiées avec l'Organisation internationale. Elle rappelle qu'elle a été présidente de la commission des droits de l'homme de l'ONU, cite les remerciements que diverses personnalités de l'Organisation lui ont adressées pendant son mandat, et illustre le tout d'une photographie sur laquelle on la voit, en 1974, remettant à M. Waldheim un chèque de 2 millions de dollars à l'occasion de l'Année internationale de la femme.

NICOLE BERNHEIM.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	480 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

LA COURSE AUX ARMEMENTS NUCLÉAIRES

La liste des pays « suspects » s'allonge

Le gouvernement français a, il y a quelques mois, bloqué les ventes au Pakistan de deux sociétés françaises. Le matériel en cause, qui n'a donc pas été livré, à l'exception de 10 % environ de l'une des deux commandes, déjà partiellement honorée, était destinée à la construction, non loin d'Islamabad, d'une installation d'enrichissement de l'uranium par centrifugation, que le gouvernement du général Zia Ul Haq aurait l'intention d'utiliser à des fins militaires.

Les services secrets américains venaient en effet de découvrir que le Pakistan, par des voies détournées, était en train de se procurer le matériel nécessaire à cette installation ; celle-ci a été conçue grâce à des plans dérobés à l'usine d'enrichissement d'Almelo (Pays-Bas) par un *ingénieur pakistanais qui* travaillait jusqu'à l'année dernière pour le consortium germano-néerlando-britannique URENCO.

Le Pakistan cherche à se donner les moyens de disposer de la bombe atomique : ceci devrait suffire à contraindre les gouvernements à s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour limiter la prolifération des armes nucléaires.

Mais les signes d'orage ne cessent de s'accumuler, huit mois avant la révision à Vienne, en août *1980, du traité* de non-prolifération nucléaire (T.N.P.). De graves soupçons pèsent toujours sur l'Afrique du Sud — au large de laquelle a été détecté un double « flash » lumineux dont les spécialistes ne semblent toujours pas savoir s'il faut l'attribuer ou non à une *explosion nucléaire.*

L'Argentine, pour sa part, a récemment décidé d'acquérir un nouveau réacteur à eau lourde (cette filière est particulièrement réputée pour *fabriquer* un plutonium « excellent » suivant les critères militaires) auprès de la République fédérale d'Allemagne. Une offre canadienne était d'environ 33 % moins chère, mais le Canada exigeait que l'Argentine s'engage à mettre sous contrôle international l'ensemble de ses installations nucléaires. Les Allemands, pour leur part, ne *formulaient pas* cette exigence...

Ces différents événements sont inquiétants. Ils montrent que, contrairement aux idées qu'ont longtemps défendues les Américains, la lutte contre la prolifération nucléaire est de nature beaucoup plus politique que technique. Même si des progrès techniques peuvent encore être possibles, en particulier pour prévenir le détournement à des fins militaires d'installations ou de matériels destinés initialement à un usage civil.

Les Etats-Unis, en tout cas, vont devoir redéfinir leur politique en la matière dans les mois qui viennent. Surtout s'ils tiennent à ce que la révision du T.N.P. ne prenne pas l'allure d'un nouvel affrontement Nord-Sud. Les pays en voie de développement — ils l'ont clairement affirmé ors du récent sommet des pays *non aignés* à La Havane comme à l'occasion des travaux de l'Internationl nuclear fuel cycle evaluation (I.N.F.C.E.) (voir ci-dessous) — ne manqueront *pas de* rappeler leur revendication, désormais classique, du « libre accès » à la technologie nucléaire (notamment prévu par l'article 4 du T.N.P.).

Risque-t-on de voir se constituer un « cartel » des pays suspects » non signataires du T.N.P. ? La question est évoquée par ceux qui cherchent à définir une approche permettant de concilier le respect de la souveraineté des Etats et de leurs intérêts légitimes avec les objectifs de la non-proliferation qui empêchent désormais que toute technologie soit accessible librement à tout le monde. Il faut aussi que cette approche soit susceptible d'inciter des pays comme l'Inde, le Pakistan, le Brésil, l'Argentine, l'Afrique du Sud, Israël, l'Algérie, l'Arabie Saoudite, l'Espagne, à adhérer aux principes du T.N.P. Un défi difficile, mais qui doit être relevé.

Dossier établi par

GÉRARD VIRATELLE et XAVIER WEEGER.

Face à l'Inde, les ambitions du Pakistan

Le Pakistan pourrait faire exploser un engin nucléaire dans trois ou quatre mois, selon *certains observateurs*, dans deux ou trois ans, selon d'autres. Les avis diffèrent en effet sur le chemin qui reste à parcourir par les scientifiques pakistanais pour maîtriser l'ensemble du processus de fabrication d'un tel engin et, bien entendu, par la suite, de sa miniaturisation.

Le Pakistan travaille, du point de vue international, dans la plus stricte légalité, même s'il est évident que son programme s'appuie, pour l'essentiel actuellement, sur des plans détournés par l'un de ses nationaux, un spécialiste de la métallurgie, M. Abel Qader Khan, qui travaillait à l'usine d'Almelo. A la suite de cette exceptionnelle opération d'espionnage industriel les Pakistanais ont pu dresser une liste d'achats comportant les spécifications précises des divers composants d'une centrifugeuse, utilisée pour la production d'uranium enrichi devant servir dans la fabrication d'un engin nucléaire. Ils ont essayé de se procurer ses équipements auprès de quatorze pays, dont certains signataires du traité de non-prolifération nucléaire. Les services secrets américains ont découvert le « pot aux roses ». Le gouvernement français a alors fait opposition aux livraisons de certains matériels par deux sociétés françaises. Le Pakistan aurait dès lors tenté de se procurer les machines permettant de fabriquer ces matériels, mais on lui aurait opposé un nouvel embargo, discret.

Il n'est donc pas certain que les Pakistanais soient entrés en possession de tous les éléments indispensables. C'est peut-être la raison pour laquelle les travaux de construction de l'usine prévue à cet effet, à Kahuta, près de la capitale Islamabad, ont semblé suspendus ces dernières semaines. L'installation, non loin de laquelle furent attaqués, en juin dernier, deux diplomates français, est en tout cas gardée par des batteries anti-aériennes équipées de fusées Crotale et survolée fréquemment par des Mirage de l'armée de l'air pakistanaise. Les observations par satellites ont, d'autre part, permis de noter une activité inhabituelle dans certaines régions désertiques des provinces du Sind et du Balouchistan, où pourrait se situer le site d'une expérience.

Si le Pakistan a laissé entendre qu'il possédait des dépôts d'uranium sur son territoire, ce minerai ne paraît pas exploité. Le pays s'approvisionne donc pour le moment à l'extérieur. Le délégué nigérien à la récente conférence de l'Agence internationale de l'énergie atomique, qui a eu lieu à New-Delhi, a indiqué que son pays avait livré, en 1978, 150 tonnes d'uranium au Pakistan, ainsi que 300 tonnes, au début de l'année, à la Libye, pays qui n'en a pas, apparemment, l'usage industriel.

Ali Bhutto, qui avait activement participé à l'élaboration du programme nucléaire pakistanais, lui donna un coup de fouet au lendemain de l'explosion, en mai 1974, du premier engin indien. « *Nous étions parvenus au seuil de l'entière capacité nucléaire lorsque j'ai quitté le gouvernement* (en juillet 1977) *pour ma cellule de condamné à mort* », a écrit l'ancien premier ministre dans son testament politique. « *Si je suis assassiné.* » Il y déclare également : « *Les civilisations chrétienne, juive et hindoue ont cette capacité. Les puissances communistes la possèdent aussi. Seule la civilisation islamique en est dépourvue, mais c'est sur le point de changer.* » N'avait-il pas affirmé péremptoirement auparavant : « *Les Pakistanais parviendront à fabriquer une bombe, dussent-ils manger de l'herbe !* »

A cette fin, le Pakistan s'engagea, sous la direction de ce *nationaliste* ambitieux, dans deux directions parallèles : en premier lieu, la filière au plutonium — d'où l'achat à la France d'une installation de retraitement des combustibles nucléaires, qui, à la suite de l'évolution *de la politique* française, ne fut jamais complètement livrée (ce contrat ne semble plus, aujourd'hui, avoir aucune chance d'être honoré). En second lieu, la filière à l'uranium enrichi. Le changement de position de la France comme *la défection* de l'ingénieur pakistanais d'Almelo ont sans doute *été* décisifs pour le choix de la seconde filière qui paraît être acquis aujourd'hui.

La « complicité » de pays arabes

S'exprimant devant la presse étrangère à la fin du mois d'octobre, le général Zia Ul Haq n'a pas écarté la possibilité que son pays *fasse exploser* un *engin*, précisant que, à son avis, il n'y avait pas d'explosion « pacifique ». La Chine a apporté à plusieurs reprises *son* soutien verbal, mais appuyé, à l'effort pakistanais d'« indépendance nationale ». *Va-t-elle plus loin ? Cela* semble douteux.

En revanche, la « complicité » de plusieurs pays arabes — et notamment de la Libye — est plus vraisemblable. Le Pakistan s'est lancé dans la réalisation d'un engin, d'une part pour se placer autant que possible à parité avec l'Inde dans ce domaine car, sur le plan des armes traditionnelles, le fossé entre les deux pays tend plutôt à s'élargir. Il ne faut pas perdre de vue d'autre part que les hommes au pouvoir à Islamabad sont des militaires qui ont perdu la guerre de 1971, et dont l'image auprès de l'opinion pakistanaise s'est singulièrement dégradée depuis la pendaison d'Ali Bhutto et la suppression de toute vie politique. Sans doute espèrent-ils redorer leur blason et rehausser le prestige national en pratiquant la fuite en avant dans le domaine nucléaire.

D'autre part, le Pakistan entend prendre rang comme premier pays musulman détenteur d'une « capacité atomique » car, s'il parvient à ce résultat, cela représentera un succès considérable aux plans militaire, diplomatique et politique. Un succès sans doute rentable. Islamabad compte, par exemple, beaucoup sur l'aide financière des riches pays pétroliers arabo-musulmans avec lesquels il entretient des relations étroites. La coopération militaire est poussée entre le Pakistan et Abou Dhabi, l'Arabie Saoudite, *la Libye*, où l'on compte plusieurs milliers de techniciens pakistanais, sans parler de la main-d'œuvre civile répandue dans tout le Golfe arabique.

La Libye s'est rapprochée du Pakistan à l'époque où Ali Butho était au pouvoir. *Actuellement* encore, des militaires pakistanais servent auprès des forces aériennes libyennes. La Libye a fait depuis longtemps entendre qu'elle *était prête à payer n'importe quel* prix pour acquérir la technologie nucléaire, affirment, dans *The Observer* du 9 décembre, deux journalistes qui ont longuement enquêté sur cette question. Il y a dix-huit mois, écrivent-ils, le commandant Jalloud, premier ministre libyen, aurait fait une offre dans ce sens au gouvernement indien, et dit qu'il s'adresserait ailleurs s'il n'obtenait pas une réponse positive... Le général Zia Ul Haq a démenti que son pays pourrait faire profiter certains « Etats amis » de ses connaissances et, ce faisant, les « abandonner dans des mains irresponsables ». Mais que valent les assurances d'un homme qui avait déclaré à certains dirigeants musulmans qu'en aucun cas Ali Butho ne serait exécuté ? Les récentes informations sur les ventes d'uranium semblent plutôt indiquer que la Libye joue un rôle important d'intermédiaire dans les approvisionnements pakistanais. Participe-t-elle, par ce biais, au *financement du programme* nucléaire pakistanais, comme certains pays arabes participent au financement d'achats d'armes par le gouvernement d'Islamabad ?

Il est permis de s'interroger sur la *capacité du Pakistan à financer* seul un programme aussi coûteux, car il connaît actuellement de graves difficultés de paiements. Il a dû réduire au minimum ses investissements publics et n'a pas encore, par exemple, adjugé le projet de construction d'une centrale nucléaire de 600 mégawatts à Chasma, là où les travaux de l'installation de l'usine de retraitement sont à l'arrêt. Le gouvernement pakistanais négocie actuellement avec certains de ses créanciers occidentaux le nouvel étalement de la dette ; il ne peut faire face à ses échéances. L'attitude de Washington ne lui facilite pas les choses : les Etats-Unis, qui ont exercé pendant longtemps une notable influence à Islamabad, ont suspendu leur assistance économique et militaire au régime du général Zia Ul Haq, en vertu des dispositions interdisant *l'attribution* de fonds aux pays utilisant la technologie nucléaire à des fins non pacifiques. Ils ont ensuite proposé de vendre au Pakistan des avions de combat s'il acceptait leur coopération — autrement dit leur *droit de regard* — dans le domaine nucléaire. Ces pressions extérieures n'ont pas modifié la détermination pakistanaise.

Celle-ci relance la course aux armements nucléaires entre les deux pays de *l'Asie méridionale* qui n'ont pas signé le T.N.P. (traité de non-prolifération). *L'Inde* et le Pakistan poursuivent à ce propos un dialogue de sourds. Le général Zia Ul Haq a affirmé qu'il était prêt à signer le traité *si les Indiens* en faisaient autant. Les ministres indien et pakistanais des affaires étrangères ont parlé de cette question lorsqu'ils se sont rencontrés, en marge de la conférence des non-alignés, en septembre, à La Havane. Le Pakistan aurait reconnu, au cours de cet entretien, s'être engagé dans la fabrication d'uranium enrichi pour... un usage civil. Ce pays a, d'autre part, proposé à l'Inde de signer un accord en vue de l'inspection mutuelle de leurs installations à caractère nucléaire.

Mais ces propositions — et Islamabad ne l'ignore pas — ne peuvent recevoir une réponse positive de la part de New-Delhi, où, en revanche, les informations sur la « bombe islamique » ont *redonné des* arguments au « lobby nucléaire ». Celui-ci s'était quelque peu mis en sourdine sous le gouvernement Desai (mars 1977 - juillet 1979). L'ancien premier ministre allait répétant que l'Inde n'utiliserait l'énergie atomique *qu'à* des fins pacifiques... même si le Pakistan faisait exploser un engin. Le programme indien a sans doute marqué le pas pendant cette période. Il a été relancé depuis. Témoignant de ce changement, le ministre de la défense, *M. C. Subramanian*, déclarait, le 29 octobre, qu'il serait naïf de croire que l'Inde ne fabriquerait pas un jour d'armes nucléaires si le Pakistan devient une puissance atomique.

Au point où en sont les choses, aucun gouvernement indien *(a fortiori* celui de Mme Gandhi, si le premier ministre au pouvoir lors de l'explosion de 1974 y revient après les élections générales de janvier) ne peut s'engager à renoncer aux expériences. Celles-ci sont indispensables pour parvenir à réaliser une véritable bombe transportable sur un vecteur. Les progrès *faits* par l'Inde en matière de fusées peuvent bien évidemment déboucher sur des applications militaires.

Les Etats-Unis ont proposé récemment à l'Inde et au Pakistan la création d'une « zone de dénucléarisation » en Asie du Sud. L'originalité de cette offre est qu'elle faisait figurer la Chine au nombre des pays qui, avec les Etats-Unis et l'Union soviétique, auraient apporté leur garantie à ce projet. Cela suffisait à le rendre inacceptable pour New-Delhi. Les Indiens veulent, comme les Pakistanais, garder leur indépendance. Ils n'acceptent pas, comme le leur demandent les Américains, *de soumettre toutes leurs installations* nucléaires au contrôle international *(full scope safeguards)*. C'est pourtant la condition mise par Washington, en raison de la loi sur la non-prolifération *(Non Proliferation Act)*, à la poursuite des livraisons d'uranium enrichi qu'utilise la centrale de Tarapur alimentant la ville de Bombay. Et ces livraisons pourraient être, dans ces conditions, interrompues à plus ou moins bref délai. En connaissance *de cause*, les *Indiens s'orientent* vers la recherche d'une solution de substitution aux fournitures américaines : ils portent, par exemple, leur intérêt au procédé français d'enrichissement de exemple, intérêt au procédé *contacts* à ce sujet avec le Commissariat à l'énergie atomique sont au « stade exploratoire ». Les Etats-Unis se montrent beaucoup plus fermes à l'égard du Pakistan que de l'Inde — sans doute parce que celle-ci est parvenue à un stade où il est plus difficile de freiner ses ambitions. Non seulement, ils n'ont pas suspendu leur assistance à l'Inde, mais c'est le pays du tiers-monde qui reçoit actuellement le plus d'aide occidentale.

Les experts de près de cinquante pays condamnent les positions américaines

Un rapport ronéotypé de quatre-vingt-six pages, détenu par une cinquantaine de gouvernements, très technique, qui s'attache à identifier les risques de dissémination atomique liés à l'utilisation, à des fins civiles, de l'énergie nucléaire, doit aujourd'hui soulever bien des rancœurs à Washington. Sur la plupart des points, ces conclusions sont en totale contradiction avec les données de base de la « politique Carter » en matière de non-prolifération définie, à grand renfort de publicité, au début de 1977.

Tout ceci ne serait qu'anecdotique si, précisément, ce rapport n'était le fruit d'un gigantesque travail « d'évaluation internationale » lancé... par le président Carter, qui en attendait une confirmation de ses thèses. L'objectif était d'ailleurs si clair que de nombreux pays, dont la France, avaient mis des conditions très précises à leur participation à cet « exercice technique » qui a rassemblé au total, au cours de soixante-dix réunions en deux ans, cinq cent dix-neuf experts représentant quarante-six pays et cinq organisations internationales et a abouti *à la rédaction de plus vingt mille* pages de documents.

Ce travail, baptisé I.N.F.C.E. en anglais (*International* Nuclear Fuel Cycle Evaluation — Evaluation international du cycle du combustible nucléaire), sera clos par une conférence finale, du 25 au 29 février prochain à Vienne. Celle-ci devra adopter le rapport évoqué plus haut, qui a été rédigé par un « *comité technique de coordination* » présidé par un Américain, le professeur Abram Chayes.

Assurément, les Etats-Unis ne « *devraient* pas chercher à donner à cette conférence finale la même publicité qui a entouré la conférence inaugurale, en octobre 1977, à Washington. Alors qu'ils cherchaient à faire mettre « hors la loi » le retraitement des combustibles nucléaires irradiés, qui permet d'en extraire le plutonium fabriqué par la fission nucléaire, et les réacteurs surrégénérateurs qui utilisent ce plutonium comme combustible, l'I.N.F.C.E. aboutit à des conclusions exactement inverses en affirmant que, d'un point de vue économique et environnemental, ces deux procédés sont totalement justifiés, qu'ils ne posent pas de problèmes particuliers du point de vue de leur protection contre le détournement des matières nucléaires à des fins militaires (ou terroristes).

La France en « première ligne »

Ainsi, indique le rapport, reprenant les conclusions d'un des huit groupes de travail, « *si les nations qui développent les réacteurs surrégénérateurs (et qui sont aussi aujourd'hui de grands utilisateurs d'uranium) installent des réacteurs rapides à une échelle suffisante, le taux d'augmentation du prix de l'uranium diminuera (...) et il est probable que les fournitures d'uranium seront redistribuées au profit des pays qui développent leurs programmes nucléaires* ». Le rapport insiste d'ailleurs très vivement sur les problèmes de disponibilité de l'uranium, en soulignant « *la nécessité de poursuivre l'exploration et l'activité de développement* » minières.

Le retraitement est aussi largement mis à l'honneur, en particulier parce qu'il permet d'éviter de stocker indéfiniment, comme le souhaitent les Américains, les combustibles usés. Les sites souterrains de combustible usagé, souligne le rapport, « *pourraient devenir un objectif de plus en plus attractif en vue d'une diversion, du fait de la grande quantité de matière fissile qu'ils contiennent et de leur radioactivité décroissante* ». Tous les experts s'accordent en effet à penser que le retraitement — pour l'obtention du plutonium — de combustibles nucléaires usés et « refroidis » de longues années — serait une tâche relativement facile.

La France a tout lieu de s'estimer satisfaite des résultats de l'I.N.F.C.E. qui, conformément aux vœux formulés dès le départ par l'Elysée, aborde sous plusieurs aspects le problème de la « disponibilité de l'énergie nucléaire ». Sur de nombreux points de discussion, les experts français se sont trouvés, face à leurs collègues américains, en « *première ligne* » pour défendre avec l'appui des autres pays engagés dans la même voie que la France — en particulier les pays européens et le Japon — les surrégénérateurs et le retraitement. Les Etats-Unis, adeptes de cette technique ont dû admettre que l'accent soit mis sur les risques de prolifération du procédé d'enrichissement par centrifugation. Il est vrai que le développement, ces derniers mois, de « l'affaire pakistanaise » ne pouvait que les inciter à *la* prudence...

Le Non Proliferation Act

« *Aucun cycle de combustible ne devrait être évité pour la seule raison de prolifération, s'il y a de bons et prudents arguments économiques et des stratégies énergétiques pour l'introduire à l'échelle industrielle* », déclarait, le 5 décembre dernier *devant* la vingt-troisième conférence annuelle de l'Agence internationale de l'énergie atomique, M. Michel Pecqueur, administrateur délégué du commissariat à l'énergie atomique. Ce *n'est* pas un hasard si cette phrase est extraite mot pour mot du rapport de l'I.N.F.C.E. (dans la version actuellement au point elle est toutefois entre crochets, ce qui signifie que certains pays participants émettent encore quelques *réserves*). Elle illustre bien ce qui pourrait *être* une des conclusions principales de cette évaluation, à savoir que les solutions au problème de la non-prolifération ne sont pas essentiellement techniques, mais politiques, même si des dispositifs techniques peuvent contribuer à diminuer les risques ou faciliter les contrôles.

La montagne a-t-elle pour autant accouché d'une souris ? Pas totalement, si l'on considère que l'I.N.F.C.E. aura permis tout d'abord de faire table rase de solutions techniques soi-disant miracles, dont certains experts américains étaient si friands (les Etats-Unis avaient proposé l'examen de quelque deux cent vingt cycles du combustible « originaux » utilisant des types nouveaux de réacteurs, ou des combustibles nouveaux mettant en œuvre du thorium ; aucun n'a résisté à l'analyse). D'autre part, grâce à l'I.N.F.C.E., des idées intéressantes ont continué de faire leur chemin : l'accent a ainsi été *mis sur l'intérêt* que peut présenter, du point de vue de la non-prolifération, la réalisation d'installations nucléaires « multinationales » ou la mise sur pied de structures permettant un « stockage *international* » *du plutonium*.

« *L'I.N.F.C.E. est un échec à 100 % pour les Américains* », estime un observateur, pour qui ces travaux « *ne viendront en aucun cas à l'appui de la politique américaine de non-prolifération* ». Il n'y a pas lieu, pour autant, de se réjouir d'une « *défaite américaine* ». Car cette affaire ne va pas contribuer, à la veille d'une période sans doute difficile, à renforcer la crédibilité d'une politique déjà très sérieusement entamée, et qui semble avoir été élaborée pour braquer contre Washington les alliés des Etats-Unis — en premier lieu l'Europe de l'Ouest et le Japon — sans, loin de là, épargner les pays *en voie de développement*.

Les Américains commencent d'ailleurs à en prendre conscience. Le rapport de l'I.N.F.C.E. critique les pays qui, au nom de la non-prolifération, reviennent unilatéralement sur des engagements internationaux. Cette remarque vise clairement le Canada — qui est allé jusqu'à exercer des menaces d'embargo sur la C.E.E., — mais, surtout le gouvernement américain qui a laissé le Congrès voter, en 1978, un Non Proliferation Act obligeant l'administration à engager de telles « renégociations » peu faites pour favoriser la confiance des partenaires. La révision du Non Proliferation Act est sérieusement à l'ordre du jour.

● *Le parti de la jeune République* (1) constate que l'introduction en Europe de nouvelles fusées américaines porteuses de missiles à tête nucléaire, qui survient après le renforcement du dispositif de guerre atomique de l'U.R.S.S., accroît le risque pour l'Europe d'être le champ clos et la première victime d'un affrontement entre les forces de l'alliance atlantique et les armées du pacte de Varsovie.

La seule issue pour les pays européens est de créer entre les *deux blocs une large zone démilitarisée* et dénucléarisée, de proclamer un *total* non-alignement et de consacrer au *développement* du tiers-monde les fonds intialement alloués à un surarmement absurde et inutile qui alimente un équilibre de la terreur sans cesse remis en question.

Le Parti de la jeune République appelle l'opinion mondiale à se mobiliser contre le danger de guerre atomique qu'annonce la course effrénée au réarmement et à travailler en vue d'un désarmement général, simultané et contrôlé.

(1) Villa nº 6, 9, boulevard Jean-Mermoz, 92 200 Neuilly.

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Le Japon a produit par ses propres moyens de l'uranium enrichi

Tokyo *(A.F.P.)*. — Le Japon a produit de l'uranium enrichi pour *la première fois par ses propres* moyens, a annoncé, le 26 décembre à Tokyo, la société gouvernementale pour le développement du combustible nucléaire et les réacteurs atomiques. L'usine de Ningyotoge, dans l'ouest du pays, a produit à la mi-décembre quelque 300 kilos d'uranium enrichi concentré à 3,2 %. De quoi alimenter pendant trois jours un réacteur nucléaire d'une capacité de production de 1 000 mégawatts. L'usine devrait atteindre son plein rendement en 1981, avec une production annuelle de 50 tonnes d'uranium enrichi.

Le Japon, qui dépendait jusqu'à présent entièrement des Etats-Unis pour l'enrichissement de l'uranium naturel, devrait développer, au cours des prochaines années, son *industrie* nucléaire. Le Livre blanc annuel, réalisé par la commission japonaise de l'énergie atomique, et qui vient d'être rendu public, conclut à la nécessité pour le pays d'accroître sa production d'énergie nucléaire et de faire de l'industrie atomique un secteur d'exportation.

Actuellement, on compte vingt et une centrales nucléaires, d'une capacité de production globale de 14 950 mégawatts (soit 12 % de la capacité de production nationale d'énergie). Le gouvernement japonais projette de porter ce chiffre à 30 000 mégawatts en 1985, 53 000 en 1990 et 78 000 en 1995, précise le Livre blanc.

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT

Le président de la République a signé, mercredi 26 décembre en fin d'après-midi, à la demande du premier ministre, un décret convoquant le Parlement en session extraordinaire le 27 décembre à 15 heures. Le chef de l'Etat s'était auparavant entretenu pendant une heure avec le premier ministre et avait, par téléphone, recueilli les avis de MM. Alain Poher et Jacques Chaban-Delmas. Le président de l'Assemblée nationale et celui du Sénat avaient indiqué l'un et l'autre que la procédure envisagée et la date choisie ne soulevaient pas d'objection.

A l'ordre du jour de cette session figurent deux projets de loi :

— Un projet de loi autorisant les gouvernement à continuer de percevoir en 1980 les impôts et les taxes existants jusqu'à l'adoption de la loi de finances ;

— Le projet de loi de finances pour 1980.

La conférence des présidents de l'Assemblée nationale a été convoquée jeudi à 14 h. 30. Les groupes parlementaires devaient se réunir dans l'après-midi.

Le conseil des ministres, qui a siégé jeudi matin, devait examiner les deux projets de loi. Le projet de loi de finances est conforme au texte élaboré par la commission mixte paritaire (qui rassemble députés et sénateurs) au terme de la session budgétaire normale. Ce texte avait été voté par le Sénat et déclaré adopté par l'Assemblée nationale après que le gouvernement eut engagé sa responsabilité et que les motions de censure de l'opposition eurent été repoussées. Toutefois, le gouvernement a décidé de ne pas maintenir « la disposition fixant un montant d'économies forfaitaires de 200 millions de francs ».

M. GISCARD D'ESTAING : une question de procédure.

M. Jacques Blot, conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République, porte-parole adjoint, a fait connaître mercredi après-midi le commentaire suivant émis par M. Valéry Giscard d'Estaing : « *Il s'agit désormais de régler une question de procédure importante pour l'avenir de la pratique budgétaire, et non d'un problème de fond déjà amplement débattu. Le projet de loi de finances doit être en effet adopté d'une manière strictement conforme aux textes fondamentaux qui organisent la procédure budgétaire de la Vᵉ République.* »

M. Barre ne maintient pas dans le budget les 200 millions de francs d'économies forfaitaires

M. Raymond Barre a reçu, mercredi 26 décembre en fin d'après-midi, MM. Claude Labbé et Roger Chinaud, respectivement président des groupes R.P.R. et U.D.F. de l'Assemblée nationale, en présence de M. Jacques Limouzy, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, « *pour examiner avec eux les conditions dans lesquelles doit être organisée la session extraordinaire du Parlement rendue nécessaire par le décision du Conseil constitutionnel concernant le projet de loi de finances pour 1980* ».

Au terme de cet entretien, le communiqué suivant a été publié :

« *Le premier ministre a informé ses interlocuteurs de l'intention du gouvernement de déposer dès jeudi 27 décembre, après approbation par le conseil des ministres, d'une part, un projet de loi l'autorisant à percevoir dès le 1ᵉʳ janvier 1980 les impôts existants, d'autre part, un nouveau projet de loi de finances reprenant les dispositions du budget déjà adopté par les deux Assemblées dans le texte de la commission mixte paritaire.*

» *En outre, le premier ministre a rappelé aux deux présidents de groupe l'engagement qu'il avait pris devant eux de confier à une commission présidée par le ministre du budget et composée de représentants des deux groupes de la majorité le soin de rechercher les économies à réaliser en 1981 et, si possible, dès le budget de 1980, quels qu'en soient la nature et le montant (1).*

» *Dans ces conditions, le premier ministre, ne voulant pas préjuger les résultats des travaux de cette commission, a fait part de son intention de ne pas maintenir dans le projet de loi la disposition fixant un montant d'économies forfaitaires de 200 millions de francs.* »

D'autre part, le gouvernement a supprimé du texte de la commission mixte paritaire la possibilité qu'il s'était lui-même donnée de prendre des mesures transitoires en cas de modifications du système fiscal des organismes de crédit mutuel.

(1) M. Raymond Barre avait précisé le jeudi 13 décembre à l'Assemblée nationale que les économies qu'était chargée de rechercher la commission, « *notamment au titre des services votés* », « *prendraient effet, chaque fois que cela serait possible, dès l'exercice 1980* ».

M. Labbé (R.P.R.) : nous ne ferons rien qui puisse compromettre les institutions

Interrogé, jeudi 27 décembre sur France-Inter, à propos de la session extraordinaire du Parlement, M. Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, a notamment déclaré : « *Nous ne nous prêterons en aucun cas aux manœuvres de procédure que l'opposition va sans doute tenter d'introduire dans le débat. Il y aura des tentatives de bloquer le système. S'il s'agit de la défense des institutions, nous ne pratiquerons rien qui puisse les compromettre.* » Sur le point de savoir si le R.P.R. était décidé ou non à voter le premier texte, qui autorise le gouvernement à percevoir les impôts, M. Labbé a indiqué : « *Il y a d'abord un texte qui me paraît indispensable pour le gouvernement et qui lui permettra dès le début de l'année 1980 de percevoir l'impôt. Je ne vois pas de quelle manière nous pourrions nous y opposer. Ce texte sera vraisemblablement voté par la majorité tout entière.* » Le président du groupe R.P.R. a rappelé que son groupe ne voterait pas une motion de censure de l'opposition et a ajouté, à propos du dépôt éventuel d'une motion de censure du R.P.R. : « *C'est une affaire tout à fait grave qui ne pourrait pas être déterminée par un état-major ou par un petit nombre d'hommes qui souhaiteraient aller dans ce sens. Cette décision ne pourrait être prise que par notre groupe tout entier et par nos instances. Il ne s'agirait pas là d'un problème de personne et de personnalité. Jusqu'à présent, les faits n'ont pas justifié le dépôt d'une motion de censure par notre groupe. Est-ce que l'avenir changera les choses ? Je n'en sais rien ; cela me paraît tout de même assez improbable.* »

M. DEBRÉ : la majorité doit être mobilisée.

M. Michel Debré, interrogé mercredi 26 décembre au micro de France-Inter, a déclaré : « *Face à la guerre économique, à la hausse du prix du pétrole, à la guerre des monnaies, aux importations sauvages, ce n'est pas seulement la politique financière qui est en cause, c'est une attitude générale. La majorité doit être mobilisée non seulement pour voter un budget avant le 31 décembre, mais pour faire face aux événements de l'année 1980, qui sera une année économique, politique et sociale difficile.* »

Quant à l'éventualité d'un vote d'une motion de censure par les députés gaullistes au printemps, l'ancien premier ministre a souligné : « *Les mois qui viennent vont être* [pour le R.P.R.] *des mois de réflexion. S'il n'y a pas du côté de ceux qui nous gouvernent un effort pour se rapprocher des thèses que je défends, si encore une fois on déclare que les choses peuvent aller mieux demain ou après-demain, et qu'il n'y a pas de sursaut à demander au peuple français, alors je suis persuadé qu'au moins ceux qui ont au cœur l'avenir de la France ne pourront plus continuer uniquement à émettre des critiques et qu'ils devront agir.* »

M. BARIANI : un épisode à ne pas renouveler.

Pour M. Didier Bariani, président du parti radical, député de Paris :

« *Le Conseil constitutionnel a constaté que le budget pour 1980 avait été adopté dans des conditions qui présentent un vice de forme. Une conclusion différente aurait été étonnante. Ce qui l'est encore plus, c'est la tentative menée par un certain nombre de responsables, dans la majorité comme dans l'opposition, pour assimiler cette décision de droit à un jugement de valeur de nature politique. Le gouvernement présentera donc à nouveau le texte sur lequel il s'est engagé avec tant de détermination. Là encore une attitude contraire eût manqué de cohérence. Il n'en reste pas moins qu'on aurait pu s'épargner cette péripétie supplémentaire si la discussion budgétaire s'était déroulée dans un climat moins détestable. Chacun doit mesurer ses responsabilités dans une situation dont la démocratie parlementaire fait les frais devant l'opinion. Cette session doit rester un épisode de la vie publique du pays à ne pas renouveler. Souhaitons que le dernier acte présente au moins l'avantage de la précision.*

M. CHINAUD : réparer un vice de forme.

M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, a souligné à Antenne 2, mercredi 26 décembre, qu'il « *respectait la décision du Conseil constitutionnel qui avait sanctionné une procédure et non pas l'utilisation de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution par le gouvernement* ». Il a relaté le fait « *qu'enfin un membre de l'opposition, en l'occurrence M. Pierre Joxe* [député socialiste de Saône-et-Loire] *reconnaisse que le Conseil avait tranché librement* » (*le Monde* du 27 décembre).

Après avoir estimé que « *les incidents de cette nature ne sont pas bons* », il a affirmé qu'il appartenait « *au pouvoir exécutif et au pouvoir législatif de donner une meilleure image d'eux-mêmes* ». Evoquant les problèmes de la majorité, M. Chinaud a déclaré préférer « *des hommes sérieux même dans un corps rond à des hommes secs qui ne le sont pas* ».

Après avoir été reçu à l'hôtel Matignon, où il avait participé à un entretien avec M. Barre, M. Chinaud a souhaité que les deux groupes de la majorité « *se mettent d'accord* » et « *fassent un effort d'unité* » pour « *réparer le vice de forme sanctionné par le Conseil constitutionnel* » sans réengager la discussion sur les problèmes de fond, « *les positions de l'U.D.F. et du R.P.R. étant connues* ».

M. Lajoinie (P.C.F.) : les manœuvres du R.P.R. sont complémentaires de la politique giscardienne

M. André Lajoinie, membre du bureau politique du P.C.F., vice-président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a déclaré, mercredi 26 décembre, que « *les députés communistes n'accepteront pas que la session extraordinaire du Parlement se borne à une affaire de procédure* ». Le groupe communiste, a-t-il indiqué, déposera des amendements au projet de loi de finances. Il proposera notamment de réviser le barème de l'impôt sur le revenu « *pour alléger la charge fiscale pesant sur les travailleurs et les familles* », cette mesure étant compensée par la création d'impôts sur le capital et les grosses fortunes.

Selon M. Lajoinie, la décision du Conseil constitutionnel d'annuler la loi de finances sur laquelle le premier ministre avait, devant l'Assemblée nationale, engagé la responsabilité du gouvernement, pose un problème non pas de « *procédure, mais de fond* ». « *Les députés communistes*, a déclaré M. Lajoinie, *n'ont cessé de dénoncer l'utilisation arbitraire, par le gouvernement, de lèarticle 49-3 de la Constitution pour empêcher un vote sur le budget, et l'attitude autoritaire du président de la République et du premier ministre qui ont voulu mettre l'Assemblée nationale devant le fait accompli en lui imposant une procédure de discussion et d'adoption du budget contraire, à notre avis, à la Constitution.* »

Evoquant l'attitude du R.P.R., M. Lajoinie a déclaré que le groupe gaulliste « *feint de critiquer un budget qu'il approuve et dont il voudrait accentuer les dispositions les plus antisociales pour dégager de nouveaux avantages au profit des sociétés multinationales* ». Le vice-président du groupe communiste a jouté : « *Prétendre, comme le font les dirigeants socialistes, que le gouvernement n'a plus de majorité, c'est dédouaner le R.P.R. et cautionner ses manœuvres politiciennes, lesquelles sont complémentaires de la politique giscardienne.* »

L'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au lundi 31 décembre. Cette inscription est obligatoire, s'effectue à la mairie de résidence, où il suffit de se présenter muni d'une pièce d'identité et de certifier d'une attache avec la commune.

Tourbillon...

(Suite de la première page.)

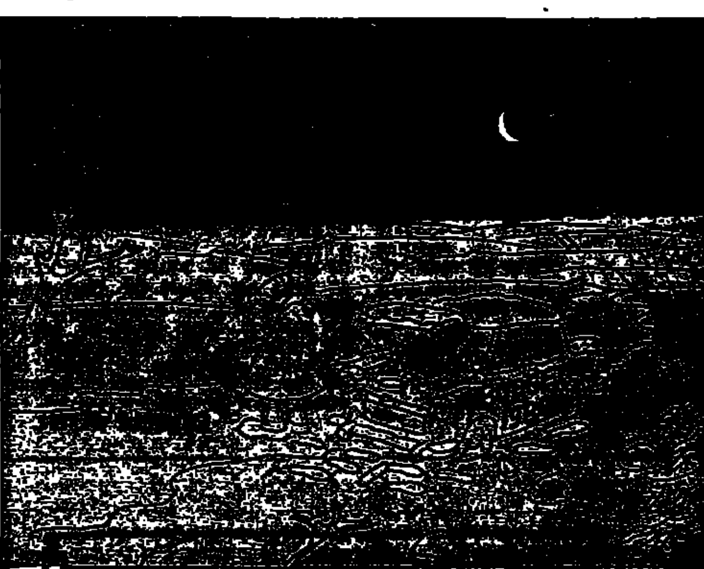
Non seulement l'ordre du jour avait été outrageusement chargé et déséquilibré, mais il avait encore fallu qu'à grands coups d'article 49-3 de la Constitution, un premier ministre en veine de procédures radicales réduisît à quatre reprises l'Assemblée nationale à jouer les chambres d'enregistrement. Bref, un Parlement malmené.

Le gouvernement et le premier ministre ne sont pas mieux lotis. Nul doute que la décision prise le 24 décembre par le Conseil constitutionnel condamne la démarche adoptée par l'exécutif au moment o ùla crise se nouait. Certes, M. Barre était à ce moment-là au fond d'un lit d'hôpital et personne n'avait été désigné pour assurer son interim mais on lui fait tout de même porter, pour une large part, la responsabilité d'avoir accepté la procédure selon laquelle les députés pouvaient passer à l'examen des dépenses sans avoir auparavant adopté l'article relatif à l'équilibre général du budget. A ce désaveu formulé par la plus haute juridiction institutionnelle s'ajoute celui du président de la République lui-même. L'insistance avec laquelle le chef de l'Etat fait dire (et dit) qu'il n'a pas été surpris par les conclusions de l'Assemblée du Palais-Royal et l'insistance que l'on met à l'Elysée pour rappeler les mises en garde formulées les 31 octobre, 14 et 27 novembre sont autant de « *on vous l'avait pourtant bien dit. Vous n'avez que ce que vous méritez* ».

C'est sans doute parce qu'il est quelque peu échaudé que le gouvernement s'entoure aujourd'hui de précautions : « *Le projet de loi de finances doit être adapté d'une manière strictement conforme aux textes fondamentaux* », a déclaré mercredi M. Giscard d'Estaing. On aurait presque l'impression d'avoir entendu : « *Cette fois, ne faites pas de bêtises.* »

Première précaution : un projet de loi autorisant les pouvoirs publics à continuer de percevoir les taxes et impôts existants. Tout gouvernement de la Vᵉ République que l'on soit, on n'en est pas moins amené à recourir à des expédients qui rappellent fâcheusement les « *douzièmes provisoires* » d'usage si courant sous la République précédente. En l'occurrence, il s'agit de se prémunir contre des délais que l'on ne maîtrise pas. La session extraordinaire qui commence, personne ne sait au juste quand elle se terminera ; or l'autorisation de percevoir l'impôt est indispensable avant le début de l'exercice 1980. Le Parlement est donc appelé à voter cette autorisation avant même de se saisir à nouveau du projet de loi de finances. L'examen de celui-ci pourra se poursuivre au-delà de la Saint-Sylvestre, les mesures conservatoires auront été prises.

Deuxième précaution : M. Barre a retiré du projet de budget les dispositions relatives aux 200 millions de francs d'économies que le gouvernement s'engageait à réaliser au cours de l'année 1980. On peut interpréter cette décision comme la volonté de supprimer toute référence à un sujet sur lequel le R.P.R. avait formulé



(Dessin de KONK.)

des exigences beaucoup plus élevées (il demandait 2 milliards d'économies). Il apparaît toutefois plus vraisemblable que le premier ministre veuille de cette manière éviter de fournir un prétexte à une nouvelle saisine du Conseil constitutionnel. Les socialistes ont en effet pour thèse que, en permettant au gouvernement de réduire certains crédits votés sans en référer préalablement au Parlement, celui-ci se dessaisirait d'une partie de ses prérogatives au profit de l'exécutif. Ils avaient déjà soulevé cet argument dans les atetndus du recours qu'ils avaient déposé le 20 décembre devant le Conseil constitutionnel.

Troisième précaution : le projet ne donnera plus au gouvernement, en ce qui concerne les caisses de crédit mutuel, la possibilité de prendre par décret les dispositions transitoires qui auraient été nécessaires en cas de modification du régime fiscal de ces organismes. Il s'agissait là, en effet, d'une mesure que contestaient également les socialistes et qu'ils jugeaient non conforme à la Constitution.

Le gouvernement et M. Barre progressent donc maintenant à pas précautionneusement comptés. Il y a là un singulier contraste avec la manière dont naguère encore il semblait décidé à *bousculer les obstacles*.

Le président de la République ne traverse pas non plus ces épreuves sans être indirectement touché. Il a beau s'attacher à démontrer qu'il est au-dessus de cette mêlée et qu'il avait en temps opportun fait connaître sa préoccupation, il n'en est pas moins impliqué dans l'affaire. Après tout, c'est lui le patron. Si ses mises en garde n'ont pas été suivies d'effet, c'est que quelque chose a mal fonctionné dans la mécanique du pouvoir. Il est un peu vain de vouloir dissocier à ce point l'autorité du chef de l'Etat de celle du chef du gouvernement. La manière dont, dans le cas d'espèce, M. Giscard d'Estaing s'applique à cet exercice conduit plutôt à mettre en évidence un défaut de solidarité entre les deux pôles d'un même exécutif.

Le système mis en cause

En fait, à mesure que se développe cette succession d'événements, une évidence s'impose : c'est le fonctionnement même du système qui est en cause. Depuis quelques jours, les institutions de la Vᵉ République patinent et se bloquent par intermittence parce qu'elles ne sont pas adaptées à la situation présente. Elles ont été conçues pour qu'un président et un premier ministre puissent gouverner en collaboration avec une majorité cohérente. A partir du moment où le fait majoritaire est ébranlé par la démarche d'une de ses composantes, l'édifice oscille.

On pourrait même dire que, paradoxalement, le danger serait moins grand pour cet édifice si les gaullistes passaient carrément à l'opposition : il y aurait crise, mais crise ouverte ; le gouvernement serait renversé, l'Assemblée pourrait être dissoute et l'électorat appelé à trancher. La Constitution donne, en effet, au président de la République des armes pour résoudre ce type de conflit. Les difficultés d'aujourd'hui trouvent leur source non pas dans l'hostilité du R.P.R., mais dans sa demi-hostilité. Dans le fait qu'il ait choisi une tactique d'opposition limitée et circonstancielle. L'exemple du budget est sur ce point significatif : c'est bien parce que les députés du Rassemblement ont fait porter leur contestation sur un article seulement du projet de loi de finances et non sur le projet tout entier que l'on se trouve maintenant dans une impasse. La première partie du projet n'a pas été adoptée par l'Assemblée en raison de leur abstention, et toutes les complications découlent de ce blocage partiel.

Le seul moyen d'en sortir paraît être désormais de recourir par deux fois à la procédure d'engagement de responsabilité du gouvernement. Une fois sur la première partie du texte, une autre fois sur la seconde partie. Cela ne ferait jamais que six recours en six semaines à une procédure de choc ! Et encore faut-il admettre dans cette hypothèse qu'il est possible de mettre en jeu l'article 49-3 sur une partie seulement d'un texte. Ce sur quoi tout le monde n'est pas d'accord. On n'en sort guère...

L'année 1979, dont M. Giscard d'Estaing disait le 3 janvier dernier qu'elle serait « *une année de stabilité politique* », se termine par une sorte d'anti-apothéose qui laisse mal augurer de la suite. Les conflits, les incertitudes, les défauts de fonctionnement sont tour à tour apparus plus aigus, plus inquiétants, plus profonds. Il est, certains jours, banal de dire que la campagne présidentielle est lancée. D'autres jours, l'échéance de 1981 doit paraître bien lointaine à ceux dont désormais l'objectif prioritaire est de « tenir » *jusque-là*.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

L'élection présidentielle

M. LAURENT FABIUS AFFIRME QUE M. MITTERRAND SOUHAITE ÊTRE CANDIDAT EN 1981

M. Laurent Fabius, porte-parole du P.S., répond, dans l'hebdomadaire *Paris-Match* (daté 4 janvier), à la question de savoir si M. Mitterrand « *souhaite vraiment être candidat* » à la prochaine élection présidentielle. Il indique : « *Oui, je le pense. Je ne raisonne pas en termes d'intuition ou d'affection, mais en fonction des principales qualités que doit avoir le candidat socialiste pour être élu. Il y en a trois : il doit être capable de mobiliser les socialistes ; il doit rassembler la gauche ; il doit faire un bon président. « Bon », cela veut dire solide, car nous allons vers un avenir difficile et incertain.* »

M. Fabius précise ensuite quels seront les thèmes de la campagne présidentielle développés par le candidat socialiste :

« *Je crois qu'il y aura trois thèmes ponctuels : d'abord le chômage. Sur ce thème, le P.S. indiquera quelle est la ligne politique capable de répondre à ce problème ; ensuite l'énergie, et enfin les inégalités, parce que, dans une période difficile comme celle que nous traversons, les Français sont encore plus sensibles aux inégalités. Mais il y aura, dans la campagne que nous mènerons, un sentiment qui dominera tout le reste : le sentiment de solidité et de sécurité. Nous entrons dans une période où les gens seront de plus en plus inquiets et déboussolés à juste titre. Et le candidat qui aura de bonnes chances d'être élu sera celui qui incarnera le mieux une certaine solidité, une certaine expérience, et aussi la capacité de transformer la France.*

Ancien dirigeant du P.C.F.

M. LUCIEN MIDOL EST MORT

M. Lucien Midol, ancien député de la Seine-et-Oise, ancien membre du bureau politique du parti communiste, est mort le mercredi 26 décembre à Vouzeron (Cher), à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

[Né, le 27 septembre 1883, à Château-Chalon (Jura), d'une famille d'artisans et de vignerons, L. Midol était mécanicien sur le réseau P.L.M. lorsqu'il adhéra, en 1905, au syndicat des mécaniciens-chauffeurs, dont il fut élu secrétaire en juillet 1914. De formation anarcho-syndicaliste, membre du parti socialiste, il soutient les positions hostiles à l'« union sacrée » des socialistes réunis à Zimmerwald en septembre 1915.

Il participe à la création de la Fédération des cheminots en 1917 et à l'organisation des grèves de 1919 et 1920. Poursuivi, il s'exile en Suisse et adhère au parti communiste, qui le fait élire, en 1923, conseiller municipal de Paris. Il rentre clandestinement en France pour occuper son siège à l'Hôtel de Ville, où il est arrêté. Condamné, amnistié, il entre, en janvier 1924, au comité central, puis, en juin 1926, au bureau politique du P.C., tout en retrouvant les fonctions de secrétaire de la Fédération des cheminots.

Condamné à la prison en 1927 et en 1929, Lucien Midol est élu député de Corbeil aux élections législatives de mai 1932 et réélu en mai 1936. A la suite du pacte germano-soviétique, il est déchu de son mandat parlementaire en février 1940 et incarcéré en Algérie avec vingt-six autres députés communistes. Libéré en février 1943, il regagne Paris en septembre 1944 et retrouve ses responsabilités à la direction de la Fédération des cheminots et au comité central du P.C.F. Membre des deux Assemblées constituantes, Lucien Midol fut élu député de la Seine-et-Oise le 10 novembre 1946 et réélu les 17 juin 1951 et 2 janvier 1956.]

Le Monde

société

MALGRÉ L'ABOLITION DE LA CENSURE

Le gouvernement danois veut lutter contre le « baby porno »

De notre correspondante

Copenhague. — A la veille des fêtes, alors que les députés achevaient de voter le budget 1980, le ministre danois de la justice, M. Henning Rasmussen, a présenté au Parlement un projet de loi destiné à « défendre l'exploitation commerciale des enfants dans les illustrés et films pornographiques ».

Cette initiative vient tard, car voici des années — en réalité depuis l'abolition totale de la censure au Danemark en 1969 — que certains éditeurs et propriétaires de salles de cinéma danois se sont fait une spécialité ou presque de la diffusion de ce genre de documents. Selon eux, *« il y a un public pour cela »*, et il paraît que ce commerce rapporte bien, été comme hiver, *c'est-à-dire hors de la saison* touristique, quand les clients sont *presque exclusivement scandinaves.*

Assez curieusement les autorités ne paraissaient pas s'en émouvoir. A ceux — surtout des étrangers — qui s'en inquiétaient, il était *répondu que la police ne pouvait* intervenir, puisque la censure *n'existait plus, que si les malheureux* héros de ces publications étalent des enfants danois. Or il s'agirait uniquement, selon les responsables, d'étrangers, notamment néerlandais. A Amsterdam, en revanche, on assure que c'est du Danemark que viendraient ces publications.

Lorsque le petit parti chrétien — la seule formation politique à avoir protesté ouvertement et régulièrement à ce sujet — s'est décidé en janvier à présenter un projet de loi pour mettre un frein à ce *scandale, projet semblable* à celui présenté aujourd'hui par le gouvernement minoritaire social démocrate Joergensen, il n'avait rencontré aucun écho et ce projet, qui n'avait pas recueilli assez de voix pour passer en commission, avait été enterré.

Au printemps cependant, les Etats-Unis ont déposé une plainte à l'ONU contre le Danemark, accusé d'exporter outre-Atlantique des revues et films pornographiques *mettant* en scène, non seulement de très jeunes adolescents, mais aussi des *enfants* en bas âge (cinq à six ans parfois).

Les dirigeants de Copenhague, contrariés d'être attaqués de cette manière, en pleine Année de l'enfant, ont été contraints de réagir. Du coup, la grande presse et la télévision danoises se sont intéressées quelque peu à cette affaire ignorée à peu près complètement jusque là.

Mme Nathalie Lind (libérale), qui a précédé M. Rasmussen au *ministère de la justice, d'août 1978* à septembre 1979, avait décidé *de déposer un projet de loi dans* ce sens au début de l'automne. Mais les élections anticipées du 23 octobre l'ont prise de court. En principe, s'il n'y a pas de nouvelles élections, le projet de loi devrait être discuté et adopté avant avril ou mai.

CAMILLE OLSEN.

SCIENCES

Selon un conseiller de la NASA

UNE FORME DE VIE POURRAIT EXISTER SUR UN SATELLITE DE JUPITER

Washington *(A.F.P., A.P., U.P.I.).* — Une certaine forme de vie *pourrait exister sur Europa,* l'un des satellites naturels de *Jupiter. Telle est du moins l'opinion* d'un des conseillers scientifiques de la NASA, M. Richard Hoagland, qui la formule dans un long article de la revue scientifique américaine *Star and Sky*, publiée mercredi 26 décembre. M. Hoagland souligne que la sonde américaine Voyager-2 a mis en évidence la présence d'un océan d'une profondeur maximale d'une centaine de kilomètres sous la couche de glace, épaisse de 7 mètres environ, qui recouvre Europa. La vie pourrait y exister, *affirme-t-il, « parce que, pendant un certain temps, cet océan n'a pas dû être gelé ».*

En effet, souligne-t-il, on estime généralement que, dans le passé, Jupiter a été un *« soleil miniature »* qui n'a vécu que quelques millions d'années ; mais, pendant cette brève période, Europa a probablement reçu autant d'énergie qu'en reçoit aujourd'hui la Terre du Soleil. Cette période, estime M. Hoagland, qui appuie son analyse sur la présence de taches brunâtres le long de fractures visibles à la surface de la couche de glace, a peut-être permis *que soient créées les molécules*, les premiers stades de la vie organique. Après le refroidissement de Jupiter, ces molécules pourraient avoir poursuivi leur évolution dans les profondeurs de l'océan d'Europa.

RELIGION

APRÈS LES SANCTIONS PRISES CONTRE HANS KUNG

La délégation de l'épiscopat ouest-allemand est attendue au Vatican

La délégation de l'épiscopat ouest-allemand *qui doit se rendre* à Rome pour discuter avec Jean-Paul II du *cas* du théologien suisse Hans Küng *(le Monde* du 25 décembre), *sera* reçue par le pape *« vendredi 28 décembre, au plus tôt »*, vient-on d'apprendre à l'évêché de Rottenburg-Stuttgart. La composition de la délégation allemande sera fixée par le Saint-Siège et, pour le moment, on sait seulement que Mgr Georg Moser, ordinaire du diocèse, en fera partie.

D'autre part, au cours de l'émission « Face au public », à France-Inter, le 26 décembre, Mgr Paul Poupard, évêque auxiliaire et recteur de l'Institut catholique de Paris, a déclaré, à propos des sanctions qui ont frappé des théologiens et, notamment, le professeur Küng, que *« dans la mesure où un théologien enseigne dans une université catholique, il enseigne au nom d'une Eglise. Il doit reconnaître un magistère, une autorité. D'autre* part, a ajouté Mgr Poupard, *quand on parle de dogme dans l'Eglise catholique, on se réfère — et c'est bien là l'objet de la contestation de Hans Küng, — à quelque chose qui est admis par l'Eglise de manière fondamentale et donc qui ne peut pas être mis en cause. »*

A la question de savoir si l'attitude de Jean-Paul II n'est pas d'ouverture vers l'extérieur, mais aussi d'une relative fermeture à l'intérieur d'une Eglise qui évoluerait peut-être trop vite, Mgr Poupard a répondu *que le pape* est un homme de certitude et que cela implique de sa part *une grande rigueur.*

Au Brésil, enfin, le quotidien de Rio-de-Janeiro, le *Jornal do Brasil,* fait état d'une information, en provenance du Vatican, selon laquelle le théologien brésilien Leonardo Boff serait sur le point d'être frappé d'interdiction par la Congrégation pour la doctrine de la foi.

Le Père Leonardo Boff, franciscain, est *professeur à la faculté* de théologie de Petropolis, non *loin de Rio-de-Janeiro.* Auteur de *Jésus-Christ libérateur,* le Père Boff est connu comme l'un des plus brillants défenseurs de la *« théologie de la libération »,* dont s'inspirent les représentants les plus progressistes du clergé brésilien.

MÉDECINE

● *Une transplantation cardiaque a été réalisée le jour de Noël* à Saint-Laurent-du-Var, près de Nice, où un homme âgé de cinquante-huit ans, M. Jean Fourcard, de Beausoleil (Alpes-Maritimes), a reçu le cœur d'un jeune homme de seize ans et demi, M. Rémy Gioffred, mort accidentellement la veille. La technique utilisée par l'équipe du professeur Dor est dite « hétérotopique ». Elle consiste à adjoindre le nouveau cœur à l'organe malade.

AÉRONAUTIQUE

PREMIER VOL DE L'AVION-ÉCOLE EPSILON

(De notre correspondant.)

Tarbes. — *La direction* de l'établissement de la SNIAS, à *Tarbes, la SOCATA, a annoncé* officiellement, mercredi 26 décem*bre, que le premier vol du prototype* de l'avion-école Epsilon avait eu lieu le samedi 22 décembre, durant cinquante minutes, et qu'il avait donné pleine satisfaction. Conçu comme *« un petit chasseur économique »,* l'Epsilon sera, pour les besoins de l'armée de l'air française en matière de formation initiale des jeunes, le complément des deux avions, le Tabago et le Tampico.

L'Epsilon présente, pour l'armée de l'air, l'avantage majeur de ne consommer qu'entre cinquante et *soixante litres* de carburant à l'heure. Son moteur *américain de marque Lycoming,* de 300 CV, lui assure une vitesse *de croisière* de 350 kilomètres à l'heure.

L'armée de l'air finance la construction du premier prototype 01, *qui vient de voler,* celle du prototype 02 qu'on réalise actuellement aux usines de Louey-Tarbes (Hautes-Pyrénées), de même que la fabrication d'une cellule statique pour essais de simulation et d'une cellule pour les essais de résistance. Les deux cellules fonctionneront au centre d'essais aéronautiques de Toulouse.

S'il *donne* satisfaction à l'armée de l'air, l'Epsilon, après avoir obtenu sa certification, pourrait être construit en série dès la moitié de 1981, pour une première commande de cent ou cent cinquante appareils. — G. D.

JUSTICE

Faits et jugements

Un pompiste parisien est tué par deux malfaiteurs.

Un pompiste parisien, M. Gilbert Elain, âgé de quarante-deux ans, a été tué d'une balle dans la poitrine, pendant la nuit du mercredi 26 au jeudi 27 décembre, après avoir été attaqué par un couple de malfaiteurs : ce pompiste de la station-service Total, 217, boulevard Davout, à Paris (20e), avait refusé de donner l'argent de sa sacoche.

Le signalement des agresseurs correspond à celui qui a été donné de deux autres malfaiteurs qui ont dérobé près de 1 000 F à un autre pompiste parisien, boulevard Poniatowski, dans le douzième arrondissement. Une *troisième station-service*, boulevard de la Commanderie, Paris (19e), a été également attaquée au cours de la même nuit.

● *Un homme âgé de vingt-sept ans*, M. Alain Lorcy, s'est suicidé par le feu, mercredi 26 décembre, à Antony (Hauts-de-Seine), sans qu'on sache encore pour quelle raison. Il y aurait eu en France, depuis 1968, cent vingt-cinq personnes qui auraient ainsi mis fin à leurs jours. Le dernier suicidé par le feu remonte au 15 novembre. Un jeune instituteur du Doubs, M. Jean-Marie Faivre, s'était donné la mort pour avoir échoué au certificat d'aptitude pédagogique *(le Monde* du 15 novembre).

● *La disparition de Jacques Haentzler.* — Un promeneur a découvert mercredi 26 décembre au fond du canal du Rhône au Rhin le cartable de Jacques Haentzler, âgé de six ans, qui a disparu le 18 décembre à la sortie de l'école (*le Monde* du 22 décembre). Le cartable se trouvait à 200 mètres du domicile de l'enfant. Les sapeurs-pompiers ont de nouveau fouillé le canal, mais sans résultat. Les enquêteurs penchent pour la thèse de la mort accidentelle, mais rien ne permet pour l'instant de l'accréditer.

● *Un réfugié polonais traverse la Manche en canot à moteur.* — Réfugié en Grande-Bretagne depuis un an, M. Robert Bielewicz, dont le permis de séjour n'a pas été renouvelé, a traversé dans la nuit du 24 décembre le détroit du Pas-de-Calais à bord d'un canot à moteur. Il a été recueilli par des pêcheurs du cap Gris-Nez, après cinq heures de traversée. M. Bielewicz a déclaré aux gendarmes qu'il désirait demander l'asile politique aux Etats-Unis. Il effectue actuellement les démarches pour obtenir un titre de séjour provisoire en France.

● *Un tremblement de terre* a secoué le sud de l'Ecosse et le nord de l'Angleterre mercredi 26 décembre, vers 4 heures du matin (5 heures à Paris), causant un début de panique chez les habitants, dont beaucoup sont sortis dans les rues. La secousse, qui a duré une trentaine de secondes, avait une magnitude d'environ 5,1 sur l'échelle de Richter. C'est l'une des plus fortes ressenties depuis longtemps dans cette région. Elle n'a provoqué que de très faibles dégâts matériels.

M. Dominique Marie reste en prison.

Ecroué à la maison d'arrêt de la Santé depuis le 11 octobre pour avoir photocopié les feuilles d'impôts du président de la République, de M. Marcel Dassault et du baron Edouard-Jean Empain, M. Dominique Marie restera en prison. Le procureur de la République a fait appel, mercredi 19 décembre, d'une ordonnance *de mise en liberté en sa faveur*, assortie du contrôle judiciaire, *signée par M. Emile Cabié*, premier juge d'instruction à Paris, *chargé du dossier.*

Le parquet estime que M. Marie, ancien vacataire du ministère du budget, doit rester détenu jusqu'à sa confrontation avec MM. Roger Fressoz et Claude Angeli, respectivement directeur et rédacteur en chef adjoint du *Canard enchaîné*. Les deux journalistes ont été inculpés de recel de documents administratifs volés, le 20 décembre, en raison de la publication dans leur hebdomadaire des feuilles d'impôts de MM. Giscard d'Estaing et Dassault *(le Monde* du 22 décembre). La chambre d'accusation devra statuer dans un délai d'un mois sur la détention de M. Marie.

La chancellerie estime que le détenu français n'est pas exploité.

Après la publication dans *le Monde* du 27 décembre d'un article faisant état de l'opinion de deux hauts fonctionnaires sur le travail en prison, la chancellerie a publié le communiqué suivant : *« Le détenu français, contrairement à une information d'un journal du soir, n'est pas exploité, mais payé au niveau du SMIC à productivité égale ; et l'on peut constater qu'il est en Europe le mieux payé. »*

● *M. Michel Cozette, maire de Déville-lès-Rouen (Seine-Maritime)* a finalement renoncé à déposer une plainte contre un juge de l'application des peines de Caen après la fusillade qui avait opposé dans sa commune un détenu en permission aux forces de police samedi 22 décembre *(le Monde du 26 décembre).* Reçu mercredi 26 décembre au palais de justice de Rouen par M. Daniel Fortin, substitut, M. Cozette a expliqué que *« pour des cas mineurs — expulsions, courses cyclistes, défilés — on demandait l'avis du maire de la commune concernée ». « Dans des cas plus graves, comme les permissions de détenus,* a-t-il ajouté, *il faudrait que la commisison des peines consulte le maire de la commune où doit se rendre le détenu. »* — *(Corresp.)*

● *Carambolage dans le Var : deux morts, six blessés.* — Deux personnes ont été tuées et six autres blessées, dans le carambolage qui s'est produit, le 26 décembre, sur *l'autoroute A 8, à la* hauteur du village des Adrets-de-l'Esterel (Var). Selon la gendarmerie, la chaussée, rendue glissante par *une* forte pluie serait à l'origine de l'accident dans lequel *plusieurs* poids lourds et une vingtaine de voitures se sont heurtés.

SPORTS

HOCKEY SUR GLACE

Match au sommet au tournoi international d'Asnières

Le premier tournoi international de hockey sur glace d'Asnières (Hauts-de-Seine) se poursuit, ce jeudi 27 décembre à 21 heures, par la rencontre des équipes tchécoslovaque de Kladno et canadienne de Petrolia. Mercredi, l'équipe Khimix de Moscou a battu la formation tchécoslovaque 2-1.

Allez savoir pourquoi un sport est populaire, c'est-à-dire fait se déplacer la foule ? Il y a quelques semaines, le tour de France de quatre joueurs de tennis attirait des milliers de personnes dans les salles de province pour des matches sans enjeu que Björn Borg appelle *des entraînements publics.* Quel était l'intérêt sportif de ces exhibitions souvent *médiocres*, s'était-on alors demandé ? Nul ! *Mais le public* se bousculait pour voir ces idoles de la raquette.

En revanche, mercredi soir, à la patinoire d'Asnières, on pouvait prendre ses aises pour regarder le premier match du tournoi international de hockey sur glace entre l'U.R.S.S. et la Tchécoslovaquie. Pour voir évoluer le numéro 7 tchécoslovaque Edouard Novak, cent quarante fois international, champion du monde et champion olympique, pour admirer la maîtrise du numéro 1 soviétique Alexandre Pachkov, phénoménal gardien de but, trois fois champion olympique et trois fois *champion du monde, il y avait* moins de monde dans la salle que *trois semaines auparavant pour* regarder une partie intéressante, mais sans comparaison aucune entre la France et la Hongrie, qui évoluent modestement entre le dix-septième et le vingt-quatrième rang mondial.

L'organisateur du tournoi, M. François Rémond, en manifestait mercredi soir 26 décembre, entre deux manches, quelques inquiétudes. Si le public ne vient pas plus nombreux, le premier tournoi d'Asnières — expérience originale pour montrer aux Parisiens les *meilleures équipes* et les plus célèbres joueurs mondiaux — sera le dernier. *Affaire de chiffres :* pour équilibrer les 300 000 F de frais, M. Rémond a besoin de huit cents spectateurs payants par jour en sus des 130 000 F alloués par un commanditaire et des 50 0000 F de droits sur les équipes, qui visiteront ensuite Caen et Tours.

Mais être privé à l'avenir d'un tel spectacle serait vraiment regrettable quand, toute l'année, il faut se contenter d'un hockey de pouponnière. Mercredi soir, en revanche, on était sur la glace des grands. Techniquement par la vitesse d'exécution, la précision des passes, le tourbillon des spirales pour feinter, la lutte constante autour du palet ; violemment aussi, par les entrechocs incessants des patineurs caparaçonnés qui se servaient de leur crosse comme de faux. Car, depuis une décennie, la glace brûle sous les patins dès que les Tchèques font face aux Soviétiques. Et on ne pouvait pas échapper à la règle. Ces affrontements à la fois précis et chaotiques, mais toujours fulgurants, qui aboutirent à la blessure d'un arbitre, furent néanmoins favorables ce soir-là aux Soviétiques.

Mitraillé sous tous les angles par Boris Verigin, Victor Patchkalin, Eugeny Coukharge, Jury Nikitin et Vladimir Erkhov, l'excellent gardien tchécoslovaque Miroslav Krasa fut battu par deux fois. Ses compagnons manquèrent très souvent de réussite en dépit de nombreuses occasions et ne parvinrent à tromper Alexandre *Pachkov* qu'à *la* faveur d'un carambolage généralisé. Mais, *indépendamment* du score, la perfection du jeu collectif des *deux équipes a été remarquable.*

ALAIN GIRAUDO.

ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

A propos d'une « apprentie sorcière »

M. Michel Terrier, professeur à l'université Jean-Moulin de Lyon, nous écrit :

Dans le « Point de vue » d'André Mandouze, intitulé « L'apprentie sorcière de la rue Dutot » *(le Monde* du 19 décembre), je relève les expressions suivantes, à l'adresse de Mme le ministre des universités : « gauleiter », « préposée à la liquidation », « œuvre de mort », « cynisme de l'intelligence », « férocité d'âme ». On *retrouvait* déjà de semblables métaphores puisées aux formes lexicales de la criminalité et de la mort dans l'article « Voyoucratie » *(le Monde* du 14 décembre) du professeur socialiste de droit, Lang. Etrange fascination des fascistes de gauche pour la mort.

Laissant de côté la gravité de ces imputations, qui se retournent contre ceux qui les profèrent, pour en revenir aux imprécations de mon éminent collègue Mandouze. *Qui peut croire qu'un ministre soit animé de l'intention* maléfique (« apprentie sorcière ») de *détruire* le service public qu'il dirige ?

Certes, cette « volonté de destruction » est une antienne des communistes. Cela suffit-il pour que les chrétiens de gauche la propagent avec naïveté, au moins apparente ?

Mme Saunier-Seïté a une politique universitaire qui, trois fois hélas ! déplait au professeur Mandouze. Mais les devoirs de sa charge imposent à ce dernier d'émettre ses critiques avec mesure, sinon avec lucidité, sans incitation à la haine sociale.

Le Monde DES LIVRES

Un « roman-vérité » de Norman Mailer

● *Gary Gilmore voulait payer ses crimes.*

A PEINE paru aux Etats-Unis, le « nouveau Mailer » *fait scandale* : un à-valoir d'un demi-million de dollars, un livre bouclé en quelques mois au lieu du « grand roman » promis depuis des années, un erzats de roman, un « roman-vérité », écrit à partir de lettres, d'interviews et de documents. Un défi à la morale : l'exploitation de la mort d'un homme...

Le Chant du bourreau, comme le précise le sous-titre, est *l'Histoire de Gary Gilmore racontée par Norman Mailer*. Gilmore est tombé sous les balles d'un peloton d'exécution en janvier 1977. Il avait tué deux hommes à Provo, une petite ville située à 50 kilomètres de Salt-Lake-City, en plein pays mormon. Si sa cause est célèbre (il a fait à l'époque la couverture de *Newsweek*), ce n'est pas parce qu'il est victime d'une erreur judiciaire ou qu'il essaie de sauver sa tête, mais plutôt le contraire. Il a commis un double crime, et il veut « payer ». Il refuse l'alibi de la folie. Il refuse de faire appel. Il a le « courage de ses convictions ».

En d'autres temps, Gary aurait été un pionnier comme ses grands-parents, comme Gary Cooper dont il porte fièrement le prénom. En classe, lorsqu'il était question de la guerre de Sécession, Gary prenait le parti des sudistes, courtois jusque dans la défaite. Comme ses cousins mormons, il a le sens du péché, mais aussi de la responsabilité devant Dieu, devant les hommes. C'est un homme d'un autre temps incompréhensible pour l'Amérique molle des années 70, une Amérique irresponsable et incapable de faire face à son destin de crise. Un homme qui enflamme l'imagination de Mailer.

Car c'est bien d'une œuvre d'imagination qu'il s'agit, même s'il n'est pas un mot, une phrase, une exclamation qui ne soit fidèle aux documents utilisés. Même si la chronologie est conforme, jusqu'au moindre *détail*, au *déroulement* des événements tels qu'ils sont rapportés par *les témoins*. Une œuvre d'imagination où Mailer réussit à se maîtriser : quelle tentation pour l'auteur du *Rêve américain* de projeter ici ses obsessions de mort, de crime, d'orgasme et de « mailleriser » l'histoire d'un *homme aussi irrésistiblement* attiré par la vie et la mort. Pourtant, quelques allusions à peine aux tendances « psychopathiques » de Gilmore, et seulement dans le cadre d'un interrogatoire « réel » avec le psychiatre.

★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

Tout en restant fidèle à sa vision flamboyante du monde et à sa perception existentielle des êtres, Mailer réussit, pour la première fois peut-être, à se mettre à l'écoute des autres. A l'écoute des femmes de l'Ouest dont il capte le puissant message de résistance, d'endurance et de courage. A l'écoute des hommes de l'Est, dont il analyse impitoyablement les pratiques de *trucage*, de détournement et de manipulation. A l'écoute surtout d'un Gilmore devenu, dans le récit de Mailer, plus vrai que son modèle. Le miracle se produit. Mailer écrit une histoire d'amour plus belle que celle des amants de l'Utah. Surtout, il enregistre, et façonne tout à la fois le cri de dissidence enfoui dans le cœur de chacun d'entre nous.

C'est une surprise. D'abord parce que, dans l'imaginaire romanesque américain, tendresse et sexualité s'excluent généralement. Ensuite, parce que Mailer est le spécialiste des orgasmes *apocalyptiques*. *Enfin, que* pouvait-on attendre de protagonistes aussi peu romantiques ? Gary a passé dix-huit de ses trente années en prison ou dans les centres de redressement. Libéré sur parole, sa vie sentimentale, sa vie d'adulte ne dure que neuf mois et neuf jours. Quant à Nicole, elle a dix-neuf ans quand ils se rencontrent. Deux enfants, deux divorces, des problèmes d'argent et une tendance à ne pas savoir dire non aux hommes. Pourtant, c'est le grand amour.

Il lui raconte ses années de prison. Elle lui dit ses années de joies et de misères. Ils s'aiment pour le récit de leurs vies. Ils vont louer une île déserte pour quatre-vingt-dix-neuf années. En attendant, ils gravent leurs prénoms dans l'écorce de l'arbre du jardin.

PIERRE DOMMERGUES.

(Lire la suite page 12.)

La passion du football

● *« Seuls les amateurs d'opéra peuvent comprendre une telle folie ».*

PENDANT la trêve du championnat de football, l'essai de *Pierre-Louis Rey* nous donne l'occasion de réfléchir sur un sport qui s'est attiré les faveurs de toutes les provinces françaises. Dans les tribunes populaires, remarque l'auteur, l'accent avec lequel sont lancés les encouragements, les insultes, les lazzi traduit une *« manière de vivre et de sentir »*. *« Je ne peux m'empêcher de penser,* dit-il, *qu'aux* Mémoires d'un touriste, *qui permettent à Stendhal de philosopher sur la spécificité des régions de France, il manque l'expérience des stades. Et les réflexions que lui inspire la musique sur l'âme italienne ou l'âme allemande auraient trouvé un utile renfort dans l'observation du Calcio et de la Bundesliga (1).* »

Pierre-Louis Rey, qui a déjà publié deux romans et divers travaux de critique littéraire, définit joliment le football comme un *« étrange ballet tissé par les obscurs désirs »* du sexe masculin. D'origine algéroise, il a vécu son enfance dans une ville qui s'enflammait pour ce sport. Il dépeint dans son livre les *« mystères d'une passion »* qu'il a très tôt partagée. Il a vite ressenti le *« petit frisson »* qui saisit les spectateurs quand ils voient *« trembler les filets »*. *« On commettrait des bassesses pour une entrée au stade,* écrit-il. *Seuls les amateurs d'opéra, qui passent des nuits entières sur les marches du palais Garnier en attendant l'ouverture des guichets, peuvent comprendre une telle folie.* » C'est que dans les stades, le public assiste à l'accomplissement miraculeux de ses désirs les plus intimes. Quand un ailier s'enfuit, tout un peuple rêve de gloire et se libère magiquement de ses contraintes. Le spectateur triomphe « par procuration », comme dit Roger Caillois

Hélas, les passions qu'inspire le football dégénèrent quand elles deviennent la proie de la bêtise nationaliste. On les voit alors sombrer dans les grimaces du fanatisme. La foule manque d'humour, constate l'auteur. C'est pourquoi elle s'abandonne facilement aux fureurs de l'intolérance. Mais il arrive plus souvent que le public du football « communie » dans les mêmes admirations, les mêmes angoisses, les mêmes extases. Formez un grand rassemblement de passionnés, vous obtiendrez le pire et le meilleur. Pierre-Louis Rey trouve « émouvants » ces moments de grâce où le spectateur discerne sur le visage de ses voisins l'amitié qu'il ressent pour les artistes de la pelouse, et pour l'éclat de la journée. *« Quand tout le monde joue bien, y compris les arbitres, le public, la balle est heureuse,* dit Georges Perros... *Elle croque du gazon avec gourmandise... Le stade entier ronronne de plaisir, c'est la fête.* »

Pierre-Louis Rey prouve, dans son livre, qu'il est un « amateur », au sens où l'entendait Roger Vailland. Il aime avec générosité, mais il domine son inclination, en la considérant avec humour. De plus, il connaît le langage et les secrets de l'art qu'il admire, mais son savoir, loin de modérer ses enthousiasmes, les rend plus justes et plus vifs. Certains pourront s'étonner qu'on parle du football comme d'un art. Il est difficile, pourtant, de ne pas céder à cette tentation, quand on voit Michel Platini « effacer » un adversaire d'une feinte de corps, Carlos Bianchi donner un coup de patte décisif, ou Joan Cruyff éviter une charge « meurtrière », en dansant sur le terrain. Certains joueurs touchent la balle avec une finesse qui rappelle la manière des meilleurs écrivains. L'art du football, c'est d'apprivoiser un *objet indocile*, et de tracer des figures aussi fugaces que surprenantes.

FRANÇOIS BOTT.

★ LE FOOTBALL, VERITE ET POESIE, par Pierre-Louis Rey. Hachette, collection « Les travaux et les jours », 208 pages. Environ 49 francs.

(1) *Championnats* d'Italie et d'Allemagne.

Roger Peyrefitte, un Quinte-Curce pour notre temps

● *Le second volet d'un portrait : Alexandre, le conquérant.*

ALEXANDRE LE GRAND souhaitait un Homère pour bien décrire ses actions. A défaut d'Homère, la Grèce lui a donné Plutarque, et Rome Quinte-Curce, ce qui n'est déjà pas si mal. Quant à la France, elle a bien servi Alexandre, elle aussi, en donnant à Plutarque et à Quinte-Curce deux admirables traducteurs : Dacier et Vaugelas.

Le *Plutarque* traduit par Dacier en 1721, précieux pour la beauté de la langue, l'est également par l'abondance des notes érudites qui l'accompagnent. Quant à Vaugelas, il faut adhérer à ce que Ryer, préfaçant son *Quinte-Curce*, écrivait, en 1654 : « *On ne peut douter que cette traduction ne soit le chef-d'œuvre d'un excellent ouvrier. Tout y est digne de Quinte-Curce ; et pour aller plus avant, sans aller au-delà de la vérité, tout y est digne d'Alexandre.* »

Le monumental *Alexandre* de Roger Peyrefitte, dont le second volume, *les Conquêtes d'Alexandre*, paraît aujourd'hui, conjugue à lui seul les mérites respectifs du Dacier et du Vaugelas. Lors de la publication, en 1977, du premier tome, *la Jeunesse d'Alexandre*, nous avions dit, ici même (1), notre émotion et notre enthousiasme. *Les Conquêtes* tiennent toutes les promesses de *la Jeunesse*, et quand Peyrefitte publiera, dans quelques années, la troisième et dernière partie de son immense ouvrage, la Grèce et la France, reconnaissantes, seront bien inspirées de lui offrir un banquet semblable à ceux que les Babyloniens donnèrent *en l'honneur* d'Alexandre et qui sont décrits dans *les Conquêtes* avec un luxe de détails enchanteurs.

Ce deuxième tome commence en 336, quelques mois après la mort de Philippe de Macédoine, et s'achève en 330 avec la destruction de Persépolis. Sept années au cours desquelles Alexandre conquiert la Thrace et l'Illyrie, *soumet* la *Grèce*, défait les armées de Darius, roi des Perses, aux batailles du Granique et de l'Issus, réduit Tyr, *subjugue Gaza*, *la Judée* et les îles grecques, débarque en Egypte, où il fonde Alexandrie et se fait proclamer fils de Dieu au temple de Jupiter Ammon, retourne en Syrie pour y battre une nouvelle fois Darius à Arbelles, pénètre à Babylone en maître de l'univers.

Pour ce récit mené tambour battant, Peyreffitte suit scrupuleusement Arrien, Plutarque, Diodore de Sicile, Justin, Quinte-Curce, ainsi que l'historien juif Flavius Josèphe, dont le style élégant et sobre l'a fait surnommer par saint Jérôme « le Tite-Live de la Grèce ». Mais, aux données historiques, Roger Peyrefitte *mêle* les renseignements qu'il a pu glaner chez les poètes, les philosophes, les archéologues, ainsi que dans cet extraordinaire *fourre-tout* anecdotique et érudit que forme *le Banquet des Sophistes* d'Athénée de Naucratis : le résultat est un tableau *infiniment* plus complet que celui que nous offrent les historiens grecs et latins ; une fresque bigarrée, passionnée, où l'érotisme, la *religion*, la gastronomie, la médecine occupent une place aussi importante que les exploits militaires ; une Somme inégalable.

L'amoureux du monde antique se sent *tout* de suite chez lui dans ces *Conquêtes d'Alexandre :* dès les premières pages, il y sacrifie à Vénus, et plus modestement à Junon ; il y fait route avec ses deux philosophes préférés, Aristippe de Cyrène et Pyrrhon d'Elis. C'est le cœur battant la chamade qu'il lit les mots que Peyrefitte place dans la bouche de Pyrrhon conversant avec Alexandre : « *Mais ce qui m'intéresse peut-être le plus, c'est que tu me donnes la chance de pénétrer en Asie. Mon rêve est de connaître les brahmanes de l'Inde. Je suis sûr que tu iras jusque-là, car tu es le nouveau Bacchus. Tu y porteras la sagesse européenne, en échange de la sagesse orientale.* » Par la magie de son beau livre, à tous ceux qui se sentent comme exilés du paganisme gréco-romain, Peyrefitte rend une patrie.

L'empereur romain Caracalla nourrissait une telle passion pour Alexandre que, nous rapporte Dion Cassius, il prétendait que l'âme du héros macédonien était passée dans la sienne. Il y a du Caracalla chez Roger Peyrefitte : son *Alexandre* est moins un phénomène d'érudition qu'un cas de métempsycose, et c'est ce qui le rend si captivant. Dans une note de sa savante édition, Dacier observe : « *Plutarque peint si bien ces grands hommes d'après nature, qu'il semble qu'on les voie et qu'on vive avec eux.* » C'est exactement ce que l'on peut dire de l'*Alexandre* de Peyrefitte : Alexandre ressuscité, Alexandre parmi nous, Alexandre plus vivant, plus beau, plus fascinant qu'il ne l'a jamais été.

GABRIEL MATZNEFF.

★ LES CONQUETES D'ALEXANDRE, de Roger Peyrefitte. Albin Michel, 577 pages. Environ 98 F.

(1) *Le Monde* du 23 décembre 1977.

Un bilan de l'année

I. — Essais : tout sauf le réel

LES bilans pleuvent dru, ces temps-ci. Le changement de dizaine s'ajoutant au passage du millésime, et le millénaire *pointant à l'horizon*, les journalistes de toutes spécialités préparent le tri des historiens, et jouent les prophètes.

Les livres échappaient naguère à cette manie. On respectait *leur vocation à dépasser l'actualité. Maintenant qu'ils* s'y soumettent, comme en prolongement de la presse, et selon son éphémère, les récapitulations s'admettent mieux.

Une impression d'ensemble ? Si 1978 méritait d'être *placé sous le signe des* « collabos », 1979 devrait rester comme l'année des dérobades. On verra dans un second article que les romans notables des douze derniers mois évitaient tous le présent, à force de nostalgie ou d'anticipation. Du côté des idées, c'est encore plus net. Tout en annonçant *partout* de la *crise*, ce maître *mot* de l'année, les « penseurs » *n'ont rien trouvé* de plus urgent que de disserter sur l'inné et l'acquis, ou le retour éventuel du sacré. Ils passeraient, plus tard, pour avoir fui le réel qu'on n'en serait pas étonné !

DEUX phénomènes marquent de plus en plus la vie de l'esprit, ou du moins ses manifestations publiques.

D'une part, la concentration de la parole entre un nombre toujours plus restreint d'experts. Les journaux, l'audio-visuel, et l'édition à leur suite, se disputent la même petite troupe de consultants plébiscités par leurs dons de vulgarisation ou leur photogénie. Dans les librairies comme sur les écrans, la médecine, la théologie ou l'histoire sont devenues l'affaire de quelques-uns. Le pluralisme et l'invention ne sauraient y trouver leur compte. Michel Serres a dit récemment dans ces colonnes sa crainte qu'il ne reste bientôt qu'un seul intellectuel parlant d'autorité à un seul Français. Cette perspective affolante s'est rapprochée.

par Bertrand Poirot-Delpech

L'autre phénomène qui s'est encore aggravé en 1979 est ce qu'on pourrait appeler la programmation des sujets de réflexion au fil de l'année. Des afflux de livres, d'articles et d'émissions ont changé tel mois en mois de la transcendance, tel autre en celui de l'informatique, de la biologie, du cannibalisme, de la transsexualité, de la violence ou du donjuanisme, sans que l'actualité explique toujours ce calendrier ; et sans que le public « morde » vraiment.

Lorsque ce dernier exprimait plus spontanément son attente, on aurait parlé d'« idées dans l'air », ce fameux « air du temps » venu on ne sait d'où. Certains signes ne *laissent plus aucun doute, aujourd'hui, sur la fomentation* artificielle de ces débats. Commerçants et manipulateurs politiques se partagent notre curiosité comme autant de créneaux, et récupèrent à leur profit les thèmes qui peuvent surgir *hors* programme.

Cette évidence ne saurait étayer l'hypothèse paranoïaque d'une mise au pas des esprits par quelques chefs d'orchestre clandestins. Sans doute s'agit-il de décisions diffuses et impossibles à localiser, comme celles des sociétés animales. Mais le fait est là : de plus en *plus*, on pense pour nous.

EN histoire, si les collabos n'ont plus la vedette, la dernière guerre l'a gardée. Aux yeux des médias, Henri Amouroux (tome IV des *Français sous l'occupation*) et Pascal Ory, à un moindre degré, ont pris la place de consultants obligés qu'occupaient Henri Michel ou Bernadac. Tandis que les témoignages sur de Gaulle intime tendent à s'épuiser — il *ne manque* plus que le chauffeur du général, qui a promis dignement le silence des grands serviteurs, — le mystère demeure sur certaines de ses attitudes : lors du meurtre de Darlan, par exemple, comme l'ont montré le livre controversé de Gun et l'émission la *plus retentissante* d'Alain Decaux.

Les écrits politiques marquants ont confirmé les reclassements amorcés autour des élections législatives de 1978. Il est apparu par leurs Mémoires que Claude Morgan et André *Wurmser n'avaient pas aussi bien liquidé le stalinisme* en eux que Pierre Daix. Le genre « face à face » doit à ses succès audio-visuels d'envahir la librairie, et y détrône le monologue au magnétophone. Le dialogue le plus inattendu opposait *Thierry Maulnier à Elleinstein, ou plutôt* les rapprochait ; sur à peu près tout !

La brouille chagrine avec la politique et le retour à Nietzsche, qui caractérisaient une certaine littérature gauchiste des années 1975, ont cédé le pas à des propositions encore plus individualistes, mais aussi moins désemparées ; témoin l'hédonisme néo-gidien d'un Vaneigem.

Le rapprochement Maulnier-Elleinstein *n'*a pas été le seul du genre. On a vu un pilier du journal *Libération*, Hocquenghem, apprécier, contrairement à la gauche unanime, la compétence, l'anticonformisme, et le *respect* de la « différence » de la nouvelle droite.

SUR cette dernière, tout a été dit. Ses représentants ont eu raison de s'étonner du bruit fait autour d'eux. A la réflexion, l'envie de réfuter a sans doute moins joué, chez les détracteurs, que celle de se montrer généreux par rapport à un anti-égalitarisme réputé mesquin, et aussi de traiter ce qui devenait, pour les causeurs *professionnels*, une question de cours en or.

(Lire la suite page 13.)

roman

Une saison en Afrique

● *La voix d'Eugène Savitzkaya.*

C'EST une bien précieuse voix que celle d'Eugène Savitzkaya. Ce jeune homme, né à Liège en 1955, pourrait bien devenir, dans quelques années, un de nos écrivains majeurs. Déjà, *Mongolie, plaine sale* avait fait entendre une parole insolite, une parole de poète au creux de laquelle l'exactitude minutieuse d'un déchiffreur de bestiaire et la vision flamboyante d'un lyrique faisaient bon ménage. L'année dernière, il y eut *Un jeune homme trop gros*, tout à la fois « machine à mots » et songerie dérivante autour d'Elvis Presley.

Aujourd'hui, voici *la Traversée de l'Afrique*. Une fois de plus, la magie de l'auteur joue dès les premières lignes : *« De nombreux livres nous y avaient préparés. Nous nous étions entraînés dans les bois et les champs, en secret, à la nuit tombée, et avions fait abstinence, nous privant même des oiseaux, dont nous raffolions. Nous étions prêts et pourtant nous fûmes vaincus. Et vaincus, nous disparûmes. »*

Qui donc se cache derrière ce « nous » ? Une poignée de jeunes gens qui se nomment, plus ou moins étrangement, Basile, Firmin, Patrice, Debora... « Oisifs et sereins », ils déambulent le long des haies, transportent de l'herbe encore humide ou des métaux, rassemblent des matériaux, récoltent le pavot, astiquent le véhicule, tremblent et geignent, résistent au vent, et, surtout, se préparent au voyage.

Le but de ce voyage, c'est la traversée de l'Afrique, un mot qui, aussitôt murmuré, libère des savanes, des puits d'eau, des lions. Ah ! les lions ! Ils sont là, à chaque coin de page, superbes, au repos ou à l'amour, obsessionnels. Lions dessinés par tel ou tel protagoniste sur une feuille de cahier d'écolier et qui, brusquement, s'échappent, devenus réellement vivants. On ne peut pas s'empêcher de songer à Rimbaud, à une autre fascination, celle du désert, du Harrar : *« Nous allions voir les lions, leur camp dans la forêt, leurs combats avant l'aube. Et ces lions pouvaient chanter. Et ces lions nous connaissaient, nous reluquaient à travers le feuillage des arbres sous lesquels ils pouvaient se reposer en paix. Certains d'entre eux souriaient. D'autres gardaient la face blanche. Aucun ne pleurait. Au début, chaque jour, un peu avant l'aube, les lions très nombreux dormaient ou mouraient dans les buissons épais de la forêt, parmi les autres habitants paresseux, à proximité de notre prairie en pente sur laquelle nous lancions nos luges, nos caisses en bois, nous qui ne dormions jamais, nous que la lumière crépusculaire tourmentait, nous qui n'aimions que le jeu, nous qui allions disparaître. »*

Tout au long de son bref « roman ». Eugène Savitzkaya mêle, dans un même souffle, le rêve et la réalité. Une réalité chaude, naturelle, odorante, arrachée, sans doute, aux années d'enfance de l'auteur. Un rêve bariolé, libérateur. Ces jeunes gens qu'il fait vivre sous nos yeux avec une puissance d'évocation remarquable, ces jeunes gens qui construisent des machines compliquées, sœurs de celles que réalise Tinguely, qui pleurent, écrivent à leur mère devenue énigme des lettres troublantes, sont des « perdants », voués à la pure faillite. La plupart disparaîtront dans la « fange ». Seul le narrateur, après avoir marché dans la boue, parviendra aux « eaux claires, profondes », au milieu des « grandes populations d'animaux aquatiques ».

Ce voyage immobile, qui n'a de sens que tant qu'il est rêve, cette « traversée de l'Afrique », ne sont, me semble-t-il, rien d'autre qu'une fable sur la perte de l'innocence, sur l'exil à l'est d'Eden. Tous nos beaux outils, nos belles machines meurent avec nous, murmure Eugène Savitzkaya, qui sait encore que toute entreprise est, derrière l'apparente réussite, un échec. Et ces « eaux profondes » auxquelles parvient le narrateur pourraient bien être celles de la poésie, de l'écriture, unique planche de salut.

ANDRÉ LAUDE.

★ LA TRAVERSÉE DE L'AFRIQUE, d'Eugène Savitzkaya, Editions de Minuit, 144 pages. Environ 38 F.

société

UNE FILLE DE VIENNE

IL y a quelques années paraissait aux éditions Denoël le *Journal psychanalytique d'une petite fille* ; une jeune *Viennoise, d'excellente famille*, y relatait avec humour et pudeur ses premiers émois sexuels. *Freud, dans sa préface*, qualifiait ce journal de « petit joyau » et en conseillait la lecture aux éducateurs et aux psychologues.

Joséphine Mutzenbacher, elle, ne vient pas d'un milieu bourgeois, et il est fort douteux que son *Histoire d'une fille de Vienne racontée par elle-même* suscite d'aussi attendrissantes réactions. Car Joséphine, née dans les quartiers ouvriers de Vienne, n'a pas attendu la puberté pour s'exercer à tous les vices imaginables et pour y prendre le plus vif plaisir. *« Sans ce feu que j'avais en moi*, écrit-elle, *j'aurais fini comme ont fini toutes les gamines que j'ai connues : en vieille femme de ménage, quand elles ne sont pas mortes à l'orphelinat. »*

Sans l'ombre d'un complexe, sans mauvaise conscience, Joséphine va donc raconter comment elle a échappé à « la merde des faubourgs » en faisant la putain, récit qu'elle conclut froidement ainsi : *« Si l'on songe que l'an compte trois cent soixante-cinq jours, avec une moyenne prudemment évaluée de trois hommes par jour, cela en fait tout de même onze cents dans l'année, soit trente-trois mille sur trente ans. C'est une armée. On ne saurait donc attendre de moi que je rende compte ici de chacune de ces trente-trois mille baïonnettes. (...) »*

Joséphine Mutzenbacher, la chronique mondaine viennoise *nous* l'apprend, a réellement existé. Née à Vienne en 1852, elle est morte riche et respectée *à Klagenfurt, au début du siècle*. Il est peu probable cependant qu'elle ait elle-même écrit ce *classique de la littérature pornographique*. Dès sa parution, en 1906, les écrivains viennois *en attribuèrent la paternité* à Félix Salten, journaliste et auteur de drames naturalistes, dont le *nom est passé à la postérité* grâce à ses livres pour enfants, *Bambi*, notamment, que Walt *Disney immortalisa*.

Reste que Joséphine Mutzenbacher, qui rappelle certains personnages *d'Arthur Schnitzler*, n'avait jamais été présentée au public français. Grâce à la traduction de Jean Launay, voilà qui est chose faite. Il a su prendre et rendre le ton et l'accent des *faubourgs viennois*. On conseillera cependant aux lecteurs pudibonds d'éviter « la » Joséphine : *rarement fillette aussi* mal élevée aussi amorale, aussi joyeusement perverse, aussi *totalement* vouée au sexe, se sera égarée dans une maison d'édition aussi honorable et raffinée que Le Mercure de France, qui, dorénavant, l'abrite.

ROLAND JACCARD.

★ HISTOIRE D'UNE FILLE DE VIENNE RACONTEE PAR ELLE-MEME, de Joséphine Mutzenbacher. Trad. du viennois par J. Launay. Mercure de France. 283 pages. Environ 49 F.

la vie littéraire

La disparition de Diggelmann

Walter, Matthias Diggelmann est mort, peu avant Noël, chez lui, à Zurich. Il avait cinquante-trois ans. Il était, il reste l'un des plus puissants, des plus talentueux *écrivains de langue allemande de sa génération*. Né dans le sous-prolétariat zurichois, Diggelmann a grandi à l'assistance publique. *En 1944, il s'enfuit de Suisse, rejoint* l'Italie et est arrêté par la Gestapo. Réfractaire au travail obligatoire, refusant de *porter les armes*, il s'enfuit à nouveau. Dans Dresde en feu, il assiste à l'effondrement du III[e] Reich. Les épidémies, la *faim, les déserteurs allemands* en maraude, les commandos SS, des rangées entières de maisons qui s'écroulent... Diggelmann, *âgé alors de dix-sept ans, mais ayant* l'expérience d'un siècle, survit, échappe à tout.

Des années plus tard, il rendra compte de cette adolescence dans un livre qui assurera sa renommée internationale : *l'Interrogatoire de Harry Wind* (en français aux éditions Rencontre, Lausanne). Toute sa vie, Diggelmann est resté un homme radicalement inassimilable, réfractaire à toutes les intégrations. Comme Hohl, comme Walser, il fut un solitaire — malgré l'amour, la fraternité qu'il savait donner et recevoir autour de lui. Presque toute son œuvre — une des plus originales de cette fin du vingtième siècle — attend encore d'être découverte par les éditeurs français ; elle comprend notamment les romans *Die Menschen Glueckiich Machen, Hexenprozess, Geschichten um Abel* (1). Comme Zorn, Diggelmann est mort du cancer. Comme Zorn, Diggelmann a tenu le journal lucide, précis de son agonie. Incapable de tenir une plume, il dictait à sa femme, la traductrice Klara Obermuller, les pages de son dernier livre *Schatten-Tagebuch einer Krankheit* (Ombres, journal d'une maladie). Mais contrairement à Zorn, Diggelmann témoigne jusque dans son agonie non pas de l'aventure individuelle, intimiste d'un grand bourgeois brisé par la pratique de sa classe, mais de la lutte lucide, désespérée qu'un homme seul tente de mener par la parole pour les humiliés, les offensés de cette terre.

JEAN ZIEGLER.

(1) Seuls ont paru en français jusqu'ici, outre *Harry Wind*, un essai théorique sur la fonction sociale de la littérature, *la Succession difficile* (Ed. Rencontre) et un roman, *le Crime de la sainte Famille* (Ed. Planète).

L'année Maupassant

En dehors de tout centenaire, l'année 1979 aura été des plus fastes pour Maupassant, puisqu'il aura vu un président de la République parler en sa faveur à la télévision, à l'occasion de la publication, dans la Pléiade, du second tome de l'édition intégrale des *Contes*. Plus encore que ce monument, le soutien du prince a entraîné tout un mouvement qui continue à faire fleurir les livres. En voici deux qui méritent la mention.

C'est d'abord la très belle édition de *Bel Ami*, dans la collection « Lettres françaises » que dirige Pierre-Georges Castex à l'Imprimerie nationale. Composé à la main avec des caractères datant du dix-neuvième siècle, imprimé sur papier d'édition de Rives, enrichi d'illustrations modernes d'Alain Ghertman qu'accompagne un dossier iconographique tiré des journaux du temps, relié cuir, *Bel Ami* est présenté et commenté par Marie-Claire Bancquart. Celle-ci est allée chercher jusque dans les archives de la police les renseignements sur les modèles qui avaient pu inspirer Maupassant. Ce retour à une critique lansonienne des sources, qui n'exclut pas l'étude minutieuse de la composition, éclaire bien ce roman de mœurs *« qui se déroule durement, dans une société méprisable et lucidement jugée »*.

La seconde publication importante, c'est la réédition, chez Grasset, de l'excellente biographie *Maupassant le Bel Ami*, qu'Armand Lanoux avait publiée en 1967. L'auteur la présente aujourd'hui comme une réplique au portrait, tiré de l'œuvre et de l'histoire littéraire, qu'a tracé Valéry Giscard d'Estaing. Lui, Lanoux, n'a rien voulu dissimuler de ce qu'il avait, avec tant de peine, réussi à savoir sur un des écrivains français les plus secrets, sous les apparences claires tant vantées par le président : *« Dans un portrait*, écrit-il, *les ombres importent autant que les lumières. Les lumières, chez Maupassant, étaient plus vives qu'on ne l'a dit ce jour-là, en face de l'Elysée, à l'hôtel Marigny, comme les ombres plus opaques, plus grouillantes, plus vénéneuses encore... »* — J. P.

vient de paraître

Contes

CORINNA BILLE : *le Sourire de l'araignée.* — Neuf contes où l'écrivain suisse mêle « le fantastique, le tendre, le comique et l'émouvant ». Corinna Bille est morte le 26 octobre dernier (voir « le Monde des livres » du 16 novembre). (Editions de l'Aire, 2, avenue J.-J.-Mercier, 1003 Lausanne, Suisse, 128 p.)

Poésie

HELENE RADOMSKI : *La douceur des choses serait-elle son chant ?* — Ce recueil a obtenu le prix de poésie 1979 de l'Association internationale des femmes écrivains. (Ed. Arcam, 40, rue de Bretagne, 75003 Paris, 56 p.)

Essais

BERNARD VINCENT : *Pour un bon usage du monde.* — Une réponse conviviale à la crise de l'école, de la ville et de la foi à partir de l'œuvre du philosophe américain Paul Goodman. (Ed. Desclée, 190 p.)

Correspondance

WALTER BENJAMIN : *Correspondance 1929-1940.* — Le second volume de la correspondance d'un exilé allemand que l'Histoire emporte. Trad. de l'allemand par G. Petitdemange. (Ed. Aubier Montaigne, 380 p.)

Société

PAUL LOMBARD : *Plaidoyer pour Marseille.* — Un avocat défend la réputation de sa ville natale. (Atelier Marcel Jullian, Robert Laffont, collection « Plaidoyer pour une ville », 256 p.)

Lettres étrangères

ALBERTO SAVINIO : *Achille énamouré.* — Une trentaine de courts textes écrits de 1918 à 1938. Par le frère de Giorgio de Chirico, mort en 1952 à Rome et qu'on découvre en France. Traduit de l'italien par Nino Frank. (Gallimard, « Du monde entier », 212 p.)

en poche

Les mystiques et les joueurs

« LES peuples, jusqu'ici, ayant puisé la force et la santé dans l'espérance des faibles, il est peut-être nécessaire, à l'heure où cette espérance fléchit, qu'ils les retrempent dans le désespoir des forts », écrivait Elie Faure, en 1926, dans une méditation sur « les origines de l'esprit moderne ». C'est encore plus vrai, de nos jours, car l'espérance des peuples n'a cessé de s'amenuiser. Ils s'emploient, cependant, à prolonger l'agonie de leurs pauvres illusions. En comparaison des chimères de jadis, les songes de notre époque paraissent bien démunis. Ces caricatures ne trompent personne, sauf tous les gens qui ne savent « résister à la séduction d'une erreur qui [les] flatte », comme dit Charles Nodier.

Elie Faure montre comment s'est formé l'esprit moderne, à travers des portraits de Montaigne, Shakespeare, Cervantès et Pascal. Montaigne a tracé, pour l'Occident, les chemins d'un scepticisme qui démentait, de la manière la plus audacieuse et la plus radicale, les dogmes chrétiens. L'auteur des *Essais* a fait apparaître l'homme *« dans la nudité et la solitude effrayantes de ses besoins, de ses instincts, de son destin dérisoire »*. Pascal a mené *« une résistance héroïque »* contre « ces enseignements », mais ils ont nourri toutes ses pensées. Il a vécu cette contradiction comme un tourment. Son entreprise même a confirmé la faillite des anciennes croyances.

Elie Faure marie, comme peu d'écrivains, les clartés de l'intelligence et les élans de la passion, lorsqu'il évoque Pascal, *« monstre de force spirituelle qui se consume elle-même pour étudier sa forme propre aux lueurs qui s'élèvent du foyer de sa consomption »*. Les mystiques sont comme les joueurs. Il faut qu'ils brûlent à chaque instant. Ils s'acharnent autant à perdre ce qu'ils ont gagné qu'à regagner ce qu'ils ont perdu. Pascal, ce *« martyr volontaire »*, a conduit sa vie comme on fait une dépense luxueuse.

F. B.

★ MONTAIGNE ET SES TROIS PREMIERS-NES, SHAKESPEARE, CERVANTES, PASCAL, par Elie Faure, le Livre de poche, 320 pages, environ 9,50 F.

● PARMI LES REEDITIONS. — *Léon Blum*, par Jean Lacouture (« Points », Le Seuil) ; *la Vie secrète de Salvador Dali*, par Salvador Dali (« Idées », Gallimard) ; *Aventures de Jérôme Bardini*, roman de Jean Giraudoux (le Livre de poche) ; *le Balcon*, pièce de Jean Genet (Folio) ; *l'Ile des lépreux*, nouvelles de Jack London (préface et bibliographie par Francis Lacassin, 10/18).

● PARMI LES INEDITS. — *Nietzsche et la scène philosophique*, par Sarah Kofman (10/18).

en bref

● L'ACADEMIE GAULOISE a décerné ses deux grands prix pour 1979. Le Prix gaulois de littérature gaie revient à Robert Castel pour son recueil intitulé « les Meilleures histoires de Kaowito » (Ed. Mengès), et le prix Rodolphe-Bringer destiné à un journaliste est attribué à Pierre Douglas pour son ouvrage titré « Hauts voleurs » (Presses de la Cité).

● LE PRIX DE L'ALPE 1979, décerné par la Société des écrivains dauphinois, a été attribué à *l'ouvrage de Robert Bornecque* « les Alpes » (Ed. Arthaud).

● LE PRIX LITTERAIRE DE LA FONDATION DE LA VOCATION 1979, fondé par M. Marcel Bleustein-Blanchet, a été attribué à Gérard Pussey, pour son livre « l'Homme d'intérieur », paru aux Editions Denoël.

● LES CAHIERS DU DOUBLE consacrent leur numéro 3-4 (Automne 1979) au thème du fantôme, à travers des textes d'Erasme, Sénèque, René Nelli, Joë Bousquet, Jean Reverzy, Léonora Carrington (12, rue Ganneron, 75018 Paris).

● LES SEPT PILIERS DE LA SAGESSE, livre dans lequel T.E. Lawrence retrace les péripéties de la période la plus mouvementée de sa vie — sa participation à la révolte des Arabes contre les Turcs de 1917 à 1918, — fait l'objet d'une réédition chez Payot, dans la *traduction de Charles Mauron*.

● LE CENDOCRI (Centre de documentation *critique*) *tient* à la disposition des lecteurs les publications de l'extrême gauche marxiste et libertaire d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne et du Portugal, Librairie La Commune de la Butte-aux-Cailles, 11, rue Barrault, 75013 Paris. Ouvert le mardi de 16 heures à 20 heures, le samedi de 10 h. 30 à 20 heures, et les autres jours de 10 h. 30 à 12 h. 30.)

lettres étrangères

Un « roman-vérité » de Norman Mailer

(Suite de la page 11.)

Une nuit, ils s'arrêtèrent près de l'église mormone. Elle ôte ses vêtements, elle se met à danser, et lui à chanter (*mal*, mais qu'importe). Puis, sur les marches, ils font l'amour. Avec force, avec tendresse.

Othello. Elle ne veut pas être « possédée », même par celui qu'elle aime. Il est impulsif : il lui faut Nicole tout entière, et cette camionnette blanche, là-bas, tout de suite. Vol. Tristesse. Séparation. Meurtres. *« Pourquoi ? »*, demandent les experts. *« Pour rien »*, est-il répondu. Ou au contraire : *« Je les ai tués pour ne pas tuer Nicole. »* Ou encore : *« Il fallait que ça arrive. »*

Roméo. La chasse à l'homme. Les tireurs d'élite. Les fusées éclairantes. Les grenades offensives. La *prison. Chaque jour*, Nicole fait du stop pour lui rendre visite. Chaque jour, Gary remet de longues lettres d'amour à son « *elfe sexy* ». Puisqu'il ne leur est pas donné de vivre ensemble, *ils vont mourir ensemble*. Nicole lui fait parvenir cinquante seconals dans un ballon en plastique *caché dans son vagin*. A minuit, chacun doit prendre le poison. Mais Othello veut être sûr que sa *Desdémone* ne le trahira plus, aussi attend-il 6 heures du matin pour avaler les *comprimés. De toute façon*, les techniques des hôpitaux américains sont au point : Roméo et *Juliette survivent*.

La dissidence de l'Occidental

Dans le récit de Mailer, chacun veut sauver Gilmore contre son gré. Gilmore revendique le droit de mourir, comme d'autres le droit de vivre. Il affirme ce droit inaliénable contre les bienfaiteurs de toute classe, race, sexe et profession, persuadés qu'il savent mieux que lui gérer sa vie et sa mort. L'histoire de Gilmore racontée par Mailer, ce n'est pas le cri de victoire du pionnier farouchement attaché à ses libertés, c'est le cri de détresse du malade contemporain, artificiellement maintenu en vie dans un hôpital sophistiqué, et décidé à en finir. C'est le cri de dissidence de *l'Occidental* pris dans l'inextricable réseau de la bienveillance publique et privée.

Les hommes de loi veulent « sauver » Gilmore, ou plutôt obtenir que sa peine de mort soit commuée en peine de prison, et cela sans tenir compte de sa volonté du condamné. Ses premiers avocats font donc appel, malgré lui. En dépit de son opposition, les organisations humanitaires opposées à la peine de mort organisent des manifestations en sa faveur. Et les organisations juridiques de gauche (ACLU, par exemple) luttent, à son insu, pour tenter de rendre obligatoire la procédure d'appel en Utah.

Les hommes de plume, quant à eux, se proposent de « préserver » *l'intimité de Gilmore* en faisant connaître au monde l'« histoire vraie » de sa « vraie vie ». Devenue l'amie de Nicole, une journaliste s'empare des lettres d'amour de Gilmore et elle les photocopie. Par décision juridique, une chaîne de télévision obtient le droit d'inter*viewer le prisonnier dans* sa cellule. Une autre se sert d'avocats pour conduire des entretiens non autorisés. Un producteur achète les droits exclusifs de toutes les déclarations du condamné à mort et *lui* verse, pour prouver sa bonne foi, une avance immédiate de 50 000 dollars, etc. *Mailer est fasciné par les manipulations qu'il analyse.* Il y a de la pourriture là-dedans, mais *aussi une forme* de puissance. Mailer ne peut résister au pouvoir.

Gilmore a sans doute sa part de responsabilité dans ces jeux. Il a cru pouvoir utiliser les médias. En un sens, il réussit, puisque l'Amérique apprend sa volonté de mourir. Mais il est pris au piège. Il est dépassé par les fabricants de nouvelles, de films et de livres. Et Mailer est un de ces fabricants. Le plus génial. Peut-être aussi le plus cynique, lui qui dénonce le système de communication par personne interposée. Sans doute est-il entré dans la danse bien après l'exécution, mais il utilise les matériaux arrachés à un homme qui prépare sa mort. Est-il lui aussi un des « vautours » contre lesquels Gilmore mène un combat incertain ? Mailer semble obsédé par cette question à laquelle il en oppose une autre : quels sont les rapports entre l'art et la vie ? La réponse est peut-être dans le titre du roman. Le bourreau véritable, le maître des œuvres, c'est lui — l'écrivain. Et l'œuvre du maître, *c'est précisément « le* chant du bourreau ».

PIERRE DOMMERGUES.

(*) THE EXECUTIONER'S SONG, Norman Mailer, 1 056 p., 1979, Boston, Little Brown, 16,95 dollars, et *Londres*, Hutchinson, 8,85 livres.

essais

Le mythe des gros

● ***Le populisme à la française démythifié par Pierre Birnbaum.***

AVEC *le Peuple et les Gros*, essai brillant et corrosif, c'est un des éléments-clés du discours de la classe politique, l'idéologie du rassemblement, qui est systématiquement démythifié.

Remontant jusqu'à la Révolution française, Pierre Birnbaum souligne que cette idéologie, qui en appelle à l'« union » du peuple, de la nation ou des travailleurs, a constamment fait l'économie d'une analyse (qu'elle fût marxiste ou non) des différentes classes sociales, de leurs intérêts, de leur solidarité et de leurs comportements, au profit d'un manichéisme visant à rapprocher des groupes aux intérêts contradictoires : n'est-ce pas ainsi que la gauche française se prétend la représentante légitime d'un bloc social qui s'étendrait à plus de 90 % de la population et qui, malgré ses efforts et en dépit de sa doctrine, vote majoritairement à droite ?

Pour démonter cette idéologie, Pierre Birnbaum s'est donc attaqué au mythe qui la soude en proposant au rassemblement un adversaire commun. Ce mythe, c'est celui des « gros », de la « poignée » de détenteurs du pouvoir économique et politique — des « banquiers juifs » aux « deux cents familles » et aux « monopoles » — face auxquels doit se dresser l'ensemble des « petits », quel que soit leur statut social et économique, les ouvriers et les employés, les paysans et les commerçants, les artisans et les petits patrons.

Pierre Birnbaum souligne justement que ce mythe des « gros » a de lointaines origines : on le retrouve au dix-neuvième siècle dans le discours de l'extrême droite contre-révolutionnaire et nationaliste. De cette version réactionnaire, il gardera longtemps une marque antisémite, y compris lorsqu'il sera repris par la gauche. Mais cet antisémitisme n'est qu'un aspect de l'orientation généralement nationaliste d'un mythe qui en appelle aux références classiques du « complot », du « parti de l'étranger », tout en renvoyant également à l'idéologie de la nation telle qu'elle se constitue sous la Révolution.

Au-delà du rappel féroce des prises de position passées et présentes des différents courants politiques et de leur contribution à cette idéologie, *le Peuple et les Gros* incite à s'interroger sur les raisons du succès d'un tel mythe. Car si Pierre Birnbaum analyse brillamment l'histoire de cette idéologie populiste et de ses variations, s'il démontre sa contradiction apparente avec une France conservatrice où les chaînes de solidarité assurent la cohésion d'une grande partie des classes moyennes et populaires avec les « gros » — et non l'inverse, — il ne tente guère d'étudier pourquoi un tel mythe a la vie aussi dure.

Une petite bourgeoisie hégémonique

Au-delà de son utilisation par la classe politique, c'est l'enracinement social de ce mythe qu'il serait intéressant d'analyser. Pierre Birnbaum souligne justement la pénétration profonde des valeurs propres à la petite bourgeoisie dans la classe ouvrière et la bourgeoisie, estimant que « les petits-bourgeois sont dorénavant bien plus nombreux que la seule petite-bourgeoisie ». Mais n'en est-il pas ainsi depuis deux siècles au moins ? Le succès de l'idéologie du rassemblement, du mythe des « gros », n'est-il pas le succès de l'idéologie politique petite-bourgeoise ? L'industrialisation tardive de la France, le poids excessif des classes moyennes *traditionnelles, ont ôté au* socialisme une vraie tradition ouvrière et au libéralisme une vison moderniste. Bourgeoisie et prolétariat ont dû non seulement conquérir l'audience de cette petite-bourgeoisie mais aussi subir l'influence de sa culture et de ses mythes, à commencer par celui-là. Comment expliquer autrement l'hégémonie radicale, l'Union sacrée, le « jacobisme à l'envers » de Maurras, le gaullisme ou l'évolution nationaliste du P.C.F. ? Tradition solidement enracinée à laquelle le marxisme, par exemple, n'a pu donner qu'un vernis grossier.

Entre le mythe des « gros », son idéologie anticapitaliste sommaire, et la France conservatrice, celle de la *multiplicité* des solidarités qui lient une grande partie des « petits » à la grande bourgeoisie, il n'y a donc peut-être pas uniquement contradiction, comme le suggère Pierre Birnbaum, mais bien quelque complémentarité. D'ailleurs l'anticapitalisme de l'idéologie du *rassemblement est bien limité* : ne se limite-t-il pas à une infime proportion de la classe dirigeante sans remettre véritablement en cause la société bourgeoise et ses valeurs.

En démythifiant un élément décisif de la tradition politique française et en souhaitant un dépassement de ce populisme simpliste, Pierre Birnbaum a fait œuvre salutaire. Il importe, pour que l'on puisse dépasser vraiment cet archaïsme flagrant de la culture politique, que, après avoir rappelé l'histoire d'un mythe, on entame plus avant sa sociologie.

HUGUES PORTELLI.

★ LE PEUPLE ET LES GROS. HISTOIRE D'UN MYTHE, de Pierre Birnbaum. Grasset, 218 pages. Environ 49 F.

Consommer sous le regard d'autrui

● ***Les objets, symboles de la « victoire sociale ».***

JEAN-PIERRE DUPUY, professeur d'économie à l'*Ecole polytechnique*, a reçu en lisant René Girard un éblouissement. Disciple d'Illich, il savait qu'à partir de certains seuils les phénomènes s'inversent, que l'amour excessif engendre la haine tout comme l'excès d'automobiles empêche la circulation. *Ce qu'il a découvert chez Girard* (1), c'est que l'égalité exaspère le besoin de la différence et engage dans une folle compétition : être reconnu, situé, admiré — et peut-être en secrète profondeur aimé, — tel est le but de la *rate race*, dénoncée déjà par maints sociologues américains. *Le moteur de l'économie* paraissait être tout simplement le désir de posséder : ce que Girard a découvert avec l'aide de Stendhal, Proust et Dostoïevski, c'est que le désir ne se détermine que par la médiation d'un modèle. Nous cherchons moins à posséder qu'à *être comme* ces gens accomplis que la société admire. Ce n'est donc pas l'utilité qui nous motive, mais la « folie mimétique ».

Par les choses qu'on possède on signifie aux autres qui l'on est. On ne se relie plus par la solidarité (cette amitié qui, pour *Aristote, est le ciment des sociétés*), mais par les objets, symboles de victoire sociale. On se tue à gagner de l'argent. En même temps on s'isole : chacun pour soi ! Et voilà que ce regard d'autrui qu'on cherche à tout prix se révèle indifférent, voire haineux. Double visage de la société : un ordre apparent qui masque un déchaînement de violences feutrées. Les hommes souffrent du succès des autres, du bonheur qu'ils leur attribuent. L'enfer des choses, c'est cela, c'est se croire frustré parce qu'on ne rencontre pas assez le regard gratifiant, plénifiant qui reconnaîtrait votre réussite.

P. Dumouchel, dans la seconde partie du livre, s'inspire des théories de Girard sur l'ambivalence du sacré. Pour ce jeune économiste la rareté des biens n'est pas l'obstacle à la libération des hommes : plus ils ont de choses, plus ils en désirent et la rareté se perpétue. L'idée de Dumouchel est que la rareté joue chez nous le rôle du sacré dans les sociétés primitives. Comme dans le cas du mimétisme, la rareté a un double visage : elle fonde l'ordre économique, mais elle suscite en même temps violence et désordre universels.

Ces deux essais montrent la fécondité des théories de René Girard, mais on ne peut s'empêcher de les trouver réducteurs et systématiques — un peu comme l'était en son temps La Rochefoucauld ! Ce démontage de nos motivations est-il satisfaisant ? Quelque chose en nous résiste.

JEAN ONIMUS.

(1) *Mensonge romantique et vérité romanesque*, de René Girard, collection Pluriel.

★ L'ENFER DES CHOSES, de Paul Dumouchel, Seuil, 272 pages. Environ 59 F.

Un bilan de l'année

(Suite de la page 11.)

Ce qui frappe, dans ce débat comme dans d'autres, c'est qu'aucun événement concret n'explique leur apparition. Il faut se faire à l'idée que les controverses intellectuelles entretiendront de plus en plus, avec la réalité, les rapports du cheveu avec la soupe. Ainsi le veulent le désengagement général des « penseurs », et le vide idéologique, qui incite chacun d'eux, même débutant et inculte, à renchérir sur l'habitude française de théoriser. Le besoin de rebâtir le monde au mépris de ses données immédiates et des systèmes déjà échafaudés place la production philosophique à vocation commerciale sous le signe de la table rase, de l'ingénuité et du culot.

C'EST le cas des retours variés à la transcendance. La recherche philosophique fait place à une sensibilisation littéraire, le raisonnement à une mise en spectacle.

On l'a vu dans les textes journalistiques, recueillis dernièrement, de Maurice Clavel, dont la mort a laissé un grand vide. On l'a vu également chez un autre chrétien querelleur, Pierre Boutang, qui n'a pu s'empêcher d'intervenir, avec retard, dans le débat déjà ancien de l'*anti-Œdipe*.

Prenez *le Testament de Dieu*, qui a agité les observateurs, au printemps. En dépit des apparences, c'était un des essais théoriques les moins coupés de l'histoire brûlante. Bernard-Henry Lévy n'aurait pas cherché un fondement aux droits de l'homme si ceux-ci n'étaient apparus à toute sa génération comme les seules valeurs dignes de survivre à la faillite des Etats et des systèmes.

Dommage qu'il ne se soit trouvé aucun relecteur pour lui éviter, avant publication, des approximations et de fausses découvertes. Le Dieu de la Bible n'est pas un modèle de tolérance, le théocentrisme sans la foi demande à être mieux argumenté et l'exaltation d'une sainteté laïque n'est pas sans précédent.

Un vrai travail de recherche continue de s'opérer à l'écart des médias, avec Derrida, Foucault, Lyotard, Serres, et d'autres. Mais il risque de perdre son crédit, et ses moyens d'expression, si le grand public est entraîné à prendre pour de la philosophie les vues cavalières, les professions de foi et les exercices de style par quoi des écrivains qui auraient cherché naguère leur voie et leur voix dans le roman tâchent de se faire un nom en littérature.

SI d'aventure ces généralistes sonores héritiers de Malraux se faisaient quelque illusion sur la durée des effets de mode qu'ils suscitent, la mésaventure survenue tour à tour à Barthes et à Lacan devrait les instruire. Il a suffi d'un bloc-notes malencontreux dans un hebdomadaire et d'un pastiche (Burnier-Rambaud), pour que le premier cesse d'être la coqueluche des sémiologues des années 70 et d'un pamphlet (François George), pour que les fanatiques du psychanalyste et de ses calembours s'évanouissent, sans bravoure, dans la nature !

Parmi les essais les moins contaminés par le culte de la personnalité et plus proches de la réalité contemporaine, citons les études de Régis Debray sur l'emprise des médias, de Baudrillard sur la « séduction », et de Bourdieu sur la « distinction ».

Ces recherches ont en commun d'aider à défendre la liberté de l'esprit contre les engeôlements et les enjôlements du prêt-à-penser. Ce n'est pas un luxe.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

PROCHAIN ARTICLE :
« Fiction : tout sauf le présent ».

bandes dessinées

Age d'or et culottes courtes

LA B.D. a été longtemps un art sauvage. En France, elle n'est devenue un phénomène culturel qu'en 1962, avec la fondation du Club des bandes dessinées. Les amateurs qui s'y retrouvèrent avaient généralement porté des culottes courtes dans les années 30 ; ils s'accordèrent pour baptiser « âge d'or » cette décennie où se situaient leurs premiers émois esthétiques.

Ce qu'ils ne savaient pas encore, c'est que les B.D. américaines qui les avaient tant passionnées étaient généralement, dans leur pays d'origine, conçues pour les adultes. La France cartésienne les abandonna aux enfants ; ce faisant, elle leur fournit un média au-dessus de leur âge, qui écrasa sans peine les illustrés autochtones d'avant les années 30.

Aujourd'hui, les fans aux culottes courtes ont des cheveux gris et parfois plus de cheveux du tout. Certains ont de l'argent et se sont constitué des collections qui ont fait monter la cote. A partir des collections, les érudits se sont mis au travail et les études sérieuses se multiplient : dans son n° 18, le Collectionneur de bandes dessinées *(éd. de l'Amateur, 6, rue Milton, Paris) présente un dossier exemplaire sur les illustrés de la première génération — 1903-1934 — qui deviendra vite un instrument de référence.*

L'école actuelle de B.D. adulte suscite plus d'études : l'ambition des créateurs est plus clairement affichée, les documents plus disponibles. Schtroumpf *(éd. Jacques Glénat, Grenoble), spécialisé dans les monographies d'auteurs, sort un spécial Druillet ;* Bédésup *(13640 La Roque-d'Anthéron), plus particulièrement destiné aux pédagogues, centre son dernier numéro sur Tardi. La B.D. en est à la politique des auteurs, qui est aujourd'hui, comme l'on sait, le commencement de toute réflexion sur l'art.*

Cependant cette B.D.-là ne convaincra jamais tout à fait les vieux gamins. Ceux de maintenant ont appris à lire dans l'école belge, et leur âge d'or à eux se situe dans les années 50. Yves Chaland et Luc Cornillon leur ont dédié une hilarante parodie, Captivant *(Humanoïdes associés), pseudo-anthologie — à la Borges — d'une revue qui n'a jamais existé. Pastichant tous les styles, ils ont composé une vingtaine de récits qui n'ont d'autre point commun que l'intention satirique. Une performance.*

JACQUES GOIMARD.

Une inspiration théâtrale

● ***De Macbeth au héros beckettien de Forest.***

LES pédagogues ont découvert que la B.D. « marche ». Depuis, les détournements — j'allais dire les enlèvements — se multiplient : Marx en B.D., Freud en B.D., les classiques en B.D., tout y passe. Les classiques y perdent, la B.D. aussi. Dans ces conditions, la pédagogie peut-elle y gagner ?

Macbeth est l'exception qui confirme la règle : une œuvre du cœur, où les auteurs se sont engagés à fond. Anne Bellec, la scénariste, a renoncé à raconter la pièce : elle est partie du texte, isolant quelques phrases fortes, construisant un découpage incantatoire que Patrice Caumon compare fort justement à un livret. Philippe Marcelé, le dessinateur, est parti de là pour produire des images de cauchemar comme la B.D. fantastique les affectionne, à la fois hiératiques et endiablées. Shakespeare a été pour Bellec et Marcené un révélateur, comme Lovecraft pour Druillet. Une réussite particulièrement encourageante.

Pourquoi y en a-t-il si peu dans ce genre ? La B.D., comme le théâtre, instaure un fragile équilibre entre le texte et le spectacle, entre la bulle et l'image.

Forest — qui est sans doute un des plus intelligents parmi les grands créateurs de B.D. — l'a fort bien compris : devenu le scénariste de Tardi, il se lance dans l'anti-théâtre et fait concurrence à Ionesco et à Beckett. *Ici même* raconte l'histoire d'un pauvre hère, pâle héritier d'une lignée glorieuse, qui, lors du lotissement du domaine familial, n'a gardé que les murs et... les portes. Les parvenus qui se sont partagé son territoire ont besoin de lui pour entrer et sortir : il prélève donc sur eux des taxes, dont il abandonne le produit à l'épicier qui le ravitaille par bateau. Car le dernier mur se termine au bord d'un lac, d'où viennent aussi bien les chaloupes des avocats (tout ce petit monde est en procès) que de mystérieux sous-marins espions.

Les extravagances ne s'arrêtent pas là : Forest est plus inventif que jamais, même s'il hésite entre l'humour et le pur délire ; même si parfois ses bulles trop loquaces réduisent le dessinateur à la portion congrue. *Ici même*, c'est l'acte de naissance de la B.D. d'avant-garde. — J. G.

★ **MACBETH**, de Bellec et Marcelé, Dargaud, 48 pages. Environ 28 F.

★ **ICI MEME**, de Forest et Tardi, Casterman, 198 pages. Environ 47 F.

DES HÉROS DÉLABRÉS

● ***De l'optimisme au désarroi.***

TOUT au long de son histoire, la B.D. a été parcourue par un grand souffle optimiste — optimisme docile de la B.D. traditionnelle ou agressif de la B.D. politique. Mais le désenchantement des années 70, puis la montée de la crise ont imposé un tout autre style : la B.D. est en train d'acquérir une dimension tragique, nouvelle pour elle.

Le cas de Christin est typique. Ce scénariste, proche de certaines tendances soixante-huitardès, acquis à l'idée que la B.D. peut et doit déboucher sur l'action politique, avait toujours cherché à plaire et à persuader en même temps. Le voici en proie au doute, et promenant sur son passé un regard désabusé. Son dernier album, *les Phalanges de l'Ordre noir*, admirablement illustré par Bilal, nous conte une fable exemplaire : un groupe d'anciens des brigades internationales reprend du service en Espagne, après la mort de Franco, quelques vieux fascistes ayant lancé une campagne d'attentats. Les héros sont délabrés, et le récit n'accorde pas moins de place à leurs misères physiques qu'à leur lutte sans merci. Le trait buriné, les couleurs délavées, accentuant la tonalité crépusculaire de cette histoire qui se termine dans le non-sens.



L'Espagne de la guerre civile *et de la dictature franquiste* est peut-être le plus parfait emblème de ce que nous pressentons et redoutons. D'abord par sa durée : elle a engendré des hommes faits, pour qui ce cauchemar est à l'origine des choses. Ainsi Bilal, *déjà nommé*. Ainsi Gimenez, qui vient de nous conter dans *Fluide glacial* l'horreur de son enfance. Le même Gimenez récidive avec une cruelle histoire inspirée de Jack London, *Koolau le lépreux*. *Qu'est devenue la douceur polynésienne* après le passage de l'homme blanc ? Un enfer où les survivants n'ont plus qu'une alternative : mourir dans la honte ou mourir en beauté. L'un d'eux choisira de mourir en beauté, *malgré les autres*. Ici la vigueur du dessin rejoint celle du sujet. Gimenez crèverait le cœur des plus blasés ; il prouve que l'anarchisme espagnol n'a fait qu'embellir en quarante ans. Cette œuvre est un diamant noir. — J. G.

★ **LES PHALANGES DE L'ORDRE NOIR**, de Christin et Bilal, Dargaud, 38 pages. Environ 47 F.

★ **KOOLAU LE LEPREUX**, de Gimenez, éditions du Fromage, 48 pages (Dist. : B. Diffusion). Environ 25 F.

Albums de famille

● ***Félix le chat et les archives de Tintin.***

« *COMMENT pouvez-vous lire des choses pareilles ?* » Combien de fois n'avons-nous pas subi cette question de la part de ceux qui, n'ayant jamais pris la peine de pénétrer *dans le royaume* de la bande dessinée, en ignorent les plaisirs, les mystères et, souvent, la nostalgie. A ceux-là, on peut au moins recommander de commencer par les classiques. C'est la meilleure introduction à la *bande dessinée. Voici que deux* monuments, au moins, cette année, méritent visite ou revisite.

En 1917, Pat Sullivan, un Australien émigré aux Etats-Unis, crée pour le dessin animé un personnage qui, six ans plus tard, deviendra un héros de bandes dessinées : Félix le chat. Le personnage, dont la paternité exacte fait l'objet de disputes chez les spécialistes, entame alors, en 1923, une deuxième carrière, qui n'est pas terminée cinquante-six ans plus tard.

En 1929 apparaît dans le supplément *pour* enfants d'un journal belge — et catholique — un héros qui, lui aussi, vit encore : Tintin.

Au fil des années, le petit chat espiègle, souvent battu, jamais maté, et le boy-scout au grand cœur d'adolescent « catho » ont beaucoup changé. L'album que publient les éditions Horay présente une série de planches datant de 1925 et de 1926. Elles sont encore fortement marquées par les origines cinématographiques du matou, dont les aventures à ras de terre s'épanouissent en féeries.

Le troisième volume des *Archives Hergé*, aux éditions Casterman, se compose des premières versions de trois albums qui, depuis, ont été redessinés par Hergé (*les Cigares du pharaon*, 1932 ; *le Lotus bleu*, 1934, et *l'Oreille cassée*, 1935). Emouvante lecture qui nous permet de voir le talent d'Hergé mûrir progressivement, les personnages naître et se dégrossir.

A l'heure où le centre culturel de la communauté francophone de Belgique, à Paris, présente une amusante exposition sur Tintin, *la lecture de ce* gros livre est aussi passionnante que la consultation d'un album de famille : un mélange de connaissance et d'étrangeté.

BRUNO FRAPPAT.

★ **FELIX LE CHAT**, de Pat Sullivan, éditions Pierre Horay, 120 pages. Environ 42 F.

★ **ARCHIVES HERGÉ N° 3**, Castermann, 400 pages. Environ 113 F.

Lagaffe, Charlot de notre temps

LES séries enfantines sont généralement inaccessibles à ceux qui ne les *ont* pas lues enfants : il y a un mur, le charme n'opère pas. Gaston fait exception à la règle, *et de la façon la plus convaincante* : il est à la B.D. ce que Charlot, en d'autres temps, fut au cinéma.

Pour Franquin, son créateur, Gaston est un aboutissement Longtemps dessinateur de la série *Spirou*, il inventa ce nouveau personnage pour se distraire, en 1957. Quelque temps *après*, il *repassa* Spirou à Fournier pour se consacrer tout entier à son nouveau personnage. *Lagaffe mérite des baffes* est le dernier album sorti après onze autres, et non des moindres.

Le passage de *Spirou* à Gaston, c'est un changement de société. Spirou, c'était l'adolescent classique qui voulait « faire comme les grands » et y réussissait trop bien. Gaston, c'est l'enfant attardé, qui tient par-dessus tout à ne pas devenir adulte et y parvient au grand dam de son entourage.

Ses procédés sont au nombre de deux : *dormir* (ou rien faire), mais aussi agir, ce qui est pire. Car Gaston, qui est bricoleur, a des idées dignes du *concours Lépine et provoque* invariablement des catastrophes. La négligence est un bon moyen de lutter contre la robotisation *de la vie* ; l'invention de robots parodiques, voués à l'échec, est peut-être plus efficace *encore. Au fond, nous* sommes tous des disciples de Gaston, nous multiplions les bombes H en cherchant le remède contre le cancer.

Le dessin n'est pas moins explosif que les histoires : Franquin a le génie de la caricature, comme le prouvent les inénarrables petits monstres *réunis dans Cauchemarrant*. J. G. ■

★ **LAGAFFE MERITE DES BAFFES**, *de Franquin*. *Dupuis*, 48 pages. Environ 18 F.

★ **CAUCHEMARRANT**, de Franquin. Bédérama, 32 pages. Dist. : B. Diffusion. Environ 20 F.

Quand la B. D. était nazie

● ***Plus troublant qu* Mein Kampf.**

EN 1979, la bande dessinée apparaît libertaire ; elle conteste la censure et les tabous. Le journal *Pilote*, qui fête en ce moment ses vingt ans, et dont on ne sait plus très bien s'il est un périodique pour enfants *évolués ou pour* adultes lucides, a dû affronter en 1978 la commission spécialisée dans la surveillance des publications pour la jeunesse (1). L'esprit de mai 68 plane aujourd'hui sur la bande dessinée, sur celle des adultes *comme sur* celle des enfants.

Côté adulte, *Charlie-Hebdo*, *l'Echo des savanes* et *Fluide glacial* ont, en quelques années, pulvérisé ce qui subsistait de la *vieille moralité* bourgeoise. *Côté* enfants, *Spirou*, depuis longtemps le plus sceptique et le plus tolérant des héros de bande dessinée, a pris parti, dans *l'Ankou*, contre le nucléaire. *Gaston Lagaffe*, véritable anti-Stakhanov *créé par Franquin*, pousuit avec détermination sa campagne anti-productiviste. La bande dessinée n'est pas, n'est plus, du côté du manche.

En 1943, la bande dessinée était *tout autre chose. A Paris*, un périodique important, *le Téméraire*, contrôlé par la collaboration la plus dure, diffusait par le texte et l'image une idéologie franchement nazie. Pascal Ory, auteur de deux livres très remarqués *sur la collaboration* (2), nous donne dans *le Petit Nazi illustré* une analyse du contenu et du style de cette publication pour jeunes. Dans *le Téméraire*, de grands aryens blonds affrontent, sur mille planètes, d'« immondes » extra-terrestres d'allure sémitique, ou collaborent sur le front de l'Est à la lutte contre les hordes judéo-bolcheviques. Des vulgarisateurs scientifiques de service expliquent à la jeunesse studieuse la corruption de l'Europe par le groupe sanguin B, de nature asiate comme chacun sait.

Le meurtre rituel d'enfants

Parce qu'elle n'était pas alors prise au sérieux par les adultes, la bande dessinée échappa largement à l'épuration. Pascal Ory remarque — *et c'est sans doute* l'aspect le plus surprenant de sa recherche — que de nombreux dessinateurs furent immédiatement réembauchés par la presse spécialisée, catholique et communiste.

Les méchants n'ont pas cessé brusquement, en 1945, d'être bruns de teint et affublés d'un nez recourbé. Qu'on relise les aventures de *Blake et Mortimer*, ou celles d'*Alix*. L'auteur de cette dernière série, publiée dans le journal *Tintin*, a produit, en 1968, un ouvrage assez stupéfiant, *le Tombeau étrusque* (Casterman), d'un sadisme remarquable dont le thème central est tout simplement, dans la grande tradition, le meurtre rituel d'enfants par les peuples sémites juifs, carthaginois, phéniciens et la mauvaise influence de cette pratique sur la vertu romaine. Sa description du culte de Moloch, dévoreur d'enfants, rappelle *étonnamment* un article du *Téméraire* sur le même sujet, intégralement reproduit en annexe par Pascal Ory dans son livre.

L'histoire se meut bien lentement.

EMMANUEL TODD.

★ **LE PETIT NAZI ILLUSTRE. UNE PEDAGOGIE HITLERIENNE EN CULTURE FRANÇAISE : « LE TEMERAIRE » (1943-1944)**, de Pascal Ory, préface de Léon Poliakov, éditions Albatros, 122 pages. Environ 39 F (14, rue de l'Armorique, Paris-15e).

(1) Voir l'article de Jacques Goimard dans « le Monde des livres », du 23 décembre 1978.

(2) *Les Collaborateurs*, le Seuil, 1977. *La France allemande*, Gallimard, Archives 1977.

Le Monde

culture

THÉÂTRE

« LE MISANTHROPE » A BERLIN

(Suite de la première page.)

On voit une adolescente montée en graine, au visage buté, qui affecte des allures gavroches, porte un blouson et place ses cigarettes dans ses chaussettes, plus deux dandys sur le retour. Ces gens ne sont pas vraiment vieux, mais ils paraissent patinés, avec quelque chose d'arrêté, comme s'ils s'attachaient à maintenir une image ancienne...

Les spectateurs réagissent avec vivacité, rient, applaudissent au milieu des tirades, reconnaissent au quart de tour ce reflet cru et acerbe de la vie berlinoise. Pourtant, les personnages se nomment Alceste (le bourru), Philinte (l'étriqué), Célimène *(la belle dame en gris)*, Eliante (l'adolescente)... Oronte est ce politicien satisfait qui vient quémander des compliments en avouant : « *La littérature est mon hobby.* » Tous parlent avec les mots et les tics berlinois d'aujourd'hui.

Les mots que nous, Français, connaissons ont changé, mais non le langage, qui reste celui d'un *groupe social immuable. N'ont pas* changé non plus les comportements des individus, et leurs rapports, que le génie théâtral de Molière a fixés pour l'éternité. Les mots ont changé de nationalité et d'époque. Ils gardent leur vérité, qui, comme dans *la version originale, prend ses* distances avec le réalisme par la versification — simplement, l'alexandrin est remplacé par les vers décasyllabiques. La construction, et jusqu'au nombre de répliques par personnage et par scène, est rigoureusement respectée.

Le Misanthrope de Molière est le titre complet de la pièce, mise en scène par Peter Zadek, réécrite par Hans Magnus Enzesberger. *« Adapter,* dit-il, *c'est faire comme si. »* Comme *si Molière était allemand et contemporain.* Donc il ne s'agit plus de Paris, ex-capitale politique, qui reste un refuge culturel où l'on s'agite et bavarde tandis que les décisions se prennent à Versailles. Loin de Bonn, où siège le pouvoir, les personnages *parlent politique et feignent d'agir,* vivent dans le ghetto doré de Berlin, où, dit Peter Zadek, la principale occupation est de tromper l'ennui et dont le statut privilégié accuse le caractère factice.

Les *personnages*, tout occupés à tourner en rond et à se donner en spectacle les uns aux autres, tout *effrayés par un vide qu'ils ne savent* comment combler, vivent au-dessous de leurs capacités intellectuelles et humaines. Alceste les attire parce qu'il est vivant et qu'il ose dire ses *passions. Mais il n'est pas plus* engagé que les autres dans la vie. Les gens l'ennuient, il s'ennuie et ne fait rien qu'écrire ; peut-être pousse-t-il ses lecteurs à l'action, ce n'est pas son problème. Il se ferme. Sans les écouter, il repousse les propo*sitions d'Arsinoé — une sorte de* mécène qui joue l'excentrique et veut l'attirer en lui promettant de faire sa carrière.

Il déteste les ambitions littéraires d'Oronte, et quand, par vengeance, Oronte le dénonce comme auteur d'un livre subversif, ce qui risque de le faire tomber sous le coup de l'interdiction politique, il est seulement *furieux parce que le livre* est mauvais. Comme l'Alceste de Molière, il est attaché à des valeurs dépassées. Il assume sa marginalité tant qu'elle est confortable. Mais arrive le moment où il n'en peut plus. Il va être malade. Il ne rêve pas de désert, mais de campagne, d'écologie.

« *Un suicide culturel* », dit Enzes*berger, qui ne laisse pas grand* espoir quant à l'avenir de la bourgeoisie libérale. *« Croire qu'elle a progressé est une chimère »*, affirme-t-il. Le pouvoir absolu, détenu voilà trois siècles par un roi de droit divin, omniprésent, symbole sans *visage, est aujourd'hui le pouvoir* anonyme des banques, des sociétés, de la technocratie. Ils ne sont pas plus humains l'un que l'autre, ni plus efficaces. La toute-puissance des abstractions est illusoire, elle ne s'exprime que d'une manière *négative, par la réglementation* aveugle et la répression.

L'ironie cinglante, minutieusement *précise, de la pièce n'est évidemment pas édulcorée par la mise en* scène. Peter Zadek prend un plaisir pervers à détailler les maladresses, les petites lâchetés d'individus maintenus dans l'honnête moyenne, et leurs efforts juste un peu ridicules, *presque pathétiques pour s'arracher* à la banalité. Il offre une vision hyper-réaliste d'un monde usé. Cela ne se passe pas dans un cirque comme le *Roi Lear* (Nancy, 1976) ni dans une maison coloniale délabrée comme dans *Othello* (Nanterre, juin 1979) ; cela se passe dans un salon *luxueusement* minable, c'est tout aussi méchant et poignant.

L'entracte se situe après le quatrième acte. La dernière partie dénoue rapidement les problèmes comme pour s'en débarrasser. La *police a reconnu qu'Alceste n'est pas* l'auteur du livre subversif ; Célimène le laisse partir, laisse passer la chance, bonne ou mauvaise, d'échapper à la fausse liberté de son existence routinière. Eliante se résigne à épouser Philinte, plus étri*qué que jamais. Tout va très vite,* plus rien n'a d'importance...

Comme toujours et peut-être plus encore, Peter Zadek *construit* le spectacle sur les comédiens, sur l'ambiguïté d'un jeu qui glisse sans cesse du « montré » au « vécu », qui laisse passer des moments d'improvisation dans une structure très composée — comme un tuyau *poreux laisse filtrer dangereusement* le gaz. Il y a là une impression de danger immédiat, actuel, présent. Si Enzesberger a pu déplacer en la gardant intacte la pièce de Molière, s'il a pu l'ajuster si étroitement à notre temps, c'est que la *société dont elle parle a seulement* modifié son habillement et son vocabulaire.

Une opération de cette envergure est difficilement envisageable chez nous. Le sacrilège serait sans doute vivifiant, mais on voit mal quel auteur aurait l'audace et le talent de « traduire » Molière dans nore français parisien. En tout cas, ce *que disent Enzesberger et Zadek* serait pour nous un superbe moment de vérité, comme ça l'est pour le public berlinois.

COLETTE GODARD.

CINÉMA

LES PREMIÈRES ASSISES NATIONALES DE LA VIDÉO

Douze ans à peine que sont apparus, sur le marché français, les magnétoscopes portatifs Sony, dix ans environ que le terme vidéo, par Etats-Unis et Québec *interposés, a commencé à s'imposer* chez nous. 1968 était tout proche, un nouvel outil électronique, infiniment plus maniable que l'ancienne *télévision, allait faciliter* la communication tous azimuts.

Au *début* des années 70, le très officiel O.N.F. (Office national du film canadien de *Montréal*) créait un *département spécial de production* vidéo, sous la direction de Robert Forget. Tout le monde aurait accès à la caméra miracle, *tou le monde prendrait la parole,* les médias lourds, et d'abord les télévisions, publiques ou privées, n'auraient plus le *monopole* de l'information.

Souvent, au départ, en France du moins, la vidéo fut une expérience menée à deux. *D'abord* Carole et Paul Roussopoulos, les premiers chez nous, semble-t-il, à s'être équipés en vidéo légère, les premiers à avoir filmé la réalité au pied levé, mais aussi à s'être essayés au montage avec les moyens du bord.

Immédiatement derrière eux, un autre couple, franco-canadien, *Paule et Gary Belkin, partait un an* et demi en Tanzanie filmer de l'intérieur trois villages Ujama. Toujours au début des années 70, un troisième couple, franco-suisse, Chil Boiscuillé et Patricia Moraz (la cinéaste), filmerait inlassablement en *vidéo* la vie quotidienne d'une institution psychiatrique moderne du côté de Blois.

Mais c'est aux Etats-Unis qu'on devait expérimenter assez vite d'autres utilisations de la vidéo, non simplement réalistes, ne se contentant plus de reproduire automatiquement la réalité.

Shirley Clarke, en rupture de *cinéma*, a l'impression de découvrir un nouvel art des images et des sons, elle accueille les visiteurs du monde entier dans son immense grenier de l'hôtel Chelsea, démulti*plie et reconstruit l'image du réel,* avec participation active des spectateurs ngagés dans une sorte de vidéo-théâtre. Un peu plus au nord de l'Etat de New-York, à Buffalo *et à Albany, des universités s'équipent* en vidéo de recherche : le Tchèque Woddy Vasulka règne en solitaire sur un mini-palais de la *découverte où les images et les* sons sont triturés, malaxés, recréés. Avec Vasulka, comme avec Nam *June Paik, on parle désormais de* vidéo art.

La consécration

La consécration viendra en France, toujours par le détour de la Suisse, avec les séries vidéo couleur de Jean-Luc Godard et Anne-Marie Miéville (« Six fois *deux* », « *Tour détour* ») *et de Bob* Wilson. Godard tente une autre écriture, Bob Wilson fime, dans le sous-sol de Beaubourg, avec tout *l'appareil* technique propre à la *vidéo lourde, des spots non publicitaires,* il joue à fond des trucages *offerts par l'enregistrement électronique.* Les chaînes de télévision du monde entier, privées ou publiques, sont censées saupoudrer leurs programmes de ces courtes bandes, trente secondes environ, pastiches des spots publicitaires *(eux-mêmes repris du vieux cinéma* hollywoodien). Initiative admirable, incomprise de la plupart des télévisions er place qui ne jouent pas le jeu jusqu'au bout.

Ce bilan non négligeable d'expériences en partie françaises était évidemment présent à l'esprit de Jean-Jacques Henry, responsable du secteur cinéma et audio-visuel de l'ATAC (Association technique pour l'action culturelle), qui avait mobilisé trois jours durant, au Centre d'animation culturelle de Cergy-Pontoise, en plein cœur de la ville nouvelle, tout ce qui compte dans la vidéo telle qu'on la pratique au jour le jour en France. Si ni Godard, ni Bob Wilson, *ni* même Armand Gatti (passé du théâtre et du cinéma à une forme militante de vidéo-théâtre), *n'étaient* au rendez-vous, leurs bandes, du moins (sauf pour Gatti), étaient projetées.

Jean-André Fieschi montrait le second volet de ses « Nouveaux mystères de New-York », « l'île de la vierge », filmé avec cette caméra fétu de paille, la Paluche — la main « *écrit* », *littéralement, l'image* — *dont il obtient* des images mobiles certes, mais d'une stabilité comparable à celle du grand cinéma. *Jean-Paul Fargier et Danielle Jeaggi offraient,* toujours en noir et blanc (et sur bande demi-pouce), un excellent « programme antinucléaire » en trois parties, et un assez méchant « Christophe Colomb découvre la Russie » (une parade de *l'armée* rouge à Moscou voit ses sons « détournés » au service d'une autre parade, l'entrée des chars soviétiques en Tchécoslovaquie). Là où Fieschi redouble le jeu du cinéma classique, Jean-Paul Fargier, *disciple plus conséquent* de Godard, nous fait toucher du doigt, ou plutôt du regard, l'arbitraire des belles images de nos télévisions.

Une « valise-vidéo » d'une dizaine d'heures va diffuser immédiatement à travers la France quelques-unes des bandes présentées à Cergy. Malgré les réussites, en ce domaine, d'organismes privés (comme le collectif Mon œil que dirige Marcel Moiroud) ou publics (en premier lieu Beaubourg, avec la Bibliothèque publique d'information, la Revue de l'image, la branche vidéo du Musée *d'art moderne), Jean-Jacques Henry* a l'impression que la diffusion ne fait que commencer : « Les institutions, qu'il s'agisse du monopole TV ou de Gaumont, ne facilitent guère la libre circulation des produits audio-visuels. Il faut faire *circuler autrement bandes et films,* créer des liaisons transversales. Transformer l'appareil de distribution en appareil de communication, comme le disait Brecht à propos de la radio en 1930. » Aller directement au public.

LOUIS MARCORELLES.

VARIÉTÉS

Serge Gainsbourg au Palace

Curieux spectacle que celui qui est offert au Palace par Serge Gainsbourg entouré des choristes de Bob Marley et des musiciens de Peter Tosh. Image d'un des auteurs-compositeurs français les plus brillants interprétant d'autant plus le personnage affecté qu'il s'est donné que son abandon affiché se nourrit de la manière jamaïcaine de regarder le présent et l'avenir, de laisser aller les choses, de prendre la vie tranquillement. Image de musiciens et de choristes à la tâche exécutant parfaitement la commande, mais jouant et chantant sans émotion ni sensualité.

Gainsbourg s'est mis au reggae comme d'autres se sont mis au disco, sans complexe en y allant carrément, en écrivant de nouvelles adaptations pour ses anciens titres. La sincérité de l'auteur de *Docteur Jeckyll et monsieur Hyde* et de *la Javanaise* est évidente, et l'on comprend bien qu'il ait eu envie de cette musique qu'il qualifie lui-même d'instinctive, de violente et de lancinante. Malheureusement — ni dans le disque publié par Philips ni au *Palace* — il n'y a jamais de rencontre véritable entre le chanteur et les musiciens, entre la voix et les instruments. Il y a seulement un chanteur français, qui s'est payé le luxe de musiciens jamaïcains comme accompagnateurs. Et ces musiciens interprètent avec tout le brillant dont ils sont capables une sorte de reggae à l'usage de l'industrie du show-business.

Rentrée ratée par Gainsbourg. Image finalement rétro offerte à un public venu là plus par curiosité qu'avec le cœur d'un aficionado.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Le Palace, 20 h. 30.

∴

Les parachutistes contre la Marseillaise de Serge Gainsbourg. La section de Haguenau (Bas-Rhin) de l'Union nationale des parachutistes proteste contre la venue de Serge Gainsbourg à Strasbourg le 4 janvier. Elle déclare s'opposer *non* au tour de chant de Serge Gainsbourg, mais à ce qu'il interprète sa version de *la Marseillaise*, qualifiée de « *triste mascarade* de notre hymne national, grave insulte à la France et, en particulier, aux anciens combattants ».

A Marseille, la section *locale* de l'U.N.P. s'était déjà opposée à la vente du disque où figurait *la Marseillaise*, version reggae de Serge Gainsbourg, le 28 septembre dernier *(le Monde* du 29 septembre).

EXPOSITIONS

Équivoques du paysage chinois

Un long usage associe l'expression « paysage chinois » aux productions d'un vaste genre pictural et décoratif plus qu'aux spectacles naturels des lieux qui inspirèrent, il y a si longtemps, les premiers lavis song. Leur caractère le plus souvent flou, évanescent et audacieusement suggestif, joint au fait qu'elles utilisent un espace à nos yeux bien original, situe ces innombrables productions dans un monde imaginaire plus facilement que dans le rendu topographique. En tout cas, l'art semble y tenir plus de place que la réalité géologique. Et pourtant...

C'est au cœur même de la réalité géologique, dans l'intimité du marbre extrait en Chine du Sud, dans la région Guilin, que les « pierres de rêve » proposent de retrouver les fameux paysages. Comme si leurs rythmes onctueux avaient été inscrits depuis toujours dans les profondeurs de la terre. Comme si — idée chère à Roger Caillois — les structures de l'œuvre d'art n'étaient qu'un cas particulier des structures de l'univers en général, si nettement affirmées dans le monde minéral. Comme s'il suffisait d'effectuer une coupe dégageant quelques veines au sein de blocs bien choisis pour donner à voir les formes que prennent les forces essentielles que les taoïstes considèrent comme les énergies complémentaires, Yin et Yang. Bref, nous sommes invités à une plongée dans l'unité profonde du grand « Tout » qui englobe la très séduisante centaine de « pierres de rêve » que présente Janette Ostier, les artisans, artistes et calligraphes qui les ont réalisées et nous qui les regardons.

Paysages équivoques entre tous : en fait ready made *aidés le plus souvent puisque la coupe de ces minces petits disques — forme taoïste symbolique — ou plus rarement de ces plaques à pans coupés ne suffirait pas toujours à satisfaire le dessein du meilleur metteur en scène. Le catalogue devient très utile pour comprendre car il ne faut pas, nous recommande Nelly Delay, se fier à la subjectivité des suggestions poétiques, mais il importe de tenter une lecture mieux informée. Le « dessein », en principe commenté par un texte qui s'incorpore à la composition, est assez souvent souligné par quelques artifices : on a sollicité le « dessin » des veines de couleur en les dégageant en surface. Quelques incisions obliques ont pu faire l'affaire en complétant des rives incertaines ou en précisant la crête de la montagne.*

Parfois même la peinture est venue au secours du message de la nature. Ajoutons que la traduction des calligraphies n'est guère faite pour nous élever au-dessus de l'évocation personnelle. Comme c'est souvent le cas pour ce genre de textes, nous n'y trouvons qu'un commentaire vague : « Ruisseau clair plein de merveilles », « Montagne et eau dans une couleur éternelle », etc. *En sorte qu'il était précieux de faire le point des connaissances concernant ces pierres qui sont assez rares et bien rarement réunies en aussi grand nombre. Le côté didactique du catalogue, qui comporte même un examen géologique des marbres se justifie donc tout à fait.*

Œuvres très parlantes, qui ne manquent pas de séduire les amateurs de langage occulte, les pièces exposées sont aussi de beaux objets soignés, où les couleurs — ocres, verts et bruns agréables — viennent bien, sur fonds pâles à souhait.

L'apogée de l'art

L'apogée de cet art, présenté à Paris dans cette attachante et sérieuse exposition comme art mal connu, semble avoir été au dix-neuvième siècle, bien qu'existent des exemplaires plus précoces. Il va sans dire que le genre s'inscrit dans la tradition quasi immémoriale des « pierres-figures » dont Baltrusaitis a fait si savamment l'étude. Rappelons avec lui qu'en Occident ce n'est pas le paysage song que l'on découvre dans les pierres, mais le paysage urbain des « pierres de Florence » ou des croix, des scènes sacrées, des figurations d'animaux et, en général, une forte préférence pour la représentation humaine.

Un problème reste entier : ces paysages de pierre — un peu aidés — reproduisent un paysage type dont il faudrait savoir s'il est dû à l'art ou à la nature. Et nous sommes à nouveau dans l'équivoque si fertile qui a donné tant de chefs-d'œuvre et tant de chromos.

L'un des maîtres contemporains du paysage traditionnel d'Extrême-Orient, Kah Kigashiyama, dont les grandes peintures murales destinées au temple Toshodaiji ont été présentées avec un grand succès à Paris, au Petit Palais, en 1977, avant d'être installées au Japon, a sans doute voulu résoudre la question. Il s'est rendu en Chine, dans les montagnes que traverse le Yang-Tse-Kiang, peu avant son embouchure (région de Huang-Shan) pour faire, sur le motif cette fois, des « paysages chinois ». Il est intéressant de comparer les paysages de pierre présentés place des Vosges et ceux de Kigashiyama. Quelques photographies aidant, nous retombons dans les brillantes constatations qui avouent, à propos de la célèbre vallée de Tempé, ignorer si l'art imite la nature ou si « la nature semble avoir imité l'art ».

De toute manière, les lavis inspirés directement par les paysages de la Chine à Kigashiyama sont d'admirables réussites, mariant avec autorité le flou et la précision, l'eau et le roc. Et comme les pierres de rêve, le réel et l'imaginaire.

P.-M. GRAND.

★ Galerie Ostier, 24, place des Vosges.
★★ Galerie Yoshii, 8, avenue Matignon.

CORRESPONDANCE

Le capitaine Moore était disposé à prêter ses tableaux de Dali

A la suite de l'article de Jacques Michel paru dans le Monde *du 19 décembre, intitulé « Une kermesse pour Dali », le capitaine Moore nous prie de préciser que* « s'il est exact qu'il possède *une importante* collection de tableaux de Dali, dont il fut le collaborateur pendant de nombreuses années, il n'en demeure pas moins en excellents termes avec le maître, qui, l'an dernier, inaugura personnellement à Cadaquès le musée Perrot-Moore d'art graphique européen, et auquel sera dédié le livre *Montres molles et Temps dures*, que prépare actuellement le capitaine Moore. »

Pour ce qui concerne le prêt de ses tableaux à l'exposition de Beaubourg, le capitaine Moore nous *indique « avoir été effectivement* contacté par les organisateurs, qu'il assura de sa participation sous réserve que les œuvres lui appartenant ne soient pas dispersées et portent la mention « prêt du musée Perrot-Moore de Cadaquès », et qu'à ce jour, il attend encore une réponse du centre Pompidou.

MORT DE LA COMÉDIENNE JOAN BLONDELL

Joan Blondell est morte d'une leucémie le 25 décembre à l'hôpital Saint-Jean de Santa-Monica. Elle était âgée de soixante-treize ans.

Une « star » des années 30 et 40

Née le 30 août 1906 à New-York, Joan Blondell est une enfant de la balle, car son père est le comique populaire Eddie Blondell. Elle fait ses débuts sur scène à l'âge de trois ans et suit ses parents en tournée. Elle vit en Australie et, à dix-huit ans, revient à New-York. C'est l'âge d'or de Broadway. Joan Blondell danse chez le Grand Ziegfeld, devient vedette dans « Maggie la magnifique » avec James Cagney, et signe un contrat avec la Warner.

Elle est la blonde et potelée, la farfelue de charme dans les comédies américaines des années 30 et 40. Elle ne cesse de travailler. Elle reste dans le souvenir comme une Betty Boop en chair. Dans Topper *elle crée le personnage de femme - détective gaffeuse qui trouve la solution des énigmes. Elle est la dactylo, la girl, la petite bonne femme malicieuse. Elia Kazan dans* Un arbre fleurit à Brooklyn *lui donne l'occasion de montrer un ou deux moments de tendresse, une certaine maturité,* « ce qu'aucun metteur en scène, *dit-elle,* n'avait jamais fait ».

Elle prend de l'âge et change d'emploi, joue des rôles de composition sans perdre son caractère volubile, son charme capiteux. Elle prend au sérieux son personnage de star, vit sur un grand pied, se marie trois fois — avec George Barnes, Dick Powell, Mike Todd — et déclare que tout ce qu'elle souhaite, c'est un mari, une maison, un jardin et beaucoup d'enfants. Assagie, elle réalise le rêve de la maison, du jardin et des enfants, et même des petits enfants. Elle s'occupe des siens dans sa villa très simple près de Los Angeles. Elle continue à travailler, en particulier pour la télévision, jusqu'à ce que la maladie l'oblige à entrer à l'hôpital. — C. G.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. 30 : Coppélia.
Salle Favart (296-12-20), 19 h. 30 : Vive Offenbach!
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : l'Œuf.
Chaillot, salle Gémier (505-14-50), 20 h. 30 : le Pic du Bossu.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : la Tour de Babel.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : C'était comment déjà ?
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Catherine Sauvage, Bruno Brel.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Alex Métayer.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Poivre de Cayenne ; la Fleur à la bouche ; 22 h. : Salle d'attente.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Athénée (742-67-27), 21 h. : la Fraîcheur de l'aube.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. : la Famille Deschiens ; les Oubliettes.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie, Chapiteau (365-91-40), 20 h. 30 : l'Objet aimé.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : l'Ile-Prison ; 22 h. 30 : Apartheid.
Fontaine (874-82-34), 21 h. : les Trois Jeanne.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : la Triste Histoire de la séquestrée de Poitiers.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 45 : No man's land.
Hôtel Saint-Aignan (259-56-64), 21 h. : la Princesse de Clèves.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-23-92), 21 h. : la Malade par amour.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Artaud ; 20 h. 30 : Série blême ; 22 h. : Stratégie pour deux jambons. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Un certain Plume ; 20 h. 30 : Dog's Dinner ; 22 h. 15 : A la nuit, la nuit.
Madeleine (265-07-99), 20 h. 30 : Tovaritch.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Moderne (874-94-28), 21 h. : Célébration.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : les Larmes amères de Petra von Kant. — II, 20 h. 30 : S.T. (Garcia Lorca). — III, 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Oblique (355-02-94), 18 h. 30 : Un garçon de chez Very ; Embrassons-nous, Folleville ; 20 h. 30 : les Miroirs d'Ostende.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), 18 h. 30 : Zadig. — Petit Orsay, 18 h. 30 : Apparences.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 45 : Lionel Rocheman.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Des hommes et des enfants.
Poche (548-92-97), 21 h. : Neige.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : le Volcan de la rue Arbat.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. : Square Courteline.
Studio des Champs-Elysées (733-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
Studio-Théâtre 14 (700-19-31), 20 h. 30 : Burst Rats.
TAI-Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 30 : les Bonnes.
Théâtre des Deux-Portes (296-87-86), 20 h. 30 : Miguel Manara.
Théâtre 18 (229-09-27), 20 h. 30 : les Chaises.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : le Bébé de M. Laurent ; 22 h. 30 : la Sainte Trinité.
Théâtre de Paris (280-09-30), 21 h. : l'Avare.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Comment c'est là-haut ? Est-ce que ça vaut le voyage ? — Amphithéâtre, 20 h. 30 : Dom Juan.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Comédie pour un meurtre.
Variétés (223-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les comédies musicales

Daunou (261-69-14), 21 h. : S.O.S. Tendresse.

Festival d'automne

(296-12-27)

EXPOSITIONS
Musée d'art moderne, de 10 h. à 17 h. 45 : Tendances de l'art en France, 1968 - 1978-1979.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : Hal Singer et J.-P. Sasson Quintet.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 27 décembre

Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Michel Portal, Bernard Lubat ; 22 h. 30 : Azuquita y su Melao.
Dunois (584-72-00), 20 h. : Hamsa Music.
Gibus (700-78-88), 22 h. : The Cannibals.
Palace (246-10-87), 20 h. 30 : Serge Gainsbourg.
Riverbop (325-93-71), 22 h. : B. Malik, D. Lockwood, J. Van T'Hof.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : René Franc.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Les babouches font du rock mou.
Théâtre Noir (797-85-14), 18 h. 15 : Michaël Silva, Jimmy Slyde.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 18 h. : M. Wright, Chance Evans.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Pierre Perret.
Casino de Paris (874-26-22), 20 h. 30 : Parisline.
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03), 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Jean-Yves Luley ; 20 h. 30 : Valeria Munarriz ; 22 h. 30 : Bolivia Manta Rupay.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Jean-Roger Caussimon ; 22 h. : Marianne Sergent.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. : Arlette Mirapeu ; 21 h. 20 : Stéphane Varègues.
Olympia (742-25-49), 17 h. 30 : Chantal Goya ; 21 h. : Patrick Sébastien.
La Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Charlélie Couture ; 22 h. 30 : Tchouk Tchouk Nougah.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre du Marais (278-03-53), 22 h. 15 : Jean Beriac.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 18 h. 30 : Pascal Robin.

Dans la région parisienne

Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : les Hauts de Hurlevent.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 21 h. : Contes et exercices. — Petit Sorano, 21 h. : En camarades.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 22 h. : le Sucre d'orge ; 23 h. 15 : Dominique Bailly.
Blancs-Manteaux (887-15-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pit et Rick Van Kergueluff.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : Segelstein.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 18 h. 30 : F. Marques ; 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Coupe-moi le souffle. — II, 22 h. 20 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du Nord.
Cafessaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 30 : Jacques Charby.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Elle voit des nains partout ; 21 h. 30 : R. Magdane ; 22 h. 30 : Essayez donc nos pédalos.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : Variations sur des œuvres du peintre di Maccio.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
La Grange-au-Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Mirandière (229-11-13), 19 h. 30 : le Grand Ecart ; 20 h. 45 : le Nouveau Locataire ; 22 h. 15 : Flick et Drac.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Douby ; 22 h. 15 : R. Obaldia. — II, 19 h. 30 : Un Québécois à Paris ; 20 h. 30 : Abadi-don ; 21 h. 30 : R. Marino ; 22 h. 30 : Racontez-moi votre enfance.
Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Kelmerd ; 22 h. : J.-L. Ferrier ; 23 h. : B. Dumay.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach ; Bagatelle ; 21 h. 30 : J. Danno ; 22 h. 30 : Les Pieds-Nickelés sont épatants.
Sélénite (354-53-14), I, 20 h. 30 : P. Prévost ; 22 h. : Bravo and Son. — II, 21 h. : les Amitiés particulières de Verlaine et Rimbaud.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Chansons de femmes.
Splendid (887-33-82), 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. 15 : Le Père Noël est une ordure.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 21 h. 20 : les Jumelles ; 22 h. 40 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : On vous écrira.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : la Tournée ; 23 h. : Henri Mottaz.
La Vingtième-Marche (636-72-45), 21 h. 30 : Bridonneau et Vigoureux.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : le Diable au cœur, de M. L'Herbier ; 18 h. : Professeur Hannibal, de Z. Fabri ; 20 h. : Soudain l'été dernier, de J. Mankiewicz ; 22 h. : Panique année zéro, de R. Milland.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Crainquebille, de J. Feyder ; 17 h. : le Parfum de la dame en noir, de M. L'Herbier ; 19 h. : Sadko, d'A. Poutchko ; 21 h. : Jeunesse rêveuse, de J. Rozsa.

Les exclusivités

ALBUM COUNTRY (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34), J., S., L.
ALIEN (A., v.o.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
ALYAM ALYAM (Mar., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
AIRPORT 80 CONCORDE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
AURELIA STEINER (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. Sp.
LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13), mat. ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). H. Sp.
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (290-80-40) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CAMOUFLAGES (Pol., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Mer., D., L.
CHER PAPA (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Calypso, 17e (380-30-11).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
COURAGE, FUYONS (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Ternes, 17e (380-10-41).
CUL ET CHEMISE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
DON GIOVANNI (Fr.), v. it. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
DRACULA (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).
DUOS SUR CANAPE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
FIN D'AUTOMNE (Japon., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE GAGNANT (Fr.), Biarritz, 8e (723-69-23) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; les Tourelles, 20e (636-51-98).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (534-35-40) ; Marignan, 8 (359-92-82) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-07-48), soirée ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96), soirée ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GROS CALIN (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I COMME ICARE (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Colisée, 8e (359-2946) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12 (43-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 5e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount-Maillot, 7e (758-24-24) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 2e (797-02-74).
INTERIEURS (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
IRACEMA (Brés., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
JACK LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES JOYEUSES COLONIES DE VACANCES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LAURA, LES OMBRES DE L'ETE (Fr.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-93-82) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), en soirée.
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Studio
LINUS (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
Cujas, 5e (354-89-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Madeleine, 8e (742-03-13), en soirée.
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.o. et v.f. : Paramount-Montparnasse I et II, 14e (329-90-10). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MOLIERE (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40).
MOONRAKER (A., v.f.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
NORTHERN LIGHTS (A., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE PIEGE A CONS (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), en soirée.
LES PETITES FUGUES (Suis.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).





هكذا من الأصل

SPECTACLES

QU'IL EST JOLI L'ASSASSIN DE PAPA (Fr.) : Palais-des-Art, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Angl., v. o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
RATATAPLAN (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Eldorado, 10e (208-18-76).
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-48-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier 8e (387-35-43) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
SANS ANESTHESIE (Pol. v.o.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), jeudi, ven., sam., mar. ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
SCHUBERT (Autr., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
LE SECRET DE LA BANQUISE (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
SEXTETTE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. Sp.
S'IL VOUS PLAIT LA MER ? (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47) : Cosmos, 6e (548-62-25) ; Olympic, 14e (542-67-42). — V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.o.-v.f. : Vendôme, 2e (742-97-52) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48) ; Calypso, 17e (380-30-11).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23).
TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (329-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE TOUBIB (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
ORCA (A., v.f.) Escurial, 13e (707-28-04).
ORFEU NEGRO (Fr.-Bré., v.o.) Kinopanorama, 15e (306-50-50), 70 mm.
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) Luxembourg, 6e (633-97-77).
PARADE (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
PARIS BEGUIN (Fr.) : Action-République, 11e (805-51-33).
PEAU D'ANE (Fr.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
PLAYTIME (Fr.) : Saint-Michel, 13e (337-74-39).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), en mat. ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paris, 8e (225-03-30) ; Madeleine, 8e (742-03-13), en mat. ; Athéna, 12e (343-07-48), en mat. ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96), en mat. ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), en mat.
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
THE SERVANT (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
VALENTINO (Ang., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
WEEK-END (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
YOLANDA ET LE VOLEUR (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : George-V, 8e (225-41-46), en mat.

Les séances spéciales

A BOUT PORTANT (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.
A CHILD IS WAITING (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 0 h. 15.
LE GENDARME ET LES EXTRATERRESTRES (Fr.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
HARDCORE (A., v.o.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LARMES TATOUEES (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30 et 19 h. 30.
LAST PICTURE SHOW (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. 30.
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), 21 h.
MARATHON MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

Les grandes reprises

ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES AVENTURES DE PINOCCHIO (A., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
BAMBI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES AVENTURES DE RABBI JACOB (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Denfert, 14e (354-00-11).
LA BETE (Fr.) (**) : Studio Raspail, 14e (320-83-98).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE CID (A., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
CLEOPATRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) (**) : Champollion, 5e (354-51-60).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). — Georges V, 8e, en soirée (225-41-46).
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 13e (374-95-04).
LE DERNIER ROUND (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) ; La Clef, 5e (337-90-90), J. S., L.
LES ENCHAINES (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Nations, 12e (343-04-67).
FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
FLESH (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA FEMME D'EN FACE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
FLIPPER CITY (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Mer., Vend., Dim., Mar.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : U.G.C. Opéra (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
JESUS DE NAZARETH (It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
LEO THE LAST (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.), Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43 ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55).
MA NUIT CHEZ MAUD (Fr.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
MARY POPPINS (A., v.f.), Napoléon, 17e (380-41-46).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.), Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
NASHVILLE (A., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34).
NEW YORK, NEW YORK (A., v.o.), Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) Haussmann, 9e (770-47-55).

Les festivals

LAUREL ET HARDY, Studio Acacias, 17e (754-97-83) : Au Far-West, la flotte est dans le lac.
FRED ASTAIRE (v. o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Joyeuse Divorcée. — V. o., Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Amanda.
CALIBRE 38 (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Allô ! Brigade spéciale.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.
A. HITCHCOCK, v.o., New-Yorker, 9e (770-63-40) : Frenzy.
MARILYN, v.o., Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) : le Milliardaire.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : les Moissons du ciel.
GRAND PAVOIS, 15e (554-46-85) (v.o.). 14 h.-15 h. 30 : la Flûte à six schtroumpfs ; 17 h. : Jour de fête ; 19 h. 15 : la Dernière Folie de Mel Brooks ; 20 h. 30 : les Sentiers de la gloire ; 22 h. 20 : Jeremiah Johnson.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v. o.). 16 h. 15 : Rollerball ; 18 h. 30 : Help ; 20 h. : Salo ; 22 h. 15 : Rocky Horror picture show.
ALBERT LAMORISSE, Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04). — En alternance : le Ballon rouge ; Crin Blanc.
RITA HAYWORTH (v. o.), MacMahon, 17e (380-24-81) : Cover-Girl.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v. o.). 15 h. 45 : la Mélodie du bonheur (v. f.) ; 18 h. 30 : Festival de dessins animés Tex Avery ; 20 h. : les Petites Fugues : 22 h. 30 ; le Locataire (**).
STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93), 16 h. 15 : les Aventures de Robin des Bois ; v. f., 18 h. et 20 h. 15 : les Petites Fugues ; 22 h. 30 (*) : If (v. o.).
LA PANTHERE ROSE ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34) : Quand la panthère rose s'en mêle.
ENFANTS, 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) : Tom Foot.
WIM WENDERS, 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), v. o. : Au fil du temps.
EXPRESSIONNISME ALLEMAND, Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), v. o. : Métropolis.
CHATELET VICTORIA, 1er (508-94-14), v. o., I, 15 h. 55 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 5 : Dersou Ouzala ; 20 h. 35 : Orange mécanique. — II, 16 h. 5 : Easy Rider ; 17 h. 55 : A la recherche de M. Goodbar ; 20 h. 20 : Marathon Man ; 22 h. 40 : Hiroshima mon amour ; v.o. 0 h. 15 : A bout de souffle.
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21), v.o., I, 15 h. 30 : Jeremiah Johnson ; 17 h. 30 : Diabolo menthe ; 19 h. 45 : New-York New-York ; 22 h. 10 : Délivrance ; ven., samedi, 24 h. 15 : Phantom of the Paradise. — II, 20 h. 15 : Et la tendresse ?... bordel ! ; 16 h. 10 : le Lauréat ; 18 h. : The Song Remains the Same ; 22 h. : Midnight Express.
SAINT-LAMBERT, 15e (554-46-85), 16 h. : la Ballade des Dalton ; v. o., 21 h. : le Prisonnier de la deuxième avenue.
DAUMESNIL, 12e (343-52-97), v.o., 15 h. 45 : la Guerre des étoiles ; 21 h. : Cul-de-sac ; 17 h. 45 : Céline et Julie vont en bateau ; 22 h. 30 : Sweet Movie.
MAILLOT-PALACE, 17e (574-10-40). — Jacques Tati : Jour de fête ; les Vacances de M. Hulot ; Mon oncle. — Homosexualité : Ourageous ; la Conséquence ; la Tendresse des loups ; Sébastiane.
PORTRAIT DE PARIS, Action-République, 11e (805-51-33), 22 h. : Gigi.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

La frivolité, humour du désespoir

Il y a des soirées sur TF 1 qui portent aux nues ce que l'on appelle la frivolité et qui pourrait se définir comme l'humour du désespoir ! D'abord, on a vu Joséphine, troisième épisode des amours célèbres entre l'« oiseau des îles » et le parvenu qu'elle méprise, l'ombrageux macho qui sera empereur. Ce n'est pas l'histoire, ou plutôt si, puisqu'il s'agit de la guerre vue à travers la transparence scintillante des fêtes qui l'accompagnent, de la peur qui cherche à s'oublier dans le jeu des ambitions, de la solitude qui se cache derrière les simulacres du plaisir.

L'histoire comme une comédie sophistiquée parée de longues robes chatoyantes, d'uniformes empanachés, dans la douceur trompeuse des paysages italiens. Les soldats tués font de jolies taches rouges dans l'herbe, les vivants sont pareils à des fantômes fragiles et chacun de leurs sourires semble le dernier. Le charme de ce feuilleton en forme de rêve, autour d'une femme aussi imaginaire que l'image de Marilyn la star-enfant détruite, tient à la présence obsédante de la mort.

Ensuite est venu un homme qui défie la durée : Erté, quatre-vingt-sept ans, des bijoux et des broderies, des ondulations blanches sur un grand front calme et un sourire accroché à la vie. Sa vie est simple : il quitte Saint-Pétersbourg pour Paris, travaille dans « une maison de second ordre tenue par une dame nommée Caroline » qui lui a conseillé de changer de métier. Il rencontre Poiret, et c'est l'engrenage du prestige : Harper Bazaar, Hollywood, les Folies Bergère, Tabarin, le théâtre, les opéras...

Michel Dumoulin nous fait découvrir à la suite de Francine Bergé le royaume de l'enchanteur : les portes secrètes, les objets hérissés, les femmes géométriques et sinueuses aux longs doigts qui ressemblent à des pétales coupants prolongés par des cascades de perles, les ors brochés, les jais incrustés, les franges étincelantes, les escarpins décorés, découpés, brodés de corbeilles en coquillages, les insectes pailletés, les clips en forme de cornes d'abondance, les écharpes lourdes et souples comme des chevelures, les robes qui virevoltent autour d'une ceinture...

Dommage que l'émission, faute de moyens sans doute, présente d'une façon si plate un tel art de l'extravagance. Inspiré par les miniatures persanes, Erté métamorphose les humains en oiseaux chimériques. Ses mains toujours précises tracent au pinceau fin des traits sans bavures. Il crée des splendeurs éphémères et ses dessins demeurent, pour les stylistes, des modèles. On les voit sur des serviettes de toilette dans un grand magasin new-yorkais... Malgré tout, le temps passe. L'art est le même, mais il exige davantage d'efforts ; il faut l'appliquer à des objets qui se reproduisent d'eux-mêmes. Le Metropolitan Museum expose les œuvres d'Erté. Une grande fête salue son anniversaire. Il paraît tout frêle au milieu de la foule. Le temps est impitoyable.

C. G.

Jeudi 27 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 Un jour, un enfant.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 30 Paris-Chamonix.
Une comédie musicale à l'américaine bien réalisée par Anne Revel. Epopée montagnarde style Belle Epoque.
22 h 5 Cinéma (cycle Bourvil) : « Un drôle de paroissien ».
Film français de J.-P. Mocky (1965), avec Bourvil, J. Poiret, F. Blanche, J. Yanne, J. Tissier, V. Nordey (n. rediffusion).
Un bourgeois, pour qui le travail est une déchéance sociale pille les troncs d'église afin de faire vivre sa famille ruinée.
Le comique sarcastique de Mocky et Bourvil dans un rôle inhabituel.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour du monde du dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier : Thierry le Luron.
Avec Y. Lecoq, P. Douglas, J.-J. Debout, Y. Duteil, C. Aznavour, M. Berger, F. Thibeault, G. Lafaille, A. Altai, F. Lodéon...
23 h 30 Journal.
23 h 50 Des compagnons pour vos songes.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 FR 3 - Jeunesse.
Il était une fois l'homme : les conquêtes de l'Islam.
18 h 55 Tribune libre.
La Croix-Rouge.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Tintin : l'Affaire Tournesol.
20 h Les petits papiers de Noël : à Agen.
20 h 25 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « François Ier ».
Film français de Christian-Jaque (1937), avec Fernandel, M. Goya, H. Bosc, A. Tissot, René Génin, A. Simon-Girard. (N). *(Rediffusion.)*
Le régisseur d'un théâtre de foire, hypnotisé par un magicien, est transporté à la cour de François Ier.
Célèbre bouffonnerie reposant sur des anachronismes, un comique de farce et l'inénarrable interprétation de Fernandel.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La pathologie infectieuse.
20 h., « le Sénat des fous », de J. Korczak, adapt. Z. Bobowicz, avec B. Allouf, E. Bierry, J.-P. Coquelin, etc.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Les nuages.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : jazz-time : 18 h. 30, La mémoire et l'espérance : concert avec P. Suzanne et J. Rubinlicht, violons, D. Simpson, violoncelle, P. Suzanne, flûte, M. Muller, viole, N. Spieth, clavecin et H. Ledroit, chant : apothéose de la musique française, œuvres de Couperin, Rameau, Charpentier, Forqueray.
20 h. 30, Concert : symphonie n° 2 en ut mineur « Résurrection » (Mahler), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Sir Georg Solti, et les chœurs de la cathédrale Sainte-Hedwige, avec L. Popp, soprano, et M. Zakai, alto.
22 h. 30, La mémoire et l'espérance : Michel Bouquet écoute Mozart ; 0 h. 5, Musique vivante (en direct du Studio 119) : « Sonate pour violon et violoncelle » (Ravel) ; Onzième ordre : « les Fastes de la grande et ancienne ménestrandise » (Couperin), avec R. Pasquier, F. Lodéon et B. Haudebourg ; 1 h., La nuit écoute.

Vendredi 28 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 La Chasseur de daims.
Téléfilm d'après James Fenimore Cooper.
15 h Les visiteurs de Noël.
Emission de C. Izard, avec F. Thibault, qui reçoit des enfants algériens.
Variétés : Djurdjura et D. Guichard ; Heidi (dessin animé) : Les bons, les drôles et les méchants : le monde de Walt Disney, avec J. Trémolin ; Speedy Gonzalès (dessin animé) ; Le club des cinq (feuilleton).
16 h 30 Cinéma : le Masque de fer.
Film français de H. Decoin (1962), avec J. Marais, J.-F. Poron, C. Auger, G. Pascal, G. Montero (rediffusion).
En 1659 Mazarin, craignant la mort de Louis XIV, envoie d'Artagnan à l'île Sainte-Marguerite chercher le frère jumeau du roi, dissimulé sous un masque de fer. Le prisonnier s'est évadé.
Pastiche de roman historique trop sagement mis en scène. Mais Jean Marais a du panache en d'Artagnan.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 Un jour, un enfant.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : Nina.
Comédie en trois actes d'A. Roussin. Avec J. Sereys, L. Velle, R. Varte, Y. Marchand, G. Pollet.
Comment tuer l'amant de sa femme quand on est soi-même séduit ?
22 h 35 La traversée du XXe siècle.
Emission d'E. Pagès. Réal. K. Prokop. Portrait de Jean Nohain. Avec R. Castans, la maréchale Leclerc, Th. Le Luron, M. Schumann, Y. Germain, Sim, J. Faizant, G. Tabet, Mme F. Raynaud, G. Monnerville, Mireille, G. Brassens et J. Sablon.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : les Amours de la Belle Epoque.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
Les premières chances.
15 h Télé-club : les P'tites Michu.
Une opérette exquise d'André Messager (diffusée en 1968), avec D. Benoit, E. Varon, M. Cassan, C. Cales et l'Orchestre radio-lyrique de l'O.R.T.F. sous la direction de Serge Baudo.
16 h 25 Quatre saisons.
17 h 25 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour du monde du dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Orient-Express.
de C. Barma et P.-J. Rémy, réal. D. d'Anza, avec L. Lenzi.
21 h 40 Apostrophes.
Fascinants personnages.
Avec Mmes E. Charles-Roux *(le Temps Chanel)* ; M. Lange *(Histoire de Piaf)* ; MM. J. Borgé et N. Viasnoff *(De Gaulle et les photographes)* ; A. Le Vot *(Scott Fitzgerald)* ; P. et F. de Saint-Chéron *(Notre Malraux)*.
22 h 55 Journal.
23 h Ciné-club : les Cheyennes.
Film américain de J. Ford (1964), avec R. Widmark, C. Baker, J. Stewart (rediffusion).
En 1878, trois cents Cheyennes, parqués comme des bêtes dans une réserve de l'Oklahoma, décident de regagner leur terre natale du Wyoming. Un détachement de cavalerie est chargé de les ramener, par tous les moyens.
Le dernier western de John Ford. Beau, dépouillé, profondément maîtrisé, antiraciste. A ne pas manquer.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

16 h FR 3 Jeunesse.
Aglaé et Sidonie ; Les aventures de Peter : la voiture miraculeuse ; 16 h. 10, Lassie : Clémentine ; 16 h. 40, Mon ami Guignol : le tournoi ; 16 h. 55 TV labyrinthe : concert ; 17 h., Les mystères de la Tamise ; 17 h. 30, Les aventures de Thomas Gordon : le temps ; 18 h., Les amis de nos amis : les enfants du Péloponnèse ; 18 h. 30, Il était une fois l'homme
18 h 55 Tribune libre.
Amnesty International.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Tintin : L'affaire Tournesol.
20 h Les petits papiers de Noël : à Dole.
20 h 25 Dessin animé.
Les Shadoks.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi.
Elton John en Russie. Réal. Mac Koewn.
Au mois de mai dernier, Elton John a donné huit concerts en U.R.S.S., accompagné par le percussionniste Ray Cooper. FR 3 propose le film de son succès, émaillé d'interviews. Un document important pour l'histoire du rock.
21 h 30 Si Hollywood nous était conté.
Emission de C. Drubot.
22 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Matinales : Noël vu par le cinéma.*
8 h., Les chemins de la connaissance : Métamorphoses de Siegfried.
8 h. 32, Les empires du froid.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « les Fils du Japon éternel », de D. et Y. Mahuzier.
11 h. 2, Le don de l'enfance.
12 h. 5, Agora : Réalités méconnues du conflit israélo-arabe, avec P. Marcillon.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Jeu-thème et variations.
14 h., Un livre, des voix : « le Lion et le Marabout », de M. Droit.
14 h. 42, Une femme, une ville : Sarah Bernhardt.
15 h. 50, Contact.
16 h., Libre parcours récital ; libre parcours variétés.
18 h. 30, Feuilleton : « Consuelo, comtesse de Rudolstadt », d'après George Sand.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : La lutte contre les champignons.
20 h., Etienne Gilson et la philosophie, par J.-L. Marion, avec H. Gouhier, J.-F. Courtine et E. Martineau.
21 h. 30, Libre parcours jazz : avec le grand orchestre Extrapolation.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Noëls d'Europe et du monde méditerranéen ; 10 h., Le matin des musiciens : H. Schutz.
12 h., Musique de table, musique de charme : « Concerto pour violon n° 6 » (Mozart), avec J. Suk, dir. L. Hlavacek ; « Led » (Schumann), avec D. Fischer-Dieskau ; 12 h. 35, Jazz classique : Le trio « Not much noise » ; 13 h., Le métier d'arrangeur ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : Microcosmos. — « Dressur » (M. Kagel) ; « Dans la rue où personne ne passe... » (d'après P. Reverdy) ; 15 h., Châteaux en fête.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, La mémoire et l'espérance : Fauré, par J.-P. Collard, piano, A. Dumay, violon, G. Caussé, alto, F. Lodéon, violoncelle.
20 h. 30, Concert : « Danses concertantes » (Stravinski) ; « Concerto pour piano et orchestre en fa majeur K 459 » (Mozart) ; « Symphonie n° 4 » (Schumann), par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Neville Marriner, avec A. Brendel, piano...
22 h. 15, La mémoire et l'espérance : Michel Bouquet écoute Mozart ; 0 h. 15, Musique vivante : « Concert royal » (Couperin) ; « Chaconne » (Clérambault) ; Cantate « Noël » (Telemann) ; Cantate « Orphée » (Clérambault) ; 1 h., La nuit écoute : « Morceau de lecture à vue » (Fauré) ; « Tzigane » (Ravel).

HISTOIRE

CORRESPONDANCE

AU PALAIS, EN 1934...

M. Henry Laforest, avocat honoraire, ancien ministre, nous écrit :

Je prends connaissance avec retard de l'article de M. Maurice Duverger sur le « Mystère Pierre Cot », paru dans le numéro du *Monde* du mardi 27 novembre, dans lequel il est écrit : *« Dans les jours qui suivent (le 6 février 1934), on brûle sa robe au vestiaire des avocats et l'on tente de lui retirer sa qualité d'ancien secrétaire de la conférence du stage. »*

Au lendemain du 6 février une robe d'avocat fut en effet brûlée galerie marchande, au Palais de justice à Paris, mais c'était celle d'Eugène Frot, alors ministre de l'intérieur du gouvernement Daladier, et non celle de Pierre Cot, comme l'indique par erreur M. Maurice Duverger.

De nombreux avocats peuvent encore témoigner de ces faits, et les instigateurs de cette déplorable manifestation de sectarisme sont encore présents au Palais !

En ce qui concerne la qualité et le titre d'ancien secrétaire de la conférence du stage, nul n'avait le pouvoir de le lui retirer et de supprimer ce qui a existé, mais, ce qui est vrai, c'est qu'il fut, après une séance très mouvementée, exclu comme membre de l'Association des anciens secrétaires.

Cette exclusion devait d'ailleurs être provisoire, puisque après la guerre *il fut brillamment élu président de l'Association*, avant que le bâtonnier René Bondoux ne lui succède à ce poste très honorifique.

INFORMATIONS « SERVICES »

VIVRE A PARIS

Le « taxi » et son client

Voici, tels qu'ils sont établis par la Préfecture de police de Paris, les droits et devoirs des chauffeurs de taxi vis-à-vis de leurs clients.

Les droits

Un chauffeur de taxi peut refuser de prendre un client :

— Si celui-ci veut se rendre dans une localité située hors des trois départements périphériques, c'est-à-dire Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne. Il est toutefois tenu de conduire le Parisien aux aéroports d'Orly et Charles-de-Gaulle ;

— Si le client est accompagné de plus de deux grandes personnes et quand il n'y a pas de strapontins dans la voiture (deux enfants de moins de dix ans comptent pour une personne) ;

— Si le client veut occuper la place avant ;

— Si les bagages sont trop nombreux ou intransportables à la main ;

— Si le client est accompagné d'un animal ;

— Si, en raison de la tenue du client ou de ses bagages, l'intérieur de la voiture peut être détérioré ou sali.

D'autre part, un chauffeur de taxi doit refuser :

— D'attendre un client dans une voie où le stationnement est soit limité, soit interdit, soit impossible ;

— De prendre en charge un client qui se trouve à moins de 50 mètres d'une station pourvue de taxis libres ;

— De conduire le client si l'heure de rentrée de garage indiquée sur la plaque horaire est atteinte (si le taxi se trouve en stationnement, le conducteur doit faire la course).

Les devoirs

Un chauffeur de taxi ne peut refuser de conduire son client si sa voiture est libre. Est considéré comme libre : toute voiture en station dont le lumineux « taxi », éclairé ou non, n'est pas recouvert d'une gaine ; toute voiture circulant avec le lumineux « taxi » éclairé, globes répétiteurs de tarifs éteints.

Toutefois, on tolère qu'un taxi libre, hélé par un client alors qu'il n'est pas en station, refuse de le prendre en charge pour une direction l'éloignant de son garage, dans la demi-heure qui précède l'heure du retour indiquée sur la plaque horaire.

L'itinéraire choisi par le chauffeur doit être le plus court, mais on peut lui indiquer un trajet de son choix.

Si son client désire fumer, le chauffeur ne peut l'en empêcher. En revanche, le chauffeur lui-même ne doit pas fumer pendant son service, sauf si une glace le sépare des places arrières. Cependant, en application de la loi Veil contre le tabagisme, les conducteurs de taxi sont autorisés à apposer dans leur voiture une affichette recommandant (mais n'imposant pas) aux clients de s'abstenir de fumer.

A l'issue de la course, le conducteur est tenu de remettre un bulletin de voiture au client qui en fait la demande. Ce reçu porte un numéro qui doit être celui de la plaque minéralogique du taxi.

C'est au gré du client que les glaces doivent être levées ou baissées.

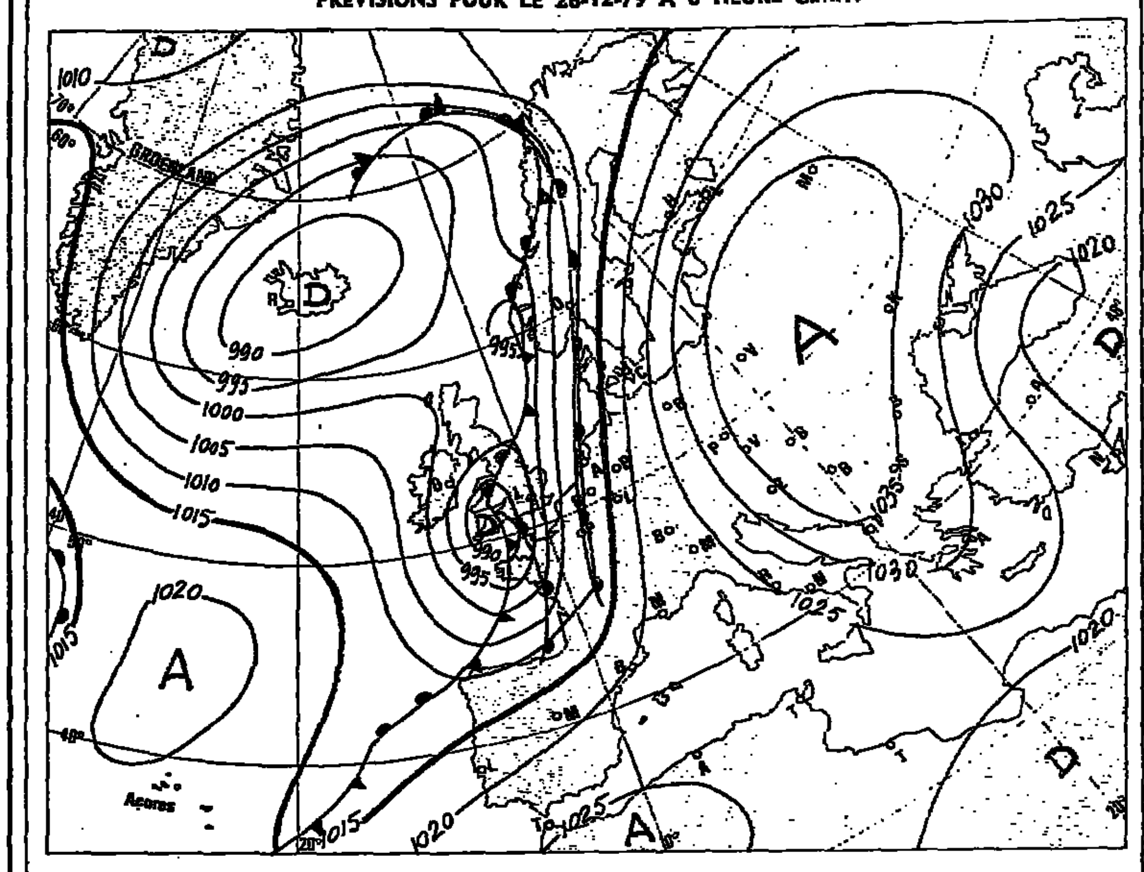
Le chauffeur ne peut interdire à son client de faire descendre ou monter un ami en cours de trajet.

Enfin, il est d'usage de donner un pourboire mais le chauffeur ne peut l'exiger.

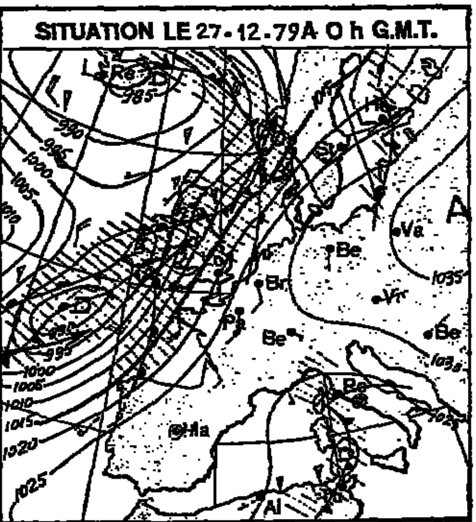
★ **Les réclamations des usagers des taxis parisiens doivent être adressées au service des taxis de la préfecture de police, 36, rue des Morillons, Paris-15e.**

MÉTÉOROLOGIE

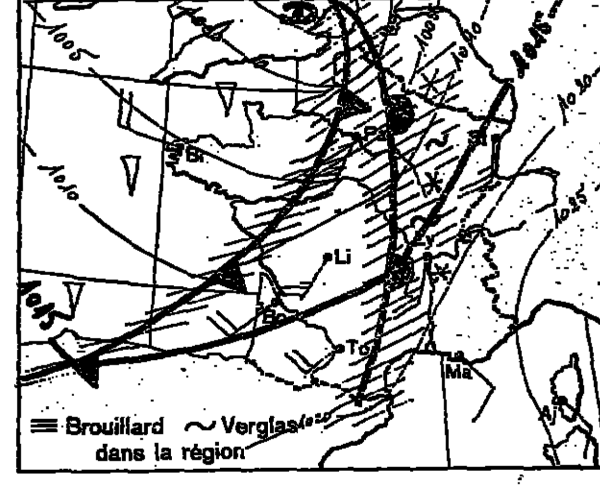
PRÉVISIONS POUR LE 28-12-79 A 0 HEURE G.M.T.



SITUATION LE 27-12-79 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 28-12-79 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 27 décembre à 0 heure et le vendredi 28 décembre à 24 heures.

Précédé d'un affaiblissement des hautes pressions continentales, le courant perturbé océanique gagnera progressivement la plus grande partie de la France.

Vendredi 28 décembre, l'air froid pourra encore persister sur nos régions de l'est et du nord-est où des gelées et des éclaircies matinales *seront suivies d'un temps* très nuageux avec des chutes de neige. Ailleurs le temps deviendra plus doux, très nuageux et souvent pluvieux. Sur l'est du Massif Central et du bassin parisien, les pluies seront souvent précédées de neige et de verglas. Sur la Bretagne, la Normandie et le bassin aquitain, elles seront suivies de quelques éclaircies au cours de l'après-midi tandis que les vents assez forts et irréguliers de sud ou de sud-ouest tourneront à l'ouest ou au nord-ouest et faibliront un peu. Ailleurs, les vents de secteur sud se renforceront ; de violentes rafales sont à craindre dans les vallées du Rhône, de la Saône et de l'Allier, ainsi que dans la haute vallée de la Loire.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au *cours de la journée du 26 décembre* ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 11 et 9 degrés ; Biarritz, 11 et 0 ; Bordeaux, 2 et — 3 ; Brest, 11 et 8 ; Caen, 0 et — 1 ; Cherbourg, 5 et 7 ; Clermont-Ferrand, — 2 et — 6 ; Dijon, 2 et — 2 ; Grenoble, 3 et — 2 ; Lille, 0 et — 1 ; Lyon, 0 et — 2 ; Marseille, 8 et 0 ; Nancy, 2 et — 4 ; Nantes, 5 et — 1 ; Nice, 10 et 7 ; Paris-Le Bourget, 1 et — 1 ; Pau, 9 et — 2 ; Perpignan, 12 et — 3 ; Rennes, 3 et — 1 ; Strasbourg, 1 et — 1 ; Tours, 0 et 0 ; Toulouse, 2 et — 3.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 7 degrés ; Amsterdam, 1 et — 1 ; Athènes, 9 et 3 ; Berlin, 4 et 0 ; Bonn, 3 et — 4 ; Bruxelles, 1 et — 1 ; Le Caire, 17 (max.) : îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 3 *et 1 ; Genève, 2 et 1 ; Lisbonne*, 12 et 4 ; Londres, 8 et 3 ; Madrid, 9 et — 2 ; Moscou, — 8 et — 12 ; Nairobi, 26 et 15 ; NeK-York, 7 et 0 ; Palma-de-Majorque, 13 et 0 ; Rome, 12 et 8 ; Stockholm, 1 et 0 ; Téhéran, 2 et — 1.

BREF

ANIMAUX

PAS DE CONSULTATIONS A ALFORT. — Les consultations à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort seront interrompues pendant la durée des vacances de Noël et du Jour de l'an, du 23 décembre 1979 au 6 janvier 1980 inclus. Elles reprendront le lundi 7 janvier 1980.

AUTOMOBILE

LE TITRE DE « VOITURE DE L'ANNÉE » a été décerné pour 1979-1980 à la Lancia Delta par un *jury de cinquante-deux journalistes* spécialisés représentant seize pays européens.

Deux modèles ont dominé la compétition cette année : la Lancia Delta et l'Opel Kadett (« le Monde » daté 23-24 septembre et du 13 octobre).

CONCOURS

LAURÉATS DU CONCOURS « UN SYMBOLE POUR MELBOURNE ». — Quatre Français figurent parmi les quarante-huit lauréats qui se partagent les 100 000 dollars de prix du concours « Un symbole pour Melbourne ». Sur les quarante-huit lauréats, dix-huit sont originaires d'Australie, quatorze des Etats-Unis, huit de Grande-Bretagne, quatre de France, deux d'Italie, un de Suède et un d'Allemagne fédérale.

Les quatre lauréats français sont MM. Philippe Costard (Paris), Francis Parent (Strasbourg), Philippe Sanders (Suresnes) et Thierry Vide (Paris).

FESTIVALS

FESTIVAL DE LA CHANSON POPULAIRE. — Le Printemps de Bourges, festival de la chanson populaire créé en 1977, aura bien lieu en 1980 : c'est ce qu'a décidé le conseil d'administration de la Maison de la culture de Bourges à la suite d'un vote le jeudi 29 novembre. La décision précédemment *prise le 18 octobre d'ajourner* le festival et de le reporter à 1981, en raison d'un déficit de 570 000 F, avait suscité de nombreuses réactions dans les milieux *culturels et artistiques français et* étrangers (« le Monde » du 9 novembre).

FORMATION PERMANENTE

VIVE LE THÉATRE. — *L'université* de Paris-VIII organise, dans le cadre de la formation permanente, un stage gratuit « Animation socio-culturelle - théâtre » à l'intention *des enseignants et animateurs en* milieu scolaire. Ce stage aura lieu à partir du 27 février 1980. Tous les mercredis après-midi (trente heures d'enseignement).

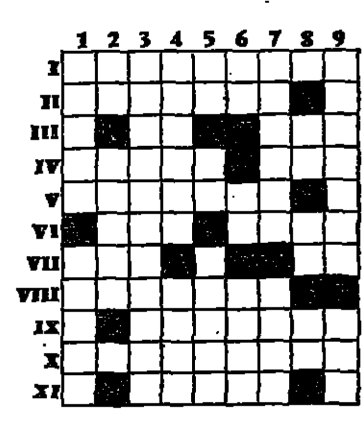
★ **Inscription : Université de Paris-VIII, service de la formation permanente, route de la Tourelle, 75571 Paris Cedex 12, téléphone : 374-92-26.**

TRANSPORTS

LES DÉPARTS DU JOUR DE L'AN. — A l'occasion des fêtes du Jour de l'an, la S.N.C.F. a prévu, pour les vendredi 28 et samedi 29 décembre, sept cent quarante-sept trains, *dont cent trois supplémentaires*, au départ des gares de Paris.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 573



HORIZONTALEMENT

I. Passent bien la rampe. — II. Comme des *ballets susceptibles* d'intéresser les chasseurs. — III. Mineur, pour une messe ; Porte une *charge.* — *IV. Un peu de* répit ; Monte quand il y a une discussion. — V. Moment où l'on commence à *manger le morceau.* — VI. Fut épargné par la précipitation ; Où il y a donc de gran*des côtes.* — *VII. Premier mot* d'un célèbre vers de Juvénal ; Cité. — VIII. Fournissent du lait. — *IX. Marchera comme un diable.* — X. Qu'on ne peut pas faire *sans être prévenu.* — XI. Fournit de l'huile.

VERTICALEMENT

1. Réchauffent, même quand ils sont glacés ; Peut devenir complet *quand on* lui coupe la queue. — 2. Note ; Quand il est grand, c'est qu'il est bon. — 3. Qui ne risque *pas d'être cassé.* — 4. Un peu trop sucrée ; Nom de père. — 5. Saint de Bigorre ; Un peu d'eau ; Se *jette dans l'Adriatique.* — 6. Pronom ; Va avec tout ; On y place des voiles. — 7. Qu'on rencontre *donc souvent ; Peuvent être mis* dans le bain. — 8. Lac des Pyrénées ; Qui est donc bien rentré ; *Note.* — *9. Passe pour avoir* le sommeil lourd ; Roi de Juda.

Solution du problème n° 2 572

Horizontalement

I. Fantassin. — II. Roue ; Aine. — III. Omer ; Oslo. — IV. No ; *Mû ; An.* — V. *Crédules.* — VI. Eider ; Usé. — VII. Achat. — VIII. Désir ; Bu. — IX. Modèle ; *Li.* — X. Etoilé. — XI. Renne ; Osé.

Verticalement

1. Froncer ; Mer. — 2. Aomori ; Doté. — 3. Nue ; Edredon. — 4. Ter ; De ; Sein. — 5. Muraille. — 6. Saoul ; Crée. — 7. Sis ; Euh. — 8. Inlassables. — 9. Néon ; Etui.

GUY BROUTY.

Le Monde DIMANCHE

Au sommaire du prochain numéro :

1980 : « TABLE RONDE »-FICTION

Un *ministre, un* intellectuel et un Français profond parlent ou tentent de parler. Une satire des débats audiovisuels, par **Bertrand Poirot-Delpech.**

LES FRANÇAIS AU BOUT DU FIL

Comment et pourquoi les Français téléphonent-ils ? Un remède contre *la solitude ? Beaucoup* appellent leur mère, par **Laurence Bardin.**

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Un téléphone pour les retardataires

Filservice *est cette organisation créée en 1978 par Florence Langlumé et Fleur Vendamme pour offrir aux particuliers et, en particulier, aux professions libérales, une permanence téléphonique fonctionnant sans relâche, tout au long de l'année. L'abonnement est toujours trimestriel au même prix (600 francs pour cent communications). Un répondeur téléphonique simple répercute les appels. Fil service prend les messages, les rendez-vous, et même la correspondance au téléphone ou par cassettes. On peut fractionner les abonnements pour couvrir les week-ends et les vacances (à partir de 125 F pour quinze jours). 89, avenue du Général-de-Gaulle, 92250 La Garenne - Colombes. Tél. : 784-74-44.*

Luderic, *20 rue Pétrarque, 75016 Paris (505-93-93), s'affirme comme le plus parisien des dépanneurs de service pour étudiants. Les maîtres d'hôtel, discrets et charmants, aident la maîtresse de maison à recevoir. A partir du 1er janvier, l'abonnement annuel pour un particulier sera facturé à 300 F. Le baby sitter, toujours en dépannage, sera payé directement 15 F de l'heure, le maître d'hôtel, 20 F, et l'aide ménagère, 15 F. Chauffeurs et coursiers sont facturés à la fin du mois, 34 F de l'heure, hors taxes. Enfin, le chauffeur avec voiture, à 48 F, sans limitation de kilométrage dans Paris, rend service en promenant un convalescent ou une personne âgée.*

Les promotions de cadeaux pour les fêtes prennent une extension importante. Ils sont livrés aux abonnés, mais on peut se les procurer au siège de la société (20, rue Pétrarque), à des prix avantageux.

Mais Ludéric a organisé un service de traiteur et propose pour 72 F par personne un menu type de réveillon : salade Cooky (foie gras sur lit de mâches et de figues ; dinde farcie, marrons au jus, purée de marrons et de pommes (fruits) ; plateau de fromages et bûche glacée. A commander la veille, livrable à partir de deux personnes.

Madame - Service, *76, rue Lemercier, 75017 Paris 228-15-30), élabore deux idées de réveillon, dont un classique pour 95 F par personne, à partir de vingt, livraison en sus, à commander quatre jour à l'avance. Toast de médaillon de foie gras d'oie truffé ; poularde aux morilles ; plateau de fromages ; bûche surprise à la crème de marrons. Le réveillon rose (100 F) demande des nappes rondes qui le soient, des centres de fleurs rose iris et un champagne rosé. On passe à table sur le saumon fumé smilane, suivi d'un canard aux pêches, pommes dauphine, salade frisée mimolette et gâteau à l'orange. La maison se charge évidemment de la confection d'amuse-gueule chauds (10 F par personne), du matériel et du service.*

N. M.-S.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 27 décembre 1979

DES DECRETS

● *Relatif* à la *compétence* d'instrumentation des notaires et modifiant certaines autres dispo*sitions réglementaires concernant* le statut du notariat ;

● Portant modification de divers articles de la partie réglementaire du code des communes ;

● Portant attribution d'une *majoration exceptionnelle* aux familles et aux personnes bénéficiant d'une allocation de loge*ment ou de l'aide personnalisée* au logement.

DES ARRETES

● *Fixant les majorations des*tinées à couvrir les charges visées à l'arrêté du 1er octobre 1976 rela*tif à la tarification des risques* d'accidents du travail et de maladies professionnelles ;

● *Relatif à l'encadrement* de la consommation du fuel-oil domestique.

DES LISTES

● De classement aux concours de 1979 pour l'entrée à l'Ecole *normale supérieure de l'enseigne*ment technique.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 28 DECEMBRE

« La manufacture des Gobelins », 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Garnier-Ahlberg.

« Le musée postal », 15 h., 34, boulevard de Vaugirard, Mme Allaz.

« Musée des monuments français », 15 h., place du Trocadéro, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Pennec.

« Cent trésors des musées du Kremlin », 10 h. 45, Grand Palais (Arcus).

« Montagne Sainte - Geneviève », 15 h., métro Cardinal - Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Dessins d'enfants », 14 h. 30, 107, rue de Rivoli (pour enfants).

« Les plus vieilles maisons de Paris. L'abbaye Saint - Martin - des-Champs », 15 h., métro Etienne-Marcel (le Vieux Paris).

« Le Palais - Bourbon », 15 h., 2, place du Palais-Bourbon (Tourisme culturel).

« Exposition Picasso », 11 h., Grand Palais (Visages de Paris).

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

DARTY

ELECTRO-MENAGER
TELEVISION HI-FI

Les filiales de notre groupe ont réalisé au cours de l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de près de 1,5 milliard de francs. Nous avons créé, durant la même période, plus de 400 emplois supplémentaires. Notre effectif s'élève aujourd'hui à 3 273 personnes.

dans le cadre de notre expansion, nous recherchons

• UN CONTROLEUR BUDGETAIRE

HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent ayant de bonnes connaissances comptables, confirmées par une expérience professionnelle d'au moins un an.

• UN CADRE COMPTABLE

Grande école commerciale ou équivalent D.E.C.S. exigé ainsi qu'un minimum de deux ans d'expérience en cabinet anglo-saxon, ou dans un service d'audit, ou de comptabilité d'une grande société.

• UN RESPONSABLE METHODES ET ORGANISATION

Diplômé d'une grande école de commerce, d'ingénieurs, ou équivalent. L'expérience de la fonction est demandée.

Les trois postes offerts intéresseront fortement des candidats de valeur car ils leur apporteront d'importantes possibilités d'évolution.

Ecrire à la Direction des Relations Sociales - GROUPE DARTY - Tour Rosny II
93118 ROSNY SOUS BOIS

SOGEX - un groupe multinational de sociétés d'Engineering et d'organisations de projet opérant au Moyen-Orient, en Europe et aux États-Unis recherche pour prise de fonction immédiate à PARIS :

responsable de marchés

Expérimenté dans l'administration de contrats et de conventions d'achat avec les vendeurs, fabricants, sous-traitants et affréteurs.

responsable commercial

Expérimenté dans l'administration et la documentation des conditions financières et commerciales des ordres d'achat du groupe.

acheteur confirmé

Outillage de construction et machines.

acheteur confirmé

Matériel électrique et outillage.

Expérimentés dans l'achat d'un volume important de fournitures pour les projets du groupe à l'étranger. Un diplôme en engineering ou une bonne expérience technique est nécessaire.

Une bonne connaissance de l'ANGLAIS et des références prouvées de compétence technique sont indispensables pour tous ces postes.

Nous offrons pour ces postes des conditions de rémunération motivante.

Merci d'envoyer en premier lieu votre C.V. à :
EMPLOYMENT (Project CP)
SOGEX MANAGEMENT INTERNATIONAL
15/25, boulevard de l'Amiral Bruix
75016 PARIS.

SOGEX

Pour CLAMART

AT 3
ATP

en électronique pour documentation technique
Tél. pour R.-V. au 644-63-22 (poste 216)

Société internationale.

PARFUMERIE
recherche
UN DIRECTEUR INTERNATIONAL

Hautement qualifié et expérimenté pouvant voyager et négocier, pour prendre en main et compléter un réseau de distributeur.
Base : PARIS. Env. C.V., photo et prét. No 5.555, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 11ᵉ.
Réponse et discrétion assurées.

IMPORTANTE ENTREPRISE
PRESTATIONS DE SERVICES
recherche

DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Bon organisateur et gestionnaire.
Homme de terrain.
Libre rapidement.

Ecr. avec C.V. dét. B.P. 227, 92602 ASNIERES CEDEX.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche pour missions de commissariat aux comptes (Paris, province)

CHEF DE MISSION

Ce poste conviendrait à un candidat d'au moins 28 ans, niveau du certificat supérieur de Révision comptable, ayant acquis en cabinet une expérience similaire.
Rémunération entre : 100.000 et 110.000 F par an.
Adresser C.V. avec photo, à COGERCO, 72, rue de Bellechasse - 75007 PARIS

CENTRE DE FORMATION PRIVE
recherche

PROFESSEUR ANGLAIS

pour BTS de Tourisme
Quelques heures de vacation par semaine - Salarié.
Tél. pour R.V. : 266-66-82

Cab. Administrateur de Biens recherche
EMPLOYEE de GERANCE STENODACTYLO
Se prés. : Cabinet P. BOUDET, 40, rue de Chabrol, Paris 10ᵉ le 28 déc., de 9 h 30 à 12 h.

Société phonographique recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Ayant expérience cabinet d'audit et informatique légère.
Disponibilité immédiate requise.

Env. C.V. détaillé incluant prét., Mme G. FILLON, 32, rue François-Iᵉʳ - 75008 Paris

---

Association recherche

CADRE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Expér. gestion 3 ans minimum, si possible HOTELLERIE.
Ecr. nᵒ T 17392 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2ᵉ.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

GENERAL INSTRUMENT OPTOELECTRONICS

seeks 2 key people to support our planned growth in the market :

SALES ASSISTANT

A woman to coordinate activities with our distributors/customers in France/Italy/Spain liaising directly with our European/U.S. operations.
Fluent English is mandatory and a knowledge of Italian or Spanish would be an advantage.
Ideally the applicant should have a BTS or équivalent.

FIELD APPLICATION ENGINEER

To be responsible for assisting our distributors/customers in applications and optoelectronic circuit designs.
We require a person with a good technical background and who is willing to travel.
A good working knowledge of English is necessary to be able to communicate with our European/U.S. laboratories.
Product training will be offered.
Both positions will report directly to the Regional Sales Manager and be based in Paris.
Please send your resume to :
General Instrument France
11/13, rue Gandon,
75013 PARIS.

PHILIPS

recherche **UN INGENIEUR ASSISTANT CHEF DE PRODUITS**

pour assister sur le plan technique le chef de produits "auto-radio" un jeune ingénieur ayant le goût des contacts humains.

Anglais indispensable.

Poste à PARIS comportant quelques déplacements.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions s/réf. 485 au Département du Personnel, 50, av. Montaigne - 75008 PARIS.

demandes d'emploi

Femme, 32 a., ch. empl. bur., écrit., chiffres, classem., not. dactylo, à tps partiel ou complet, libre début janvier. Ecr. à 6.147, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ

occasions

STOCK MOQUETTE
Pure laine
60 F le m2 TTC
Beau velours synthétique
24,10 F le m2 TTC
Tél. 658-81-12

automobiles

GARAGE DES ARDENNES
3 et 5, rue des Ardennes, 75019 Paris
MERCÉDÈS 220 D 1978
Moteur neuf - Garantie un an
ROVER 3500 BA 1978
Petit kilométrage - Gros crédit
LAND ROVER DIESEL 1975
Toutes options - Garantie six mois
—Tél. 203-30-75

location location

une JAGUAR
ça peut se louer.

23, Av. de Neuilly
75116 Paris
(Angle Porte Maillot)
Tél.: 747.77.00
Télex 613010

emplois régionaux



Bureau d'études à BESANÇON en développement recrute

UN INGÉNIEUR TRANSPORTS-URBANISME

diplômé d'une grande école :
CENTRALE - INSA - ETP
disponible rapidement.

Expérience confirmée de cinq années minimum dans les études de transport, stationnement, circulation, aménagement demandée.

Connaissance des projets réalisés en milieu urbain ainsi qu'en matière de calcul économique appréciée.

Rémunération motivante pour candidat sérieux et entreprenant.

Adresser C.V. détaillé avec référ. prét. et photo au Nᵒ 7237 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

S.S.A. SEIMA

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILE

recherche pour son Usine

d'HIRSON (02 Aisne) (700 personnes)

l'HOMME DU PERSONNEL

en plus de vos connaissances en droit du travail et de votre expérience en administration du personnel et en paye informatisée, les principaux atouts vous permettant de nous envoyer votre candidature sont :
— réelles aptitudes à la gestion du personnel,
— capacité d'animer et de renforcer le climat de concertation permanente dans l'esprit de l'équipe de direction.
Imagination novatrice orientée vers l'amélioration constante du climat de l'usine.
Forte personnalité, goût de la précision.
Envoyer C.V. et prétentions nᵒ 38536 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1ᵉʳ qui trans.

Sté d'EXPERTISE COMPTABLE recherche pour NIORT (79)
● UN COLLABORATEUR niveau DECS ou CS
● UN EXPERT COMPTABLE stagiaire

Ces postes de confiance et de responsabilité seront confiés à des candidats justifiant d'une expérience similaire.

Le statut cadre, la rémunération et les avantages sociaux contribueront à une bonne intégration dans une équipe jeune et dynamique.

Adresser lettre manusc., C.V. détaillé et photo à HAVAS NIORT 7795, B.P. 304, 75009 NIORT CEDEX.

ORGANISME PROFESSIONNEL recherche RESPONSABLE Service économique, financier, et relations avec entreprises. 25 ans minimum, Sciences Eco, I.A.E. ou équivalent. - Adresser C.V. et prétentions sous référence nᵒ 95.508 à HAVAS MARSEILLE.

Ch. ANIMATEUR pour équipe mobile d'action culturelle, niv. d'ét. min. BAC, tit. BASE, maîtrise d'une technique d'an. et B.A.F.D. souh. Travail en équ. Exp. rel soc Permis V.L. Cand à adr. sous dble envel. SERVICE CULTUREL, MAIRIE DE BELFORT.

Association de tourisme social recherche pour village vacances 500 lits Région Sud-Est

● UN DIRECTEUR

ayant une solide expérience de direction gestion hôtelière ou diplômé ESC ou équival.

● UN ÉCONOME

expérimenté ou diplômé école hôtelière

Adresser C.V., photo, à VLI., 24, av. Valdonne 13013 Marseille.

Urgent ch. ANIMATEUR-RICE pour foyer jeunes travailleurs. Env. C.V., à F.E.J.T., 1, rue Boileau - 02100 Saint-Quentin, ou tél. (23) 62-65-72

L'immobilier

appartem. vente

5ᵉ arrdt.

PRES NOTRE-DAME
PONT DE L'ARCHEVÊCHÉ
CARACTERE, calme, intimité, poutres, colombages, très bell echeminée dans grand living + **MEZZANINE** 3 CHBRES, cuisine équipée, 2 bains, 2 w.-c. - 563-28-15.

6ᵉ arrdt.

RUE DAUPHINE
Pptaire vd 60 m2 sous les toits imm. rénové, bien habité, dble liv., ch., s. bns., cuis. équipée. Décor original et luxueux. 520.000 F. Tél. avant 10 h. 30, après 18 h. : 504-02-52.

13ᵉ arrdt.

ARAGO-DENFERT - 354-95-10
9ᵉ ETAGE Soleil, grandes *terrasses*, séjour, 2 chbres, imm. 77, park.

16ᵉ arrdt.

UNIQUE 4 P. conft., 90 m2. 720.000 F. METRO MIRABEAU S.I.P. 567-86-14.

17ᵉ arrdt.

17ᵉ, 2 p., s. bs, wc, 43m2 150.000. Boutique 99.000 F, studio 40.000. 2 P. luxe 210.000. Tél. 636-23-15.

19ᵉ arrdt.

Paris-19ᵉ, beau 4 P., 94 m2. Immeuble stand., séj. + 3 ch., gde cuis. salle de bns. 520.000 F Tél. 8 h. à 18 h. : 206-57-91. *Après 19 h. : 200-26-79.*

92 Hauts-de-Seine

RUEIL - Séjour + 3 chambres, récent, garage, libre, très bon état. 460.000 F. Agence Malmaison - 749-00-30.

Province

A St-Raphaël (Var) une adresse de prestige « LE PARVIS » 268, av. Félix-Martin, petit imm. de 9 apparts, rénové en gd luxe. Emplac. et vue idéaux, Mer à 50 m, centre ville. Il ne reste que 3 apparts, un 2 Pces, un 3 pces, et une villa avec 2 terrasses, 4 pces. Agence F.N.A.I.M., Edgar Savdié, 62, r. Jules-Barbier, St-Raphaël. (16-94) 95-58-10 et 95-28-40.

VALLÉE DU MONT-BLANC
Notre résidence Sainte-Marie vous propose du studio au duplex à partir de 5.000 F le m2. Pour tous renseignements écrire AVIS, 68, bd Sébastopol, Paris-3ᵉ. Tél. : 274-24-45 ou visite sur place résidence Sainte-Marie aux Houches.

CANNES, proche Croisette, appt villa lux. 315m2, terrasse 235m2 paysagée, vue mer et Estérel. Affaire exceptionn. 2.950.000 F. Fichier Central Construction, 11, rue de Rivoli, NICE. - Tél. (93) 88-68-24.

appartem. achat

URGENT - RECHERCHE 5/7 P. tt conft - 8ᵉ, 16ᵉ, 17ᵉ, rive gauche, Neuilly MICHEL ET REYL - 265-90-05.

viagers

Société spécialiste Viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties
Etude gratuite, discrète

locations non meublées Offre

Région parisienne

YERRES loue 5 pièces, 1ᵉʳ étg., 90 m2, cheminée, tél., parking. 2.000 F C.C. 948-83-82.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Sociétés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour Cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

Importante Société rech. APPTS meublés. Garantie bancaire *et de Société.* - 500-54-90.

bureaux

NEUILLY - Porte Maillot - 1 ou 2 BUREAUX sans pas-de-porte - 299-45-55.

locaux indust.

RUEIL, 12 bureaux, 200 m2 + locaux divers 175 m2. Libres, bail 9 ans. 9.000 F par mois. Agence Malmaison. 749-00-30.

chalets

Contamines-Montjoie (74), vds très beau chalet, séj. 40 m2, 2 s. de bs, 4 chbres, situation exceptionn. Tél. (50) 47-00-03.

villas

Proximité AMIENS, campagne, 140 m2, parfait état, grand séj. +loggia, chff. électr. 1.200 m2. Px 550.000 F. T. (22) 93-77-68.

propriétés

VAR - Particulier vend 100 ha, 25 km Toulon, ttes possibilités. Prix intéress. Tél. (94) 27-46-58.

terrains

A GORDES
Face au Lubéron - Beau terrain de 14.000 m2 - Ttes commodités Avec P. de C. accordé pour très beau MAS de 250 m2 - Vue très dégagée - Exposition plein sud Prix : 190.000 F - A SAISIR C.J. ROSIER Gordes Immobilier 84220 GORDES Tél. : (90) 72-00-70

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur saisie imm. au Pal. Just. Nanterre, mercredi 9 janv. 1980, 14 h.
EN UN LOT
LOGEMENT de 14 m2 d'une chambre et cuis.
LOGEMENT de 24 m2 de 2 pièces et cuisine
CAVE - Jouissance JARDIN 27 m2 à
Villeneuve-la-Garenne (92)
38, rue Chaillon
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS
S'adresser Mᵉ J. Fitremann, avocat, 11 bis, r. Portalis, Paris (8ᵉ) ; ts avoc. près les Trib. Gr. Inst. Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; sur lieux pr vis.

Vte Pal. Just. Versailles, 9 janv., 10 h.
PROPRIÉTÉ à ORSONVILLE (78)
« Le Petit Orme », maison d'habitat., cuis., chambre, salle de séj., s. bains ; 1ᵉʳ étage, 2 chambres, grenier - Cave au ss-sol - Garage - Jardin 8 a. 40 ca.
Droit à cour commune occupée
MISE A PRIX : 21.000 FRANCS
Mᵉ SILLARD, avoc. - 950-02-99
79 bis, bd de la Reine, Versailles (78).

Vente au Palais de Justice à Paris, le lundi 14 janvier 1980, à 14 heures
LOCAL COMMERCIAL 40 m2
au rez-de-ch. av. remise atten. 6 m2
et APPART. 40 m2, 2 PIECES, CUISINE salle d'eau, w.c., au-dessus avec accès direct par escalier intérieur
Le tout libre de locat. et d'occupat.
PARIS (19ᵉ), 7, r. du LÉMAN
et 11, boulevard Sérurier
MISE A PRIX : 80.000 F
S'ad. Mᵉ GIRY, avocat, Paris (8ᵉ), 12, av. Montaigne, T. 359-12-28 ; DOMAINES, bureau 218, 11, r. Tronchet, Paris (8ᵉ), T. 266-91-40 poste 815 ; sur place pour visiter le 8 janvier 1980 entre 14 h. et 15 h.

VENTE SUR LIQUIDATION DE BIENS AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS, LE JEUDI 10 JANVIER 1980, A 14 HEURES
DANS UN IMMEUBLE A PARIS 4ᵉ arrondissement
35, BOULEVARD HENRI-IV
BOUTIQUE, LOCAUX COMMERCIAUX, APPARTEMENT
MISE A PRIX : 600.000 FRANCS
(pouvant être immédiatement baissée d'un quart)
S'adresser à Mᵉ Bernard de SARIAC, avocat à PARIS (8ᵉ), 70, avenue Marceau, tél. 720-82-38 ; Mᵉ FERRARI, syndic près le Tribunal de PARIS, 85, rue de Rivoli ; à tous avocats près les Tribunaux de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL. - Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAY'S BANK S.A.

Vte sur sais. au Palais Justice à Bobigny (93), Cité Admin., 8 janv., 13 h. 30
IMMEUBLE A US. D'HABITATION à Neuilly-Plaisance (93)
14, rue Parmentier - Composé de SIX APPARTEMENTS
MISE A PRIX : 100.000 F. Consignation pour enchérir : 25.000 F. Pour tous renseignements et visites :
Mᵉ M. BUISSON, avocat à PONTOISE (95), 29, RUE P.-BUTIN, tél. 032-31-62.

Le Monde

régions

Centre

A ORLÉANS, A TOURS, A CHARTRES

La déconfiture de l'Association de restauration immobilière met en lumière les difficultés de «reconquête» des centres-villes

Orléans. — Après l'inculpation à Orléans de son directeur, M. Yvon Anchier, cinquante-cinq ans, prévenu d'abus de confiance, de faux en écritures privées et d'usage de faux (« le Monde » du 16 septembre 1979), l'Association de restauration immobilière (ARIM) du Centre vient d'être mise en règlement judiciaire. Un trou estimé à près de 7 millions de francs, deux cent cinquante entreprises lésées, des programmes de restauration à Orléans, Montargis, *Chartres, Tours, Bourges et Châteauroux* brutalement stoppés, ainsi qu'une trentaine de salariés au chômage : tel est le bilan provisoire d'une faillite qui jette pour longtemps, tout au moins dans cette région, le discrédit sur les opérations de réhabilitation sociale dans les vieux quartiers. Remis en liberté le 31 octobre dernier après six semaines de détention, M. Anchier, lors d'une récente conférence de presse à Orléans, a mis en cause des personnalités et des élus de la région auxquels il reproche d'avoir provoqué la chute de l'ARIM, *association* à but *non lucratif*, au profit de sociétés d'économie mixte.

De notre correspondant

Bouc émissaire ou homme d'affaires au royaume de l'immobilier ? Modeste boutiquier à Orléans, M. Anchier connaît une ascension rapide au début des années 70 en organisant « la lutte » contre les grandes surfaces qui s'abattent sur la ville : il devient le président indiscuté de l'Union des intérêts commerciaux d'Orléans (Udico). Apogée de courte durée : en 1973, il disparaît brusquement de la scène locale. Quelques mois plus tard, il refait surface à la direction générale de l'ARIM-Centre ; on le dit bien en cour à la mairie d'Orléans.

Le nouveau patron de l'ARIM multiplie les contrats avec les principales villes de la région. Une première convention avec Orléans pour la réhabilitation de l'îlot des Pastoureaux, un vieux quartier des bords de Loire, signée en 1971, est suivie d'une seconde en 1975 pour la réalisation de 660 logements. A Montargis, la « Venise du Gâtinais », qui traîne comme un boulet des quartiers vétustes au bord de ses canaux, la ville s'engage pour restaurer 454 logements, en 1975 également. D'autres conventions sont signées ou reconduites avec Tours, Chartres, Châteauroux et avec Bourges.

Association du type loi de 1901 sans but *lucratif*, l'ARIM-Centre tire ses recettes d'une part des subventions des collectivités *(800 F par logement environ)* pour des opérations groupées de réhabilitation dont elle assure la *coordination et les études* ; d'autre part d'honoraires perçus auprès des propriétaires pour instruire leur dossier, *conduire* les travaux en tant que maître d'œuvre et payer les entreprises. L'ARIM percevait *aussi* les subventions de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH).

Sous l'impulsion de M. Anchier, l'ARIM dépasse-t-elle alors son objectif social, en jouant un rôle de maître d'œuvre auprès de particuliers ? Toujours est-il que la *multiplication* des *panonceaux* de l'ARIM sur les immeubles à restaurer, en dehors du périmètre *qui lui a été assigné, inquiète* à Orléans les « professionnels », architectes et maîtres d'œuvre. Dès 1974, la Cour des comptes qui examine les comptes de la ville d'Orléans conteste ce rôle de maître d'œuvre joué par l'ARIM. Des locataires, en majorité des petites gens, se plaignent également d'être traités sans ménagement.

Ces « débordements », les administrateurs (*les représentants des* six villes et des personnalités cooptées) ne semblent pas les *remarquer*. Il faut *attendre* 1977 pour voir la méfiance commencer à s'installer dans les villes concernées. Chartres et Bourges, qui viennent de passer à gauche, coupent les ponts les premiers ; à Chartres, où la ville a versé 392 000 F à l'ARIM, 50 logements seulement ont été restaurés sur les 654 prévus. A Tours, M. Royer rompt avec l'ARIM en septembre 1978. A Orléans, la ville, qui s'est engagée pour 660 logements, paye pour 480, alors que 293 sont efffectivement réhabilités : le maire, M. Gaston Galloux (R.P.R.), qui a demandé des comptes à M. Anchier le 8 juin 1978 en vain, alerte le préfet un an plus tard. On procède à une enquête.

Une étonnante liberté d'action

Le 31 août dernier, le *directeur* de l'ARIM était mis à pied par le bureau de son conseil d'administration ; le 14 septembre, après une enquête du S.R.P.J., il était inculpé et placé en détention provisoire, puis remis en liberté à la fin du mois d'octobre.

La polémique est aujourd'hui vive dans la région, où l'on s'interroge sur *« l'étonnante liberté d'action »* laissée au directeur de l'ARIM. *Le conseil d'administra*tion ne semble pas en effet s'être réuni durant toute l'année 1978. *Président de ce conseil*, M. Duval, adjoint au maire de Tours, qui s'en est retiré au début de 1979 sans demander de *quitus*, après avoir montré sa *« stupéfaction »* à l'annonce de l'arrestation de M. Anchier, a déclaré que *« suivant l'exécution des contrats avec les villes »*, il était certain que *« tout était en ordre »*.

M. Gaston Galloux, maire d'Orléans, a indiqué pour sa part que *ce n'était que dans le cadre de la* convention qu'il était possible de vérifier le fonctionnement de l'ARIM. *Précisément*, répond l'association de défense que viennent de constituer les deux cent cinquante entrepreneurs lésés, *« les villes n'avaient-elles pas le pouvoir de définir la ligne de conduite de l'ARIM, d'en fixer les activités et d'en contrôler la gestion ? L'arrestation de M. Anchier ne dégage pas pour autant la responsabilité des administrateurs »*.

L'ANAH, dont l'actuel directeur instruisit la convention passée par l'ARIM avec la ville d'Orléans en 1975 lorsqu'il était directeur départemental de l'équipement, vérifiait-elle l'utilisation de ses subventions ? Même si l'ANAH pouvait se désintéresser du sort des subventions qu'elle versait à des propriétaires par le canal de l'ARIM mandatée par ces derniers, n'est-on pas en droit de s'étonner qu'elle n'ait pas été plus curieuse sur l'utilisation finale d'une bonne dizaine de *millions de francs ? « Nous n'étions pas comptables du mauvais usage que pouvait faire l'ARIM de ces fonds*, estime M. Hasson, directeur de l'ANAH. *Le contrôle des ARIM ne fait pas partie des missions de l'ANAH. »* M. Hasson met en avant « la fragilité » et l'inadéquation des structures des ARIM.

La déconfiture de l'ARIM-Centre, venant après celle de Normandie, risque de jeter un discrédit sur la réhabilitation urbaine, où bien des militants sociaux sont engagés, notamment avec les PACT, et accomplissent des travaux de remise en état de première urgence dans des logements vétuste occupés par les « smicards » des vieux quartiers, immigrés, personnes âgées, qui vivent en « sursis » dans le centre des villes.

Réaménager le cœur de villes n'est pas chose facile. Après vingt ans de rénovation brutale, qui en ont chassé les habitants souvent les plus modestes, et qui a entraîné la destruction de « trésors » architecturaux, les pouvoirs publics encouragent à présent la restauration : il faut sauver le patrimoine, éviter les bouleversements sociaux ; principes louables, certes, mais qu'il n'est pas aisé de mettre en pratique, même si des facilités financières sont accordées à des propriétaires qui seraient incapables de se lancer *dans de tels travaux*.

Le parti pris de conserver les vieilles pierres nécessite des né*gociations plus longues entre* le propriétaire et les « intervenants », dont la chaîne s'allonge. Et les *« outils » d'aménagement* ne sont pas très au point. Une association type 1901, comme *l'ARIM, échappant à la tutelle* de l'administration, à qui tout profit est interdit, peut-elle mener à *bien des opérations immobilières* d'envergure, gérer des sommes importantes ? Mais les sociétés d'économie mixte, qui fleurissent un peu partout dans les villes, où les « ambitions » privées ne sont pas non plus absentes, sont-elles exemptes de tout reproche ? Il ne fait pas de doute que la réhabilitation immobilière et urbaine, longtemps boudée par les promoteurs parce qu'elle coûte cher, peut être maintenant source de profit, puisqu'on assiste à un retour de la population dans le centre des villes. *« Bénéfices privés, le déficit au contribuable »*, tel est le slogan des adversaires des sociétés d'économie mixte (SEM). L'ARIM-Centre a-t-elle pour autant été victime d'un complot des SEM, comme l'affirme son directeur ? Le contrôle des élus, en tout cas, se doit d'être de plus en plus vigilant. *Mais, pour l'heure*, aucune solution miracle n'a encore été trouvée pour sauver le cœur des cités.

RÉGIS GUYOTAT.

FLORAISON DE CHANTIERS

Le vieil Orléans est un chantier permanent. Mais les Orléanais sont bien incapables de distinguer qui fait quoi. Comment s'y retrouver dans les sigles (ARIM, SEMAREVO, SEMOPA) qui fleurissent aux quatre coins de leurs vieilles ruelles ?

Plusieurs « promoteurs », en effet, se disputent le « gâteau ». Il y a tout d'abord l'opération « resserrement » du parvis de la cathédrale Sainte-Croix, décidée par un ancien préfet, très controversée, sorte de chasse gardée aujourd'hui d'une équipe d'architectes conduite par M. Langlois.

Descendant vers les berges de la Loire, on pénètre dans le domaine réservé d'un spécialiste de la rénovation, M. Guy Nicot, architecte en chef des Bâtiments de France, à qui la ville d'Orléans a confié une « mission ».

A partir de 1977, les panonceaux de l'ARIM se sont raréfiés et cèdent la place à ceux de la SEMAREVO (Société d'économie mixte de l'aménagement, de la rénovation et de la restauration de la ville d'Orléans) que la ville a constituée entre-temps avec des partenaires tels que la SAREF, filiale de Paribas.

Dans le même temps, une autre société mixte, la SEMOPA, construit des parkings, dont deux souterrains autour de la cathédrale, notamment sous l'ancien Campo-Santo, dont les vestiges archéologiques disparaissent.

La ville, enfin, a racheté à proximité de la Loire, dans le quartier Saint-Pierre-le-Puellier, les terrains de la vinaigrerie Dessaux appartenant aujourd'hui à la Générale occidentale, qui devra « s'expatrier » sur une zone industrielle ou mettre au chômage ses cinquante employés — mais les projets municipaux sur cet emplacement ne sont pas encore connus.

BLOIS SE CHAUFFERA A L'EAU TIÈDE

(De notre correspondante.)

Blois. — Persuadé que la crise énergétique va s'aggraver, M. Pierre Sudreau, député du Loir-et-Cher (U.D.F.) et maire de Blois, veut préserver le chauffage de ses concitoyens. Il veut donc diversifier les sources d'énergie qui alimentent le chauffage urbain ; fuel, gaz, usine d'incinération et, enfin, géothermie. Deux projets vont voir le jour à Blois dans les années à venir.

Tout d'abord, on assurera environ 30 % des besoins en chauffage en récupérant de la vapeur à la sortie de l'usine d'incinération des ordures ménagères. D'autre part, et *il s'agit* d'une « première », Blois construira une centrale géosolaire. Le principe consiste à capter une nappe d'eau tiède (35 à 40 degrés) située entre 400 et 800 mètres de profondeur puis, grâce à une pompe à chaleur, à transférer cette énergie au réseau de chauffage urbain. Des capteurs solaires viendront en appoint ajouter leurs calories. Le système alimentera d'abord deux mille cinq cents logements de la ZUP de Blois.

La réalisation en sera confiée au Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.), à la société Cofreth, qui s'occupe du chauffage urbain à Blois, et à la société Trépaud qui a conçu le projet. Les études menées et financées par l'Agence pour les *économies* d'énergie doivent s'achever courant 1980. La centrale géosolaire devrait pouvoir entrer *en service* en 1981.

La municipalité de Blois, entre-temps, devra user de toute sa persuasion pour que son projet soit subventionné par l'Etat. Il n'est en effet pas question, estime M. Sudreau, que les contribuables blésois financent seuls ce qu'il considère comme une expérience « exemplaire ».

BEATRICE HOUCHARD.

● *Pour la protection des forêts d'Ile-de-France.* — Le projet de stockage souterrain de gaz naturel dans la partie sud de la forêt de Rambouillet *« porterait une atteinte très grave et irréversible à l'intégrité et à l'équilibre naturel d'un site forestier exceptionnel »*. Telle est la motion adoptée par la fédération des associations des forêts de l'Ile-de-France qui s'est réunie récemment en assemblée générale.

Picardie

Une idée neuve pour lutter contre le chômage : la création de « bassins d'emploi »

De notre correspondant

Amiens. — *« L'emploi ne se joue pas comme on joue aux boules, mais comme on joue au billard, par la bande, c'est-à-dire les infrastructures comme le logement et la formation. »* C'est en ces termes que M. Roger Mezin, directeur de l'organisme régional pour l'aménagement de la Picardie (OREAP), explique ce que doit être la politique des bassins d'emploi. Aucune autre région de France n'a pensé à accomplir cette démarche originale qui est en bonne voie en Picardie. Pour M. Mezin, les découpages administratifs — cantons et départements — n'ont pas de signification économique. Le périmètre à prendre en considération est celui dans lequel un individu loge, travaille, veut vivre, se distraire, ou se faire soigner. Le bassin d'emploi est, en fait, *« l'espace géographique dans lequel un individu peut changer d'emploi sans changer de domicile »*. Pour le directeur de l'OREAP, la lutte contre le chômage est plus efficace à l'intérieur d'un bassin d'emploi, car il s'agit d'une zone cohérente.

Les préfets de l'Aisne et de la Somme ont créé les comités de bassins d'emploi de Saint-Quentin et d'Amiens, zones très affectées par le chômage. Ces comités réunissent élus, syndicats, chefs d'entreprise et représentants de l'administration. *« La DATAR*, explique M. Mezin, *peut apporter son appui à cette idée nouvelle : passer des « contrats de bassins d'emploi » (avec l'aide de l'Etat et de la région) entre, par exemple, une entreprise et l'établissement public régional pour l'amélioration du cadre de vie, la création ou le transfert d'entreprises. »*

Après Saint-Quentin et Amiens, les deux prochains bassins d'emploi, qui seront créés, concerneront Abbeville et Creil. — M. C.

Travail au noir communal

LE PRÉFET DE LA SOMME ADRESSE AUX MAIRES UN RAPPEL A L'ORDRE

De notre correspondant

Amiens. — Après sa bataille contre la municipalité d'Amiens à propos de la gestion du réseau d'autobus, M. Jean Rochet, préfet de Picardie et préfet de la Somme, a envoyé une directive à tous les maires du département dans laquelle, cette fois, il part en guerre contre les commerces illégaux de la restauration. Il écrit que, sous le couvert de réunions privées non soumises à la réglementation de la police des débits de boissons, des manifestations avec bals sont organisées de plus en plus fréquemment, notamment en fin de semaine, dans des bâtiments communaux où sont servies des boissons alcoolisées à des personnes qui ne sont pas membres de la société ou de l'association organisatrice. *« Il s'agit alors*, affirme le préfet, *de manifestations dont le caractère commercial peut être établi, entrant dans le champ d'application des dispositions du code des débits de boissons qui prescrivent dans ce cas la délivrance d'une autorisation municipale en vertu de l'article L 48 de ce code. »*

D'autre part, M. Rochet a appris que des repas seraient préparés et servis dans des locaux communaux avec le concours de certains agents, communaux eux aussi. Pour l'autorité préfectorale, cette pratique tombe sous le coup de l'interdiction de tout travail non déclaré, autrement dit le « travail noir ». Il demande aux maires de ne permettre l'utilisation de salles communales pour un usage privé que *« dans des conditions d'absolue régularité, c'est-à-dire avec la participation de traiteurs professionnels spécialisés dans ce domaine »*. — M.C.

CARNET

Naissances

— M. Jean-François CHABOLLE et Mme, née Roselyne Fernando, ont la joie de faire part de la naissance de leur fils

Arnaud,

le 22 décembre 1979.
89150 Dollot.

— Françoise FEREY, Claude SCHVALBERG et Sophie ont la joie d'annoncer la naissance de

Adrien,

le 18 décembre 1979.
Paris.

— Gilles et Elisabeth POUGET, née Daubard, partagent avec Guillaume et Pauline la joie d'annoncer la naissance de

Julien,

le 24 décembre à Paris.
Ambassade de France à Tunis.

— Claude DUCAROUGE, Françoise, née Prado, et Anne, ont la joie d'annoncer la naissance de

Jacques,

le 28 novembre 1979.
Paris.

— 23 décembre 1979, naissance de Clément, Kenji, Gaël GAUTIER.
Bernard Gautier et Françoise Bouthier (née Colotte),
Jerry et Martin Bouthier.
1, square Michel-Ange,
92350 Le Plessis-Robinson.
Tél. (1) 630-17-07.

— Christiane et Alain LYON-CAEN et Nicolas,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Nathalie,

le 16 décembre 1979 à Paris.

Décès

— Joigny (89000).
Bucey-lès-Gy (70700).

Mme André Beurlaugey, son épouse,
Mlle Henriette Beurlaugey, sa fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André BEURLAUGEY,
intendant universitaire honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
engagé de la guerre 1914-1918,

survenu à Joigny le 22 décembre 1979 à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
Les obsèques ont eu lieu à Bucey-lès-Gy le 26 décembre dans la plus stricte intimité.

— Mme Serge Blocman,
Mlle Christiane Blocman,
M. et Mme Philippe Blocman et leurs enfants,
M. Jean-Pierre Blocman,
M. et Mme Edouard Blocman et leurs enfants,
M. et Mme Guy Blocman et leurs enfants,
Mme Simone Angenot,
Les familles Baguet, Zveguintzoff, Riquier, Angenot,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Serge BLOCMAN,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère et oncle, survenu le 22 décembre 1979 à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le 28 *décembre* à 11 *heures en l'église* Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-Gaulle.
L'inhumation aura lieu au cimetière ancien de Neuilly.

13 *quarter*, rue des Ecoles,
92210 Saint-Cloud.
2, rue de Meulan à Boisemont,
95000 Cergy.
100, avenue Paul-Doumer,
75016 Paris.
160, rue de la Pompe,
75016 Paris.

— Yves et Olga Cachin,
Anne-Marie Cachin,
Jean-Claude et Anne-Marie Cachin et leurs enfants,
Hervé et Marie-Françoise Cachin et leurs enfants,
Nicole Cachin,
Antoine Cachin,
Béatrice et Guy Michalet et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Eva CACHIN,

leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière grand-mère,
survenu le 17 décembre 1979 dans sa quatre-vingt-dix-septième année.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 19 décembre 1979.

— Mme Lucienne Chapuis, son épouse,
Nicole, Jacques et Georges-Claude, *ses enfants*,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel CHAPUIS,
ancien collaborateur
de « Marie-Claire »,

survenu subitement à son domicile à Paris, le 21 décembre 1979, dans sa soixante et onzième année.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 26 décembre 1979.
43, boulevard Exelmans,
75016 Paris.

— *Mme Jacques Dumontier*,
M. et Mme Georges Maujean,
M. et Mme Jean-Pierre Widemann,
ses enfants,
Bernard et Marie-France Dumontier,
Françoise Dupont,
Marie et Dominique Robert,
Henri et Sylvie Dumontier,
Claire et Jean Fauré,
Jean-Baptiste Dumontier,
Antoine et Michèle Dumontier,
Hélène et Michel Willaey,
Dominique et Pierre Larcher,
Denis et Agnès Rodrigue,
Christian et Marie Maujean,
Catherine, Frédéric, Véronique et Anne Maujean,
Béatrice, *Marie-Laure* et Valérie Widemann, ses petits-enfants,
Ses vingt-sept arrière-petits enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme la générale DUMONTIER,
née Léone Perdrix,

endormie dans la paix du Seigneur le 24 décembre 1979 dans sa quatre-vingt-septième année.
Les obsèques auront lieu en la basilique du Sacré-Cœur de Nancy le 29 décembre à 9 h. 45.
L'inhumation se fera dans la sépulture de famille à Bazoilles-sur-Meuse (Vosges).
Selon la volonté de la défunte, ni *fleurs ni couronnes*.
69, rue de la Tombe-Issoire,
75014 Paris.
50, impasse de Montreville,
54000 Nancy.
7, rue d'Offendorf,
67000 Strasbourg.

— M. et Mme Guy Soutter,
M. et Mme Richard Baumer et leur fille,
Mlle Ida Noz,
M. et Mme Habach Noz et leurs enfants,
M. et Mme Weinberg et leurs enfants,
M. et Mme Schymanski et leurs enfants,
M. Bruno Boccara,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pésia EDELMAN,
née Noz,

survenu le 23 décembre 1979 dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques seront célébrées le vendredi 28 décembre à 9 heures au cimetière de Bagneux.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Monde

économie

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

A la régie Renault la C.G.T. a raffermi ses positions

La récapitulation des élections de délégués du personnel dans l'ensemble des usines de la régie Renault, qui emploient 92 000 personnes, se caractérise dans l'ensemble par une stabilité en 1979.

La C.G.T. a raffermi ses positions de quelques points, de façon variable selon les établissements, le meilleur score étant celui de Flins avec environ 10 points de plus dans le collège ouvriers et autant chez les cadres à Rueil. Dans le bilan général, ces progressions sont réalisées aux dépens de toutes les organisations, à l'exception de F.O. dans le second collège.

Voici les résultats pour l'ensemble des usines Renault (Billancourt, Choisy, Cléon, Douai, Dreux, Flins, Grand-Couronne, Le Mans, Orléans, Rueil, Sandouville, Saint-Ouen).

Premier collège : Inscrits 72 147 (74 795 en 1978). Exprimés : 48 828 (51 939 en 1978). Ont obtenu : C.G.T. : 31 249 voix (32 114), soit 64 % (61,83 %) ; C.F.D.T. : 10 912 (12 823), soit 22,34 % (24,69 %) ; F.O. : 5 123 (5 520), soit 10,49 % (10,63 %) ; C.F.T.C. : 912 (903), soit 1,87 % (1,75 %) ; S.I.R.-C.S.L. : 342 (579), soit 0,70 % (1,11 %) ; Démocratie ouvrière : 281, soit 0.58 % (n'existait pas en 1978) ; sans étiquette : 9, soit 0,02 % (n'existait pas en 1978).

Second collège : Inscrits : 19 836 (19 599 en 1978). Exprimés : 12 297 (13 172 en 1978). Ont obtenu : C.G.T. : 4 403 voix (4 286), soit 35,81 % (32,54 %) ; C.F.D.T. : 2 904 (3 179), soit 23,61 % (24,13 %) ; C.G.C. : 2 728 (3 497), soit 22,18 % (26 55 %) ; F.O. : 2 043 (1 858), soit 16,61 % (14,11 %) ; C.F.T.C. : 159 (231), soit 1,29 % (1,75 %) ; S.I.R.-C.S.L. : 61 (161), soit 0,50 % (0,92 %).

● LA C.G.T. gagne 2,17 points dans le premier collège et 3,2 % dans le second. Cependant, son évolution peut être fort différente d'une usine à l'autre. Parfaitement stable à Billancourt et au Mans, presque autant à Cléon, elle gagne 2,94 points à Flins, seule usine où elle n'était pas majoritaire et où elle atteint maintenant 58,88 %.

Dans le second collège, la stabilité de Billancourt et de Sandouville contraste avec des gains de 5 à 10 points au Mans, à Cléon, Flins et Rueil.

● LA C.F.D.T. perd 2,35 points chez les ouvriers et 0,52 chez les techniciens et cadres. L'effritement le plus sensible est celui de Sandouville, avec environ 5 points de moins dans chacun des deux collèges. En revanche, à Rueil, les cédétistes progressent de 9,48 points dans le second collège et de 1,43 dans le premier.

● F.O. abandonne 0,14 point dans le premier collège. Toutefois, elle en gagne 2,5 dans le second, avec notamment + 10,32 à Douai, contrebalancés par — 12 à Cléon.

● La C.G.C. recule de 3,97 points, notamment à Billancourt. Elle est maintenant absente à Rueil, au centre d'études de la Régie, où les effectifs du second collège sont presque le double de ceux du premier. Dans l'ensemble, le fléchissement de la C.G.C. confirme la C.G.T. au premier rang parmi le personnel d'encadrement et la C.F.D.T. au second.

● LA C.F.T.C. gagne 0,13 point chez les ouvriers et 0,46 % chez les cadres. Enfin, le poste « divers » est en perte de 0,41 à 0,42 point dans les deux collèges.

L'ALLOCATION LOGEMENT ET L'A.P.L. SERONT MAJORÉES EXCEPTIONNELLEMENT EN JANVIER

Les bénéficiaires de l'allocation-logement et de l'aide personnalisée au logement (A. P. L.) toucheront, en un versement unique, en même temps que la mensualité de janvier 1980, une « majoration exceptionnelle ». Le montant de cette majoration sera de 70 F pour une personne seule ou un ménage, 90 F pour une personne ou un ménage ayant un enfant ou une personne à charge, 110 F avec deux enfants ou deux personnes à charge. Une majoration de 20 F est accordée par enfant ou personne à charge supplémentaire. Ainsi en dispose un décret du 19 décembre paru au « Journal officiel » du 27 décembre.

La contribution de l'État aux charges de retraite de la S.N.C.F. ne devrait pas augmenter jusqu'à 1982

Après les critiques que vient de formuler la Cour des comptes dans son rapport sur la vérification de la gestion des entreprises publiques (*le Monde* du 21 décembre), la S.N.C.F. fait savoir que la Cour *« ne met pas en cause la gestion de la société nationale »* et apporte des précisions, car *« ce rapport a parfois donné lieu à des interprétations inexactes »*.

« Le contrat d'entreprise signé entre l'Etat et la S.N.C.F. répond très exactement aux préoccupations exprimées par la Cour des comptes », note l'entreprise. *« Pour l'année 1979, les concours financiers de l'Etat auront été exactement ceux qui étaient prévus par le contrat. Outre la subvention d'exploitation qui, en 1979, a représenté 20 % de l'ensemble du concours de l'Etat, mais diminuera d'un quart l'année prochaine, leur objet est de compenser les charges du service public imposées à la S.N.C.F., d'égaliser les conditions de concurrence entre les différents moyens de transport et de rétablir l'équilibre de la caisse des retraites. Dans ce dernier domaine, la S.N.C.F. n'intervient qu'en tant que gestionnaire d'un système de sécurité sociale, déséquilibré du fait de la diminution importante du nombre des cheminots actifs. »*

Au titre des compensations allouées par l'Etat à la S.N.C.F. pour des missions de service public, on peut citer, par exemple, le fonctionnement des lignes omnibus, activité évidemment non rentable. A ce titre, l'Etat a versé en 1978 1 551 millions de francs ; en 1979, 1 780 millions, et le chiffre prévu pour 1980 est de 1 673 millions.

A la demande de l'Etat, la S.N.C.F. accorde aussi des réductions tarifaires à certaines catégories de voyageurs (familles nombreuses, militaires, migrants, bénéficiaires de congés payés). Sur ce chapitre, à caractère social, l'Etat a versé à la S.N.C.F. 729 millions de francs en 1978, 830 millions en 1979, et, pour 1980, le chiffre prévu est de 1 011 millions.

Enfin, la contribution du budget de l'Etat aux charges de retraite a pour objet, dit la S.N.C.F., de compenser le déséquilibre démographique entre le nombre d'actifs (280 000) et de pensionnés (415 000). Le versement des contribuables à la S.N.C.F. est la suivante : 5 545 millions en 1978, 6 231 millions en 1979, 7 100 millions en 1980. *« Cette contribution,* précise la S.N.C.F., *devrait, à conditions économiques égales, plafonner sensiblement jusqu'en 1982, dernière année du contrat d'entreprise. »*

LA C.G.C. DEMANDE A SES ADHÉRENTS DE NE PLUS PAYER L'IMPOT AU MOIS

« Le budget ne donne toujours pas satisfaction à la C.G.C... Ne payez plus l'impôt au mois. » Dans les deux derniers numéros de son bi-mensuel *Cadres et Maîtrise*, la C.G.C. *« demande à ses adhérents de suspendre les paiements de l'impôt par prélèvements automatiques »*. Le but de cette action, dont la décision a été prise au cours d'une réunion, le 2 décembre, du bureau de la C.G.C. est *« de réagir avec vigueur contre une progression accélérée de l'impôt sur le revenu »*.

La C.G.C. ajoute que d'autres consignes *« d'actions plus directes »* pourraient être ultérieurement données, telle que *« le paiement de l'impôt par sommes fractionnées »*. C'est début septembre que le bureau de la C.G.C. avait retenu l'idée d'actions originales dont la « grève de la passivité » ou encore de l'épargne ou de l'impôt *(le Monde* du 11 septembre).

SOCIAL

Le conseil des ministres se prononce sur la réduction de la durée maximale moyenne de la semaine de travail

Le conseil des ministres devait approuver, ce jeudi 27 décembre, un décret réduisant, dans certaines branches, la durée hebdomadaire maximale moyenne sur douze semaines de quarante-huit à quarante-six heures. Cette mesure, promise par le gouvernement, complète le mécanisme assez complexe de la durée du travail en France.

Sauf dérogation spéciale, la réglementation générale est la suivante :

— La durée quotidienne (huit heures) ne doit pas excéder dix heures, avec possibilité de répartir le temps de travail hebdomadaire sur quatre jours seulement depuis la loi du 2 janvier 1979 (au lieu de 5 jours minimum auparavant).

— La « durée légale » fixée à quarante heures demeure inchangée depuis la loi du 21 juin 1936 et celle du 25 février 1946, qui majore de 25 % les heures supplémentaires de quarante à quarante-huit heures, et de 50 % au-delà de quarante-huit heures.

Depuis la loi du 16 juillet 1976, l'employeur doit en outre accorder un repos compensateur payé à 20 % du temps de travail accompli au-delà de quarante-deux heures par semaine.

— La « durée maximale pour une semaine », qui était fixée à 60 heures par la loi du 25 février 1946, a été ramenée à 57 heures en 1971, à 52 heures en 1975, puis à 50 heures au début de cette année par la loi du 2 janvier 1979.

— La « durée maximale absolue en cas de dérogation » reste fixé à 60 heures par semaine depuis la loi du 18 juin 1966.

— La « durée maximale moyenne sur douze semaines » — notion introduite en 1966 — est revenue de 54 heures à cette époque à 50 heures en 1971 et à 48 heures en 1975. La modification, qui doit être approuvée par le gouvernement ce jeudi 27 décembre, porte sur cette durée moyenne qui doit être ramenée à 46 heures. Cette mesure, qui tend à réduire les variations hebdomadaires du temps de travail, devrait toucher peu de monde. Actuellement 3,8 % des ouvriers et 1,9 % des employés pratiquent des horaires hebdomadaires supérieurs à 46 heures.

Une deuxième modification, présentée au conseil des ministres consiste à réduire d'une heure les « équivalences », c'est-à-dire le temps de présence — rémunéré ou non — de certains salariés qui travaillent dans les restaurants, hôtels, commerces, gardiennages, etc. Un décret du 12 décembre 1978 avait déjà diminué d'une heure, uniformément, les « équivalences » qui, pour 40 heures de travail rémunérées, exigent une présence de 42 heures à parfois 56 heures.

D'autres réformes

Ces petits coups de pouce, de faible portée, pourraient être suivis de réformes plus importantes en 1980 à la suite de l'échec ou non des négociations engagées entre les syndicats et le C.N.P.F. depuis le 17 octobre... 1978. Négociations qui doivent reprendre le 8 janvier.

Le gouvernement a, en effet, promis à plusieurs reprises qu'en cas d'échec des discussions, il présenterait un projet de loi. Mais un texte législatif sera également nécessaire si un accord-cadre est signé dans la mesure où le patronat entend modifier ou compléter les durées maximales hebdomadaires par des règles plus souples permettant d'aménager les horaires sur une durée mensuelle voire annuelle.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,0400	4,0450	— 100	— 60	— 160	— 110	— 395	— 300
$ can. ...	3,4360	3,4425	— 90	— 45	— 145	— 90	— 230	— 125
Yen (100).	1,6840	1,6880	+ 35	+ 70	+ 100	+ 140	+ 275	+ 350
DM	2,3380	2,3445	+ 35	+ 75	+ 125	+ 180	+ 405	+ 520
Florin ...	2,1185	2,1240	— 10	+ 5	— 30	— 10	+ 70	+ 125
F.B. (100).	14,3360	14,3695	— 345	— 130	— 545	— 225	—1270	— 620
F.S.	2,5340	2,6630	+ 135	+ 210	+ 250	+ 350	+ 780	+1000
L. (1 000).	5,0140	5,0250	— 450	— 280	— 700	— 890	—1700	—1270
£	8,9380	8,9560	— 400	— 290	— 615	— 480	—1710	—1475

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 7/8	9 3/8	9 1/8	9 3/8	8 7/8	9 1/4	8 9/16	8 15/16
$ E.-U. ..	11 1/8	11 5/8	14 3/8	14 3/4	15	15 3/8	14 3/4	15 1/8
Florin ...	13 1/4	15 3/4	13 1/4	14	13 1/8	13 7/8	11 3/4	12 1/2
F.B. (100).	12 1/4	13 3/4	13 1/2	14 1/2	14	15 1/4	14	14 3/4
F.S.	30	40	4 3/4	5 1/4	5 1/4	5 1/2	6	6 1/4
L. (1 000).	12 3/4	17 1/4	18 3/4	21 1/4	18 3/4	20 3/4	18 1/4	19 3/4
£	16 3/4	17 1/4	16 1/2	17 3/8	16 5/8	17 1/2	16 1/2	17 1/4
Fr. franç..	11 7/8	12 3/8	14	14 5/8	14 1/8	14 5/8	14 1/8	14 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

En Grande-Bretagne

BRITISH LEYLAND CONSTRUIRA EN 1985 QUATRE-VINGT-CINQ MILLE VOITURES SOUS LICENCE HONDA

L'accord entre le constructeur britannique d'automobiles British Leyland et le japonais Honda a été signé jeudi 27 décembre à Tokyo. Par ce contrat, la firme britannique construira en 1981, 85 000 véhicules de conception japonaise, de 1 800 cm³ de cylindrée, qui seront vendus sur le marché de la Communauté économique européenne sous un nom de marque appartenant à British Leyland. La firme britannique aura d'ailleurs l'exclusivité commerciale de ce modèle dans la C.E.E.

Honda envisage de fabriquer cette voiture dans ses usines et de la commercialiser sous sa marque en dehors de la C.E.E. Les responsables de la firme japonaise ont précisé qu'ils livreront plusieurs composants, dont les moteurs et les transmissions, à l'usine de Cowley près d'Oxford. Dans un second temps, plusieurs de ces composants pourront être fabriqués en Grande-Bretagne. La firme britannique paiera son partenaire japonais principalement en yens. Sir Michael Edwardes, président de British Leyland, a indiqué que cet accord aiderait l'entreprise britannique à développer l'emploi.

On sait, en effet, que le plan de redressement adopté par British Leyland, avec l'appui financier du gouvernement britannique, qui contrôle l'entreprise depuis 1975, prévoit la suppression de vingt-cinq mille emplois. Ce plan avait été précisément adopté à temps le 20 décembre par le ministre de l'Industrie, Sir Keith Joseph, afin de faciliter aux dirigeants de British Leyland la conclusion de l'accord avec Honda.

Le principe de ce contrat de sous-traitance avait été annoncé en mai 1979. Il ne prévoyait alors que la construction de 50 000 à 60 000 voitures. Les dirigeants de Honda n'ont pas caché que la fabrication sous licence de 85 000 véhicules en Grande-Bretagne n'était qu'une étape, la *« première marche »* d'une coopération plus large avec le constructeur britannique. Pour mieux investir le marché européen.

● *M. Maurice Magnière vient d'être nommé directeur des Houillères de la Loire.* Né le 30 juin 1920 à Neuilly-le-Réal (Allier), M. Magnière, qui a été, le 1er octobre 1975, à la tête des Houillères d'Auvergne, cumulera les deux fonctions.

CARNET

— M. Lucien Foulon, son époux,
M. Patrice Foulon, son fils,
M. et Mme Foulon-Lelaidier, ses beaux-parents,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jeannine FOULON,
née Frémont,
survenu à Saint-Cloud le 21 décembre 1979.
La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 26 décembre 1979 en l'église de Senantes (Eure-et-Loir) dans la stricte intimité familiale.
4, parc de la Bérengère,
92210 Saint-Cloud.
Boîte Postale 175,
Djibouti (République de Djibouti).
Dancourt,
28210 Nogent-le-Roi.

M. et Mme André Koskas et leurs enfants,
M. et Mme Hubert Koskas et leur fille,
M. et Mme Armand Koskas et leurs enfants,
M. et Mme Sylvain Koskas et leurs enfants,
M. Georges Fellous et ses enfants,
M. et Mme Maurice Guez et leurs enfants,
Leurs familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère
Mme Rachel KOSKAS,
née Attal,
survenu le 26 décembre 1979.
Les obsèques auront lieu le vendredi 28 décembre à 11 heures au cimetière israélite de Bagneux-Parisien.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille ne reçoit pas.
35, rue Belliard,
Paris (18e).

— On nous prie d'annoncer le décès du peintre
Simon MONDSZAJN,
dit Mondzain,
officier de la Légion d'honneur,
de la part des familles Lacas, Baudinet, Chaperot, Lemaire, Sterling, Pollack.
L'inhumation aura lieu le lundi 31 décembre à 16 h. au cimetière Montparnasse.
31 bis, rue Campagne-Première,
75014 Paris.
[Né à Chelm (Pologne) en 1883, Simon Mondzain, l'un des derniers survivants de cette école de Paris qui avait élu domicile à Montparnasse dès le début du siècle, vient à Paris en 1911 et, après avoir hanté les cimaises du Louvre, expose pour la première fois au Salon des Indépendants en 1913. Il bénéficie des conseils de Derain et fut l'ami de Picasso, Marquet, Friesz, Modigliani, Foujita, Max Jacob, Soutine... Mondzain passe plusieurs années de sa vie en Algérie, notamment durant la seconde guerre mondiale. Une part de son œuvre est rattachée au paysage et à la lumière du pays algérien.]

— Mme Robert Rodier,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert RODIER,
survenu muni des sacrements de l'église le 20 décembre 1979 dans sa cinquante-troisième année.
Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale à Chaigy (Loiret).
3, avenue Paul-Langevin,
92330 Sceaux.

— Mme Marc Saint-Saëns,
Ses enfants et ses petits-enfants,
Les nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Marc SAINT-SAENS,
survenu le 20 décembre.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 22 décembre à Toulouse.
16, rue Velane,
Toulouse.
8, rue Cortot,
Paris.
34 bis, rue Valade,
Toulouse.
[« *Le Monde* » du 22 décembre.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mère Marie-Odette Selosse, moniale bénédictine,
M. et Mme Max Abeillé et leurs enfants,
Ses amis,
font part du retour à Dieu du
médecin général Pierre SELOSSE,
décédé le 25 décembre 1979 dans sa soixante-troisième année.
La levée du corps aura lieu à Paris à l'hôpital d'instruction des armées du *Val-de-Grâce* le vendredi 28 décembre à 9 h. 45.
La messe des obsèques sera célébrée à l'abbaye Notre-Dame à Argentan (Orne) le même jour à 14 heures.
Une deuxième cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Croaz-Batz, place de l'Eglise, à Roscoff (Finistère nord), le samedi 29 décembre à 10 h. 30 suivie de l'inhumation.

— Mme Esther Soussana,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Judah Elie SOUSSANA,
survenu à Beer-Sheva, Israël, le 25 décembre.
Cet avis tient lieu de faire-part.
8, rue Picot,
75116 Paris.

Anniversaires

— Reims, Taissy.
Il y a un an, le 23 décembre 1978, disparaissait
Jean VISSEAUX,
licencié en philosophie,
docteur en médecine,
ancien interne des hôpitaux de Reims,
cruellement ravi aux siens dans sa cinquante-quatrième année.
Tous ceux qui l'aimaient et qui partagent l'inconsolable chagrin des siens évoqueront avec affection, en ces jours si douloureux, son merveilleux et lumineux souvenir, et s'uniront aux messes dites pour lui.
« Aimez-vous les uns les autres comme je vous aime »,
Jean, XIV - 34.
La famille rappelle l'inoubliable souvenir de son neveu
François BAZELAIRE,
maîtrise de philosophie de la faculté de Nancy,
tragiquement disparu, il y a dix ans, *le 30 décembre 1969* dans sa vingt-troisième année.
Avec d'infinis regrets.
3, rue Bonhomme, Reims.
8, rue de Sillery, Taissy.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de
André MEOT,
une messe sera célébrée le vendredi 4 janvier 1980 à 19 h. 15 en la cathédrale Saint-Louis de Versailles.

CONJONCTURE

L'évolution des prix de détail en novembre

	EN 1 MOIS (nov. 79 par rapport à oct. 1979)	EN 3 MOIS (nov. 79 par rapport à août 1979)	EN 6 MOIS (nov. 79 par rapport à mai 1979)	EN 1 AN (nov. 79 par rapport à nov. 1978)
ENSEMBLE	0,7	2,7	6	11,5
ALIMENTATION (y compris boissons)	0,5	2,8	4,8	9,3
Produits à base de céréales	0,5	4,6	6,5	13,2
Viandes de boucherie	0,3	1,4	3,7	6,7
Porc et charcuterie	0,6	2,5	6,8	10
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	2,4	6,2	5,4	9,4
Produits de la pêche	1,3	3,6	5,6	11,3
Laits, fromages	0,3	2,1	4,4	9,6
Œufs	0,2	10,9	11,5	8,1
Corps gras et beurres	— 5,3	— 4,5	— 3,8	— 1,8
Légumes et fruits	0,7	2,4	3,5	9,5
Autres produits alimentaires	1,1	3	5,7	9,8
Boissons alcoolisées	0,5	1,2	2,8	9,9
Boissons non alcoolisées	1,1	5,9	10,6	10,6
PRODUITS MANUFACTURES	1	2,9	7,1	12,7
1) HABIL. CUIR ET TEXTILES	1,5	4	5,6	11,3
2) AUTRES PRODUITS MANUFACTURES	0,8	2,6	7,6	13,2
Meubles et tapis	0,8	2,6	5,1	10,6
Appareils ménagers électriques et à gaz	0,8	3,3	4,4	8,2
Autres articles d'équipement du ménage	1,2	3,4	6,7	13,7
Savons de ménage, produits détersifs et prod. d'entret.	1,6	4,6	7,8	13,6
Art. de toilette et de soins	0,6	1,9	4,6	8,7
Véhicules	0,9	2,5	7,3	12,7
Papeterie, librairie, journaux	0,9	2	5,8	10,1
Photo, optique, élect.-acoust.	0,4	1	1,4	3,7
Autres articles de loisir	0,7	2,1	3,8	7,3
Combustibles, énergie	0,1	1,3	10,2	18,3
Tabacs et produits manufacturés divers	2,2	6,9	13,9	19,3
SERVICES	0,5	2,5	5,7	11,4
Services relatifs au logement	0,2	2,4	5,1	11,3
dont : loyers	(ss chgt)	(2,4)	(5)	(10,3)
Soins personnels, soins de l'habillement (1)	0,6	2,7	6,7	10,6
Services de santé	(ss chgt)	0,3	3,7	6,1
Transports publics	0,1	2,3	9,7	16,3
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	0,7	3,5	6,8	12,9
Hôtels, cafés, rest., cantines	0,5	2,8	5	12,3
Autres services (3)	1,2	3,6	7,5	12

(1) Le poste « soins personnels, soins de l'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péages sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance O.R.T.F., etc.

● *Les prix des charbons des houillères françaises augmenteront au 1er janvier 1980.* — Les produits destinés aux foyers domestiques augmenteront de 3 % en moyenne et ceux destinés à l'industrie de 9 % pour la houille et de 5 % pour les cokes. Ces hausses seront appliquées au prix « départ de mine », mais les Charbonnages précisent que les produits rendus à domicile seront également frappés par la hausse de 11,9 % des tarifs S.N.C.F. au 1er janvier.

ÉTRANGER

Le Japon ouvre ses portes aux sociétés étrangères et libéralise le marché des changes

Correspondance

Tokyo. — Le Parlement japonais a approuvé une série de dispositions apportant des changements substantiels à la loi sur le contrôle des changes et à la loi sur les investissements étrangers qui sont désormais fondues en un seul texte.

Cette nouvelle loi est une réponse aux critiques des partenaires du Japon selon lesquelles celui-ci mettrait un frein à la pénétration de son marché par les sociétés étrangères. Elle est également dans la ligne de l'engagement qu'avait pris l'ex-premier ministre M. Fukuda, au sommet de Bonn, de supprimer les contrôles visant à réglementer le marché des changes et le marché des capitaux.

La politique de libéralisation avait commencé en 1967 avec la participation du Japon à l'O.C.D.E. Des mesures étaient ensuite intervenues successivement en 1973, en 1976 et en 1978.

La nouvelle loi s'inscrit donc dans une politique continue de libéralisation. Sa mise en vigueur est soumise à un décret d'application qui interviendra vraisemblablement l'été ou l'automne prochain.

Jusqu'à présent, le principe était l'interdiction et la liberté des transactions d'exception. La nouvelle loi établit le principe inverse : c'est désormais la liberté des transactions qui devient la règle.

Des restrictions

Toutefois, et la restriction est d'importance, le gouvernement se réserve le droit de rétablir des mesures de contrôle en cas d'urgence, par exemple si des fluctuations des taux de change erratiques, une détérioration de la balance des paiements ou un afflux soudain et excessif de capitaux étrangers devenaient une menace pour le pays.

Les mesures de libéralisation inscrites dans le nouveau texte sont les suivantes :

● Possibilité d'émettre des obligations pour les sociétés japonaises à l'étranger et pour les sociétés étrangères au Japon, sans autorisation gouvernementale ;

● Suppression de l'autorisation gouvernementale : pour les prêts des banques japonaises destinés à l'étranger, pour l'achat de titres par des sociétés étrangères auprès de maisons de titres japonaises, pour la constitution de portefeuilles d'investissement à l'étranger ;

● Le système d'une méthode standard de règlement (réglementation précisant le délai au cours duquel le règlement des importations et celui des exportations doit être effectué) sera supprimé, avec, toutefois, une exception en ce qui concerne les exportations avec paiement différé. Jusqu'à présent, en effet, seules les exportations avec paiement différé à un mois ou moins étaient libres de contrôle. Avec la nouvelle loi, ce sont les exportations avec paiement différé à un an ou moins qui seront libres de tout contrôle, les exportations avec paiement différé sur une période supérieure à un an restant soumises à autorisation.

En ce qui concerne l'établissement de sociétés étrangères au Japon (filiales à 100 % ou sociétés mixtes — « joint ventures ») ou l'acquisition, par des sociétés étrangères, d'actions dans le capital de sociétés japonaises, la réglementation a également été assouplie. Le principe de l'autorisation préalable est remplacé par le dépôt d'un rapport préalable, la société étrangère devant simplement respecter un délai de trente jours avant d'effectuer l'opération envisagée.

Le gouvernement japonais se réserve toutefois le droit de refuser un investissement étranger, quel qu'il soit, lorsqu'il estime que les effets de celui-ci peuvent être néfastes pour l'économie ou pour la défense nationale, ou encore lorsqu'il estime qu'il n'y a pas réciprocité entre le Japon et le pays considéré.

Le gouvernement japonais avait espéré que cette loi serait votée avant que ne se tienne le sommet de Tokyo, en juin dernier, afin de couper court aux critiques des six autres pays industrialisés participants, mais cela n'avait pas été possible, d'autres travaux ayant été jugés plus urgents.

Le Japon a certes démontré, avec ces nouvelles dispositions, sa volonté théorique de libéraliser les investissements étrangers sur son territoire. Seule l'épreuve des faits pourra cependant confirmer cette orientation.

AGRICULTURE

● *Une opération intitulée Solidarité paysans du monde, qui s'adresse à tous les paysans français afin d'aider les agriculteurs du tiers-monde à s'organiser,* a été lancée, récemment, à Paris, par M. Robert Duclos, président de l'AFDI (Agriculteurs et développement international).

Plusieurs milliers d'affiches, de tracts, un montage audio-visuel devraient permettre de *« sensibiliser les campagnes françaises aux 462 millions d'hommes qui disposent de moins de 2 000 calories ».*

L'AFDI a été créée en 1975 par les quatre organisations agricoles nationales à la suite des actions de solidarité menées en 1973 lors de la sécheresse du Sahel.

ÉNERGIE

LES ÉMIRATS ARABES UNIS NE RELÈVERONT PAS LE PRIX DE LEUR PÉTROLE AVANT SIX MOIS

Les Emirats arabes unis n'ont pas l'intention de relever les prix de leur brut *« avant la fin du premier semestre de 1980 »*, a déclaré le mercredi 26 décembre, à Abou-Dhabi, le ministre du pétrole des Emirats, M. Al-Oteiba. *« Les pays exportateurs de pétrole,* a ajouté le ministre au cours d'une conférence de presse, *ne devraient pas dépasser le seuil des 24 à 30 dollars le baril, car ils risqueraient de provoquer des effets négatifs sur le marché économique international. »*

« Les Emirats arabes unis, a-t-il précisé, *ne réduiront pas artificiellement leur production de brut, car une telle démarche entraînerait une nouvelle hausse des prix. La production des Emirats dépendra de la demande du marché mondial. »* — (A.F.P.)

CORRESPONDANCE

Le Luxembourg et la centrale nucléaire de Cattenom

A la suite de l'article de notre correspondante au Luxembourg, consacré le 14 décembre à la « Levée de boucliers au Luxembourg contre la centrale nucléaire de Cattenom », M. Jules Stoffels, professeur de sciences économiques et sociales, nous écrit :

Il est inexact d'affirmer, comme le fait Danièle Fonck, que les Luxembourgeois se sont opposés au projet de Cattenom dès que ce dernier a été connu. En effet, la plupart des Luxembourgeois, à l'exception de certains milieux d'écologistes, avaient admis, dès le début, la coexistence des deux centrales nucléaires projetées l'une par le gouvernement luxembourgeois à Remich (3 km de la frontière française), et l'autre à Cattenom (13 km de la frontière). Nombreux furent (et sont) ceux qui pensaient (et qui pensent) qu'un ouvrage commun constitue la meilleure solution possible.

De très nombreux textes officiels témoignent de l'accord donné par le Luxembourg au projet de Cattenom, le dernier en date étant la convention franco-luxembourgeoise du 17 mai 1978, fixant les conditions à respecter pour la réalisation et l'exploitation de centrales électriques sur la Moselle et qui stipule dans son article premier : *« Les centrales de Cattenom et de Remerschen seront réalisées sur des sites dis- 13 km à vol d'oiseau ».*

Ce qui a suscité au Luxembourg une certaine opposition contre Cattenom, c'est la décision récente de porter la puissance établie à 5 200 MW au lieu de 4 400 MW prévus. Certains opposants à Cattenom, tels le parti socialiste, profitent de la situation pour orienter l'opinion publique afin de la dresser contre le projet de Cattenom dans son ensemble.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SAINRAPT ET BRICE

L'assemblée générale extraordinaire du 21 décembre 1979 a approuvé l'apport partiel d'actif fait par la société Moisant Laurent Savey, rémunéré par l'émission de quatre mille actions de 50 francs nominal chacune. Elle a porté le capital social à 31 200 000 francs.

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de cette assemblée, a décidé la distribution gratuite d'une action nouvelle, jouissance 1er janvier 1979, pour cinq actions anciennes, ce qui a porté le capital social à 37 440 000 francs.

Les modalités pratiques de la distribution de ces actions feront l'objet d'un communiqué ultérieur.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INDUSTRIE ET DE PARTICIPATIONS

Lors de la réunion du conseil d'administration de la Compagnie générale d'industrie et de participations, qui s'est tenue le 20 décembre 1979, M. Jean Droulers, président-directeur général, a exprimé le désir que son mandat ne soit pas renouvelé.

Après lui avoir exprimé sa gratitude pour les services éminents qu'il a rendus à la compagnie depuis sa création, en 1977, et s'être félicité qu'il en demeure administrateur et conserve les autres responsabilités qu'il assume au sein du groupe, notamment la présidence du conseil de surveillance de Carnaud et la présidence de Senelle-Maubeuge, le conseil a nommé M. Jean Droulers président d'honneur. Il a désigné pour le remplacer aux fonctions de président-directeur général M. Pierre Celier, par ailleurs président de Marine-Wendel.

Il est rappelé que la C.G.I.P. contrôle un certain nombre de sociétés, dont les principales sont Carnaud S.A., CEDEST, la banque Demachy S.A., les Forges d'Allevard/Ressorts-Industrie, les Forges de Gueugnon, Senelle-Maubeuge et Ornas Beheer B.V. (Pays-Bas), et détient, en outre, une participation dans le capital de la Compagnie financière Creusot-Loire.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 7,80 % (ex-5 %) 1961

Les intérêts courus du 25 janvier 1979 au 24 janvier 1980 sur les obligations Electricité de France 7,80 % (ex-5 %) 1961 seront payables, à partir du 25 janvier 1980, à raison de 19,50 F par titre de 250 F nominal, contre détachement du coupon N° 19 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2,34 F (montant global : 21,84 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 3,12 F, soit un net de 16,38 F.

A compter de la même date, les 96 310 obligations appartenant à la *série désignée par le nombre « 21 »* sortie au tirage du 13 novembre 1979, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 300 F, coupon N° 20 au 25 janvier 1981 attaché.

Ci-après sont rappelées les séries sorties aux tirages antérieurs :

Amort.	Série	Amort.	Série
1962	« 22 »	1971	« 3 »
1963	« 19 »	1972	« 12 »
1964	« 15 »	1973	« 28 »
1965	« 17 »	1974	« 5 »
1966	« 24 »	1975	« 26 »
1967	« 16 »	1976	« 8 »
1968	« 27 »	1977	« 1 »
1969	« 23 »	1978	« 6 »
1970	« 14 »	1979	« 20 »

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des Comptables directs du Trésor (Trésoreries générales, Recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

— Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et banques affiliées, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des Banques populaires et toutes les Banques populaires de France, Société centrale de Banque.

PRICEL

Le redressement des filiales industrielles s'est, d'une manière générale, poursuivi et accentué en 1979 malgré le ralentissement observé par certaines sociétés textiles depuis le mois de septembre. Cette situation favorable entraînera une forte augmentation du résultat consolidé par rapport à celui de 1978 qui s'était élevé pour la part du groupe à 56 MF.

Continuant sa politique de cession des actifs dont la conservation n'apparaît pas stratégiquement nécessaire, la Société a vendu la division Produits de Bureau de Novacel (marque Rubafix et distribution en France des produits Dymo) et la société Hammersteiner Kunstleder G.m.b.H., affaire allemande d'enduction sur tissus.

Depuis le début de l'année, Pricel — tant au moyen d'achats en Bourse que de souscription à la récente augmentation de capital — a acquis une participation de 23 % dans le capital de Chargeurs Réunis outre sa participation de moitié dans le capital de la société SOFIP qui détient elle-même 17 % du capital de Chargeurs Réunis.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 DÉCEMBRE

Calme et soutenu

La Bourse a rouvert ses portes mercredi après les quatre jours de chômage observés pour les fêtes de Noël. Une fois encore, l'ouverture de la séance a été retardée d'un quart d'heure pour permettre, affirmait-on, de dépouiller les volumineux ordres d'achat au comptant passés par la clientèle privée soucieuse, au dernier moment, de profiter des avantages fiscaux procurés par la loi Monory. « Baliverne », déclaraient certains professionnels pour qui ce retard était tout bonnement dû à la lenteur mise par les banques à transmettre les ordres de leur propre clientèle. Ce qui, sur le fond, revient strictement au même.

Cela étant, la tendance s'est quand même révélée soutenue malgré la persistance d'une grande irrégularité et, en clôture, l'indicateur instantané enregistrait un modeste gain de 0,4 % environ. Le net ralentissement de la hausse des prix en novembre est sans doute responsable de cette timide amélioration.

L'événement de la journée a quand même été la reprise de la cotation du C.N.E. 3 %. De gros échanges ont eu lieu et le titre a baissé de 9,2 %, vraisemblablement à cause de l'accumulation des ordres de vente passés quand la clause d'indexation de l'emprunt avait été remise en cause, et qui n'ont pas été annulés depuis.

Signalons d'autre part la suspension des cotations des actions Ruche Picardie après l'O.P.E. déposée par les Docks de France.

L'autre centre d'intérêt a été la hausse de l'or provoquée, disait-on, par les indications venues de Londres le lundi 24 décembre. Le lingot a monté de 1 080 F pour atteindre 64 975 F, niveau très proche de son record absolu (65 000 F). Progrès également du napoléon, qui valu le prix inégalé de 560 F (+ 11 F).

LONDRES

Le passage de l'or très au-dessous de la barre des 500 dollars l'once, provoque une montée en flèche des mines sud-africaines, qui progressent de 8 % à 10 % (Western Holdings).

Le reste du marché est calme. Effritement des industrielles. Repli des pétroles. Stabilité des fonds d'Etat.

Or (ouverture) (dollars) 508 75 contre 485 50

VALEURS	CLOTURE 24-12	COURS 27/12
Beecham	117	116
British Petroleum	344	342
Courtaulds	73	73
*De Beers	9 11	9 24
Imperial Chemical	360	359
Rio Tinto Zinc Cor.	320	319
Shell	328	325
Vickers	107	106
War Loan 3 1/2 %	29 3/16	29 3/16
*West Driefontein	69 1/2	72
*Western Holdings	49 3/8	53 7/8

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CIMENTS LAFARGE CANADA. — Cette filiale canadienne du groupe Lafarge envisage d'étendre son implantation en Amérique du Nord et de procéder à de nouveaux investissements aux Etats-Unis, soit par rachat d'entreprises, soit par extension des unités qu'elle possède dans le sud-est du pays. Le montant de ces investissements se situerait dans une fourchette de 70 à 150 millions de dollars.

SOCIETE PETIT PARISIEN ET D'EDITIONS. — Suspension des cotations au marché hors cote, la Chambre syndicale ayant été informée d'un projet d'offre publique.

CONSTRUCTIONS METALLIQUES DE PROVENCE. — Une amélioration des résultats du groupe est attendue pour 1979. Le chiffre d'affaires augmenterait de 14 % pour atteindre 1 720 millions de francs (+ 14 %) et le bénéfice net de 20 %. Le dividende global serait majoré comme prévu (22,50 F pour 1978).

SAINRAPT ET BRICE. — Distribution d'une action gratuite jouissance 1er janvier 1979 pour cinq anciennes.

KUBOTA. — Pour le premier semestre au 15 octobre, le groupe japonais annonce un bénéfice net de 8 765 millions de yens en baisse de 13,5 %.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 %

NEW-YORK

Calme et résistant

Une faible activité a continué de régner mercredi à Wall Street et le marché, livré à lui-même en l'absence de nombreux investisseurs, a évolué de façon très irrégulière. En légère hausse la veille, l'indice des industrielles s'est établi un peu en dessous de son précédent niveau à 838,14 (— 1,02).

Les échanges ont porté sur 24,04 millions de titres contre 19,18 millions.

Ni l'envol par l'U.R.S.S. de troupes en Afghanistan, ni le durcissement de l'attitude de l'Iran dans l'affaire des otages, ni enfin la hausse parallèle de l'or à New-York au-dessus de 500 dollars l'once n'ont, semble-t-il, vraiment ému les opérateurs présents, plus occupés en cette fin d'année à procéder aux ajustements de leurs positions soit pour des raisons techniques, soit pour des raisons fiscales.

Sur 1 919 valeurs traitées, 732 ont monté, 709 se sont repliées et 478 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 24 12	COURS 26/12
Alcoa	53 7/8	53 7/8
A.T.T.	52	52 1/2
Boeing	49 7/8	50 7/8
Chase Manhattan Bank	38 1/4	38 1/4
Du Pont de Nemours	40 1/4	40 7/8
Eastman Kodak	49 3/8	48 7/8
Exxon	54 7/8	54 1/8
Ford	32 3/4	32 3/4
General Electric	49 1/2	50 5/8
General Foods	34	33 7/8
General Motors	51 3/4	51 5/8
Goodyear	12 7/8	12 3/4
I.B.M.	64 7/8	64 3/4
I.T.T.	25 3/8	25 3/8
Kennecott	27 7/8	28 1/2
Mobil Oil	58 1/8	57 3/4
Pfizer	38 5/8	39 3/8
Schlumberger	92 3/4	92 1/2
Texaco	29 1/4	29 3/8
U.A.L. Inc.	23	23 3/8
Union Carbide	41 1/8	41 1/2
U.S. Steel	17 5/8	17 5/8
Westinghouse	19 3/8	19 1/2
Xerox	62 1/4	62 1/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	21 déc.	26 déc.
Valeurs françaises	116,8	117,3
Valeurs étrangères	134,9	135,3
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)		
Indice général	104	104,2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26/12	27/12
1 dollar (en yens)	239 30	239 70

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

BOURSE DE PARIS - 26 DÉCEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	33 88	6 713	S.P.E.G.	220	228	Locabail Immob.	365	369 80	Immoinvest.	141 20	147	[illegible]		
5 %	48 80	4 507	U.A.P.	560	583	Loca-Expansion	135 50	139	Cie Lyon. Imm.	130	127 80			
[illegible]														

HORS COTE

[illegible]

SICAV

	26/12	Émission frais incl.	Rachat net
[illegible]			

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1527	4,5 % 1973.	1541	1585	1585	1565
4352	C.N.E. 3 %		3950	3970	3970
260	Afrique Occ.	359	357 50	357 50	354 80
490	Air Liquide	499	499 80	499 80	505
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 071	4 057	3 980	4 170
Allemagne (100 DM)	233 990	234 250	227	238
Belgique (100 F)	14 380	14 380	13 750	14 450
Pays-Bas (100 fl.)	212 650	211 750	204	216
Danemark (100 krd)	75 750	75 800	72 500	77 500
Norvège (100 k)	81 450	81 700	79 500	84 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 955	8 935	8 700	9 200
Italie (1 000 lires)	5 024	5 020	4 850	5 200
Suisse (100 fr.)	253	254	245	258
Suède (100 krs)	97 000	97 760	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 580	32 660	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 142	6 175	5 800	6 200
Portugal (100 esc.)	8 200	8 200	7 400	8 400
Canada ($ can. 1)	3 469	3 460	3 350	3 500
Japon (100 yens)	1 715	1 728	1 600	1 700

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/12
Or fin (kilo en barre)	63900	64500
Or fin (en lingot)	63895	64975
Pièce française (20 fr.)	549	560
Pièce française (10 fr.)	368	378
Pièce suisse (20 fr.)	473	481
Union latine (20 fr.)	422	432
Souverain	535	546 20
Pièce de 20 dollars	2230	2348
Pièce de 10 dollars	1180	1202
Pièce de 5 dollars	762 50	..
Pièce de 50 pesos	2633	2680
Pièce de 10 florins	444	440

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. SOCIETE : « La fin du ripuaire », par Maurice Le Lannou ; « Chefs et citoyens », par Jean-Claude Barreau ; « Le slogan qui tue », par Monique Difrane ; « Le vandale politique », par François Fonvielle-Alquier.

ÉTRANGER

3. AFRIQUE
— RHODESIE : en violation des accords de Londres, l'armée s'est jointe à la police pour canaliser les manifestants venus accueillir les guérilleros.

4-5. ASIE
— CHINE : l'anniversaire de la naissance de Mao a été célébré très discrètement.
— Les enfants-prolétaires du tiers-monde (II) : Thaïlande et Hongkong.

6. EUROPE
— UNION SOVIETIQUE : l'hebdomadaire *Temps nouveaux* critique violemment le « projet » du P.S. français.

6-7. PROCHE-ORIENT
— LA TENSION ENTRE L'IRAN ET LES ETATS-UNIS : « La crise peut tourner à la guerre », déclare l'imam Khomeiny ; Washington réclame une « action concrète et efficace » du Conseil de sécurité.

8. LA COURSE AUX ARMEMENTS NUCLÉAIRES

POLITIQUE

9. La session extraordinaire du Parlement.

SOCIÉTÉ

10. Le gouvernement danois veut lutter contre le « baby porno ».
10. JUSTICE.
10. SPORTS.

LE MONDE DES LIVRES

11. LE FEUILLETON de Bertrand Poirot-Delpech : un bilan de l'année. I. — Essais : « Tout sauf le réel. »
12. ROMAN : une saison en Afrique.
— LA VIE LITTERAIRE.
13. ESSAIS : *le Mythe des gros.*
14. BANDES DESSINEES : âge d'or et culottes courtes.

CULTURE

15. CINEMA : les premières assises nationales de la vidéo.
17. TELEVISION. — « Vu » : la frivolité, humour du désespoir.

RÉGIONS

20. CENTRE : à Orléans, Tours, Chartres, la déconfiture de l'association de restauration immobilière met en lumière des difficultés de « reconquête » des centres-villes.

ÉCONOMIE

21. AFFAIRES : le centenaire de *l'Argus de la presse.*
22. ETRANGER.

RADIO-TELEVISION (17)
INFORMATIONS SERVICES (18)

Annonces classées (19) ; Carnet (20) ; *Journal officiel* (18) ; Météorologie (18) ; Mots croisés (18) ; Programmes spectacles (16-17) ; Bourse (23).

Le numéro du « Monde » daté 27 décembre 1979 a été tiré à 562 191 exemplaires.

A B C D E F G

La libération des marges du commerce

Les organisations professionnelles et les grandes surfaces s'engagent à « geler » les prix pendant les premiers mois

La libération des marges du *commerce devrait* intervenir dès le début de 1980, ainsi que l'annonce en avait été faite il y a *quelques jours (le Monde* du 21 décembre). Cette décision restait soumise aux engagements que *prendraient les commerçants.* Or précisément, la plupart des principales branches ont signé avec le *ministère du commerce* des accords « de concurrence et de consommation », qui visent à proscrire les ententes et à favoriser les relations avec les consommateurs, notamment par un affichage corecte des prix.

Toutefois, si du côté des représentants du commerce on se félicite du rapprochement qui s'opère entre distributeurs et consommateurs, on a jusqu'ici monté peu d'enthousiasme au sein des associations de consommateurs. Neuf d'entre elles ont adressé un télégramme au ministre de l'économie M. Monory pour lui signifier leurs craintes. L'Union nationaae des associations familiales redouté, quant à elle, de voir *« les prix faire un bond injustifié »* à la faveur de cette libération.

Méfiance

M. Monory a-t-il eu ces mêmes craintes ? Le fait est qu'il lui déplairait de voir son initiative prendre mauvaise tournure. C'est la raison pour laquelle il s'est entretenu avec les responsables des organisations professionnelles du commerce, ainsi qu'avec les dirigeants des grandes surfaces, des maisons à succursales, et des sociétés de vente par correspondance. Les uns et les autres ont pris un engagement moral de modération, afin d'éviter que les prix ne flambent dès les premières semaines consécutives à leur libération. Pour les produits alimentaires, en dehors de ceux qui restent soumis à réglementation, il s'agirait de maintenir la stabilité des prix pendant trois mois. Pour les produits alimentaires, M. Monory a obtenu une baisse de certains prix pendant deux mois environ grâce à une accentuation de la politique des ventes promotionnelles.

Ces engagements suffiront-ils à contenir l'inflation que d'aucuns redoutent ? La question mérite d'être posée. Certes, tout ne sera pas fait en un jour, et M. Pecresse, président du Conseil national du commerce, souligne bien qu' *« il faut que les commerçants prennent eux-mêmes l'habitude de la liberté ».* On ne peut cependant oublier les leçons d'un passé récent qui fait douter de la capacité des commerçants à « jouer le jeu ».

Qui ne se souvient de la baisse de la T.V.A. (— 2,4 %) consenti par M. Raymond Barre au 1er janvier 1977, dans le spoir de voir se ralentir la hausse des prix. Cet *allègement aura coûté en 1977* 7 milliards de francs à l'Etat par abandon de recettes. Effort *significatif qui n'a pas été payé de* retour puisqu'il n'aura pas empêché la reprise des hausses. Aussitôt passé janvier (0,3 % de hausse seulement), l'indice reprenait sa marche ascendante : 0,7 % en fvrier 1977, 0,9 % en mars, 1,3 % en avril et 0,9 % en mai...

Les syndicats s'inquiètent d'ailleurs actuellement des mesures de libération qui auraient pour effet de faire monter les prix à la consommation. « *La libération quasi générale sans contrepartie durable ne peut avoir pour effet que d'aggraver l'inflation* », souligne la C.F.D.T., en résumant sans doute le sentiment de bon nombre de consommateurs.

F. S.

● L'A.P.C.C.I. : *une étape décisive.* — L'assemblée permanente des chambres de commerce considère que la poursuite du processus de la libération des prix, pour le secteur de la distribution, est une *« étape décisive ».* Cependant elle souhaite que le retour à la liberté n'entraîne pas de hausses injustifiées et invite pour cela les commerçants à assumer leurs responsabilités avec sagesse.

● L'UNAF : *de profondes réserves.* — De son côté, l'Union nationale des associations familiales (UNAF) exprime de profondes réserves. *« Si cette libération n'est pas accompagnée de mesures d'aides effectives aux organisations de consommateurs et de lutte contre les entraves à une concurrence juste et raisonnable (conditions discriminatoires, position locale de quasi-monopole de certains distributeurs, ententes, concentration de fait de certaines enseignes derrière une fausse concurrence, ristournes injustifiées imposées à des producteurs, publicités trompeuses...) ses effets seront contraires à l'intérêt des consommateurs et ils risqueront de hâter la désertification des zones rurales en faisant disparaître certains petits commerces. »*

« HOMOS GO HOME ! »

Le département de la justice des Etats-Unis vient de demander à M. David Grosland, directeur du service d'immigration et de naturalisation, d' *« appliquer rigoureusement la loi fédérale qui interdit l'entrée dans le pays aux étrangers homosexuels ».* L'homosexualité étant considérée comme une maladie, cette interdiction figure dans le formulaire des demandes de visa qui ne peuvent être accordées aux personnes atteintes de *« maladie contagieuse ou de troubles mentaux ».* Le questionnaire, établi entre les deux guerres, prévoit également le refus de visa aux étrangers ayant commis des délits, aux trafiquants de drogue, aux toxicomanes et aux membres *d'organisation politiques,* y compris le parti communiste.

Les homosexuels qui *désireraient obtenir une autorisation* d'immigrer devront avoir un entretien avec les autorités consulaires qui apprécieront *« les risques de contagion ».* Le gouvernement américain avait décidé, au mois d'août, de ne plus appliquer cette mesure, le *ministère de la santé publique* ayant officiellement annoncé que l'homosexualité ne devait pas être considérée comme une maladie. Depuis, la médecine américaine aurait-elle fait des progrès ? L'interdiction, en tout cas, ne concerne pas les visas *touristiques. Le virus ne se* transmet pas en passant. — C.C.

● *Les exportations automobiles japonaises* ont été, en novembre 1979, supérieures de 37 % à celles de novembre 1978 et de 24 % pour le seul marché de la C.E.E. Pour les onze premiers mois de 1979, les exportations mondiales ont progressé de 4 % en nombre et de 13 % en valeur.

Mort de M. Désiré Goddyn

président du Syndicat de la presse parisienne

C'est avec stupeur que les nombreux amis de Désiré Goddyn, président du Syndicat de la presse parisienne qui groupe la plupart des quotidiens nationaux, ont appris, le mercredi 26 décembre, la nouvelle de son décès.

La mort convient mal à un homme dont les robustes éclats de rire hanteront longtemps les couloirs de la Fédération nationale de la presse française. Nul comme lui ne savait, dans les longues négociations dont il avait la charge, détendre par une plaisanterie les atmosphères les plus lourdes, avant de reprendre brusquement son sérieux pour redevenir le technicien de la presse qui connaissait, comme nul autre, tous les aspects d'une profession complexe et captivante.

Né en 1908 à Roubaix, Désiré Goddyn milita dans les mouvements de jeunesse catholique, et sa carrière dans la presse débuta en 1944 à Lille, où il fut délégué interrégional à l'information. Il « monta à Paris » en 1946 pour occuper les fonctions de directeur adjoint des services de presse au ministère de l'information.

C'est en 1949 qu'il entre à France-Soir *où, en près de trente ans, il parcourt toutes les étapes d'une carrière qui le conduit à la direction de l'imprimerie puis, en 1974, au poste d'administrateur général. Il avait pris en 1977 sa retraite, tout en conservant des responsabilités importantes dans les organisations professionnelles de la presse.*

C'est là qu'il donna toute sa mesure. Conciliateur et non conciliant, il fut, dans une époque tourmentée, marquée notamment par les dissensions nées du conflit du Parisien libéré *et de la prise en main par M. Robert Hersant de nombreux titres, celui qui permit au Syndicat de la presse parisienne de survivre. Il en fut le président depuis 1975, après avoir été l'inamovible responsable de la commission technique.*

L'âge venant, il avait fait part de sa ferme intention d'abandonner en 1980 ses fonctions. La conspiration qui s'organisait pour qu'il reste à son poste aura été déjouée par la mort. La Fédération nationale de la presse française, le Syndicat de la presse parisienne et, au-delà, l'ensemble des organisations professionnelles qui groupent ceux qui travaillent dans la presse n'ont pas encore pu prendre la mesure d'une perte qui les touche tous.

Désiré Goddyn était aussi membre du conseil d'administration des publications de la Vie *et de* Télérama. *Commandeur de la Légion d'honneur et de l'ordre national du Mérite, il tenait avant tout à la médaille de la Résistance et à celle du Mérite social.*

J. S.

Situation confuse à Usinor-Denain

De notre envoyé spécial

Denain. — La direction d'Usinor-Denain a lancé un nouvel appel à la reprise du travail, mais la situation semblait toujours confuse jeudi en fin de matinée.

A 9 heures, au grand laminoir d'Usinor-Denain, toujours paralysé par la grève, quelque cent cinquante ouvriers et agents de maîtrise se sont rassemblés à l'appel du « front uni » non cégétiste (C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C.). M. Albert Dhellain, secrétaire de la section C.F.D.T. de l'entreprise, a lancé un appel à la reprise du travail, déclarant que l'objectif était d'abord de « *gagner du temps* » pour que l'on puisse négocier sur le problème des *mutations.* Qualifiant l'occupation de « *mouvement minoritaire soutenu par la C.G.T.* », il a ajouté : « *Cette forme d'action, qui a entraîné un lock-out de la direction, prive de salaire une majorité de travailleurs. Il faut lutter certes pour que celui qui lutte ne soit pas mis sur la paille. Or nous n'avons jamais perdu autant pour une grève, et c'est un cadeau de 2 milliards d'anciens francs que nous faisons à la direction* ». Ce meeting toutefois n'a duré que dix minutes. Il a été interrompu par des manifestants cégétistes qui ont envahi l'atelier aux cris de « *Union nationale, halte aux mutations* », puis se sont rassemblés vers 10 h. 30 au nombre de plusieurs centaines devant l'une des portes de l'entreprise.

M. Bernard Ethuin, secrétaire de la section C.G.T., a dénoncé *« la peur, la lâcheté, l'égoïsme des briseurs de grève qui prennent le parti de la direction »,* s'écriant : *« Qui est responsable de la situation actuelle ? Certainement pas les travailleurs ni les familles, mais les patrons. N'acceptez pas le misérable marché qu'on vous offre, le chantage à la fermeture définitive si vous ne reprenez pas le travail. C'est de votre avenir qu'il s'agit et votre avenir n'est à aucun moment dans le camp patronal. Reprendre le travail dans les conditions actuelles, ce serait la solution finale. »*

Selon la direction, le personnel nécessaire au redémarrage de la production et à la remise en route du haut fourneau était présent à 90 % au poste du matin, jeudi 27 décembre, mais l'aciérie était paralysée. Quant au haut fourneau, il n'était toujours pas alimenté en fonte jeudi matin.

J. B.

